A. gr. b.
2360

Ocellus

<36700075060012

<36700075060012

Bayer. Staatsbibliothek

m

Auct. Gr. vet. 33. p. 190.

OCELLUS LUCANUS

EN GREC ET EN FRANÇOIS

avec

DES DISSERTATIONS

SUR LES PRINCIPALES QUESTIONS DE

la Metaphyſique, de la Phiſique, & de la Morale des anciens; qui peuvent ſervir de ſuite

à la

Philoſophie du Bon Sens.

par

Mr. LE MARQUIS D'ARGENS

CHAMBELLAN DE S. M. LE ROI DE PRUSSE
de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Berlin, Directeur de la Claſſe de Philologie.

A UTRECHT, 1762.

Aux depens des Libraires aſſociés.

1762

AVERTISSEMENT.

Tout ce qu'on pourroit dire de plus flatteur sur cette nouvelle production de Mr. le Marquis d'Argens, se trouve dans deux extraits qu'en a donné le *Journal Enciclopedique*, *en Janvier* 1762. Un accueil aussi distingué excitera sans doute le docte & aimable Auteur de cette Traduction *d'Ocellus*, à hater l'ouvrage qu'il promet sur *Timée*, & qui se fait desirer avec empressement.

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

A

SON ALTESSSE ROYALE

MONSEIGNEUR

LE

PRINCE HENRI

FRERE DU ROI.

MONSEIGNEUR!

Il-y-a des Héros qui ſe ſont éle-ves par leurs grandes qualités, à un point de gloire au deſſus de toutes les louanges; leur nom ſeul, en le prononçant, fait leur panegirique. C'eſt ainſi qu'en nommant Ceſar, on a d'abord l'idée d'un Général

néral au deſſus de tous ceux des Romains & des Grecs. En faiſant mention de Titus, toutes les vertus humaines ſe préſentent à nôtre eſprit; & l'on ne peut penſer à Marc-Aurele, ſans ſonger à cette ſage philoſophie, qui régloit toutes les actions de cet illuſtre Empereur. VOTRE ALTESSE ROYALE réunit dans Elle toutes les grandes qualités de ces Heros illuſtres. L'Europe entiere n'a qu'une ſeule voix ſur ſon ſujet, & les ennemis de l'Etat ſont forcés de joindre leur ſuffrage à celui de nos Alliés. Quand l'Univers a parlé, & qu'il a porté ſon jugement, à qnoi peut ſervir celui d'un particulier? c'eſt une goutte d'eau de plus dans l'immenſe Ocean. Je ne prendrai donc pas, MONSEIGNEUR, la liberté, en Vous offrant cet Ouvrage, de Vous exprimer toute l'admiration que j'ai pour Vos talents militaires, pour Vôtre grandeur d'ame, pour Vôtre bonté pour

les malheureux, pour Vos connoiſſances litteraires, qui rendent Vôtre eſprit auſſi brillant, que Votre cœur eſt bon & vertueux. Je me contenterai de prier VOTRE ALTESSE ROYALE de me continuer la glorieuſe protection dont Elle a toujours daigné m'honorer.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond reſpect

MONSEIGNEUR

DE

VOTRE ALTESSE ROYALE,

Berlin.
ce 6 Novembre
1761.

Le très-humble, très-obeiſſant & très-devoué Serviteur,

Le Marquis d'Argens.

DISCOURS PRELIMINAIRE.

J'ai ſouvent penſé, que pour aprendre la philoſophie des anciens, il étoit beaucoup plus utile de lire, dans quelques Auteurs grecs, ce qu'ils en avoient dit, que de conſulter les ouvrages modernes, qui ont été écrits ſur ce ſujet, dont la plupart ſont fort étendus, & quoique bons peut-être trop diffus. Je formai donc le deſſein de traduire deux Auteurs, qui raſſemblaſſent dans leurs ouvrages toutes les principales idées, que les anciens ont eues ſur la metaphiſique, ſur la phiſique, & ſur la morale; & je reſolus de faire de ces traductions deux Volumes, qui ſerviroient de ſuite à la *Philoſophie du bon ſens*. C'eſt ce que j'exécute aujourdhui en partie, en donnant la traduction de l'ouvrage d'Ocellus ſur l'Univers; & j'eſpere, ſi ma foible ſanté me le permet, publier dans peu de tems la traduction de Timée de Locre; ce ſont les deux plus anciens philoſophes qui nous reſtent. Ils ont vecu avant Socrate, Platon, Ariſtote, & l'on trouve dans leurs ouvrages le germe de toutes les idées, que ces philoſophes ſoutinrent après eux.

On ne ſait pas préciſément le tems où a vecu Ocellus, mais l'on peut conjecturer que

c'étoit quatre vingt ou cent ans avant Socrate, par une lettre d'Archytas écrite à Platon, que nous a conservé Diogene Laerce. Comme elle est fort courte, & qu'elle concerne uniquement Ocellus, je la raporterai ici en entier.

Archytas à Platon

Santé.

„ Je suis charmé d'aprendre par vous, & „ par Damiscus, que vous vous portez mieux. „ J'ai eu soin des écrits dont vous m'aviez „ parlé, & j'ai été en Lucanie chez les Des- „ cendans d'Ocellus; j'ai actuellement entre „ les mains ses Commentaires sur la Loi, la „ Roiauté, la Pieté, & la Génération de tou-

tou-

Ἀρχύτας πλάτωνι ὑγιαίνειν.

Archytas Platoni valere.

Καλῶς ποιεῖς ὅτι ἀποπέφευγας ἐκ τᾶς ἀρρωστίας· ταῦτα γὰρ αὐτός τε ἐπέσταλκας, καὶ τοὶ περὶ Δαμησκὸν ἀπάγγελον. περὶ δὲ τῶν ὑπομνημάτων ἐπεμελήθημες, καὶ ἀνήλθομες ὡς Λευκανὰς, καὶ Ἐνετύχομες τοῖς Ὀκέλλω ἐκγόνοις· τὰ μὲν ὧν περὶ νόμω, καὶ βασιλήϊας, καὶ ὁσιότατος, καὶ τᾶς τῶ παντὸς γενέσιος, αὐτοί τε ἔχομες, καὶ τινα ἀπεσάλκαμες. τὰ δὲ λοιπὰ οὔτοι νῦν γε

Facis tu quidem recte quod nobis, te convaluisse ex ægritudine, epistola significaris; & Damiscus idem nuntiaverit. De commentariis autem curavimus, venimusque ad Lucanos, ibique convenimus Ocelli nepotes. Quæ autem ipsius de legibus, & de regno ac pietate, omniumque generatione, ipsi habemus, eorum quædam misimus. Reliqua modo reperiri non

δύνα-

„ tes choſes: je vous en ai deja envoié une par-
„ tie, mais je n'ai pû jusques ici recouvrer les
„ autres ouvrages: ſi je les trouve, ſoiez aſ-
„ ſuré que je ne manquerai pas de vous les
„ envoier."

Nous voions par cette lettre le cas, que Platon faiſoit des ouvrages d'Ocellus; mais nous l'aprenons mieux, par la reponſe qu'il fit à Archytas & que Diogene Laerce nous a encore conſervée. Cette lettre nous inſtruit de la famille & du païs d'Ocellus.

[a] Platon à Archytas Sageſſe.

„ Je ne puis vous exprimer le plaiſir, que
„ m'ont fait les ouvrages que vous m'avez en-

a 5 „voiés:

δύνατας ἐυρεθῆμεν. ἂν δὲ καὶ ἐυρεθῆ ἥξει τοι.

poſſunt: cum inventa fuerint, ad te deferentur.

Ὧδε μὲν ὁ Ἀρχύτας. ὁ δὲ Πλάτων ἀντεπιςέλλει τοῦτον τὸν τρόπον.

In hunc modum Archytas. Plato autem ita reſcripſit. *Diog. Laert. in Vit. Archyt. VIII. S.* 80. tom. I. pag. 540.

[a] Πλάτων Ἀρχύτα εὖ πράττειν.

Plato Archytæ recte agere.

Τὰ μὲν παρὰ σοῦ ἐλθόντα ὑπομνήματα θαυμαστῶς ἄσμενοί τε ἐλάβομεν, καὶ τῷ γράψαντος ἀνδὰ ἠγάσθημεν ὡς ἕνα μάλιςα. καὶ ἔδο-

Quæ abs te nobis allata ſunt commentaria, dici non poteſt quam libenter acceperimus, eumque qui illa ſcripſit, in primis admirati ſumus. Oſtendit enim pro-

ξε-

„ voiés: j'eſtime infiniment l'Auteur: je l'ad-
„ mire, parcequ'il eſt veritablement digne de
„ ſes ancetres du vieux tems, qui étoient ſi
„ eſtimables par leur vertu. On les dit origi-
„ naires de Myrra: du nombre de ces Troyens,
„ qui ſuivirent Laomedon, & qui étoient de
„ très honnêtes gens, comme l'Hiſtoire nous
„ l'aprend. Quant aux Commentaires que j'ai,
„ & pour les quels vous m'avez écrit, ils ne
„ ſont pas encore en aſſés bon état; je vous les
„ envoie cependant tels qu'ils ſont. Nous ſom-
„ mes également convaincus tous les deux de
„ l'attention qu'ils meritent: ainſi je n'ai rien à
„ vous recommander à ce ſujet. Portez vous
„ bien. "

Voila

ξεν ἡμῖν ἀνὴρ ἄξιος ἐκείνων τῶν παλαιῶν προγόνων. λέγονται γὰρ οἱ ἄνδρες οὗτοι Μυραῖοι εἶναι. οὗτοι δ' ἦσαν τῶν ἐπὶ Λαομέδοντος ἐξελθόντων Τρώων, ἄνδρες ἀγαθοὶ, ὡς ὁ παραδεδομένος μῦθος δηλοῖ· τὰ δὲ παρ' ἡμῖν ὑπομνήματα περὶ ὧν ἐπέστειλας, ἱκανῶς μὲν οὔπω ἔχει ὡς δέ ποτε τυγχάνει ἔχοντα, ἀπέσταλκά σοι. περὶ δὲ τῆς φυλακῆς ἀμφότεροι συμφωνοῦμεν. ὥστε οὐδὲν δεῖν παρακελεύσθαι. Ἔρρωσο.

fecto Vir ille, dignum ſe majoribus illis ſuis antiquiſſimis atque optimis viris. Feruntur autem iſti viri Myræi fuiſſe. Hi autem ex illis fuere Trojanis, qui cum Laomedonte migrarunt, viri boni, ut de illis tradita ſignificant. Quæ apud me ſunt commentaria, de quibus ſcripſiſti, nondum ſatis elucubrata ſunt, utcunque tamen nunc ſe habent, ad te miſi. De cuſtodia vero ambo conſentimus. Nihil itaque adhortatione opus eſt. Vale. *Id. ib. S.* 81. *pag.* 541.

Voila toutes les particularités qui nous reſtent ſur Ocellus & ſur ſa famille. Quant à ſes Ouvrages, nous avons une ſuite de temoignages, d'aprobations, & de louanges, que les plus illuſtres Savans lui ont donnés dans tous les tems. „ Il y a des Auteurs, *dit Philon*, [3] qui „ ont prétendu qu'Ariſtote n'étoit pas le pre„ mier, qui eut ſoutenu l'éternité de l'Uni„ vers, mais que pluſieurs Pythagoriciens, „ plus anciens que lui, avoient été de cette „ opinion. J'ai vu un Commentaire ſur la na„ ture de l'Univers, écrit par Ocellus de Lu„ canie, dans lequel non ſeulement l'éternité „ de l'Univers étoit ſoutenue, mais prouvée „ par d'excellentes raiſons.“

Lu-

Cæterum ſunt, qui tradant opinionis hujus non Ariſtotelem primum auctorem, ſed Pythagoreos quosdam fuiſſe. At mihi Ocelli, genere Lucani, inſcriptum de univerſi natura, commentarium oblatum eſt, in quo quidem mundum eſſe ingenitum, & nunquam interiturum non ſolum protulit, verum etiam exquiſitiſſimis rationibus comprobavit. *Philo Judæus in Lib. περὶ ἀφθαρσίας κόσμου. Pag.* 233.

3 Ἔνιοι δ' οὐκ Ἀριστέλη τῆς δόξης εὑρετὴν λέγουσιν, ἀλλὰ καὶ τῶν πυθαγορείων τινάς· ἐγὼ δὲ καὶ Ὠκέλλου συγγράμματι, Λευκανοῦ γένος, ἐπιγεγραμμένῳ περὶ τῆς τοῦ παντὸς φύσεως ἐνέτυχον, ἐν ᾧ ἀγένητόν τε καὶ ἄφθαρτον οὐκ ἀπεφαίνετο μόνον, ἀλλὰ καὶ δι' ἀποδείξεως κατεσκεύαζεν τὸν κόσμον εἶναι.

Lucien fait auſſi mention d'Ocellus. „ Le „ divin Pythagore, [4] dit-il, ne nous a laiſſé „ aucun ouvrage, comme il paroit par ce que „ nous voions dans Ocellus & dans Archytas.“

Stobée, qui vivoit dans le cinquieme ſiecle nous donne un extrait de l'ouvrage dont je donne ici la traduction. „ Ocellus, [5] dit-il, „ fait le monde éternel dans ſon livre de la „ nature de l'Univers; & il prouve que le „ monde eſt éternel, & que le mouvement, „ le tems, & la figure de l'Univers ont tou- „ jours exiſté ainſi que lui. Car la figure du „ monde eſt circulaire, qui eſt égale & ſem- „ blable de tout côté, & par conſéquent qui „ n'a

4 Ὁ μέντοι θεσπέσιος ὁ πυθαγόρας, εἰ καὶ μηδὲν αὐτὸς ἡμῖν ἴδιον καταλιπεῖν τοῦ αὐτοῦ ἠξίωσεν, ὅσον Ὀικέλλῳ τῷ λευκανῷ, καὶ Ἀρχύτᾳ, καὶ τοῖς ἄλλοις ὁμιληταῖς αὐτοῦ τεκμαίρεσθαι.

Divinus quidem Pythagoras, tametſi nullam nobis reliquit literam, ut ex Ocello Lucano, & Architа, aliisque ejus diſcipulis licet conjicere. *Lucian. oper. tom. I. pag.* 248.

5 Ὄκελλος ἀΐδιον τὸν κόσμον· ὡδὲ γὰρ ἐν τοῖς περὶ τοῦ παντὸς φύσεως λέγει. ἔτι δὲ καὶ τὸ ἀτελεύτητον καὶ τῷ σχήματος καὶ τῆς κινήσεως, καὶ τῷ χρόνῳ, καὶ τὰς ὠσίας τοῦτο πιστοῦται, διότι ἀγένητος ὁ κόσμος, καὶ ἄφθαρτος. ἄ τε γὰρ τῷ σχήματος ἰδέα κύκλος οὗτος δὲ πάντοθεν ἴσος

Ocellus æternum facit mundum. Sic enim ait libro de univerſi natura: Præterea figuræ, motus, temporis ac naturæ æternitas initii finisque expertem eſſe mundum confirmat. Nam & figura circuli eſt, qui ab omni parte ſimilis & æqualis

καὶ

„ n'a ni commencement ni fin. Le mouve-
„ ment de même n'a pu avoir un commence-
„ ment, puisqu'il a co-existé avec l'Univers;
„ il n'aura donc aucune fin, l'Univers étant
„ éternel. Le tems est également infini &
„ impériſſable, parcequ'il est avec le mouve-
„ ment. La nature ne peut donc recevoir au-
„ cun changement, ni passer d'un état bon à
„ un mauvais, ni d'un mauvais à un meilleur;
„ mais elle restera éternellement telle qu'elle a
„ toujours été."

Lors du renouvellement des Sciences en Italie, Ocellus fut un des Auteurs les plus estimés.

„ Au jugement de Platon, [6] dit l'illustre Pic de

καὶ ὅμοιος· διόπερ ἄναρχος καὶ ἀτελεύτατος, ἄτε τᾶς κινάσιος κατὰ κύκλον· αὐτὰ δὲ ἀπαράβατος καὶ ἀδιέξοδος, ὅτε χρόνος ἄπειρος ἐν ᾧπερ ἀ κίνασις, διὰ τὸ μήτε ἀρχὰν εἰληφέναι τὸ κινούμενον, μήτε τελευτὰν λάμψειν. ὁ δὴ ἄ τε μὰν οὐσία τῶν πραγμάτων ἀνέκβατος καὶ ἀμεταίβλατος, διὰ τὸ μήτε ἀπὸ τῶ χείρονος εἰς τὸ βελτίον, μήτε ἀπὸ τῶ βελτίονος ἐπὶ τὸ χεῖρον πέφυκεν μεταβάλλειν.

eſt, ideoque principii finisque expers, & motus in orbem fertur, qui quidem finem non habet: & infinitum eſt motus tempus, quod nec principium habuerit, quod movetur, nec finem ſit habiturum. Jam natura rerum nullam mutationem recipit, quod nec ex deteriore melior, nec ex meliore deterior fieri poſſit. *Stobæus eccl. phiſic. Lib. I. cap.* 24.

[6] Cur & Ocellus idem Lucanus in libro de Mundo, teſtimonio etiam ipſe Platonis eminentiſſimus. *Joan. Picus Mirandulanus. Lib. I. cont. Aſtrolog.*

7 Nec

„ de la Mirandole, Ocellus eſt un Ecrivain
„ très-excellent, & ſon livre de la nature de
„ l'Univers eſt un ouvrage pretieux.“

Dans l'édition que Gale, Anglois très-ſavant, a donnée de l'ouvrage d'Ocellus, & de celui de Timée de Locre; il appelle ces deux Auteurs, *des Ecrivains ſortis de la plus ſainte diſcipline de Pythagore.* „ Ocellus Lucanus
„ & Timaeus Locrus ex ſanctiſſima Pythago-
„ rae diſciplina profecti ſunt.“

C'eſt aſſés parler d'Ocellus, je viens à ma traduction: tous ceux qui ſavent le grec verront, qu'il eſt impoſſible d'en faire une qui ſoit plus fidele. Je ne me ſuis pas permis la moindre licence & j'ai rendu partout mon Auteur tel qu'il eſt dans l'original. Je n'ai pas cherché à lui faire dire de jolies choſes. Admirant partout ſon bon ſens, ſes lumieres, ſes grandes vues, ſes excellens principes de morale, je n'ai été attaché, comme lui, qu'à rendre ſes raiſons claires. Il y a deux-mille & cinq-cens ans que les philoſophes n'écrivoient, que pour mettre au jour la verité le plus ſimplement qu'ils pouvoient: aujourd-hui cette verité ſi reſpectable n'oſeroit paroître nue, que dis-je, nue! Ce n'eſt pas aſſés que de lui donner des habillemens couverts de clinquants, on la ſurcharge de pompons.

J'aurois pu donner aux reflections d'Ocellus un air d'epigrammes: lui faire dire un bon mot à la fin de chaque article, mais j'euſſe préſenté à mes Lecteurs un ouvrage *pariſien-grec*, & non pas celui d'Ocellus. J'ai cru

que

que les gens du monde, qui ſe plaiſent à la lecture des anciens; & que quelques hommes de Lettres qui n'entendent pas le grec, cette langue n'étant que trop negligée aujourdhui, me ſauroient bon gré de leur montrer, comment l'on écrivoit dès la naiſſance de la philoſophie. Je me ſuis cependant vu obligé, dans deux ou trois endroits, d'étendre un peu ma traduction, & même d'y joindre quelques phraſes, pour rendre plus clair le ſens de l'Auteur, ſa brieveté en grec ne pouvant être exprimée qu'obſcurement en françois; mais lorsque j'ai pris cette licence, j'ai mis en caracteres italiques, ce que j'ai ajouté au texte.

Il n'y a jamais eu aucune traduction d'Ocellus en langue vulgaire, & je n'en connois qu'une ſeule latine, faite par le Comte Nogarella, Italien. Vizanius, de la même nation, a donné une édition d'Ocellus; il s'eſt ſervi de la traduction de Nogarella, qu'il a retouchée en pluſieurs endroits: mais trouvant cette traduction encore trop obſcure, il a fait à chaque article une paraphraſe, pour expliquer plus clairement les penſées d'Ocellus, qui ſont rendues en grec d'une maniere très-conciſe; à cette paraphraſe, qui eſt ſouvent moins claire que la ſimple traduction, Vizanius y a joint un Commentaire, qui forme un volume *in quarto*, dans le quel il n'y a que des choſes fort triviales, & qui ont presque toujours raport à la philoſophie peripateticienne. L'ouvrage de Vizanius eſt en général fort mauvais, ſans goût, presque toujours

jours ſans juſteſſe dans le raiſonnement: auſſi eſt-il entierement tombé. Quand à la traduction de Nogarella, elle eſt fidele & exacte, excepté dans quelques endroits où elle devient un peu prolixe, & s'éloigne trop de la ſublime ſimplicité d'Ocellus. La meilleure édition que nous aions de l'ouvrage de cet Auteur grec, & de la traduction de Nogarella, eſt celle qu'a donné Thomas Gale Anglois, dans les Opuscules mythologiques, phiſiques & moraux imprimés à Amſterdam 1688. Aux ſoins que ſe donna Thomas Gale pour cette édition Meibomius, ſi connu par ſa grande érudition, ajouta les ſiens.

Je viens actuellement aux notes, ou plutôt aux diſſertations que j'ai faites ſur quelques maximes d'Ocellus; je m'y ſuis propoſé d'éclaircir les points les plus eſſentiels de la theologie, de la phiſique & de la morale des anciens, & de montrer le plus ou le moins de reſſemblance qu'il ſe trouve entre leurs ſentiments & ceux des modernes. Je crois qu'en examinant avec impartialité toutes ces diférentes queſtions, depuis le tems de leur naiſſance jus-

7 Neceſſarium eſt homini accipere per modum fidei, non ſolum ea quæ ſunt ſupra rationem, ſed etiam ea quæ per rationem cognoſci poſſunt propter certitudinem. Ratio enim humana in rebus divinis eſt multa deficiens; cujus ſignum eſt, quia philoſophi de rebus humanis naturali inveſtigatione perſcru-

tan-

jusqu'à preſent ; on peut faire une hiſtoire abregée de l'eſprit humain.

Pour éclaircir certaines opinions, & les examiner de tous les diférents côtés, j'ai été quelque fois obligé de combattre certains dogmes philoſophiques que la Religion a adoptes ; mais après avoir montré que les raiſons, que l'eſprit humain aporte pour prouver ces dogmes, ne ſont point évidentes, j'ai ſoumis ma croïance à ce que nous en dit la revelation. Je penſe avec les plus illuſtres Peres de l'Egliſe, qu'il eſt un nombre d'opinions, qu'il faut recevoir ſimplement par la foi, parceque les raiſonnemens des hommes ne ſont pas capables de nous en demontrer la verité, qui cependant n'en eſt pas moins ſure, puisqu'elle nous eſt revelée par les Ecritures. S. Thomas prétend non ſeulement que les hommes ne peuvent recevoir, que par la foi, les veritès qui paroiſſent douteuſes par les preuves des philoſophes, mais encore qu'ils ne doivent donner leur croïance que par cette même foi à celles qui leur paroiſſent claires : „ Il eſt ne-
„ ceſſaire, 7 dit ce grand Philoſophe, que les
„ hommes reçoivent par l'autorité de la foi,
non

tantes, in multis erraverunt, & ſibi ipſis contraria ſenſerunt. Ergo ut eſſet indubitata & certa cognitio apud homines de Deo, oportuit quod divina eis per modum fidei traderentur, quaſi a Deo dicta, qui mentiri non poteſt. *S. Thom. II. 2. Quæſt. 2. & 4.*

„ non ſeulement les choſes qui ſont au deſſus
„ de la raiſon, mais même celles que la rai-
„ ſon peut connoître, à cauſe de la certitu-
„ de; car la raiſon humaine eſt fort défec-
„ tueuſe dans les choſes divines; auſſi voit-on
„ que les philoſophes ſont tombés dans plu-
„ ſieurs erreurs, en voulant aprofondir la na-
„ ture, & l'eſſence des choſes humaines, &
„ ſe ſont contredits mutuellement; l'un ſoute-
„ nant un ſentiment qu'un autre condamnoit.
„ Afin donc que les hommes connuſſent d'u-
„ ne maniere certaine & indubitable l'exis-
„ tence de Dieu, il a été neceſſaire, que la
„ foi leur enſeignat les choſes divines, com-
„ me aiant été enſeignées de Dieu-même qui
„ ne peut mentir."

Comment a-t-on donc pu faire, dans ces derniers tems, un crime à quelques philoſophes qui ſe ſont ſervis du ſage conſeil de Saint Thomas, & qui après avoir montré dans leurs ouvrages, la foibleſſe des raiſonnemens des philoſophes ſur certaines opinions, ont reconnu cependant la verité de ces mêmes opinions, parceque la revelation la leur aprenoit.

Je

8 Videte ne quis vos decipiat per philoſophiam & inanem fallaciam, ſecundum traditiones hominum, ſecundum elementa mundi, & non ſecundum Chriſtum. *Ep. D. Pauli ad Coloſſ. Cap XI. v.* 8.

9 Τί τοίνυν ἄιτιον τοῦ μὴ πρὸς ἀλλήλους μόνον, ἀλλὰ καὶ πρὸς ἑαυτοὺς σαθιάζειν τοὺς παρ' ὑμῖν νο-

Quænam igitur afferri poteſt cauſa, ut qui apud vos reputati ſunt ſapientes, non tantum

σιά-

Je crois devoir remarquer ici, que le ſentiment de S. Thomas a été celui tous les plus illuſtres Theologiens anciens & modernes. Commençons par S. Paul: „ Prenes garde, „ *dit cet Apôtre*, [8] que perſonne ne vous trom- „ pe par les raiſonnemens de la philoſophie, & „ de cette vaine tromperie conforme aux tra- „ ditions des hommes, & aux élémens du mon- „ de, & non pas à Chriſt.“

Les premiers Chretiens mépriſerent infiniment toutes les preuves, qui n'étoient pas fondées purement & ſimplement ſur la revelation. [9] „ Comment voulez-vous, *dit S. Juſtin*, „ qu'on ajoute aucune croïance aux philoſo- „ phes, qui non ſeulement diſputent avec ceux „ des autres ſectes, mais qui ne ſont pas d'ac- „ cord avec eux-mêmes?“

„ L'homme, [10] *dit Arnobe*, eſt un animal „ aveugle, & qui n'a aucune connoiſſance de „ lui-même, & qui ne ſauroit connoître par „ aucune raiſon ce qu'il doit faire, en quel „ tems, & de quelle maniere.“

Lactance eſt encore plus précis ſur la neceſſité de ne croire une opinion que parcequ'elle

μισθέντας γεγενῆσθαι σοφούς. inter ſe mutuo non ſint factionibus conflictati, verum ſibi ipſis etiam per ſe non repugnarint? *S. Juſtin. Mart. ad Græc. cohort. pag.* 8.

[10] Eſſe animal cæcum, & ipſum ſe neſciens, nullis poſſit rationibus conſequi quid oporteat fieri, quando, vel quo genere. *Arnob. Diſp. adv. Gent. Lib. I. cap.* 1.

eſt relevée. „ Les Livres ſaints, *dit-il*, [11] nous „ aprennent, que toutes les penſées des phi- „ loſophes ſont des folies: on ne ſauroit trop „ conſtater cette verité par les effets & par „ les raiſons, dans la crainte que quelqu'un „ trompé, & ſeduit par le nom brillant de la „ ſageſſe, & êgaré par l'éclat d'une éloquen- „ ce flateuſe, ne préfere les opinions qu'on „ apuie ſur l'autorité de la raiſon & de la „ lumiere naturelle, à celles qui n'ont d'autre „ fondement que la revelation." Cet Auteur ne ſe contente pas de nous dire, qu'il ne faut recevoir une opinion, que parcequ'elle eſt revelée: il donne, dans un autre ouvrage, une preuve de l'incertitude des philoſophes ſur les queſtions les plus importantes, de la verité des quelles la ſeule revelation a pu nous inſtruire. „ Qui ne ſait, *dit Lactance*, [12] que „ la nature de l'ame eſt incompréhenſible; ce- „ lui qui croit en avoir connoiſſance montre „ qu'il n'en a aucune. Nous devons donc „ com-

[11] Cum ſit nobis divinis Litteris traditum, cognitiones philoſophorum ſtultas eſſe, id ipſum re & argumentis docendum eſt; ne quis honeſto ſapientiæ nomine inductus, aut inanis eloquentiæ ſplendore deceptus, humanis malit quam divinis credere. *Lactant. Inſt. Lib. I. cap.* 1.

[12] Mentis quoqne rationem incomprehenſibilem eſſe quis neſciat, niſi qui omnino illam non habet: cum ipſa mens quo loco ſit, aut cujusmodi, neſciatur? Varia ergo a philoſophis de natura ejus ac loco disputata ſunt; at ego non

„ comprendre la grandeur des ouvrages de „ Dieu, par la difficulté qu'il-y-a de les con- „ noître."

Aujourdhui le plus petit Regent de Colege prétend expliquer clairement, quelle eſt la nature de l'ame, & ſavoir le lieu où elle fait ſa demeure. Il n'eſt pas beſoin, ſelon lui, que l'homme ſoit guidé par la révélation, ſes foibles raiſonnemens valent l'autorité des Ecritures ſaintes. Dans quels travers ne doivent pas donner des ignorans auſſi préſomptueux, puiſqu'un des plus grands Peres de l'Egliſe, nous a apris que l'orgueil des raiſonnemens philoſophiques avoit penſé le jetter dans une erreur mortelle. „ Je parlois beaucoup, [13] *dit ce* „ *Pere*, & je me regardois comme un grand „ philoſophe, mais ſi je n'euſſe pas eu dans „ Chriſt un ſecours contre ma vanité, au lieu „ de la ſcience, j'aurois trouvé ma perte: car „ je commençois deja à vouloir paſſer pour „ un Sage, gonflé d'orgueil de mes connois-

non diſſimulabo quid ipſe ſentiam, non quia ſic eſſe adfirmem; (quod eſt inſipientis in re dubia facere) ſed ut expoſita rei difficultate, intelligas, quanta ſit divinorum operum magnitudo. *Lactant. de Officio Dei cap.* 16.

[13] Garriebam plane quaſi peritus, & niſi in Chriſto Salvatore noſtro viam tuam quærerem, non peritus, ſed perituru eſſem. Jam enim coeperam velle videri ſapiens, plenus poena mea; & non flebam inſuper, & intlabar ſcientia. *D. Aug. Conf. Lib. VII. cap.* 20.

[14] Quia

„ ſances, ſur les quelles j'aurois du pleurer.“ Le même S. Auguſtin aiant reconnu par lui-même, que la ſeule autorité des Ecritures eſt ce qui doit obliger un chretien à ſoumettre ſa croiance, & non pas les preuves philoſophiques, qui n'ont jamais une certitude évidente, remarque dans [14] un autre ouvrage, que l'entendement humain eſt obſcurci par l'habitude des tenebres, dont il eſt envelopé dans la nuit du peché; il ne peut enviſager fixement la clarté, l'évidence lui manque: c'eſt un bonheur pour lui d'être conduit vers la verité par la voix de l'autorité.

Il eſt facheux que les Jeſuites ne liſent jamais les ouvrages de S. Auguſtin, ſans cela on eut pû eſperer, que les Journaliſtes de Trevoux n'attaqueroient plus, avec autant d'indécence que de mauvaiſe foi, pluſieurs auteurs, qui ont déclaré & qui déclarent tous les jours, qu'ils croient toutes les verités révélées, parcequ'elles ſont révélées, mais non pas parcequ'elles ſont fort mal prouvées par les raiſonnemens de quelques philoſophes, auſſi mauvais que ceux de l'Auteur du Journal Chrêtien, & de quelques autres Savans de cette eſpece.

Parmi les Theologiens modernes, qui ont rejetté toutes les preuves philoſophiques, choiſiſſons le plus ſavant & le plus vertueux qu'il y ait

[14] Quia caligantes hominum mentes conſuedine tenebrarum, quibus in nocte peccatorum vitiorumque velantur, perſpicuitati ſanctitatique rationis aſpectum idoneum intendere nequeunt,

y ait eu dans ces derniers tems; l'illuſtre Mr. Huet, Evêque d'Avranches, a fait un Traité qu'il a intitulé *de la foibleſſe de l'Eſprit humain*: il l'a compoſé en françois, & en latin, pour qu'il put avoir plus de lecteurs. Ce ſavant Prêlat prouve invinciblemént, dans cet ouvrage, la neceſſité de ne pas donner un entier conſentement à aucune opinion ſoutenue par les philoſophes. Il a diviſé ſon livre en trois parties: dans la premiere il ſoutient qu'il eſt impoſſible, que l'eſprit humain puiſſe être aſſuré d'une maniere évidente de la verité: dans la ſeconde il examine quelle eſt la façon la plus utile d'étudier la philoſophie: dans la troiſieme il refute les Savans qui ont voulu décider avec trop de hauteur. Lorsque ce livre parut, après la mort de Mr. Huet, les Jeſuites ſoutinrent que ce Prêlat n'en étoit pas l'auteur; c'eſt là leur façon d'agir ordinaire, ils commencent toujours par nier, quitte enſuite à convenir de ce qu'ils ſoutenoient être faux; ainſi que cela arriva à l'occaſion de l'ouvrage de Mr. Huet, dont le manuſcript original fut remis par Mr. l'Abbé d'Olivet à l'Académie françoiſe, qui décida que l'Ouvrage étoit veritablement de cet illuſtre Evêque. Comme il eſt mort, qu'il a vecu pluſieurs années chez les Jeſuites, & qu'il y a compoſé ce Traité ſur la foibleſſe de l'eſprit humain, ces Reverends Peres n'ont pas

queunt, ſaluberrime comparatum eſt, ut in lucem veritatis aciem titubantem, & veluti ramis humanitatis opacatam inducat autoritas. *D. Auguſtin. de Morib. Eccl. Cath. cap.* 2.

jugé à propos de ſe vanger de leur confuſion, en cherchant à décrier cet ouvrage dans leurs écrits, & dans ceux des auteurs ſubalternes qui leur ſont devoués, tels que le Moine Chomeix, qui ſeroit inconnu, ſi Mr. de Voltaire ne l'avoit immortaliſé en plaçant ſon nom dans un ouvrage, où il fait mention de quelques Auteurs également mépriſables par leur ignorance, & par leurs calomnies. Ces ſortes d'écrivains ſont veritablement faits, pour être les goujats & Cuiſtres ſoumis à la ferule des Journaliſtes de Trevoux; & pour avoir les mêmes partiſans, & les mêmes lecteurs qu'eux. *Qui Bavium non odit amet tua carmina Mevi.*

Il y a encore une choſe, ſur la quelle quelques perſonnes trop délicates pourroient peut-être me faire des reproches, ſi je n'avois pour moi l'autorité & l'exemple de S. Auguſtin. J'ai été obligé, dans ma traduction du quatrieme chapitre d'Ocellus ſur la génération, d'agiter dans mes Notes certaines queſtions fort libres; mais Ocellus a écrit pour des philoſophes; ce n'eſt pas pour les Religieuſes de Fontevraux & pour les Novices Benedictines que j'ai commenté ce chapitre; je n'ai pas expliqué pour les financiers, & pour les Abbés de Cour celui de la poſſibilité de la transmutation des élémens; & de même je n'ai pas recherché l'ori-

"5 Quisquis ergo ad has literas impudicus accedit, culpam refugiat, non naturam: facta denotet ſuæ turpitudinis, non verba noſtræ neceſſitatis, in quibus mihi facillime pudicus & ex-

l'origine des Dieux & des demons, dont parle Ocellus, pour donner des éclairciſſemens aux petits maitres ſur les demons & les Dieux de l'Opera de Paris. Mon livre eſt écrit pour les perſonnes, qui aiment les belles Lettres & la philoſophie, & pour tous les gens du monde, qui liſent dans le deſſein de s'inſtruire & qui ne ſont pas aſſés ſcrupuleux pour condamner la Cité de Dieu de S. Auguſtin, livre rempli d'érudition, & de choſes intéreſſantes. Il n'y a rien dans mes notes d'auſſi libre, que les endroits que j'ai pris de cet ouvrage. Mais, dira peut être quelqu'un, S. Auguſtin a écrit en latin, & par conſéquent il n'a pû être lû que des gens de Lettres. Celui qui raiſonneroit ainſi, montreroit qu'il a peu de connoiſſance de l'Hiſtoire. Lorsque S. Auguſtin a fait ſon livre de la Cité de Dieu, le latin étoit la ſeule & générale langue de tout l'Empire d'Occident: la plus jeune fille, qui ſavoit lire, pouvoit entendre ſon ouvrage auſſi facilement, que le mien peut être entendu aujourdhui. Ce Saint ne s'arêta pas à des préjugés mal fondés, & aiant à parler ſur des matieres philoſophiques, il crut qu'il y auroit de la foibleſſe à ſe contraindre par rapport aux ſcrupules ridicules de certaines gens. „ Quiconque, *dit S. Au-*
„ *guſtin*, [15] lit ceci avec une mechante diſpoſition

religioſus lector vel auditor ignoſcet, donecinfidelitatem refellam, non de fide rerum inexpertarum, ſed de ſenſu expertarum argumentantem. Leget enim hoc ſine offenſione, qui non exhor-

„ tion d'eſprit, qu'il ſe blâme lui-même & „ non la nature; qu'il condamne l'impureté de „ ſon cœur, non les paroles dont la neceſſité „ nous oblige de nous ſervir; car celui qui „ n'eſt point ſcandaliſé d'ouir S. Paul parler „ de l'impudicité monſtrueuſe de ces femmes, „ qui changeoient l'uſage, qui eſt ſelon la na- „ ture, en un autre qui eſt contre la nature, „ lira ceci ſans ſcandale, vu particulierement „ que nous ne parlons pas ici comme lui de „ de cette abominable infamie; mais qu'en ex- „ pliquant, ſelon nôtre pouvoir, ce qui ſe pas- „ ſe dans la génération des enfans, nous évi- „ tons comme lui toutes les paroles dèshon- „ nêtes."

Je ne ſais ce que l'on pourroit repondre de raiſonnable, pour détruire ce qu'avance ici ſi ſagement S. Auguſtin. Dira-t-on, que nôtre langue eſt plus chaſte que la latine? avoir recours à une auſſi foible raiſon, c'eſt prétendre que la matieres qui regardent la phiſique, comme l'anatomie, la génération, la deſcription des animaux &c. ne peuvent être traitées en françois. Les gens veritablement ſages & vertueux ne s'arrêtent pas à de ſi foibles objections. L'on a vu ſortir de la plume d'un des principaux Ecrivains de Port Royal, une traduction de la Cité de Dieu, où tous les endroits

exhorret Apoſtolum horrenda foeminarum flagitia reprehendentem, quæ immutaverunt naturalem uſum, in eum uſum qui eſt contra naturam: præcipue quia nos non damnabilem obs-

cœ-

droits les plus libres ſont fidelement rendus, & ce Traducteur a donné de très bonnes raiſons pour juſtifier ſa conduite à ce ſujet. „ Si S. „ Auguſtin, *dit-il*, eut été du ſentiment, que „ ces ſortes de choſes étoient inutiles & nui- „ ſibles à la poſterité, il n'auroit pas manqué „ d'en avertir dans ſes retractations, de peur „ de tendre ce piege à ceux, qui viendroient „ après lui: & lui qui a été aſſés humble pour „ ſe dedire de certaines choſes, où la mépriſe „ étoit indiférente, n'auroit eu garde d'ou- „ blier celles qui pouvoient être d'une dange- „ reuſe conſéquence; car je ſuplie de conſidé- „ rer que la langue, en la quelle ce Saint a „ écrit, étoit celle de ſon pais & de tout l'Em- „ pire Romain, c'étoit la langue vulgaire de „ ce tems-là: c'étoit celle des filles, des reli- „ gieuſes, & ſes ouvrages étoient entre les mains „ de ces ſortes de perſonnes, qui bien loin de s'en „ ſcandaliſer en étoient extrèmement édifiées.“

Je ne demande donc aux perſonnes des deux ſexes, qui liront mon ouvrage, que de n'être pas plus ſcrupuleuſes que l'étoient les religieux, & les vierges conſacrés aux autels du tems de S. Auguſtin. Cependant pour éviter tous les reproches, & prévenir toutes les critiques d'une fauſſe ſageſſe, couverte du maſque de l'hypocriſie; je declare encore que je n'ai écrit que pour

cœnitatem nunc, ſicut ille, commemoramus atque reprehendimus, ſed in explicandis quantum poſſumus humanæ generationis affectibus, verba tamen, ſicut ille, obſcœna devitamus. *Aug. de Civ. Dei Lib. XIV. Cap.* 23.

pour les gens, qui aiment la philoſophie & qui cultivent les lettres.

J'ai fait imprimer les reflections priſes dans le texte, & qui ſont le ſujet des remarques, ſans y mettre d'accens, comme on a fait depuis quelque tems en diférents ouvrages, où les citations, à cauſe de la petiteſſe du caractere ſont ſans accens; car il eſt presque impoſſible qu'on ne ſe brouille lors de l'impreſſion, & cela fait une confuſion plutôt qu'une exactitude. Ce qui m'a déterminé à ſuivre cette methode, c'eſt que ces mêmes paſſages ſe trouvent accentés dans le texte qui eſt imprimé en plus gros caractere: ainſi, ſi j'ai fait une faute en ſuivant le nouvel uſage, cette faute eſt toute reparée dans le Texte d'Ocellus.

Le grec & latin qui ſe trouvent neceſſairement, & même indiſpenſablement mêlé avec le françois dans cet ouvrage, ne doivent point embaraſſer ceux, qui n'entendent pas ces langues: tous les paſſages cités ſont fidelement traduits, & le ſens eſt toujours lié indépendamment des citations grecques & latines, faites uniquement pour les Savans qui ne veulent pas toujours ſe donner la peine de les verifier & qui ſouvent ne le peuvent pas, par le défaut des livres. On peut donc lire cet ouvrage en françois, ſans trouver aucune interruption, & avec la même facilité, que s'il n'y avoit ni grec ni latin.

Réflec-

Reflections D'OCELLUS DE LUCANIE sur l'Univers.

Chapitre I.

§. 1.

Ocellus de Lucanie a écrit ces reflections ſur le monde : quelques unes lui ont été ſuggerées par les indices manifeſtes de la nature, quelques autres par l'opinion, & par le raiſonnement ; & quelques autres par les reflections & par les conjectures ſur ce qui eſt le plus probable.

§. 2. Le Monde me paroit n'avoir jamais

Ὠ" ΚΕΛΛΟΣ Ο' ΛΕΥΚΑΝΟ'Σ Περὶ τοῦ παντός

Κεφ. ά.

§. 1.

Τάδε συνέγραψεν Ὠ"κελλος ὁ Λευκανὸς, περὶ τῆς τοῦ παντὸς Φύσεως. Τὰ μὲν τεκμηρίοις σαφέσι παρ' αὐτῆς τῆς Φύσεως ἐκμαθών· τὰ δὲ καὶ δόξῃ, μετὰ λόγου τὸ εἰκὸς ἀπὸ τῆς νοήσεως σοχαζόμενος.

§. 2. Δοκεῖ γάρ μοι τὸ πᾶν ἀνώλεθρον εἶναι

καὶ ἀγένητον. ἀεί τε été produit, [1] & de-
γὰρ ἦν, καὶ ἔσαι. εἰ γὰρ voir être impériſſable;
ἔγ-

[1] Δοκεῖ γάρ μοι τὸ πᾶν ἀνωλέθρον εἶναι καὶ ἀγένητον. *Le monde me paroit n'avoir jamais été produit & devoir être impériſſable.*

Les Philoſophes anciens ont été partagés ſur la nature du monde; les uns lui ont donné un commencement, les autres ont prétendu au contraire qu'il avoit été de tout tems, tel qu'il eſt aujourd'hui. Thales, Anaxagore, Empedocle, Democrite, Meliſſus, Platon, crurent que l'arrangement du monde, avoit eu un commencement. Ariſtote, s'il faut l'en croire, fut le premier qui ſoutint & demontra l'éternité du monde; & les plus celebres commentateurs, fondés ſur ſon autorité, diſent la même choſe. Le Jeſuite Toleta, qui fut Cardinal, & qui compoſa un excellent commentaire ſur les ouvrages d'Ariſtote, aſſure qu'avant ce Philoſophe grec tous les philoſophes avoient admis le commencement de l'arrangement du monde. *Mundum eſſe genitum omnes antiqui philoſophi ante ipſum Ariſtotelem poſuerunt, ut Anaxagoras, Democritus, Empedocles, Meliſſus, Plato cum cæteris, ſed ipſe Ariſtoteles omnium primus ingenitum & æternum fecit, ut de ſe ipſemet ait, I. de Cœlo Text. 102. Francis. Toletæ Societatis Jeſu Commentarii in octo Libros Ariſtotelis &c. coment. in Lib. VIII. Phyſ cap. 2. fol. 209. vers.* Mais comment Ariſtote a-t-il pu dire qu'il avoit été le premier à connoître l'éternité du monde, & comment les Commentateurs l'ont ils cru ſur ſa parole, puiſqu'ils pouvoient ſe convaincre évidemment de la fauſſe aſſertion de leur Maître, ayant devant leurs yeux l'ouvrage d'Ocellus qu'ils

ne

comme il a toujours été, [2] de même il ſub-

ἔγχρονον, οὐκ ἂν ἔτι ἦν. οὕτως οὖν ἀγένητον τὸ

πᾶν

ne pouvoient ignorer, & Ariſtote encore moins qu'eux? On ſera moins étonné de cette aſſertion d'Ariſtote, ſi l'on conſidere que les hommes ont dû être tels dans tous les tems qu'ils ſont aujourd'hui: n'a t'on pas vû de nos jours Neuton & Leibnitz diſputer ſur la decouverte du Calcul diférentiel, & pretendre tous les deux l'avoir decouvert longtems l'un avant l'autre? cette diſpute partagea la Republique des Lettres; & quelle rumeur n'a pas cauſé, en dernier lieu dans cette même Republique, le Principe de la moindre action, preſenté au Public par Mr. de Maupertuis ſous une forme diférente de celle, où il avoit été adopté & ſoutenu par tant d'autres Philoſophes! Ariſtote étoit bien aiſe de paſſer pour l'auteur d'un ſiſteme entierement nouveau: ſes partiſans dans la Grece firent ce que les partiſans des Philoſophes modernes font en France, en Angleterre, & en Allemagne.

[2] Ἀεὶ τε γὰρ ἦν καὶ ἔσται, *il a toujours été, de même il ſubſiſtera toujours.* Je ne ſuis point étonné que les Philoſophes, qui ont admis l'éternité du monde, ayent eu beaucoup de Sectateurs. Leur ſiſteme étoit plus naturel, & moins ſujet à une infinité de difficultés, que ceux des Philoſophes, qui lui donnoient un commencement. Car ces Philoſophes admettoient tous l'éternité de la matiere; aucun d'eux n'avoit eu l'idée, que de rien on peut faire quelque choſe: ils regardoient comme le comble de l'abſurdité de penſer qu'une choſe peut ſortir du néant. Or en admettant l'exiſtence de la matiere de tout tems, n'eſt-il pas plus naturel de croi-

πᾶν καὶ ἀνώλεθρον. οὔ- siſtera toujours. S'il
τε γὰρ, εἰ γενόμενον étoit ſoumis au tems,
τις
re, que l'ordre eſt co-éternel avec elle, que de laiſſer cette même matiere inutile & dans l'inaction.

Il faut que cette matiere premiere, ſi le monde n'eſt pas éternel, ait été miſe en mouvement & arrangée ou par le hazard, ou par un Etre intelligent. Ces deux opinions paroiſſent également fauſſes. Car pourquoi, ſi c'eſt le hazard qui a produit l'univers, l'ordre eſt-il conſervé dans l'univers? pourquoi les ſemences des choſes ſont elles inalterables? pourquoi le même hazard ne produit-il pas tous les jours de nouveaux êtres? cela arriveroit ſans doute ſi le hazard avoit produit l'arrangement de l'univers, & c'eſt ce que nous examinerons dans la ſuite de l'ouvrage d'Ocellus. Si c'eſt un Etre intelligent qui a arrangé l'Univers, pourquoi co-exiſtant de tout tems avec la matiere a-t-il laiſſé dans l'inaction (pendant toute l'éternité anterieure à l'arrangement du monde) cette même matiere.

Le monde étoit bon & neceſſaire, ou il n'étoit ni bon ni neceſſaire; ſi le monde étoit bon & neceſſaire, pourquoi l'Etre intelligent a-t-il tardé à faire une choſe bonne & neceſſaire? cela n'eſt pas de l'eſſence d'un Etre juſte & intelligent. Si le monde n'étoit ni bon ni neceſſaire, pourquoi un Etre intelligent a-t-il fait une choſe mauvaiſe & inutile? cela eſt encore contraire à ſon eſſence. Ainſi l'arrangement du monde ne peut avoir eu un commencement, & ne peut avoir été fait ni par le hazard, ni par un Etre intelligent.

Voilà comme raiſonnoient les anciens Philoſophes, qui admettoient l'éternité de l'univers: ils

apuïoient

il n'exiſteroit plus. τις αὐτὸ δοξάζει, εὖ-
Ainſi donc il eſt increé, ροιτο ἄν εἰς ὃ φθαρείη

 καὶ

apuïoient encore leur ſentiment de pluſieurs raiſons, que nous verrons dans la ſuite : lesquelles ſans la revelation, qui nous aprend à ſoumettre notre eſprit, & qui nous a inſtruit de ce que nous devons croire, nous paroitroient invincibles. Car quel eſt, je ne dis pas le Philoſophe, mais l'homme tant ſoit peu éclairé qui, ſans la foi, peut croire la premiere vérité qu'elle nous apprend, ſur la creation de la matiere ſortie du neant. Ce dogme paroiſſoit contraire à toutes les notions les plus claires, non ſeulement aux Philoſophes qui admettoient l'éternité du monde, mais encore à ceux qui lui donnoient un commencement : C'eſt ce que remarque le Cardinal Toleta, *nihil*, dit-il, *ex nihilo fieri poſſe putabant, etiam a prima cauſa, ſed ex aliqua materia ; ob id mundum æternum, aut materiam æternam ex qua mundus in tempore fieri poſſet, conſtituebant.*

Le Pere Mourgues, autre Jeſuite fort celebre, convient non ſeulement que les Philoſophes anciens ont cru la matiere éternelle, mais il prouve encore que tous ceux qui croioient qu'un Etre intelligent avoit arrangé cette matiere premiere, faiſoient materiel cet Etre intelligent. Ainſi tous ces Philoſophes non ſeulement admettoient la matiere du monde éternelle, mais ils croioient encore que l'Intelligence, qui lui avoit donné la forme, étoit compoſée d'une matiere plus ſubtile à la verité, mais cependant veritablement matiere. Quand nous trouvons donc dans les ouvrages d'un Philoſophe ancien le mot ασωματον, que les latins appellent *in-*

cor-

καὶ διαλυθείη. ἐξ οὗ & impériſſable. Si γὰρ γέγονεν, ἐκεῖνο quelqu'un penſe qu'il πρωῖ-

corporeus & les françois *incorporel*; il faut en rendre le ſens par *matiere ſubtile*. Ecoutons parler le ſavant Jeſuite que je viens de citer : *Les Philoſophes croient avoir beaucoup fait d'avoir choiſi le corps le plus ſubtil (le feu) pour en compoſer l'intelligence, ou l'eſprit du monde, comme on le peut voir dans Plutarque. Il faut entendre leur langage, car dans le nôtre ce qui eſt eſprit n'eſt pas corps, & dans le leur au contraire, on prouvoit qu'une choſe étoit corps parcequ'elle étoit eſprit.*

Nous avons dans Tertullien une preuve bien évidente de ce que dit ici le Pere Mourgues, car quoique cet ancien écrivain chretien vecut dans le troiſieme ſiecle de l'Egliſe, il n'avoit encore d'autre idée de la ſpiritualité de Dieu, que celle des Philoſophes payens. Et il prouvoit que Dieu étoit *un Eſprit* parcequ'il étoit un Corps. *Qui peut nier*, diſoit-il, *que Dieu ne ſoit un Corps : quoiqu'il ſoit un eſprit ; tout eſprit eſt corps, & a une forme & une figure qui lui eſt propre.* „ Quis autem negabit Deum „ eſſe Corpus, & ſi Deus Spiritus? Spiritus etiam „ corporis ſui generis, in ſua effigie. *Tertullian. adv. prax. cap. 7.*" Et qu'on ne diſe pas, que Tertullien étoit le ſeul Ecrivain celebre qui dans le troiſieme ſiecle penſoit encore comme les philoſophes anciens. Origene s'expliquoit ainſi que lui, & ce ſavant auteur après avoir remarqué, que le mot *incorporel* ασωματον ne ſe trouvoit dans aucun auteur ſacré (*appellatio* ασωματον *apud noſtros Scriptores eſt inuſitata & incognita*, Orig. *in proëm. ad lib. princip.*) explique ce mot par ceux de matiere ſubtile.

eſt produit, certainement il ne pourra con- πρῶτον τοῦ παντός ἐστιν· εἰς ὅ τε πάλιν

φθα-

ſubtile. Mr. Huet, Prelat egalement illuſtre & par ſa pieté & par ſes lumieres, ſera mon garand. *Nous montrerons*, dit-il, *que quoiqu'Origene ſemble faire l'ame incorporelle; ce n'eſt que par rapport à la matiere épaiſſe & craſſe dont les Corps ſont compoſés, car d'ailleurs il la fait cependant materielle, ce qui eſt évident par la maniere dont il s'explique dans le Livre des principes. Car expliquant dans cet ouvrage le mot* ſpirituel *ασωματον il enſeigne qu'il faut entendre par cette expreſſion, une ſubſtance qui n'éſt pas ſemblable à la matiere craſſe & viſible qui compoſe les corps; mais qui eſt une matiere ſubtile, & deliée comme l'air*: Oſtendemus in ſequentibus, animam licet incorporalem ſtatuere videatur, talem tamen reſpectu craſſiorum corporum, ab eo prædicari revera corpore præditam decerni; quemadmodum vel ex priore capite librorum de principiis perſpicuum eſt, ubi vocis ασωματον vim exponens, accipi docet pro eo quod non eſt ſimile huic noſtro craſſiori & viſibili corpori, ſed quod eſt naturaliter ſubtile, & velut aura tenue. *Origenis in ſacras ſcripturas, Commentarii* &c. *Pet. Daniel Huetius &c. notis & obſervationibus illuſtravit. Tom. I. quæſt. V. de Deo. pag.* 29.

Il ſeroit aiſé de prouver ici que tous les Peres de l'Egliſe, juſqu'au tems de S. Auguſtin, ont fait la Divinité corporelle, mais je me contenterai de citer encore ici un célébre Pere de l'Egliſe, qu'elle a placé comme martir au rang de ſes Saints & qui s'explique ainſi qu'Origene & Tertullien: *Toute ſubſtance*, dit-il, *qui ne peut être ſoumiſe à une autre*

à cau-

φθαρήσεται, ἐκεῖνο ἔσχατον τοῦ παντὸς ἔσαι.

cevoir ce dans quoi il ſera diſſous, & comment il finira. Car de

Τόγε δὲ πᾶν γινόμενον, σὺν πᾶσι γίνε-

même que ce dont il aura été produit aura

Τόγε

à cauſe de ſa legereté, a cependant un corps qui conſtitue ſon eſſence. Si nous appellons Dieu incorporel, ce n'eſt pas qu'il le ſoit : mais c'eſt parceque nous ſommes accoutumés d'aproprier certains noms à certaines choſes, à deſigner le plus reſpectueuſement qu'il nous eſt poſſible les attributs de la Divinité.... ainſi parceque l'eſſence de Dieu ne peut être aperçue, & ne nous eſt point ſenſible, nous l'appellons incorporel. „ Quidquid eſt ſubſtantiale quod ab aliquo prehendi non poteſt, corpus ei eſt quod id prehendit : „ & divinitatem dicimus eſſe incorpoream, non „ quod incorporea, ſed quem admodum ſoliti ſumus „ in rebus materialibus, quæ apud nos ſunt, pro „ ſtabilioribus deitatem cohoneſtare, ita etiam in „ nominibus facimus, non quod illis Deus indi„ geat, ſed ut per ea noſtram de ipſo mentem de„ claremus.... conſimiliter vero, quia non pre„ hendi honorificentius eſt, idcirco eum vocamus „ incorporeum. *St. Juſtini Philoſoph. Martyr. O„ per. quæſt. græcanicarum ad Chriſtianos de incorpo„ reo & Deo &c. lib. p.* 203."

Il n'eſt pas étonnant que tous les anciens chretiens ne trouvant, comme le remarque Origene, aucune marque de cette ſpiritualité, telle que nous l'admettons aujourd'hui, dans les Auteurs ſacrés; & le mot *incorporel* ασωματον ayant encore été inconnu pendant plus de trois ſiecles dans la langue

latine ;

éte la premiere partie du monde, de même ce dans quoi il ſera diſſous en ſera la derniere partie. Mais le

ται· καὶ τὸ φθειρόμενον, σὺν πᾶσι φθείρεται. καὶ τοῦτό γε δὲ ἀδύνατον. ἄναρχον ἄρα καὶ ἀτελεύτητον τὸ

 πᾶν

latine; les Chretiens, & même leurs plus illuſtres auteurs, ayent continué à regarder comme abſurde d'admettre, qu'une ſubſtance pouvoit exiſter ſans exiſter dans aucun lieu, qu'elle pouvoit mouvoir le corps ſans avoir des parties étendues, qui puſſent agir ſur ce même corps: & enfin qu'elle pouvoit, elle qui n'avoit point d'étendue, de profondeur, ni de largeur, être muë & afectée par une ſubſtance corporelle. Il a faliu du tems à l'Egliſe pour découvrir & pour établir ces verités, ainſi que pluſieurs autres, qui peu à peu ont été revelées aux fideles par les diférents Conciles, comme les miracles operés par les images, la préſence réelle, la tranſubſtantiation: ces verités qui dans les premiers tems du Chriſtianisme auroient pû revolter l'eſprit des Payens, les éloigner de notre ſainte Religion, ne pouvant plus produire dans la ſuite le même effet, elles ont pû & dû être établies.

Si l'on conſidere à preſent, que bien loin que les Anciens ayent penſé, que la matiere ait pû ſortir du néant, ils ont au contraire cru que l'Intelligence, qui l'avoit arrangée, n'avoit pu ſubſiſter ſans être elle-même materielle, on verra qu'il étoit naturel qu'ils ſoutinſent que cette matiere, ayant été de tout tems, avoit dû être arrangée de même de tout tems, par les raiſons que j'ai rapportées au commencement de cette note, & par celles qu'on verra dans Ocellus.

πᾶν. οὐ μὲν οὖν ἄλλως ἔχει ἢ οὕτως.

monde étant produit il doit l'être avec toutes ſes parties, & ſi il eſt détruit il doit auſſi l'être dans toutes ſes parties, ce qui eſt impoſſible, [3] *puiſqu'il faut que ce dont il a été produit, ait été ſa premiere partie, & que ce dans quoi il ſera diſſous ſoit ſa dernière partie, la premiere de ces parties aura donc éxiſté avant le monde, la ſeconde éxiſtera après ſa deſtruction, puiſqu'elle eſt ce dans quoi il ſera diſſous: ni l'une, ni l'autre de ces choſes ne peut l'être.* Le monde donc n'a point de commencement, & n'aura point de fin, il eſt impoſſible que cela ſoit autrement.

§. 3. Πᾶν τε τὸ γενέσεως ἀρχὴν εἰληφὸς, καὶ διαλύσεως ὀφεῖλον κοινωνῆσαι, δύο ἐπιδέχεται μεταβολάς· μίαν μεν τὴν ἀπὸ τοῦ μείονος ἐπὶ τὸ μεῖζον, καὶ τὴν ἀπὸ τοῦ χείρονος ἐπὶ τὸ βέλτιον. καλεῖται δὲ τὸ μὲν ἀφ' οὗπερ ἄν ἄρξηται μεταβάλλειν,

§. 3. Toute choſe qui a reçu un commencement de production & qui doit participer à la deſtruction reçoit deux changemens; l'un ſe fait du moindre au plus grand, & du pire au meilleur. Et ce par quoi ce changement commence à s'operer

γένε-

[3] *Puiſqu'il faut que ce dont il a été produit.* J'ai ajouté cela & les deux phraſes ſuivantes pour rendre le ſens de l'auteur plus clair.

s'apelle production, & ce en quoi il parvient s'apelle vigueur. Le ſecond changement ſe fait du plus grand au moindre, & du meilleur au pire, & la fin de ce changement eſt nommée deſtruction & diſſolution.

γένεσις· τὸ δὲ εἰς ὃ ἀφικνεῖται, ἀκμή. δεύτεραν δὲ τὴν ἀπὸ τοῦ μείζονος ἐπὶ τὸ μεῖον, καὶ τὴν ἀπὸ τοῦ βελτίονος ἐπὶ τὸ χεῖρον. τὸ δὲ συμπέρασμα τῆς μεταβολῆς ταύτης ὀνομάζεται φθορά καὶ διάλυσις.

§. 4. Si l'Univers donc eſt engendré & corruptible, il doit par conſéquent changer du moindre au plus grand & du plus mauvais au meilleur ; & dans la ſuite il doit auſſi changer du plus grand au moindre, & du meilleur au pire : il faut encore que le monde, s'il a été produit, prenne un accroiſement & une plus grande force, & enſuite il déperira & finira, puisque toute nature *produite* a une progreſſion de trois

§. 4. Ἐὰν οὖν καὶ τὸ ὅλον καὶ τὸ πᾶν γεννητόν ἐστιν καὶ φθαρτὸν, γενόμενον, ἀπὸ τοῦ μείονος ἐπὶ τὸ μεῖζον μεταβάλλει, καὶ ἀπὸ τοῦ χείρονος ἐπὶ τὸ βέλτιον. ὥστε καὶ ἀπὸ (τοῦ) μείζονος ἐπὶ τὸ μεῖον μεταβαλεῖ, καὶ ἀπὸ τοῦ βελτίονος ἐπὶ τὸ χεῖρον. γενόμενος ἄρα ὁ κόσμος αὔξησιν ἔλαβε καὶ ἀκμὴν, καὶ πάλιν λήψεται φθίσιν καὶ τελευτήν. ἅπασα γὰρ Φύσις, ἡ ἔχουσα διέξοδον, ὅρους ἔχει τρεῖς, καὶ δύο διαστήματα.

ματα. ὅροι μὲν οὖν εἰσὶ τρεῖς, γένεσις, ἀκμὴ, τελευτή· διαστήματα δὲ, τό τε ἀπὸ τῆς γενέσεως μέχρι τῆς ἀκμῆς, καὶ τὸ ἀπὸ τῆς ἀκμῆς μέχρι τῆς τελευτῆς.

termes & de deux intervales. Les trois termes ſont la génération, la force, & la fin : les intervales ſont celui depuis la naiſſance jusqu'à la force, & celui depuis la force jusqu'à la fin.

§. 5. Τὸ δέ γε ὅλον καὶ τὸ πᾶν, οὐδὲν ἡμῖν ἐξ αὐτοῦ παρέχεται τεκμήριον τοιοῦτον· οὔτε γὰρ γενόμενον αὐτὸ εἴδομεν, οὔτε μὲν ἐπὶ (τὸ) βέλτιον καὶ τὸ μεῖζον μεταβάλλον, οὔτε χεῖρον ποτὲ ἢ μεῖον

§. 5. Le Monde ne nous donne aucun indice pareil, & nous ne voïons pas qu'il ſoit engendré, puisqu'il ne change point en mieux ni en grand, & qu'il ne devient ni pire ni moindre. 4 Mais il per-

4 Αλλ αει κατα τ' αυτα και ωσαυτως διατελει και ισον και ομοιον αυτο εαυτου, *mais il perſevere toujours dans le même état*, & il eſt toujours *égal & ſemblable à lui même.*

L'ordre de l'Univers eſt immuable, & les changemens journaliers, qui s'opérent en lui n'influent point ſur ſon harmonie generale ; malgré l'inconſtance des choſes qu'il renferme, & qui ſont ſujetes à changer, ſon arrangement eſt toujours le même : nous voyons perpetuellement les mêmes proportions dans les mouvemens celeſtes, dans la marche de la terre & des planetes: le

ſévere toûjours dans le même état ; & il eſt toûjours égal & ſemblable à lui même.

μεῖον γενόμενον· ἀλλ' ἀεὶ κατὰ τὸ αὐτὸ καὶ ὡσαύτως διατελεῖ, καὶ ἴσον καὶ ὅμοιον αὐτὸ ἑαυτοῦ.

§. 6. Les marques & les indices évidens de cette verité ſont les arrangemens, les ſimétries, les formes, les ſituations, les diſtances, les puiſſances, les viteſſes, & les lenteurs reciproques: car toutes ces choſes, & leurs ſemblables, reçoivent un changement & une

§. 6. Τὰ σημεῖα δὲ καὶ τεκμήρια αὐτοῦ ἐναργῆ, (αἱ) τάξεις, (αἱ) συμμετρίαι, σχηματισμοὶ, θέσεις, διαςάσεις, δυνάμεις, ταχύτητες πρὸς ἄλληλα καὶ βραδύτητες, ἀριθμοὶ γοῦν καὶ χρόνων περίοδοι. πάντα γὰρ τὰ τοιαῦτα μεταβολὴν καὶ μείωσιν ἐπιδέχεται, κατα.

le retour des Saiſons eſt éternellement reglé, la longueur des jours & des nuits eſt toujours conforme au tems de ces mêmes ſaiſons. Les plantes, les animaux, les hommes ſont ſujets aux mêmes loix, que la nature leur a impoſées dans tous les tems. Ainſi les changemens particuliers n'influent point ſur l'ordre immuable de l'Univers, qui ſera toujours tel qu'il a toujours été, au lieu que les êtres qui ont été créés ſont ſujets au changement par une loi, impoſée à tout ce qui doit mourir. Dans les revolutions, amenées par le cours des années, la face de la terre eſt

per-

τὰ τὴν τῆς γενητῆς φύσεως διέξοδον. τῇ μὲν γὰρ ἀνημῇ διὰ τὴν δύναμιν τὰ μείζονα καὶ τὰ βελτίονα παρέπεται, τῇ δὲ φθίσει διὰ ἀσθένειαν τὰ μείονα, καὶ τὰ χείρονα.

diminution ſelon la progreſſion d'une ſubſtance produite : & parmi elles les meilleures ſuivent l'état de force à cauſe de leur puiſſance, & les plus petites & les plus mauvaiſes tendent à la deſtruction à cauſe de leur foibleſſe. *Mais dans l'eſſence & la nature ſtable du monde l'on n'aperçoit rien de pareil.*

§. 7.

perpetuellement changée, & depouillée des Nations qui la couvroient, aux quelles d'autres ſuccèdent. Le monde par ces alterations n'en reçoit jamais aucune, il conſerve toujours ſa même nature, il n'eſt point ſujet à la vieilleſſe, ſon mouvement n'eſt ni accelleré ni retardé, il ſera toûjours le même qu'il a été, & nos arrieres neveux le verront tel, que nos ancêtres. C'eſt ce que le Poëte Manile a exprimé élégamment dans ces Vers,

Omnia mortali mutantur lege creata,
Nec ſe cognoſcunt terræ vertentibus annis,
Exutae variam faciem per Sæcula gentes.
At manet incolumis mundus, ſuaque omnia ſervat;
Quæ nec longa dies auget, minuitque ſenectus,
Nec motus puncto currit, curſusque fatigat:
Idem ſemper erit, quoniam ſemper fuit idem;
Non alium videre patres, aliumve nepotes
Aſpicient, *Manil. Aſtron. lib.* 1.

§. 7. J'apelle le monde, ce que l'on nomme *le Tout*, l'Univers; [5] c'eſt à cauſe de cette univerſalité qu'il a obtenu le nom qu'on lui a donné. Il eſt orné de toutes les perfections. Il eſt enfin l'aſſemblage accompli & parfait de la nature & de toutes les ſub-

§. 7. Τὸ δέ γε ὅλον καὶ τὸ πᾶν ὀνομάζω τὸν σύμπαντα κόσμον. διὰ γὰρ τοῦτο καὶ τῆς προσηγορίας ἐτυχε ταύτης, ἐκ τῶν ἁπάντων τῶν δὴ κοσμηθείς. σύσημα γάρ ἐσιν τῆς τῶν ὅλων Φύσεως αὐτοτελὲς, καὶ τέλειον· ἐκτὸς γὰρ

[5] Το δε γε ολον και το παν ονομαζω τον συμπαντα κοσμον, *j'apelle le monde ce que l'on nomme le tout*: mot à mot. Δε γε ονομαζω το ολον και το παν τον κοσμον συμπαντα. *je nomme le tout, & l'univers, le monde univerſel.*

Voilà donc la definition exacte de ce qu'Ocellus entend par le mot de *monde* κοσμος. Le monde c'eſt *l'Univers*, c'eſt *tout* ce qui exiſte, συμπας κοσμος. La terre, le ſoleil, les planetes peuvent ſouffrir quelques changemens; mais le *tout*, mais *l'Univers*, n'en eſt ni troublé, ni diminué, ni augmenté; il ne peut être troublé, parce qu'il eſt l'aſſemblage accompli & parfait de la nature & de toutes les ſubſtances, συσημα γαρ εσιν της των ολον φυσεως αυτοτελες: il ne peut être diminue, *parceque rien n'eſt hors de lui*, εκτος γαρ του παντος ουδεν: il ne peut être augmenté, *parceque s'il exiſte quelque choſe elle exiſte dans lui & avec lui*: ει γαρ τι εσιν εν τω παντι εσι και συν τουτω: & rien

enfin

γὰρ τοῦ παντὸς οὐδὲν. εἰ γὰρ τί ἐστιν, ἐν τῷ παντί ἐστιν, σὺν τούτῳ τὸ πᾶν. καὶ σὺν τούτῳ (τὸ) πάντα ἔχειν, τά μὲν ὡς μέρη, τὰ δὲ ὡς ἐπιγεννήματα.

stances. Rien n'eſt hors de lui. Si quelque choſe exiſte, elle exiſte dans lui & avec lui. Il comprend tous les Etres diférens, les uns comme des parties, & les autres comme des productions accidentelles.

§. 8. Τὰ μὲν οὖν ἐμπεριεχόμενα τῷ κόσμῳ, πρὸς τὸν κόσμον ἔχει τὴν συναρμογήν, ὁ δὲ κόσμος πρὸς οὐδὲν ἕτερον, ἀλλ' αὐτὸς πρὸς ἑαυτόν. τὰ μὲν γὰρ ἄλλα πάντα, τὴν φύσιν

§. 8. Il s'enſuit de là que les choſes contenuës dans le monde ont une afinité & un accord avec lui. Le monde au contraire n'a aucune afinité & aucun accord qu'avec lui-même: toutes les autres choſes ſubſiſtent ayant une nature non par-

enfin ne peut-être ſans lui *parce qu'il comprend tous les êtres diférents, les uns comme des parties, & les autres comme des productions accidentelles.*

Και το παν παντα εχειν, τα μεν ως μερη, τα δε ως επιγεννηματα.

6 *Avec la partie de l'arrangement general des choſes.* Mot à mot, *avec la partie du commun arrangement de lui,*

faite en ſoi, & elles ont encore beſoin d'une liaiſon avec les choſes qui exiſtent hors d'elles, comme les animaux avec la reſpiration, la vüe avec la lumière, les autres ſens avec l'objet ſenſible qui leur eſt propre, les plantes avec la naiſſance & l'acroiſſement; le ſoleil, la lune, les planetes, les étoiles fixes avec la partie 6 de l'arrangement general des choſes. Mais le monde au contraire n'a aucun raport avec aucune choſe qu'avec lui-même; & ſa nature eſt

σιν ὀυκ αὐτοτελῆ ἔχοντα συνέσηκεν, ἀλλ' ἔτι δεῖται τῆς πρὸς τὰ ἐκτὸς ἐχόμενα συναρμογῆς. ζῶα μὲν οὖν πρὸς ἀναπνοὴν, ὄψις δὲ πρὸς τὸ φῶς, αἱ δὲ ἄλλαι αἰσθήσεις πρὸς τὸ οἰκεῖον αἰσθητόν. τὰ δὲ φυτὰ πρὸς τὸ φύεσθαι. Ἥλιος δὲ καὶ σελήνη, καὶ οἱ πλάνητες, καὶ (οἱ) ἀπλανεῖς κατὰ τὸ μέρος μὲν τῆς (κοινῆς) κοσμήσεως αὐτοῦ: αὐτὸς

lui, c'eſt à dire, *du monde*, κατα το μερος μεν της (κοινης) διακοσμησεως αυτου. Le Traducteur latin n'a pas traduit ce paſſage, il l'a paraphraſé inutilement, car il eſt fort clair dans ſa brieveté; voici ſa traduction. *Cum mundo, quem ipſæ tanquam partes diſtinguunt, atque exornant, cognatione quadam junctæ & continentes ſunt.* Il n'y a pas le quart de tout cela dans l'original.

τὸς δὲ πρὸς οὐδὲν ἕτερον ἀλλὰ πρὸς αὐτοῦ.

independante de celle de tous les êtres particuliers.

§. 9. Ἔτι δὲ καὶ οὕτως εὔγνωστον ἔσαι τὸ λεγόμενον, ὅτι ἀληθές ἐσι. τὸ τε γὰρ πῦρ ἑτέρῳ θερμαντικὸν ὂν, αὐτὸ ἐξ αὐτοῦ θερμόν ἐσι: καὶ τὸ μέλι γλυκαντικὸν γενόμενον, αὐτὸ ἐξ αὐτοῦ γλυκύ ἐσι. καὶ αἱ ἀρχαὶ τῶν ἀποδείξεων τῶν ἀφανῶν σημαντικαὶ οὖσαι, αὐταὶ ἐξ ἑαυτῶν ἐμφανεῖς τέ καὶ γνωσικαὶ εἰσίν. οὐ-

§. 9. Il nous ſera aiſé de connoître cette verité par une ſimple comparaiſon. Si nous conſiderons, que le ſoleil échauffant les autres corps doit neceſſairement être chaud lui-même & par lui-même; le miel étant adouciſſant doit être doux lui-même; les principes des demonſtrations, étant ſignificatifs pour expliquer les choſes obſcures, doivent être clairs & ſenſibles par eux mê-

τως

7 Ὁ δὲ γε κόσμος αἴτιος ἐσι τοῖς ἄλλοις τοῦ εἶναι καὶ τοῦ σώζεσθαι καὶ τοῦ αὐτοτελῆ εἶναι. *Mais le monde eſt la cauſe de l'exiſtence de la conſervation & de la perfection de toutes les choſes* ὁ ἄρα αὐτὸς ἐσὶ ἀίδιος ἐξ ἑαυτοῦ, *il eſt donc immortel par lui-même.* Philon le Juif a employé a peu près le même argument dans l'ouvrage, qu'il a fait pour prouver, que le monde ſera éternel.

Crito-

mes. *Si nous conſide-*
rons, dis-je, toutes ces
choſes, nous devons en
conclure: qu'une ſub-
ſtance étant la cauſe
aux autres de leur per-
fection doit être par-
faite en ſoi, & par elle
même; & qu'une ſub-
ſtance étant la cauſe
aux autres de leur con-
ſervation & de leur du-
rée, doit être conſervée
& perſévérante par el-
le-même; & qu'enfin
une ſubſtance étant la
cauſe aux autres de
l'harmonie & de l'ar-
rangement, eſt harmo-
nique & arrangée par
elle même. 7 Or le

τως οὖν καὶ τὸ τοῖς
ἄλλοις αἴτιον γινόμενον
τῆς αὐτοτελείας, αὐτὸ
ἐξ ἑαυτοῦ αὐτοτελές ἐσι·
καὶ τὸ τοῖς ἄλλοις αἴ-
τιον γινόμενον τῆς σω-
τηρίας καὶ διαμονῆς·
αὐτὸ ἐξ ἑαυτοῦ σωζό-
μενον, καὶ διαμένον
ἐσί. καὶ τὸ τοῖς ἄλ-
λοις αἴτιον γινόμενον
τῆς συναρμογῆς, αὐ-
τὸ ἐξ ἑαυτοῦ συνηρ-
μοσμένον ἐσίν. ὁ δὲ γε
κόσμος, αἴτιός ἐσι τοῖς
ἄλλοις τοῦ εἶναι καὶ

Critolaus, *dit il*, avoit accoutumé de ſe ſervir ſouvent dans la diſpute de cette preuve: une ſubſtance qui eſt à ſoi-même la cauſe de ſa ſanté ne peut être malade, & une ſubſtance qui a dans elle la puiſſance de veiller toujours, eſt exempte du ſommeil. De même auſſi, une ſubſtance qui eſt la cauſe efficiente de ſon exiſtence doit être éternelle. Or le monde eſt

la

τοῦ σώζεσθαι, καὶ τοῦ διαμένειν τὸν πάντα αἰῶνα, καὶ διὰ τοῦτο τοῖς ἄλλοις παραίτιος γινόμενος τῆς διαμονῆς (τῶν ὅλων.)

monde étant la cauſe de l'exiſtence, de la conſervation, & de la perfection de toutes les choſes eſt donc impériſſable, & durera toute l'éternité, puisqu'il eſt par lui-même la cauſe [8] de la durée de toutes les choſes.

§. 10. Ὅλως δὲ εἰ καὶ διαλύεται τὸ πᾶν, ἤτοι εἰς τὸ ὂν, ἢ εἰς τὸ μὴ ὂν διαλυθήσεται. καὶ εἰς μὲν τὸ ὂν, ἀδύνατον· οὐ γὰρ ἔσαι τοῦ παντὸς φθορὰ, ἐὰν εἰς τὸ ὂν διαλύηται. τὸ γὰρ

§. 10. Si l'Univers vient à être diſſous, il faut qu'il ſoit diſſous dans ce qui eſt ou dans ce qui n'eſt pas: il eſt impoſſible qu'il ſoit diſſous dans ce qui eſt, puisque ce qui eſt, eſt l'Univers-même, ou la cauſe efficiente de ſon exiſtence, il eſt éternel.

Ἐπαγωνιζόμενος δὲ Κριτόλαος ἐχρῆτο καὶ τοιούτῳ λόγῳ. τὸ ἄϊτιον ἀυλῷ τῷ ὑγιαίνειν ἄνοσον ἐσιν ἀλλὰ καὶ τὸ αἴϊδιον ἀυτῷ τῷ ἀγρυπνεῖν, ἄγρυπνον ἐσιν. εἰ δὲ τοῦτο, καὶ τὸ ἄϊπον ἀυτῷ τῷ ὑπάρχειν, ἀϊδιον ἐσιν. ἄϊπος δὲ ὁ κόσμος ἀυτῷ τῷ ὑπάρχειν εἴγει καὶ τοῖς ἄλλοις ἅπασιν. ἀίδιος ἄρα ὁ κόσμος ἐσιν. Critolaus autem diſputans hac ratione utebatur: quod ſibi ipſi bonæ valetudinis cauſa eſt, id nullo affligitur morbo; quin etiam quod ex ſe habet ut vigilet, ſomni expers eſt.

Quod

du moins une certaine partie de l'Univers : il ne peut pas auſſi être diſſous dans ce qui n'eſt pas, car de même qu'il eſt impoſſible, que ce qui eſt ſoit compoſé de parties non exiſtantes, il l'eſt auſſi que ce qui exiſte ſoit diſſous dans ce qui n'exiſte pas. Donc l'univers eſt indeſtructible & impériſſable.

γὰρ ὂν, ἤτοι τὸ πᾶν, ἢ τὸ μέρος ἐ ἐσι τοῦ παντός. καὶ μὴν οὐδὲ εἰς τὸ μὴ ὄν. ἀμήχανον γὰρ τό ὂν, ἀποτελέσθαι ἐκ τῶν μὴ ὄντων, ἢ εἰς τὸ μὴ ὂν ἀναλυθῆναι. ἄφθαρτον ἄρα καὶ ἀνώλεθρον τὸ πᾶν.

§. 11. Si quelqu'un penſe que le monde ſera détruit, *il faut qu'il convienne* qu'il ſera détruit étant ſurmonté

§. 11. Εἰ δὲ τῇ δοξάζοι τὶς αὐτὸ φθείρεσθαι, ἤτοι ὑπό τινος τῶν ἔξω τοῦ παντὸς, φθαρήσε-

Quod ſi ita res ſe habeat, id quoque quod ſibi ipſi cauſa eſt cur ſit, perpetuum eſt; atqui mundus ſicuti cæteris rebus, ſic etiam ſibi ipſi in cauſa eſt ut ſit, nimirum ipſe æternus eſt. Philo lib. Περὶ ἀφθαρσίας κόσμου.

8 Καὶ δι' αὐτο τουτο τοις αλλοις παραιτιος γινομενος της διαμονης των ολων, *puis qu'il eſt lui même la cauſe de la durée de toutes les choſes*. Mot à mot, γινομενος τοις αλλοις αιτιος της διαμονης των ολων, *étant la cauſe aux autres de la durée de toutes les choſes.*

τοῦ δυναζευόμενον, ἢ ὑπό τινος τῶν ἐντός. οὔτε δὲ ὑπό τινος τῶν ἔξωθεν. ἐκτὸς γὰρ τοῦ παντὸς, οὐδέν. τὰ γὰρ ἄλλα πάντα ἐν τῷ παντὶ, καὶ τὸ ὅλον καὶ τὸ πᾶν ὁ Κόσμος. οὔτε ὑπὸ τῶν ἐν αὐτῷ: par quelqu'une des choſes hors du Tout, ou par quelqu'une qui eſt dans le Tout. Ce ne ſera pas par une des choſes hors du Tout, car rien ne peut être hors du Tout, tous les êtres étant dans le Tout, & le monde ou l'Univers c'eſt le Tout. Ce ne ſera pas non plus

δεή-

9 Le Tout ne pouvant donc être détruit ni par quelqu'une des choſes au dehors ni par quelqu'une des choſes au dedans, le monde doit être éternel.

Εἰ δὲ οὔτε ὑπό τινος τῶν ἔξωθεν οὔτε ὑπό τινος τῶν ἐνδοθεν φθαρήσεται τὸ πᾶν, ἄφθαρτος ἀΐδιος, καὶ ἀνώλεθρος ὁ κόσμος. τοῦτο γὰρ ἔφαμεν εἶναι τὸ πᾶν.

Les Philoſophes anciens, qui ſoutenoient l'éternité du monde, non ſeulement prétendoient qu'il ne pouvoit être détruit par aucune cauſe interieure ou exterieure, mais encore par le pouvoir divin. Voici la preuve qu'en donne Ariſtote: ſi le monde pouvoit être diſſous, ce ſeroit par celui qui l'auroit crée, mais cela ne ſe peut pas, donc il ne peut être détruit par aucune choſe. Car en ſuppoſant que Dieu a créele monde, il eſt contre ſon Eſſence de l'anéantir. En voici la preuve. Ou le monde eſt parfait, ou il eſt imparfait. S'il eſt imparfait, Dieu n'a pû le créer, parcequ'une cauſe parfaite ne peut rien produire d'imparfait, & que pour

pro-

par une choſe qui ſoit dans lui, car il faudroit que cette choſe fut plus puiſſante, & plus grande que le Tout, & cela ne peut être, car toutes les choſes ſont néceſſairement entrainées par le Tout, elles ont par lui leur exiſtence ; 9 le Tout ne pouvant donc être

δεήσει γὰρ ταῦτα μείζονά (τε) καὶ δυναμικώτερα εἶναι τοῦ παντός. τοῦτο δὲ οὐκ ἀληθεύει. ἄγεται γὰρ τὰ πάντα ὑπὸ τοῦ παντὸς, καὶ κατὰ τοῦτο καὶ σώζεται καὶ συνήρμοσαι, καὶ βίον ἔχει, καὶ

produire un mauvais monde il faudroit que Dieu fut defectueux, ce qui eſt abſurde. Si le monde au contraire eſt parfait, Dieu ne peut le détruire, parceque la mechanceté eſt contraire à ſon eſſence, & que c'eſt le propre d'un Etre mauvais de vouloir nuire aux bonnes choſes. Donc Dieu ne peut pas nuire au monde qui eſt parfait, donc le monde ſera éternel. *Si mundus corrumpi poſſet, maxime ab eo qui fecit eum; ſed ab hoc non poteſt, ergo a nullo: probatur minor. Si a Deo corrumpi poteſt, & id eſt poſſibile, ponatur in eſſe: tunc vel mundus erat perfectus vel non. Si non: ergo nec cauſa fuit perfecta, quod abſonum eſt. Si autem perfectus fuit, ergo a Deo ſolvi non poteſt; quia pravi hominis eſt & vitium, perfecta deſtruere: at Deus nullam poteſt committere pravitatem, & ſic nec mundum deſtruere. Franciſci Toletæ, Societ. Jeſu, commentaria una cum quæſtionibus in octo libros de Auſcultatione &c. comment. in lib. VIII. phis. Cap. 2. fol. 209. verſ.*

Après

ψυχήν. εἰ δὲ οὔτε ὑπό τινος τῶν ἔξωθεν, οὔτε ὑπό τινος τῶν ἔνδοθεν φθαρήσεται τὸ πᾶν, ἄφθαρτος ἄρα καὶ ἀνώλεθρος ὁ κόσμος. τοῦτο γὰρ ἔφαμεν εἶναι τὸ πᾶν.

détruit ni par quelqu'une des choſes au dehors, ni par quelqu'une de celles en dedans; le monde doit être éternel, indeſtructible, & impériſſable, puisque l'Univers ou le monde eſt le Tout.

§. 12.

Apres qu'Ariſtote avoit prouvé que quand bien-même Dieu auroit crée le monde il ne pouroit le detruire, il ſoutenoit que Dieu n'avoit pû le créer. Ainſi il prouvoit également les deux éternités du monde l'anterieure & la poſterieure. Voici ſon Argument pour l'éternité anterieure. Je demande, dit ce Philoſophe, ſi Dieu aïant été de tout temps, s'il a pû & s'il a voulu produire le monde de tout tems, ou s'il ne l'a pas pu, & ne l'a pas voulu. S'il l'a pu & voulu, ſans doute le monde eſt de tout tems. S'il ne l'a pas voulu, & ne l'a pas pu, il s'enſuit que dans la ſuite il n'a pu ni le pouvoir ni le vouloir. Car il faudroit dire que Dieu a été pendant un tems imparfait & enſuite plus parfait, ce qui eſt abſurde. Si l'on repond qu'il l'a voulu, mais qu'il ne l'a pas pû, Dieu aura toujours été également imparfait, ce qui repugne à la raiſon: & s'il a pu créer le monde & qu'il ne l'ait pas voulu, Dieu eſt donc un Etre envieux & méchant, puisque pouvant faire un grand bien il n'a pas voulu le faire. Or aucune de ces diférentes opinions ne peut ſe ſoutenir, donc le monde eſt éternel. *Si Deus fuit ab æterno, & mundum non produxit, id petitur ſtatim: aut potuit & voluit,*

§. 12. Maintenant si nous considerons en general la nature entiere, nous verrons qu'elle ôte la continuité des choses premieres, [10] & les plus excellentes ; elle atenuë cette continuité dans

§. 12. Ἐλ δὲ καὶ ὅλη δι' ὅλης ἡ Φύσις θεωρουμένη, τὸ συνεχὲς ἀπὸ τῶν πρώτων καὶ τιμιωτάτων ἀφαιρεῖ, κατὰ λόγον ἀπομαραινο-

luit, aut nec potuit, nec voluit: aut voluit sed non potuit: aut potuit, sed non voluit. Si primum detur, profecto mundus fuit ab æterno. Si vero alterum, quod non voluit nec potuit, tunc sequitur quod nec postea vellet nec posset, & esset imperfectus, & perfectior postea. Si tertium, quod voluit sed non potuit, pariter esset id imperfectionis quæ repugnat primo principio. Si quartum, potuit sed non voluit, fuit invidus, quia cum posset bonum communicare noluit id facere. Cum igitur nihil ex his dici possit, sequitur quod mundus æternus fuit. Id. ibid.

[10] Ἐπ δε και ολη δι ολης η Φυσις θεωρουμενη το συνεχες απο των πρωτων και τιμιωτατων αφαιρει. *Si nous considerons en general la nature entiere, nous verrons qu'elle ôte la continuité des choses premieres, & les plus excellentes.* Par les termes *des choses premieres & les plus excellentes*, των πρωτων και τιμιωτατων, Ocellus entend les élemens, qui sont changés, par leur melange qui détruit la continuité des choses premieres & très excellentes & qui atenue cette continuité απομαραινομενη το συνεχες. Ocellus explique le changement, la dissolution & le renouvellement des élemens dont il va parler.

[11] Αγ-

ραινομένη τὸ συνεχὲς, καὶ προσάγουσα ἀπὶ πᾶν τὸ θνητὸν, καὶ διέξοδον ἀπιδεχομένη τῆς ἰδίας συσάσεως. τὰ μὲν γὰρ πρῶτα κινούμενα κατὰ τὰ αὐτὰ καὶ ὡσαύτως κύκλον ἀμείβει. διέξοδον, οὐκ ἐφεξῆς καὶ συνεχῶς, οὐ μὴν τὴν κατὰ τόπον, ἀλλὰ τὴν κατὰ μεταβολήν.

§. 13. Πῦρ μὲν γὰρ εἰς ἓν συνερχόμενον, ἀέρα ἀπογεννᾷ, ἀὴρ δὲ ὕδωρ, ὕδωρ δὲ γῆν· ἀπὸ γῆς δὲ ἡ αὐτὴ περίοδος τῆς μεταβολῆς (μέχρι πυρὸς) ὅθεν ἤρξατο.

une certaine proportion, la ramenant à la mortalité, & recevant une progreſſion de ſa conſtitution propre. Car les choſes premieres étant mues changent leur nature ſelon leurs qualités, & changent pareillement leur cercle, qui eſt une progreſſion, qui n'eſt ni de ſuite, ni continuelle, & qui n'eſt pas de l'eſpece de celle qui ſe fait dans le lieu, mais de celle qui ſe fait par changement.

§. 13. Par exemple, le feu étant raſſemblé dans un *point de réunion* engendre l'air, & l'air l'eau, & l'eau la terre & *le même retour* ou le même periode de changement a lieu de la ter-

ξα-

11 Ἀντιπερίστασις οὐδὲ μεταβολῆς, *d'antiperiſtaſe & de changement* εἰς ἀλλήλα *en des choſes reciproques*, le Texte ajoute ces dernières expreſſions eſſentielles pour montrer qu'il paroit qu'Ocellus admet

re jusqu'au feu, d'où il a commencé de changer. De même les fruits, les plantes, les arbres ont reçu un commencement de generation par les germes; ensuite étant devenus fruits, & parvenus à leur perfection ils font de nouveau leur resolution dans leur germe, la nature accomplissant cette progression par la même chose & dans la même chose,

§. 14. Les hommes & les autres animaux changent successivement, & courent plus vite au terme de la nature. Car il n'y a point pour eux de retour vers le premier âge, ni d'antiperistase & de changement [11]

ξατο μεταβάλλειν. οἱ δὲ καρποὶ, καὶ τὰ πλεῖστα τῶν ῥιζοφύτων, ἀπὸ σπερμάτων ἀνέλαβον τὴν ἀρχὴν τῆς γενέσεως, καρπωθέντα δὲ καὶ τελεσφορήσαντα, πάλιν ἐπὶ (τὸ) σπέρμα τὴν ἀνάλυσιν ποιεῖται, ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ, καὶ ἐπὶ τὸ αὐτὸ τὴν διέξοδον ἐπιτελουμένης τῆς Φύσεως.

§. 14. Οἱ δὲ ἄνθρωποι καὶ τὰ λοιπὰ ζῶα μᾶλλον ὑποβεβηκότως τὸν καθόλου ὅρον τῆς Φύσεως ἀμείβουσιν. (οὐ γάρ ἐσιν ἐπανάκαμψις αὐτοῖς ἐπὶ τὴν πρώτην ἡλικίαν,) οὐδὲ

admet ici également la mortalité de l'ame & du corps, bien loin d'établir la metempsicose des Pithagoriciens, dont il ne dit pas un seul mot dans tout son ouvrage.

δὲ ἀντιπερίστασις μεταβολῆς εἰς ἄλληλα, καθάπερ ὅτι πυρὸς καὶ ἀέρος,

comme il y en a pour le feu, l'air, l'eau, & la terre, mais ayant achevé le cercle diviſé en quatre,

[12] *Ils périſſent & ne ſont plus engendrés*, διαλυεται καὶ ἀπογινεται. Voilà qui eſt clair, & il n'y a pas de doute qu'Ocellus n'ait admis la mortalité de l'ame: ce qui rend encore ce paſſage plus clair c'eſt la fin du paragraphe, dans lequel l'Auteur dit, tous ces différents changemens ſont des marques & des indices que l'Univers ou le Tout contient toutes les ſubſtances, demeure toujours, eſt toujours conſervé, & que les diverſes choſes qui ſont contenues dans lui, & celles qui y ſurviennent periſſent & ſont detruites. Ταυτα ουν εστι σημεια τε και τεκμηρια του το μεν ολον και το περιεχον μενειν αει και σωζεσθαι, τα δε επι μερους και επιγινομενα (αυτοῦ φθειρεσθαι και διαλυεσθαι.

L'ame n'eſt pas plus exceptée dans cet endroit que toutes les autres choſes ſujettes à la deſtruction. Enfin ſoit qu'Ocellus ait cru que l'ame ſubſiſtoit après la mort, ſoit qu'il ait cru qu'elle étoit mortelle, il eſt certain qu'il n'en a fait aucune mention, ce qui eſt aſſez ſingulier dans un ouvrage tel que le ſien. Peut être eſt-ce par prudence, qu'il n'a pas voulu s'expliquer ſur une matière auſſi obſcure, que l'étoit la nature de l'ame pour les philoſophes anciens. Nous ſavons aujourdhui que l'ame eſt ſpirituelle & immortelle, parceque la Revelation nous l'a appris, & que nous devons nous ſoumettre à ce qu'elle nous enſeigne. Mais combien de difficultés les Philoſophes payens, qui n'étoient éclairés que de la lumiere de la raiſon, n'avoient ils pas à ſurmonter pour connoître la nature de l'ame; ils ne pouvoient la faire

ſpiri-

tre parties par les quatre âges, & essuïé les changemens de ces âges, ils périssent, [12] & ne

ἀέρος, καὶ ὕδατος, καὶ γῆς, ἀλλὰ τὸν διὰ (τῶν) τεσσάρων τετραμερῆ

spirituelle, puisqu'ils ne connoissoient pas de substance, qui ne fut & qui ne dut être étenduë : l'ame, quoi que composée d'une matiere très-subtile, occupoit necessairement un lieu, & par consequent étoit étendue, car tout ce qui occupe une place ne sauroit n'être pas étendu, & ce qui est étendu a de la profondeur & de la largeur. Par conséquent selon eux l'ame devoit avoir les trois dimensions du corps, la largeur, la longueur & la profondeur. Or tout ce qui est corps a des parties différentes, tout ce qui a des parties diférentes est sujet à la destruction ; l'ame étoit donc mortelle, sujette à la destruction, ainsi que les autres substances corporelles. Si la foi ne nous aprenoit son immortalité par le moyen de sa spiritualité, nous penserions sans doute encore comme presque tous les Philosophes anciens. Et quoique la revelation ait fixé aujourdhui nôtre croïance, elle n'a point éclairé notre esprit, elle s'est contentée de nous aprendre une vérité, sans nous instruire des raisons naturelles, qui devoient nous la faire croire, elle a fixé notre croïance, mais elle ne l'a point instruite. Car quel est l'homme, qui puisse avoir la moindre veritable idée claire d'un être, qui n'a point d'étenduë, qui par conséquent n'occupe aucun lieu, la raison ne nous montre-t-elle pas qu'une chose qui existe doit exister dans un lieu ; & si l'ame existe dans un lieu, elle a donc l'etendue qu'il faut pour occuper ce lieu : & si elle a de l'étendue elle est donc materielle, car tout ce qui est étendu a des

parties,

parties, & tout ce qui a des parties eſt corporel.

A cette premiere difficulté, joignons-en quelques autres qui ſont auſſi fortes. Voici la raiſon la plus probable, que l'on donne pour montrer que l'ame doit être d'une nature diférente de celle du corps. Nous avons, dit-on, deux idées diſtinctes: une de nous mêmes, comme étant une choſe qui penſe & qui n'eſt point étendue, & l'autre de notre corps comme étant une ſubſtance non penſante & étenduë. Je reponds à ceux qui diſent cela, comment peut-on ſavoir que la matiere ne peut penſer? Si c'eſt par la révélation, je réponds, que j'en ſuis perſuade: ſi c'eſt par les lumieres de la raiſon, je nie que l'on en ait aucune preuve, & que l'on puiſſe même jamais en avoir; car il faut auparavant que l'on montre, que l'on connoit parfaitement toutes les qualités dont la matiere peut-être douée, ſelon les diférentes modifications où elle ſe trouve: ſans cela l'on ne peut établir une diſtinction entre une ſubſtance penſante & non étendue, & une ſubſtance étendue & non penſante: qui peut nous aſſurer que nôtre ame n'eſt pas une matiere extrememente ſubtile & penſante? Je placerai ici ce que diſoit Gaſſendi à Deſcartes, qui vouloit établir ces diférentes ſubſtances. „ Par quel „ moyen, ſi vous étes une choſe ſans étendue, pouvés „ vous recevoir dans vous l'idée d'une choſe éten- „ due? d'où vous vient cette notion? Si elle procede „ du corps, il faut que vous ne ſoyez pas ſans exten- „ ſion; aprenez-nous comment il ſe peut faire que „ l'eſpace ou l'idée du corps, qui eſt étendu, puiſſe „ être reçue dans vous, c'eſt à dire, dans une ſub- „ ſtance non étendue. Ou cette idée eſt produite „ par le corps ou elle vient d'ailleurs? Si elle eſt pro- „ duite par le corps, il faut abſolument qu'elle ſoit „ corporelle, qu'elle ait ſes parties les unes hors des

„ autres

„autres, & par conſequent qu'elle ſoit étenduë : ſi „ elle vient d'ailleurs, & qu'elle émane d'un autre „ endroit, comme il eſt neceſſaire qu'elle vous re„ préſente un corps étendu, il faut abſolument qu'el„ le ait des parties, & qu'elle ſoit par conſéquent „ étendue ; car ſi elle n'avoit point de parties com„ ment pourroit-elle vous en repreſenter ? Si elle „ étoit ſans extenſion, comment vous ofriroit elle „ une choſe étendue ? Si elle n'avoit point de figure „ comment vous repreſenteroit elle une choſe figu„ rée ? Si elle n'avoit pas de ſituation comment vous „ montreroit-elle une choſe qui a des parties difé„ rentes, dont les unes ſont baſſes les autres hautes, „ les unes courbées les autres droites, &c. Si elle „ étoit enfin ſans varieté, comment vous feroit-elle „ connoître la varieté & la diférence des couleurs ? „ Il faut donc avouer que l'idée du corps n'eſt point „ entiérement deſtituée d'extenſion : or ſi elle en a, „ & que vous ſoyez une choſe qui n'en ait point, „ par quel moyen pouvez-vous la recevoir & vous „ en ſervir ; & par quelle raiſon éprouvez-vous „ qu'elle s'efface, s'éclipſe & s'évanouit peu à peu ?

„ Il eſt vrai, *pourſuit Gaſſendi*, que vous connoiſ„ ſes que vous penſez ; mais vous ignorez quelle eſ„ pece de ſubſtance vous étes, vous qui penſez. „ Ainſi quoique l'opération de la penſée vous ſoit „ connue, le principal de vôtre eſſence vous eſt ca„ ché, & vous ne ſavez point quelle eſt la nature de „ cette ſubſtance, dont l'une des opérations eſt de „ penſer. Vous reſſemblez à un aveugle, qui ſen„ tant la chaleur du ſoleil, & étant averti qu'elle eſt „ cauſée par le ſoleil, croiroit avoir une idée claire & „ diſtincte de cet aſtre ; parce que ſi on lui deman„ doit ce que c'eſt que le ſoleil il pourroit repondre „ que c'eſt une choſe qui echauffe.

„ Peut

„Peut être, direz-vous, que vous n'assurez pas „simplement que vous êtes une chose qui pense; „mais que vous ajoutez que vous êtes une chose „sans étendue. Je pourrois vous repondre que vous „avancez cela sans preuve, & que vous posez pour „principe ce dont nous sommes en dispute; mais „quand même je vous passerois cette supposition, „penseriez-vous pour cela avoir une idée claire & „distincte de vous-même? En verité vous vous „tromperiez. Vous dites que vous étes une chose „sans étendue: vous m'aprenez par-la ce que vous „n'êtes point; mais non pas ce que vous êtes. N'est-„il pas necessaire, pour connoître une chose claire-„ment & distinctement, pour en avoir une notion „juste, évidente & positive, de savoir précisément „& sans confusion quelle est sa nature, & en quoi „consiste son essence, enfin ce par quoi elle est „telle qu'elle est? Pour en parler affirmative-„ment, est ce assez de connoître ce qu'elle n'est „pas? Un homme qui diroit que Bucephale n'est „pas une mouche, & qui n'auroit aucune autre „connoissance de lui, en auroit-il une idée claire „& distincte?

„Mais allons plus avant. Vous êtes, dites vous, „une chose qui n'a aucune extension: je vous, de-„mande donc si vous n'êtes pas diffus par tout le „corps? J'ignore ce que vous pouvez repondre; „car quoique je vous aye consideré pendant un „tems, comme residant dans le cerveau, c'étoit „plutôt par conjecture que par une veritable „croyance que j'ai suivi vôtre opinion. J'avois „fondé ma conjecture sur ce que vous dites, que „l'ame ne reçoit pas immediatement l'impression „de toutes les parties du corps, mais seulement „du cerveau ou de l'une de ses plus petites parties.

„Je

„Je n'étois point cependant assuré, & je ne le suis „point encore, que vous y fassiez vôtre demeure; car „vous pouvez être repandu dans tout le corps, & ne „sentir qu'en une seule partie; nous disons même as„sez souvent que l'ame est diffuse par tout le corps, „& que néanmoins elle ne voit que dans l'œuil.

„Supposons donc un moment que vous soyez dif„fus par tout le corps, comment est il possible que „vous n'ayez point d'étendue, vous qui êtes étendu „depuis la téte jusqu'aux pieds, qui êtes de la même „grandeur que vôtre corps, & qui avez assez de „parties pour correspondre à toutes celles de vôtre „corps? Si vous dites que vous n'avez point d'éten„due, parceque vous êtes tout entier dans chaque „partie, comment comprenez-vous une pareille „merveille? Est-il possible qu'une seule & même „chose puisse se trouver entière tout à la fois en plu„sieurs lieux? Je conviens que la foi nous enseigne „cela du mystere de l'Eucharistie; mais vous n'êtes „point une chose miraculeuse, vous êtes au contrai„re une substance naturelle, & nous ne considerons „ici les choses que par le seul secours de la lumiere „naturelle: comment peut-on donc concevoir qu'il „y ait plusieurs lieux, & qu'il n'y ait pas plusieurs „choses logées? Cent lieux ne sont ils pas plus qu'un, „& si une chose se trouve toute entiere dans un seul „comment pourra-t-elle être dans les autres, si elle „n'est réellement hors d'elle même, comme le lieu „qui la contient est hors des autres lieux? Repondez „à cela tout ce que vous voudrez, vous ne prouve„rez jamais qu'il ne soit pas très-incertain & très„difficile à croire que vous soyez tout entier dans „chaque partie. Or, comme il est beaucoup plus „raisonnable, & beaucoup plus probable d'admet„tre, que rien ne peut être tout à la fois en plusieurs

„lieux, que de ſoutenir le contraire : il eſt donc „auſſi plus évident que vous n'êtes pas tout entier „dans chaque partie, mais diffus par tout le corps ; „par conſéquent vous êtes étendu & vous avez la „même extenſion que vôtre corps.

„ Mais ſupoſons actuellement que vous ſoyez ſeu- „lement dans le cerveau, dans quelqu'une de ſes plus „petites parties, & conſiderons dans les diférents „ſyſtemes qu'on peut établir ſi vous pouvez être „ſans extenſion. Il ſe preſente d'abord des difficultés „inſurmontables ; car quelque petite que ſoit cette „partie que vous occupez, elle eſt néanmoins éten- „due, & vous neceſſairement vous l'êtes autant „qu'elle ; vous n'êtes donc point ſans extenſion, & „vous avez des parties, quelques deliées qu'elles „ſoient, qui correſpondent aux ſiennes.

„Je ne crois pas que vous diſiez par hazard, que „vous prenez pour un point la petite partie à laquel- „le vous êtes uni ; mais ſupoſons que vous ayez re- „cours à ce ſubterfuge ; il faut alors que ce point „ſoit phiſique ou mathematique : s'il eſt phiſique, „la dificulté n'eſt point ôtée, parceque ce point eſt „étendu, quelque petit qu'il ſoit, & n'eſt pas entié- „rement ſans parties ; s'il eſt mathematique, c'eſt un „point imaginaire, qui n'a aucune exiſtence que „dans nôtre imagination, & qui n'exiſte pas réelle- „ment. Mais pouſſons les choſes à l'extrême, & „feignons qu'il eſt poſſible qu'il ſe trouve dans le „cerveau un de ces points mathématiques auquel „vous êtes étroitement uni, & dans lequel vous re- „ſidez : cette fiction deviendra inutile ; car malgré „que nous feignions, il faut cependant que vous „vous trouviez dans le concours des nerfs, par le- „quel les parties, que l'ame informe, transmettent „au cerveau les notions & les eſpeces des choſes qui

„ ont

„ été aperçues & decouvertes par les sens. Or pre-
„ nez garde d'abord que tous les nerfs n'aboutiſſent
„ pas à un ſeul point ; le cerveau étant continué, &
„ s'étendant juſquà la moëlle de l'épine du dos, plu-
„ ſieurs nerfs qui ſont repandus dans le dos aboutiſ-
„ ſent, & ſe terminent ſimplement à cette moelle :
„ d'ailleurs ceux, qui tendent vers le milieu de la tê-
„ te, ne vont point finir également dans le même
„ endroit du cerveau, & aboutiſſent en diférents
„ lieux ; & quand il ſeroit vrai qu'ils ſe terminaſſent
„ tous au même, il ſeroit ridicule de prétendre les
„ réunir à un point mathematique, puisqu'ils ſont des
„ corps & non pas des lignes mathématiques.

„ Mettons pour un inſtant que cela ſoit poſſible ;
„ alors les eſprits animaux qui s'écoulent le long des
„ nerfs ne pourront ni en ſortir ni y entrer, puisqu'ils
„ ſont des corps, & que le corps ne ſauroit n'être
„ point dans un lieu, ce qui arriveroit s'il étoit dans
„ un point mathématique qui n'a qu'une exiſtence
„ imaginaire. Mais enfin je pouſſe les choſes à l'ex-
„ trême & je veux qu'il y puiſſe être. Je demande
„ comment il eſt poſſible que vous, qui exiſtés dans
„ un point, où il n'y a ni contrées, ni régions, où il
„ n'eſt rien qui ſoit à droite, à gauche, en haut ou en
„ bas, puiſſiés diſcerner d'où vous viennent les cho-
„ ſes, & reſſentir leur impreſſion ? La même diffi-
„ culté regarde encore les eſprits, que vous devez
„ envoyer dans tout le corps, pour lui communiquer
„ le ſentiment & le mouvement. N'eſt-il pas im-
„ poſſible que cela puiſſe arriver, ſi vous exiſtez dans
„ un point mathématique, ſi vous n'êtes point corps,
„ ou ſi vous n'en avez pas un par le moyen duquel
„ vous touchiez & pouſſiez celui que vous animez.
„ Si vous dites que les eſprits ſe meuvent d'eux mê-
„ mes, & que vous dirigez ſeulement leur mouve-

„ment, je vous prierai de vous ſouvenir, que vous
„convenez que le corps ne ſe meut point ſoi même;
„ainſi par vos propres principes je ſuis en droit de
„conclure que vous êtes la cauſe de ſon mouve-
„ment. Aprenez nous de grace comment la condui-
„te & la direction des eſprits peuvent ſe faire ſans
„quelque ſorte de contention, & par conſéquent
„ſans quelque mouvement & quelque impulſion de
„vôtre part? Dites-nous par quel moyen une choſe
„peut agir ſur une autre, faire effort ſur elle, la met-
„tre en mouvement, ſans un mutuel contact du
„moteur & du mobile, & une pulſation réelle: or
„comment cette pulſation peut elle ſe faire ſans
„corps; car enfin la lumière naturelle nous aprend,
„& nous fait voir évidemnient qu'il n'y a que les
„corps qui peuvent toucher & être touchés?"

Cette derniere objection de Gaſſendi eſt frapante, & quoique toutes les autres ſoyent d'une grande force, il faut convenir qu'elle eſt la plus victorieuſe, & j'oſe dire la plus évidente; car enfin jamais on ne pourra donner aucune raiſon évidente pour prouver qu'une choſe qui n'a point d'étendue, qui eſt denuée de parties, puiſſe agir ſur une qui en a, la frapper, la toucher, & la mettre en mouvement.

Tout ce que les Theologiens diront, pour établir par des raiſons philoſophiques l'impoſſibilité que la matiere puiſſe être douée de la penſée & de la force motrice, ne ſera jamais qu'un vain ramas de paroles, tandis qu'ils ſeront forcés d'avouer, comme ils le ſeront toujours, qu'ils ne connoiſſent pas toutes les proprietés de la matiere: tous leurs beaux raiſonnemens tant de fois repetés ſe reduiſent à céci. Je ne connois que très-peu la matiere: j'en ai quelque notion très-confuſe; j'en ſais quelques qualités & quelques proprietés; j'ignore entierement ſi ces proprietés

tés peuvent être jointes à la penſée, & ſi elle peut leur être reunie : Or parce que je ne ſuis rien de tout cela ; j'aſſure fort hardiment que l'eſprit ne ſauroit être étendu, & je fonde l'impoſſibilité qu'il y a que la matiere puiſſe penſer, ſur l'ignorance où je ſuis de ſes qualités, & de ſes attributs.

Un philoſophe Jeſuite, & Profeſſeur au Colege d'Anvers, me paroit avoir tourné très-bien en ridicule ceux, qui croïant connoître l'eſſence de toutes les qualités de la matiere en concluent qu'elle ne ſauroit penſer. Je placerai ici ce que dit ce Jeſuite avec d'autant plus de plaiſir, que l'on verra que des gens d'une grande pieté n'ont pas fait difficulté de ſoutenir, ainſi que je le fais, que c'eſt par la ſeule revelation, que nous pouvons être inſtruits de la ſpiritualité de l'ame, & que toutes les lumieres de la raiſon, ne ſauroient nous en donner aucune preuve claire, & aſſurée. „ Un homme ruſtique & fort „ ſimple, dit ce Profeſſeur, aperçut un loup, très-„ éloigné de lui : il demanda à ſon maitre, jeune „ homme fort doux & fort poli : dites-moi, je vous „ prie, qu'eſt-ce que je vois ? Sans doute c'eſt un „ animal, puiſqu'il remue & qu'il marche ; par con-„ ſéquent c'eſt un de ceux que je connois, qui ſont „ le bœuf, le cheval, la chevre, & l'ane. Eſt-ce un „ bœuf ? non, il n'a pas de cornes. Eſt-ce une che-„ vre ? non, il n'a pas de barbe. Eſt-ce un cheval ? „ non il a la queue trop petite. C'eſt donc un ane, „ puiſque ce n'eſt ni une chevre, ni un bœuf, ni un „ cheval. Vous riez ? Attendez, je vous prie, la fin „ de la fable. Le maître voyant l'imbecilité de ſon „ valet lui dit, tu aurois pu également ſoutenir que „ c'étoit un cheval. Comment aurai-je pu faire re-„ partit le ruſtre ? Ecoute repondit le maître : Ce „ n'eſt point un bœuf, il n'a point de cornes : ce

„ n'eſt pas une chevre, il n'a point de barbe : ce n'eſt „ point un ane, il a les oreilles trop courtes, c'eſt „ donc un cheval. Le païſan frappé & ſurpris de „ cette nouvelle analyſe, s'écrie d'abord : ce n'eſt „ point un animal, car tous les animaux que je con- „ nois ſe reduiſent au bœuf, au cheval, à la chevre „ & à l'ane : or ce n'eſt ni un bœuf, ni un cheval, „ ni une chèvre, ni un ane ; donc ce n'eſt point un „ animal. Cet homme ruſtique étoit bon philoſophe „ pour des payſans ; mais non pas pour des perſonnes „ ſorties du Lycée. Prenez garde que vous lui reſ- „ ſemblez parfaitement, & qu'une goute de lait „ n'eſt pas plus ſemblable à une autre goute. Ne rai- „ ſonnez-vous pas comme lui, lorsque vous dites ; „ *Je connois ce qui apartient au corps* ; ou, *rien n'a- „ partient au corps, que ce que j'ai connu autrefois lui „ apartenir* ? Car ſi vous n'avez pas tout connu, s'il „ y a la moindre choſe que vous ignoriez, ſi vous „ avez attribué à l'eſprit quelques qualités du corps, „ & ſi vous en avez retranché quelques unes de ce „ dernier, ſoit en privant la matiere de la force mo- „ trice & de la ſenſation, ſoit en la croyant incapa- „ ble de pouvoir jamais recevoir la penſée : ne de- „ vez-vous pas craindre d'avoir tiré de vos principes „ une concluſion auſſi fauſſe, que celle que ce pay- „ ſan tiroit des ſiens ? " Comme le ſentiment de ce Jeſuite eſt eſſentiel ; je placerai ici ſes propres ex- preſſions. „ *Si omiſiſti aliquid olim, ſi cenſuiſti male „ (homo es, & humani a te nihil alienum putes) ſuper- „ vacaneus erit omnis ille labor tuus, atque omnino „ vereri debes, tibi ut ne contingat quod ruſtico nu- „ per. Is ubi primum vidit lupum a longe, hæſit, & „ egit ita cum hero ſuo adoleſcente ingenuo, quem „ comitabatur : Quid video ? Animal haud dubie. „ Movetur, ingreditur. Quodnam vero animal ?*

„ Nempe

„ *Nempe unum aliquod eorum, quæ novi. Quæ porro*
„ *illa ſunt? bos, equus, capra, aſinus. An eſt bos?*
„ *Non, cornua non habet. An equus? vix caudatum*
„ *eſt, non equus eſt. An capra? barbata illa, hoc*
„ *imberbe, capra non eſt. Aſinus ergo eſt, cum nec*
„ *bos, nec equus, nec capra ſit. Quid rides? exitum*
„ *fabulæ exſpecta. At enim, ait adoleſcens herus:*
„ *quidni eſſe equum perinde conficis, atque aſinum?*
„ *Age. An eſt bos? Non, cornua non habet. An aſi-*
„ *nus? Minime, auriculas non video. An capra? Ni-*
„ *hil barbæ habet: capra non eſt; eſt ergo equus. Tur-*
batus nonnihil ruſticus analyſi illa nova, ut & ex-
clamarit: non eſt animal; nempe animalia quæ novi,
ſunt bos, equus, capra, aſinus; non eſt bos, non
equus, non capra, non aſinus: ergo aſſiliens & trium-
phans, non eſt animal; ergo aliquid non animal. Stre-
nuum ſane philoſophum, non ex Lycæo, ſed ex armen-
to! Vis peccatum illius? Sat, ais, video. Male poſuit
apud ſe in animo, et ſi reticuit: novi animalia omnia,
aut, nullum eſt animal præter ea quæ novi. At quid
illud noſtrum ad inſtitutum. Nempe lacti lacte non vi-
detur ſimilius. Ne diſſimules. Taces non nihil, quod
habes in animo. An non iſtud, novi omnia quæ ſpectant
& ſpectare poſſunt ad corpus; aut illud, nihil ad cor-
pus pertinet, præter illud, quod olim pertinere intel-
lexi? Et vero ſi omnia non noſti: ſi omiſiſti, vel unum;
ſi aliquid quod revera ſit corporis, aut rei corporeæ, ut
animæ, menti tribuiſti: ſi cogitationem, ſi ſenſum, ſi
imaginationem male removiſti a corpore, aut anima
corporea: addo ſi vel ſuſpicaris aliquid illorum a te
commiſſum; an vereri non debes eundem exitum, ut
quidquid concludas, ſit concluſum male? Object. ad-
verſ. medit. metaph Renat. Cartes. object. 6.

En conſiderant la façon plaiſante, & énergique en même tems, dont ce Jeſuite ſe ſert pour prouver que

la matiere peut-être ſuſceptible de la penſée, je ne ſais pas pourquoi ſes confreres en Dieu, les Journaliſtes de Trevoux, qui ſont de très-honêtes gens, pleins d'eſprit & de connoiſſances, mais qui malheureuſement diſent trop d'injures aux perſonnes qu'ils n'aiment pas, en ont tant dit aux philoſophes, qui dans ces derniers tems ont ſoutenu, que l'on ne pouvoit pas prouver que la matiere n'eſt pas ſuſceptible de la penſée. Ces philoſophes ont écrit modeſtement, ainſi que l'a fait Mr. Locke, homme dont toute l'Angleterre a connu la pieté & la religion. Quiconque voudra ſe donner la peine d'examiner, & de conſiderer librement les embarras, & les obſcurités impenetrables de ces deux hypotheſes, n'y pourra guere trouver de raiſon capable de le determiner entiérement pour ou contre la materialité de l'ame; puisque de quelque manière qu'il regarde l'ame, ou comme une ſubſtance non étendue, ou comme la matiere étendue qui penſe, la difficulté qu'il aura de comprendre l'une ou l'autre de ces choſes l'entrainera toujours vers le ſentiment oppoſé, lorſqu'il n'aura l'eſprit apliqué qu'à l'un des deux.

Gaſſendi n'a été ni injurié ni attaqué indécemment, cependant il a dit en termes exprès, que l'on n'avoit aucune preuve évidente de l'immortalité de l'ame par la lumiere naturelle. *Rationes immortalitati aſtruendæ allatæ mathematicæ evidentiæ, ut ſumus initio teſtati, non ſunt. Gaſſend. Syntagma philoſ. Epicur.*

Deſcartes, qui avoit employé la ſagacité de ſon eſprit à prouver la ſpiritualité & l'immortalité de l'ame, avouoit de bonne foi aux perſonnes, avec les quelles il parloit à cœur ouvert, qu'il ne voyoit aucune preuve évidente de ſon immortalité. Voici comment il écrivoit à l'illuſtre Eliſabeth Princeſſe

Pala-

Palatine; „ Pour ce qui eſt de l'état de l'ame après „ cette vie, j'en ai bien moins de connoiſſance que „ Mr. Digbi : car laiſſant à part ce que la Foi nous „ enſeigne, je confeſſe que par la ſeule raiſon natu- „ relle nous pouvons faire beaucoup de conjectures „ à nôtre avantage, & avoir de flateuſes eſperances; „ mais non pas aucune aſſurance." *Lettres de Des-cartes Tom.* 2. *pag.* 173. Cette marque de la ſincerité de Deſcartes doit paroître d'autant moins ſurprenante, que les plus grands Saints & les plus illustres Peres de l'Egliſe, qui ſe ſont acquis une grande reputation non ſeulement par leur pieté, mais encore par leurs lumières, ont tous parlé ainſi que Locke, Gaſſendi, Descartes, & ſont convenus que nous n'avons par la lumiere naturelle aucune preuve évidente de l'immortalité de l'ame, & que c'eſt à la ſeule revelation, que nous devons la connoiſſance & la certitude de cette verité.

St. Thomas s'explique prèciſement ſur cet article: „ Il a été neceſſaire, *dit-il*, que l'eſprit humain fut „ élevé par la foi à la connoiſſance de pluſieurs cho- „ ſes qui ſont trop élevées, pour qu'elles puiſſent „ être compriſes par nôtre raiſon. Et parmi ces cho- „ ſes on doit mettre principalement ce que la reli- „ gion nous aprend des biens ſpirituels & éternels, „ qu'elle nous promet après la mort, car il y a dans „ ces biens éternels pluſieurs choſes qui excedent la „ portée de la raiſon humaine." *Oportuit mentem evocari in aliquid altius, quam ratio noſtra in præſenti poſſit pertingere, ut ſic diſceret aliquid deſiderare, & ſtudio tendere in aliquid quod totum ſtatum præſentis vitæ excedit; & hoc præcipue chriſtianæ religioni competit quæ ſingulariter bona ſpiritualia & æterna promittit: unde & in ea plurima humanum ſenſum excedentia proponuntur. Sancti Thomæ Aqui-*

natis, ex ordine prædicatorum &c. Summa catholicæ fidei contra gentiles. Lib. I. cap. V. pag. 13.

Le même St. Thomas dit enſuite: „ Cette incer-„ titude, ou flote la raiſon humaine, ſur les choſes „ qui regardent les biens ſpirituels & éternels après „ la mort, eſt très-utile aux hommes, car elle leur „ aprend à reprimer la vanité, qui eſt la ſource de „ de toutes les erreurs. Il y a des hommes, qui pre-„ ſument ſi fort de l'étendue de leur eſprit, qu'ils „ croïent pouvoir meſurer celle de la nature divine, „ & en connoître toutes les qualités; ils ſe perſua-„ dent que tout ce qu'ils penſent être veritable doit „ l'être, & que tout ce qu'ils croyent faux doit l'être „ auſſi. Il faut donc pour corriger l'eſprit humain „ de ſa vanité, & pour le ramener à une recherche „ modeſte de la verité, qu'il y ait bien des choſes „ qui lui ſoient propoſées diviniment & qui paſſent „ entierement les bornes de la raiſon " *Utilitas enim provenit, ſcilicet præſumptionis repreſſio, quæ eſt mater erroris. Sunt enim quidam tantum de ſuo ingenio præſumentes, ut totam naturam divinam ſe reputent ſuo intellectu poſſe metiri, æſtimantes ſcilicet totum eſſe verum quod eis videtur, & falſum quod eis non videtur; ut ergo ab hac præſumptione humanus animus liberatus ad modeſtam inquiſitionem perveniat neceſſarium fuit homini proponi quædam divinitus quæ omnino intellectum ejus excederent. id. ibid. pag.* 13 & 14.

St. Auguſtin avoit parlé, ainſi que St. Thomas, long tems auparavant, car il avoue dans ſes Retractations qu'ayant voulu écrire en philoſophe ſur l'immortalité de l'ame, ſon ouvrage étoit ſi obſcur qu'en beaucoup d'endroits il ne l'entendoit pas lui-même. C'eſt cet aveu de St. Auguſtin qui a fait dire à un ſage philoſophe (la Motte le Vayer.) „ St. Auguſtin

„ nous

„ nous a plus instruit de la foiblesse humaine par les
„ fautes, qu'il a faites dans son Traité de l'immorta-
„ lité de l'ame, que de la nature de l'ame. C'est ce
„ qui m'a toujours fait penser qu'on n'en pouvoit
„ parler avec trop de soumission, & que le plus sur
„ étoit d'en remettre la decision aussi bien que les
„ articles de la Trinité, de l'incarnation, de la resur-
„ rection des corps, & du peché originel, à ce que
„ nos Ecoles chrétiennes en ont determiné, & St.
„ Augustin est d'avis que nous tenions de la reli-
„ gion les preceptes que la philosophie rend dou-
„ teux, & qu'elle ne peut éclaircir."

Après avoir prouvé évidemment dans cette note, qui n'est deja que trop longue, qu'il étoit impossible, que les philosophes anciens pussent connoitre d'une maniere distincte la veritable nature de l'ame, & avoir aucune idée de sa spiritualité; puisque les plus grands philosophes parmi les modernes, & parmi les Saints sont convenus qu'ils n'en ont aucune connoissance certaine, que celle qu'ils ont acquis par la révélation; l'on voit qu'il étoit naturel qu'Ocellus embrassa le sentiment le plus raisonnable, qui étoit celui de croire que l'ame ayant eu un commencement, elle périssoit par la destruction du corps. C'étoit l'opinion des Peripateticiens, des Epicuriens & de presque toutes les Sectes philosophiques. Il est aisé de voir, dit Aristote, que l'ame ne peut subsister sans le corps; *animam igitur non esse separabilem à corpore.... non est obscurum. Arist. de anima. lib.* 2. *cap.* 1. Nous montrerons dans la note suivante, que n'admettant pas la revelation, dont les payens étoient privés, le sentiment des Peripateticiens & des Epicuriens étoit beaucoup plus consequent, que celui des Platoniciens qui accordoient l'immortalité à l'ame.

μερῆ κύκλον ἀϊύσαν- ſont plus engendrés:
τα, καὶ τὰς μεταβο- Tous ces antiperiſta-
λὰς

13 *Tous ces antiperiſtaſes & ces changements, ſont des marques & des indices que l'Univers, ou le Tout qui contient tous les corps, demeure & eſt toujours conſervé, & que les diverſes choſes qui ſont contenues dans lui périſſent & ſont détruites.* Voici la conſtruction greque: Συν ταυτα εϛι σημεια τε και τεκμηρια τȣ μεν το ολον και το περιεχον μενειν αει και σωζεσθαι, δε τα αυτου επι μερȣς, και επιγινομενα φθειρεϛαι, και διαλυεϛαι. Mot à mot: *ce ſont donc là les ſignes & les indices de ceci que l'univers & ce qui environne demeure toujours, eſt conſervé & que les choſes du monde, qui ſont des parties faites dans lui, periſſent & ſont diſſoutes.* Il faut faire attention qu'Ocellus confond également ici tous les êtres ſublunaires, & qu'il ne fait aucune diſtinction des ames & des corps: il dit ſimplement, que les choſes faites dans le monde ſont *detruites & diſſoutes* φθειρεσθαι, και διαλυεσθαι.

Voila encore une nouvelle preuve qu'Ocellus a cru la mortalité de l'ame, nous placerons ici les raiſons qu'aportoient les philoſophes qui nioient la poſſibilité de ſon immortalité: il faut, diſoient ils, que tout ce qui ſubſiſte par l'avantage de ſon immortalité, ſoit capable, par la ſolidité de ſon corps, de ſe ſoutenir d'une maniere inviolable contre les coups qu'il reçoit, & qu'il ſoit tellement inacceſſible à la pénétration, que rien ne puiſſe pénétrer au dedans pour diſſoudre l'étroite union de ſes parties; mais l'ame eſt compoſée de parties, puisqu'elle eſt un corps, que tout corps eſt étendu, & que tout ce qui eſt étendu a des parties; or elle eſt donc ſujette à la diviſion, parceque tout ce qui a des parties peut être diviſé. Auſſi voyons

nous

ſes, '3 & ces diférents λαὶς τῶν ἡλικῶν, διαchangemens ſont des λύεται ἢ ἀπογίνεται.
ταῦτα

nous tous les jours, que la nature de l'ame & ſa durée ſont dependantes de la nature & de la durée du corps: l'ame partage les maladies du corps; ajoutés à toutes ces maladies ordinaires, & à tant d'infirmités diférentes, la fureur qui trouble quelque fois l'eſprit; joignez y la perte de la memoire, l'oubli total des choſes paſſées, les noires vapeurs de lethargie qui étouffent ſes lumieres & détruiſent ſes connoiſſances; & jugés après cela ſi l'ame peut reſiſter aux coups, & aux impulſions qui peuvent lui nuire.

Scilicet a vera longe ratione remotum'ſt.
Præter enim quam quod morbis tum corporis ægrit,
Advenit id, quod eam de rebus ſæpe futuris
Macerat, inque metu male habet, curisque fatigat:
Præteritisque admiſſa annis peccata remordent.
Adde furorem animi propriuin, atque oblivia rerum,
Adde quod in nigras Lethargi mergitur undas.
T. Lucret. lib. 3. verſ. 835. & ſeq.

Le corps & l'ame ſont d'un même age, leur alliance inſeparable reçoit une mutuelle augmentation, & le tems les aſſujetit également aux infirmités de la vieilleſſe. Ne voyons nous pas que la faculté ſpirituelle eſt uniforme dans le corps tendre & foible des enfans, & que les parties étant fortifiées par un âge plus avancé, le jugement devient dans toute ſa force. Alors l'eſprit donne des marques de ſon augmentation, mais lorsque le corps devient affoibli par l'âge, l'ame redevient foible, ſon jugement n'a plus ni juſteſſe ni force. La langue n'eſt plus que l'interprête dereglé

d'un

ταῦτα οὖν ἐϛι σημεῖά marques & des indices τε καί τεκμήρια τοῦ que l'Univers, ou le τὸ d'un eſprit qui retourne à ſa premiere enfance. Tout vient à manquer à la fois, tout tend également à ſa fin, & l'ame & le corps. Il faut donc convenir que comme la fumée s'evanouit dans l'air; l'ame n'eſt point exempte de la diſſolution dans ſa retraite du corps, & ayant eu le même commencement avec lui, & la même augmentation; elle doit avoir la même fin.

Præterea gigni pariter cum corpore, & una
Creſcere ſentimus, pariterque ſeneſcere mentem.
Nam velut infirmo pueri, teneroque vagantur
Corpore: ſic animi ſequitur ſententia tenuis.
Inde ubi robuſtis adolevit viribus ætas:
Conſilium quoque majus, & auctior eſt animi vis.
Poſt ubi jam validis quaſſatum eſt viribus ævi
Corpus, & obtuſis ceciderunt viribus artus:
Claudicat ingenium, delirat linguaque, mensque:
Omnia deficiunt atque uno tempore deſunt.
Ergo diſſolvi quoque convenit omnem animaï
Naturam, ceu fumus in altas aëris auras.
Quandoquidem gigni pariter, pariterque videmus
Creſcere. *Lucret. lib. 3. de rer. nat. verſ. 446.*

L'union étroite du corps & de l'ame a paru aux Peripateticiens, ainſi qu'aux Epicuriens, une ſource d'arguments invincibles pour prouver la mortalité de l'ame. Tout ce qui eſt engendré eſt corruptible, dit Ariſtote, tout ce qui a un commencement doit avoir une fin; or l'ame a commencé avec le corps, elle doit donc être mortelle. *Omne genitum eſt corruptibile: omne quod habuit principium debet habere finem: anima ergo incipit eſſe cum corpore habebitque finem.*

Ari-

Tout qui contient tous τὸ μὲν ὅλον καὶ τὸ πε-
les Corps, demeure ϱίεχον μένειν ἀεὶ καὶ
σώ-

Ariſtot. de celo tex. 126. Ce même Ariſtote dit encore, ſi l'ame ne peut penſer dans un corps vivant ſans l'imagination, elle ne peut jamais exiſter ſans le corps, qui par le moïen des ſens lui fournit l'imagination; donc l'ame périt & ceſſe de penſer dèsque les ſens ſont détruits par la diſſolution du corps.

Tout ce que les philoſophes, qui admettoient l'immortalité de l'ame, repondoient à ces objections étoit pitoïable; comme ils étoient privés du ſecours de la révélation, ils n'aportoient pour ſoutenir leur opinion que de frivoles conjectures. Les Pythagoriciens & les Platoniciens ſoutenoïent l'abſurde dogme de la metampſicoſe, & c'eſt par cette doctrine ridicule qu'ils prétendoient prouver l'immortalité de l'ame. Auſſi les premiers Chretiens, éclairés par la revelation ſe mocquerent ils des arguments par leſquels les Platoniciens, les Pythagoriciens & les Stoiciens vouloient prouver l'immortalité de l'ame. Lactance remarque avec raiſon que quoique les philoſophes, qui admettoient la metampſicoſe, cruſſent l'immortalité de l'ame, ils la ſoutenoient cependant par de très mauvaiſes raiſons, & qu'ils avoient découvert une verité non par un raiſonnement juſte, mais par hazard, & par cas fortuit .... (*Philoſophi*) *autem contraria his diſſerunt, ſuper eſſe animos poſt mortem; & hi ſunt maxime Pythagorici ac Stoici: quibus & ſi ignoſcendum eſt quia verum ſentiunt; non poſſum tamen non reprehendere eos, qui non ſententia, ſed caſu inciderunt in veritatem. Lact. inſtit. lib. 3. cap. 18. de falſa ſapientia.*

Le même Lactance s'explique encore d'une maniere

σώσεσθαι, τὰ δ' ἅπτὶ μέρους καὶ ἀπογινόμενα (αὐτοῦ) φθείρεσθαι καὶ διαλύεσθαι.

toujours, & eſt toujours conſervé, & que les diverſes choſes qui ſont contenues dans lui, & celles qui y ſurviennent, périſſent & ſont détruites.

§. 15.

niere plus préciſe dans un autre endroit, car il dit que la cauſe des erreurs des philoſophes qui admettoient l'immortalité de l'ame & la prouvoient par ſes transmigrations, venoit de ce que les hommes ne pouvoient connoitre la nature de l'ame ſans le ſecours de la revelation: *Non putaverunt philoſophi aliter fieri poſſe, ut ſuperſint animæ poſt corpora: niſi videantur fuiſſe ante corpora: par igitur ac prope ſimilis error eſt partis utriusque. Sed hæc in præterito falſa eſt, illa in futuro; nemo enim vidit quod eſt veriſſimum, & naſci animos & non occidere: quia cur id fieret aut quæ ratio eſſet, homines neſcierunt. Lact. de falſa ſapientia lib. 3. cap. 18.*

Convenons donc, que c'eſt à la ſeule revelation que nous devons les connoiſſances de tout ce qui regarde l'éternité, la nature divine, la durée de l'ame. Et au lieu de chercher à nous enorgueilir de quelques foibles raiſonnemens, que la lumière naturelle peut nous fournir ſur ces verités revelées; diſons avec St. Thomas qu'il a fallu éclairer & fixer l'eſprit des hommes par la foi, & leur donner par elle une veritable certitude de tout ce qui regarde les choſes divines. C'eſt ce qu'a fait pour nous la celeſte providence, qui nous a révélé & inſtruit par la foi des choſes que nôtre raiſon ne pouvoit comprendre. En ſorte que par ce

moyen

§. 15. La forme du monde, le mouvement, le tems, & la ſubſtance n'ayant ni commencement ni fin, nous ſont des garants aſſurés, que

§. 15. Ἔτι δὲ τὸ ἄναρχον καὶ ἀτελεύτητον, καὶ τοῦ σχήματος καὶ τῆς κινήσεως, καὶ τοῦ χρόνου καὶ τῆς οὐσίας, τοῦτο πιστοῦται, διότι ἀγέ-

moyen tous les hommes peuvent participer à la veritable connoiſſance de la nature divine, ſans aucun doute & ſans aucune erreur. C'eſt ce que S. Paul nous aprend, lorſqu'il dit: *Vous ne marcherez plus actuellement comme les nations qui marchent dans la vanité de leurs opinions, & dont l'eſprit eſt obſcurci par les ténébres.* Et Dieu lui-même ne dit-il pas par la bouche du Prophete Jſaie: *Je rendrai tous vos Enfans ſavans par le Seigneur. Et ideo oportuit per viam fidei fixa certitudine ipſam veritatem de rebus divinis hominibus exhiberi. Salubriter ergo divina providit clementia, ut ea, quæ ratio inveſtigare non poteſt, fide tenenda præciperet: ut ſic omnes de facili poſſent divinæ cognitionis participes eſſe, & absque dubitatione & errore. Hoc eſt quod Epheſ. 4. dicitur; Iam non ambuletis ſicut & gentes ambulant in vanitate ſenſus ſui, tenebris obſcuratum habentes intellectum. Et Eſaiæ 54. Ponam univerſos filios tuos doctos a domino. Sancti Thomæ Aquinatis ex ordine prædicatorum &c. Summa catholicæ fidei contra gentiles. Lib I. cap. IV. pag. 10.*

Je prie donc tous ceux qui liront les diférentes notes, que j'ai placées dans cet ouvrage, d'être perſuadés qu'en cherchant à montrer la foibleſſe de tous les raiſonnemens des Philoſophes ſur les choſes divines & ſur la nature de l'ame, je n'ai eu d'autre but que de prouver, que ſans la revelation nous ne ſommes que

ἀγένητος ὁ κόσμος καὶ ἄφθαρτος. ἥτε γὰρ τοῦ σχήματος ἰδέα, κύκλος. οὗτος δὲ πάντοθεν ἴσος καὶ ὅμοιος. διόπερ ἄναρχος καὶ

l'Univers n'a jamais été produit, & qu'il ne ſera jamais diſſous. La forme du monde eſt ronde & fait un cércle, ce cercle eſt pareil & ſemblable de tout côté,

ἀτε-

des aveugles, dont les connoiſſances incertaines & trompeuſes ne peuvent nous conduire que d'une erreur dans l'autre. *Perdam ſapientiam ſapientum & prudentiam prudentum reprobabo.* Je perdrai la ſageſſe des ſages, & je reprouverai la prudence des prudens, Iſaie cap. I. verſ. 19.

14 Ητε (ἰδεα) της κινησεως (εστι) κατα κυκλον; αυτη δε απαραβατος και αδιεξοδος. *De même l'eſpece ou la nature du mouvement étant auſſi en cercle, elle eſt éternelle & ne peut recevoir d'altération.*

S'il y a, diſoit Ariſtote, un premier mouvement, comme tout mouvement ſupoſe un mobile, il faut abſolument que ce mobile ſoit ou engendré ou éternel, mais pourtant en repos à cauſe de quelque empechement. Or de quelque façon qu'on ſupoſe que cela ſoit, il s'enſuit une abſurdité: car ſi ce premier mobile eſt engendré, il l'eſt donc par le mouvement, lequel par conſèquent ſera anterieur au premier; & s'il a été en repos éternellement, l'obſtacle n'a pu être ôté ſans un mouvement, lequel derechef aura été anterieur au premier. Ariſtote fait encore à peu près le même argument ſur la neceſſité de l'éternité du tems. Si le monde, dit-il, a commencé, il faut que pareillement le tems ait commencé, or le tems ne peut avoir de commencement, donc le monde eſt éternel.

il eſt donc par conſéquent ſans commencement & ſans fin; de même l'eſpece ou la nature du mouvement étant auſſi en cercle, elle eſt éternelle, [14] & ἀτελεύτητος. ἥτε τῆς κινήσεως κατὰ κύκλον. αὕτη δὲ ἀπαράβατος καὶ ἀδιέξοδος. ὅτε χρόνος (ὁ) ἄπειρος, ἐν ᾧπερ ἡ κίνησις, διὰ τὸ

μήτε

éternel. Car ſi le tems a eu un commencement il y aura donc un tems, où le tems n'aura pas été, & par conſéquent il y aura eu un tems avant le premier tems. Il faut donc que le tems ſoit éternel, ainſi que le mouvement, qui a toujours coexiſté dans le tems & avec le tems. *Si mundus incepit, pariter etiam tempus: ſed hoc non potuit habere initium, ergo nec ipſe mundus. Minor probatur: incepit tempus, ergo dabitur primum* Nunc *ante quod non fuit tempus. Tunc ſi cuilibet* Nunc *correſpondet mutatum eſſe in motu (non enim tempus eſt extra motum:) ergo illi primo* Nunc *reſpondet mutatum eſſe in aliquo motu. At ante quodlibet mutatum eſſe, eſt motus: ergo etiam ante illud* Nunc *erit tempus, quod ſit in illo motu. Et ſic nunquam dabitur primum* Nunc *ante quod non ſit tempus: non igitur principium habere poteſt. Franciſci Toletæ, Societ. Jeſu commentaria in octo libros Ariſtotelis de phiſica auſcultatione &c. Comment. in lib. VIII. phyſ. cap. 2. fol. 209. verſ.* Voila encore une des preuves dont Ariſtote ſe ſert pour prouver l'éternité du monde, de la quelle il paroit avoir été plus aſſuré que de toutes les autres opinions, qu'il a ſoutenues. Il ſe moquoit de ceux qui ſoutenoient le contraire, & diſoit en plaiſantant que ces philoſophes lui faiſoient craindre une châte bien plus terrible que celle de ſa maiſon.

μήτε ἀρχὴν εἰληφέναι τὸ κινούμενον, μήτε τελευτὴν λήψεσθαι. ἢ γε μὴν οὐσία τῶν πραγμάτων ἀνέκβατος καὶ ἀμεταβλητος, διὰ τὸ μήτε ἀπὸ τοῦ χείρονος ἐπὶ τὸ βέλτιον, μήτε ἀπὸ τοῦ βελτίονος ἐπὶ τὸ χεῖρον πεφυκέναι μεταβάλλειν. ἐκ τούτων οὖν ἁπάντων σαφῶς πιστοῦται, ὅτι ὁ κόσμος ἀγένητος καὶ ἄφθαρτος. καὶ περὶ μὲν τοῦ ὅλου καὶ τοῦ παντὸς ἄλις εἰρήσθω.

ne peut recevoir d'alteration. Quant au tems dans lequel eſt ce mouvement il eſt infini, parceque ce qui eſt mu dans lui n'a pas eu de commencement & ne prendra point de fin; puisque l'Univers n'eſt ni paſſager ni muable, & qu'il n'eſt pas de nature (*comme nous l'avons déja prouvé*) à changer ni de pire en meilleur, ni de meilleur en pire; il eſt donc manifeſtement certain, par tout ce que nous venons de dire, que le monde eſt improduit & indeſtructible. Et nous ne dirons rien de plus à ce ſujet.

κεφά-

[1] Il eſt donc manifeſte que le *faire* & le *mouvoir apartiennent à la cauſe de la generation & que l'état de paſſion & d'être mis en mouvement apartiennent à ce qui reçoit la génération.* Φανερον οτι περι μεν την αιτιαν

Chapitre II.

§. 1.

C'eſt dans le *Tout*, ou dans l'Univers, qu'eſt la génération, & la cauſe de la génération. La génération eſt là, où eſt le changement, & où eſt le paſſage & la transmutation des ſubſtances. La cauſe de la génération eſt là où il-y-a identité de ſubſtance. Il eſt donc manifeſte que le *faire* & le *mouvoir* apartiennent à la cauſe de la génération, & que l'état de *paſſion* & d'être mis en mouvement apartient à ce qui reçoit la génération.

Κεφάλαιον β'.

§. 1.

Ἐπεὶ δὲ ἐν τῷ παντὶ, τὸ μέν τοι γένεσις, τὸ δὲ αἰτία γενέσεως· ἡ γένεσις μὲν, ὅπου μεταβολὴ καὶ ἔκβασις τῶν ὑποκειμένων· αἰτία δὲ γενέσεως, ὅπου ταυτότης τοῦ ὑποκειμένου· φανερὸν ὅτι περὶ μὲν τὴν αἰτίαν τῆς γενέσεως τὸ ποιεῖν καὶ (τὸ) κινεῖν ἐσί. περὶ δὲ τὸ δεχόμενον τὴν γένεσιν, τό τε πάσχειν καὶ τὸ κινεῖσθαι.

αἰτίαν τῆς γενέσεως τὸ ποιεῖν, καὶ (τὸ) κινεῖν ἐσί. περὶ δὲ τὸ δεχόμενον τὴν γένεσιν, τὸ τε πάσχειν καὶ τὸ κινεῖσθαι.

Ciceron fait mention de cette diſtinction, que les philoſophes faiſoient des deux principes de la nature: Ils

§. 2. Αἱ δε μοῖραι αὐτὰ διορίζουσι καὶ τέμνουσι τό τε ἀπαθὲς μέρος

§. 2. Les deſtins * diſtinguent eux mêmes, & ſéparent la

Ils la diviſoient, dit il, en deux choſes, l'une étoit efficiente & l'autre étoit paſſive & ſe pretoit à la premiere. *De natura autem (philoſophi) id dicebant ut eam dividerent in res duas, ut altera eſſet efficiens, altera quaſi huic ſe præbens : eam qua efficeretur aliquid in eo quod efficeret vim eſſe cenſebant, in eo autem quod efficeretur materiam quandam. Cicer. acad. quæſt. pag.* 23.

Nous placerons ici une remarque, qui ſera utile dans la lecture de cet ouvrage, & qui fixera la veritable idée que l'on doit avoir des termes *actif*, *paſſif*, *reactif*, & nous en donnerons l'explication en les definiſſant ſous les noms d'*action*, de *paſſion*, de *réaction*, qui ſont les effets qu'ils produiſent. L'*action*, eſt la cauſe produite par la vertu eſſentielle de l'agent ſur le paſſif. La *paſſion*, eſt l'operation par laquelle le paſſif, qui eſt la choſe ſur la quelle l'agent agit, reçoit cette operation. La *réaction*, eſt l'operation que le paſſif fait à ſon tour ſur l'actif, c'eſt à dire ſur l'agent. *Sunt igitur notanda tria vocabula, puta actio, paſſio, & reactio. Actio eſt ipſius agentis principalis & majoris virtutis, qua in paſſum agit. Paſſio vero eſt ipſius paſſi operatio, quia patitur ; at illa actio qua paſſum agit in agens fortius & principalius, reactio dicitur ; Franciſ. Toletæ ſociet. Jeſu. Comment. in duos libros Ariſtotelis de generat. & corruptione, pag.* 40. *fol. verſ.*

* Les *deſtins diſtinguent eux-mêmes, & ſeparent la partie impaſſible du monde & qui eſt immobile.* Αἱ δε μοῖραι αὐταὶ διορίζουσι καὶ τέμνουσι τό τε ἀπαθὲς μέρος

partie impassible du monde & qui est immobile. Car le cercle

ρος τοῦ κόσμου καὶ (τὸ) ἀκίνητον. ἰσθμὸς γὰρ ἐστιν ἀθανασίας ἡ γε-

νέσεως ρος του κοσμου και (το) ακινητον. Vizzanius a cru trouver une grande difficulté à expliquer, ce qu'Ocellus a entendu par le mot μοῖραι *les destins*. Il a fait une longue dissertation de trois pages, pour prouver que par les *destins* Ocellus avoit voulu dire la providence qui gouverne tous les êtres. *Voce*, *dit-il*, μοίρας, *hic fata certe expressa nemini dubium erit: at quid fatorum nomine significare voluerit, certo asserere difficillimum, hac enim voce auctorem alibi usum fuisse non apparet; crediderim sane ipsum pro lege eorum, quæ in universo eveniunt, & per providentiam reguntur, fati nomen usurpasse, &c.* Il n'y a rien de si clair & de si naturel que ce passage, & je ne vois pas comment Vizzanius ne l'a pas d'abord compris. Ocellus, admettant l'éternité du monde, dit simplement ce qui est une suite necessaire de cette éternité, savoir que dans tous les tems il avoit été *destiné*, & *arrêté* que la partie du monde *impassible*, qui est au dessus de la lune, seroit separée de la partie *passible* qui est au dessous: la pensée d'Ocellus se présente naturellement, ainsi en disant que les destins ont separé la partie du monde, &c. c'est dire que tout tems la partie du monde impassible a été destinée à être separée, &c. Il y a cent dissertations dans l'ouvrage de Vizzanius aussi peu importantes, que l'est celle dont je viens de montrer l'inutilité. Le Commentateur Nogarola a jugé la remarque de Vizzanius si peu interessante, qu'il n'y a fait aucune attention, ni même au mot μοῖραι, qui a paru à Vizzanius un mistere difficile à penetrer.

νέσεως ὁ περὶ τὴν σε- λήνην δρόμος. τὸ μὲν ἄνωθεν ὑπὲρ ταύτης πᾶν, καὶ τὸ ἐπ' αὐ- τὴν, θεῶν κατέχει γέ- νος.

que decrit la Lune eſt la ſéparation [3] des choſes incrées & crées; tout ce qui eſt en haut au deſſus d'elle, & tout ce qui eſt en elle, contient le genre des Dieux: [4] mais tout ce

3 Le cercle que decrit la lune eſt la ſeparation des choſes crées & incrées. ισθμος γαρ εσιν αθανασιας και γενεσεως ο περι την σεληνην δρομος. mot a mot γαρ ο δρομος περι την σεληνην εσιν ισθμος αθανασιας και γενεσεως. *Car la courſe autour de la lune eſt l'iſtme de l'immortalité & de la generation.* L'expreſſion du mot ισθμος eſt heureuſe, pour exprimer la ſéparation qui ſe fait entre deux grands corps, tels que ceux qui compoſent les deux parties de l'Univers.

4 *Mais tout ce qui eſt ſous la lune contient le genre de la diviſion & de la nature, où ſe fait le changement & le depériſſement des choſes qui furent engendrées, & la génération des êtres qui avoient exiſté autre fois.* το δε υπακατω σεληνης γενεσις και φυσεως. το μεν (γαρ) εσιν εν αυτη διαλλαγη γεγενοτων, το δε γενεσις απογεγονοτων. J'ai ajouté l'épithete de *nouvelle* au mot generation, pour mieux faire ſentir la penſée de l'auteur, qui par cette generation nouvelle entend ce qu'il a deja expliqué dans le premier chapitre, lorſqu'il dit: *Le feu étant raſſemblé dans un point de reunion, (il y a dans le grec le feu venant enſemble dans un; πυρ μεν γαρ εις εν συνερχομενον) engendre l'air, & l'air l'eau, & l'eau la terre; & le même retour, ou le même periode de changement a lieu*

de

qui eſt ſous la Lune contient le genre de la diviſion, & de la nature où ſe fait le changement & le dépériſſement des choſes, qui furent engendrées, & la génération nou-

νος· τὸ δ' ὑποκάτω σελήνης, νείκους καὶ φύσεως. τὸ μὲν (γάρ) ἐστιν ἐν αὐτῇ διαλλαγὴ γεγονότων, τὸ

de la terre jusqu'au feu. d'où il a commencé de changer, de même les fruits, les plantes, les arbres ont reçu un commencement de generation par les germes, enſuite étant devenus fruits, & parvenus à leur perfection ils ſont de nouveau leur reſolution dans leur germe, la nature accompliſſant cette progreſſion par la même choſe & dans la même choſe. Je place ici ſous les yeux des lecteurs ce paragraphe troiſieme du chapitre précedent, parce qu'il n'y a point de meilleur commentaire, pour expliquer ce qu'entend Ocellus par cette generation nouvelle des êtres qui avoient été autre fois: & il ne faut pas croire qu'il admette les ames des hommes, ni celles des animaux dans cette nouvelle generation, car dans le paragraphe ſuivant il dit expreſſement, comme nous l'avons remarqué, qu'il n'y a point pour les hommes & pour les animaux de retour vers le premier age, ni d'antiperiſtaſe & de changement comme il y en a pour le feu, l'air, l'eau & la terre, mais ayant achêvé le cercle diviſé en quatre parties par les quatre âges, & eſſuïé les changements de ces ages, ils ſont diſſous & ne ſont plus engendrés. Διαλυεται και απογινεται. cela eſt clair, & n'eſt ſuſceptible d'aucune objection.

δὲ γένεσις ἀπογεγο- νότων.

velle des êtres qui avoient exiſté autre fois.

§. 3. Ἐν ᾧ δὲ μέρει τοῦ κόσμου Φύσις τε καὶ γένεσις ἔχουσι τὴν δυναμείαν, τρία δεῖ ταῦτα ὑπεῖναι· πρῶτον μὲν τὸ πρὸς ἀφὴν ὑφιζόμενον σῶμα πᾶσι τοῖς εἰς γένεσιν ἐχομέ-

§. 3. Il faut neceſſairement [5] que trois choſes ſoient dans la partie du monde, dans laquelle la nature & la génération exerçent leur pouvoir.

Premierement le corps, ſe pretant au contract dans toutes les choſes qui ſont ſuſceptibles de généra-

[5] *Il faut neceſſairement que trois choſes ſoient dans la partie du monde, dans laquelle la nature & la génération exercent leur pouvoir :* Ἐν ᾧ δὲ μέρει τοῦ κόσμου Φύσις τε καὶ γένεσις ἔχουσι τὴν δυναμείαν, τρία δεῖ ταῦτα ὑπεῖναι Platon & Ariſtote ont établi les mêmes principes de la génération qu'Ocellus. Il faut, dit Platon, conſiderer trois diférens genres, l'un qui engendre, l'autre dans lequel il eſt engendré; & le troiſieme d'où ce qui eſt engendré tire ſa reſſemblance. On peut comparer le genre qui reçoit la génération *à la mere*; le genre qui engendre *au pere*. Le troiſieme genre eſt une nature qui tient le milieu entre les deux premiers genres, & qui peut être comparé à la race ou à *la lignée*, *qui vient de l'union du pere & de la mere*. Mais il eſt neceſſaire de conſiderer

que

tion; il faut encore que ce même corps ſoit capable de tout recevoir dans lui, & qu'il ſoit l'image de la génération, mème à l'égard des choſes nées de lui. Ainſi qu'il en eſt de l'eau pour la ſaveur, du bruit pour le ſilence, des ténébres pour la lumiere, & de la matiere pour les choſes artificielles; car l'eau

χομένοις. τοῦτο δ' ἂν εἴη πανδεχὲς, καὶ ἐκμαγεῖον αὐτῆς τῆς γενέσεως, οὕτως ἔχον πρὸς τὰ ἐξ αὐτῶν γενόμενα, ὡς ὕδωρ πρὸς χύλον, καὶ ψόφος πρὸς σιγὴν, καὶ σκότος πρὸς φῶς, καὶ ὕλη πρὸς τετυπωμένον. τό τε γὰρ ὕδωρ, ἄχυ-

que comme la figure de toutes les diférentes choſes doit été diſtincte par la varieté, jamais le germe de cette formation ne ſera bien preparé s'il n'eſt auparavant informe & privé de toutes les diférentes formes qu'il eſt capable de recevoir. *Tria in præſenti genera ſumenda ſunt: unum quod gignitur, aliud in quo gignitur, aliud a quo ſimilitudinem trahit, quod naſcitur: id circo comparere hæc tria decet, quod recipit matri; unde recipit patri: naturam iſtorum mediam, proli. Sed ita intelligendum eſt, quod cum eſſe debeat effigies rerum omni formarum varietate diſtincta, nunquam illud ipſum formationis hujus gremium bene erit præparatum, niſi informe ſit, & ſuapte natura omnibus formis quas recepturum eſt careat, Plato in Tim. pag. 61.*

ἄχυλον καὶ ἄποιον, πρὸς δὲ τὸ γλυκὺ καὶ πικρὸν ἀνάλογον, καὶ πρὸς δριμὺ καὶ ἀλμυρόν. καὶ ὁ ἀὴρ ἀδιαπύπωτος πρὸς ψόφον, καὶ πρὸς λέξιν, καὶ (πρὸς) μέλος. καὶ τὸ σκότος ἄχρουν, καὶ ἄμορφον, πρὸς τε λαμπρὸν καὶ ξανθὸν καὶ λευκόν. λευκὸν δὲ πρὸς ἀνδριαντοποιητικὴν καὶ κηροπλαστικήν, ἄλλως δὲ ἡ ὕλη πρὸς ἀνδριαντοποιητικήν. δυνάμει

eſt ſans ſaveur & ſans qualités, mais elle eſt analogue avec le doux, & l'amer, avec l'aigre & le ſalé: & l'air, qui n'a point de forme, eſt analogue avec le ſon, la parole, & le chant; & les ténébres, qui ſont ſans couleur & ſans forme, ſont analogues avec la lumiere, les couleurs: & le blanc eſt lui-même analogue avec l'art ſtatuaire, & avec l'art de travailler en cire; (quant à la matiere, elle eſt diféremment analogue à l'art ſtatuaire.) Il s'enſuit donc que dans le corps toutes choſes

οὖν

6 *Secondement il faut qu'il y ait des qualités contraires & antipatiques afin que les altérations & les changemens ſoient accomplis.* Δευτερον δε, ὡς ἐναντιότητας, ἵνα μεταβολαὶ καὶ ἀλλοιώσεις ἐπιτελῶνται. Ariſtote a dit la même choſe, Selon lui, comme les premiers corps ſont pris dans la ma-

ſont en puiſſance avant la génération, & qu'elles ſont en perfection après avoir été produites, & avoir pris leur eſſence: d'où il eſt évident qu'il faut que le corps ou la *premiere matiere* exiſte pour que la génération ait lieu.

οὖν πάντα ἐν τούτῳ περὶ τῆς γενέσεως, συντελείᾳ δὲ, γενόμενα καὶ λαβόντα φύσιν. ἐν οὖν δεῖ τοῦτο πρῶτον ὑπεῖναι πρὸς τὸ γίνεσθαι γένεσιν.

§. 4. Secondement [6] il faut qu'il y ait des qualités contraires & antipatiques, afin que les alterations & les changemens ſoïent accomplis. La matiere recevant l'état *paſſif* & les diſpoſitions: il faut encore que ces puiſſances antipatiques ne ſe vain-

§. 4. Δεύτερον δὲ, τὰς ἐναντιότητας, ἵνα μεταβολαὶ καὶ ἀλλοιώσεις ἐπιτελῶνται, πάθος καὶ διαθέσεις ἐπιδεχομένης τῆς ὕλης· καὶ ἵνα αἱ δυνάμεις ἀντιπαθεῖς οὖσαι, μήτε κρατῶσιν εἰς τέλος αὐτα

tiere, cette matiere eſt le premier principe des cauſes contraires. *Verum cum primum corpora efficiantur ex materia, ita agendum eſt, ut materiam eſſe rerum contrariarum principium, & primum ſtatuamus. Ariſt. de corup. & generat. lib. 2. pag. 173.*

ται αὐτῶν, μήτε κρατοῦνται αὐταὶ ὑπ' αὐτῶν. τυγχάνουσι δὲ αὗται τό τε θερμὸν καὶ ψυχρὸν, καὶ ξηρὸν καὶ ὑγρόν.

quent pas à la fin *entierement* les unes & les autres, ni ne ſoient vaincues les unes par les autres. Ces qualités contraires ſont le chaud, & le froid, le ſec, & l'humide.

§. 5. Τρίτον δὲ αἱ οὐσίαι, ὧν αἱ δυνάμεις εἰσὶν αὗται, πῦρ καὶ ὕδωρ, καὶ ἀὴρ καὶ γῆ. διαφέρουσι δὲ αὗται τῶν δυνάμεων. αἱ μὲν γὰρ οὐσίαι ἐν τόπῳ φθείρονται ἐξ ἀλλήλων· αἱ δὲ δυνάμεις οὔτε φθείρονται οὔτε γίνονται· λόγοι γὰρ

§. 5. Troiſiemement il faut encore qu'il y ait des ſubſtances, ſçavoir le feu, l'eau, l'air, & la terre dont les facultés ou les puiſſances ſont les mêmes; or ces ſubſtances diférent *en dégres* de puiſſance, car elles ſe détruiſent les unes & les autres dans leur lieu; mais au contraire les puiſſances ne ſont pas détruites, & ne ſont pas crées, car les cauſes ἀσω-

7 Car les cauſes de ces puiſſances ſont incorporelles. Λογοι γαρ ασωματοι τυγχανουσι τουτων. C'eſt à di-

de ces puiſſances ſont incorporelles. [7]

ἀσώματοι τυγχάνουσι τούτων.

§. 6. Le chaud & le froid ſont la cauſe efficiente de ces quatre puiſſances; le ſec & l'humide en ſont comme la matiere & la choſe *paſſible* : or la matiere eſt ce qui reçoit tout, car elle eſt commune à toutes choſes, en ſorte que dès que le corps peut être touché & ſenſible à la puiſſance il devient le principe. Enſuite viennent les choſes contraires, comme la chaleur & le froid, l'humide & le ſec : & troiſiemement viennent le feu, l'eau, la terre, l'air, qui ſont ſujets au changement, ſont ſimples, & par-là elles ne ſont point ſujettes à la deſtruction.

§. 6. Τῶν δὲ τεσσάρων, τὸ μὲν θερμὸν καὶ ψυχρὸν, ὡς αἴτια καὶ ποιητικά· τὸ δὲ ξηρὸν καὶ ὑγρὸν, ὡς ὕλη καὶ παθητικά. πρῶτον δὲ ὕλη τὸ πανδεχές· κοινὸν γὰρ ὑπόκειται πᾶσιν· ὥστε πρῶτον τὸ δυνάμει σῶμα αἰσθητὸν, ἀρχή· δεύτερον δὲ ἐναντιώσεις, οἷον θερμότητος καὶ ψυχρότης· καὶ ὑγρότης καὶ ξηρότης. τρίτον δὲ πῦρ ἢ ὕδωρ, καὶ γῆ καὶ ἀήρ. ταῦτα

[7] Car

τα γὰρ μεταβάλλουσιν εἰς ἄλληλα· αἱ δὲ ἐναντιώσεις οὐ μεταβάλλουσι·

ment: [8] car les corps ſe transforment les uns dans les autres; mais les contraires ne changent pas; (*c'eſt à dire la chaleur, le froid, le ſec, & l'humide, parce que les puiſſances ne peuvent être détruites, ni crées, les cauſes de ces puiſſances étant incorporelles.*)

§. 7. Αἱ δὲ διαφοραὶ τῶν σωμάτων, δύο. αἱ μὲν γὰρ εἰσὶ τῶν πρώτων, αἱ δὲ τῶν γενομένων ἐκ τούτων. θερμὸν μὲν γὰρ καὶ ψυχρὸν, καὶ ὑγρὸν καὶ ξηρὸν, τῶν πρώτων. τὸ δὲ βαρὺ καὶ κοῦφον, καὶ πυκνὸν καὶ μανὸν, τῶν γενομένων ἐκ τούτων. τυγχάνουσι δὲ αἱ

§. 7. Il y a deux diférentes ſortes de corps. Les unes viennent des premiers corps ou *élémens*. Les autres viennent des corps *mixtes*, qui ſont faits de l'aſſemblage des élémens: le chaud, le froid, l'humide, le ſec apartiennent aux premiers corps ou élémens. La peſanteur, la legereté, la denſité, la *poroſité* apartiennent aux corps

πᾶσαι

[8] *Car les corps ſe transforment &c.* J'ai ajouté tout le reſte de ce paragraphe pour rendre plus clair ce que dit l'auteur.

mixtes composés par les élemens ; il y a seize de ces diférentes qualités: le chaud, le froid, l'humide le sec, le pesant, le leger, le rare, le danse, le poli, le rude, le dur, le tendre, le mince, l'épais, l'aigu, & l'obtu. Le tact connoit toutes ces diférentes qualités, & en est le juge. Il est donc necessaire que les corps premiers, dans lesquels ces diférences sont en puissance soïent sensibles au tact.

πᾶσαι δέκα ἓξ. θερμὸν καὶ ψυχρὸν, ὑγρὸν καὶ ξηρὸν, βαρὺ καὶ κοῦφον, ἀραιὸν καὶ πυκνὸν, λεῖον καὶ τραχὺ, σκληρὸν καὶ μαλακὸν, λεπτὸν καὶ παχὺ, ὀξὺ καὶ ἀμβλύ. τούτων δὲ γνωσικὴ καὶ κριτικὴ πάντων αἰφηδιὸ καὶ (τὸ) πρῶτον σῶμα, ἐν ᾧ διαφοραὶ αὗται δυνάμει, αἰσθητικόν ἐσι πρὸς αἴφην.

§. 8. Le chaud, le sec, le rare, & l'aigu apartiennent au feu. Le froid, l'humide, le danse, & l'obtu apartiennent à l'eau; le tendre, le poli, le leger, le mince apartiennent à l'air; & le dur, le ru-

§. 8. Τὸ μὲν οὖν θερμὸν, καὶ τὸ ξηρὸν, καὶ τὸ ἀραιὸν, καὶ τὸ ὀξὺ, πυρός ἐσι· τὸ δὲ ψυχρὸν, καὶ τὸ ὑγρὸν, καὶ τὸ πυκνὸν, καὶ τὸ ἀμβλὺ, ὕδατος. τὸ δὲ μαλακὸν, καὶ τὸ λεῖον, καὶ τὸ κοῦφον, καὶ τὸ λεπτὸν,

τὸν, ἀέρος· τὸ δὲ σκλη- τὸν καὶ τραχὺ καὶ βα- ρὺ καὶ παχὺ, γῆς.

de, le pesant, & le gros apartiennent à la terre.

§. 9. Τῶν δὲ τεσσάρων πῦρ μὲν καὶ γῆ ὑπερβολαὶ καὶ ἀκρότητες τῶν ἐναντίων. τὸ μὲν οὖν πῦρ ἐστιν ὑπερβολὴ θερμότητος, ὥσπερ ὁ κρύσταλλος ψυχρότητος. ἐὰν οὖν ὁ κρύσταλλος ἐστὶ πῆξις ὑγροῦ καὶ ψυχροῦ, καὶ τὸ πῦρ ἔσται ζέσις ξηροῦ καὶ θερμοῦ. διόπερ οὐδὲν ἐκ κρυστάλλου γίνεται, οὐδὲ ἐκ πυρός.

§. 9. Dans les quatre élémens le feu & la terre sont les excès & les extremités des contraires: le feu est l'excès de la chaleur, ainsi que la glace est l'excès du froid. Mais si la glasse est l'épaississement & la concretion de l'humide & du froid, de même le feu est l'effervescence du sec & du chaud. Ainsi rien ne peut être produit ni par la glace ni par le feu. [9] (*C'est à dire lorsqu'ils sont seuls; car il faut un mêlange pour que le chaud puisse produire, & il faut de même un mêlange pour que l'humide produise. Le feu & la glace ne sont que des excès.*)

§. 10.

[9] *C'est à dire lorsqu'ils sont seuls &c.* J'ai encore ajouté à ce paragraphe tout ce qui est en lettres

§. 10. Le feu & la terre étant parmi les élémens les extremes ; l'eau & l'air ſont les moyens, car ils participent aux deux autres élémens. Il n'eſt pas poſſible qu'il n'y ait qu'un extreme. Il faut neceſſairement que ſon contraire ou ſon oppoſé exiſte auſſi. Il n'eſt pas plus poſſible qu'il n'y ait que les deux extremes, il faut qu'il y ait un intervale entre eux ; or les milieux ſont oppoſés aux extremes.

§. 10. Τό μὲν οὖν πῦρ καὶ ἡ γῆ ἄκρα, τὸ δὲ ὕδωρ καὶ ὁ ἀὴρ μεσότητες. μικτὴν γὰρ ἔχουσι τὴν σωματοποιΐαν. οὔτε δὲ ἓν τῶν ἄκρων οἷόντε εἶναι, δεῖ δὲ τὸ ἐναντίον εἶναι· οὔτε δὲ δύο, δεῖ γὰρ τὸ μεταξὺ εἶναι. ἀνίσοι γὰρ ταῖς ἀκρότησιν αἱ μεσότητες.

§. 11. Le feu eſt chaud & ſec ; l'air eſt chaud & humide ; l'eau humide & froide ; la terre froide & ſeche ; ainſi donc le chaud eſt commun a l'air & au

§. 11. Τὸ μὲν οὖν πῦρ θερμὸν καὶ ξηρόν, ὁ δὲ ἀὴρ θερμὸς καὶ ὑγρός, τὸ δὲ ὕδωρ ὑγρὸν, καὶ ψυχρόν, ἡ δὲ γῆ

lettres italiques pour mieux exprimer ce que dit Ocellus.

ψυχρὰ καὶ ξηρά. ἀέρι μὲν οὖν καὶ πυρὶ κοινὸν τὸ θερμόν. ὕδατι δὲ καὶ γῇ κοινὸν τὸ ψυχρόν. γῇ δὲ καὶ πυρὶ κοινὸν τὸ ξηρόν· ὕδατι δὲ καὶ ἀέρι κοινὸν τὸ ὑγρόν. ἴδια δὲ ἑκάστου, πυρὸς μὲν τὸ θερμόν, γῆς δὲ τὸ ξηρὸν, ἀέρος δὲ τὸ ὑγρον, ὕδατος δὲ τὸ ψυχρόν. κατὰ μὲν οὖν τὰ κοινὰ διαμένουσιν αἱ ἰδίαι αὐτῶν· κατὰ δὲ τὰ ἴδια μεταβάλλουσιν, ὅτε τὸ ἐναντίον τοῦ ἐναντίου κατακρατήσει.

feu; le froid eſt commun à l'eau & à la terre; le ſec eſt commun à la terre & au feu; & l'humide eſt commun à l'eau & à l'air; mais le propre de chacun des élémens c'eſt la chaleur au feu, le ſec à la terre, l'humide à l'air, & le froid à l'eau. C'eſt ce 10 qui fait que les ſubſtances, ou les *élémens* des différentes puiſſances *du chaud*, *de l'humide* &c. reſtent dans ce qu'elles ont de commun, & changent dans ce qu'elles ont de propre,

10 *C'eſt ce qui fait que les ſubſtances, ou les elemens des diferentes puiſſances du chaud, de l'humide &c. reſtent dans ce qu'elles ont de commun, & changent dans ce qu'elles ont de propre lorſqu'un contraire ſurmonte l'autre contraire.* Κατα μεν ουν τα κοινα διαμενουσιν αι ουσιαι αυτων. κατα δε τα ιδια μεταβαλλουσιν, οτε το εναντιον του εναντιου κατακρατησει mot à mot dans la conſtruction; μεν ουν αι ουσιαι αυτων διαμενουσιν κατα τα κοινα, δε μεταβαλλουσιν κατα τα ιδια οτε το εναντιον κατακρατησει του εναντιου. Mot à mot.

lorſqu'un contraire ſurmonte l'autre contraire ; comme lorſque l'humide dans l'air ſurmonte le ſec qui eſt dans le feu ; ou lorſque le froid qui eſt dans l'eau l'emporte ſur le chaud qui eſt dans l'air ; ou bien quand le ſec qui eſt dans la terre détruit l'humide qui eſt dans l'eau ; ou enfin lorsque l'humide qui eſt dans l'eau ſurmonte le ſec qui eſt dans la terre ; & le chaud de l'air détruit le froid de l'eau, & le ſec du feu fait évanouir

τήσει. Τὸ μὲν οὖν ἐν τῷ ἀέρι ὑγρὸν τοῦ ἐν τῷ πυρὶ ξηροῦ, τὸ δὲ ἐν τῷ ὕδατι ψυχρὸν τοῦ ἐν τῷ ἀέρι θερμοῦ, τὸ δὲ ἐν τῇ γῇ ξηρὸν τοῦ ἐν τῷ ὕδατι ὑγροῦ. καὶ ἀνάπαλιν τὸ μὲν ἐν τῷ ὕδατι ὑγρὸν τοῦ ἐν τῇ γῇ ξηροῦ, τὸ δὲ ἐν τῷ ἀέρι θερμὸν τοῦ ἐν τῷ ὕδατι ψυχροῦ, τὸ δὲ ἐν τῷ πυρὶ ξηρὸν τοῦ ἐν τῷ ἀέρι

a mot. *Donc les ſubſtances de ces puiſſances reſtent dans ce qu'elles ont de particulier lorſqu'un contraire ſurmonte l'autre contraire :* j'ai ajouté le mot d'*élement* à celui de ſubſtance, & ceux de *chaud & d'humide* à celui de *puiſſance*, pour expliquer plus clairement le ſens d'Ocellus, que la brieveté de la phraſe grecque rend un peu obſcur : c'eſt par la même raiſon que j'ai joint le paragraphe ſuivant avec celui-ci. Je n'ai pas voulu ſeparer & ſuſpendre ce que veut dire l'auteur,

αἰέρι ὑγροῦ. καὶ οὕτως αἱ μεταβολαὶ γίνονται, καὶ γενέσεις εἰς ἄλληλα ἐξ ἀλλήλων.

l'humide de l'air; c'eſt par-là que les changemens & les générations ſe font des ſubſtances & des élemens *mêlés* les uns dans les autres.

§. 12. Τὸ τεὐποκείμενον σῶμα, καὶ τὸ

§. 12. Le corps paſſif deſtiné à rece-

δε-

[1] *Les changemens qui ſe font dans les élémens.* γίνεται δὲ αἱ μεταβολαὶ, ἤτοι &c. Ocellus avoit pris dans la doctrine de Pithagore le ſentiment, que toutes les choſes ſont faites des quatre élémens, qui ſe reſolvent ou retournent dans eux, reviennent ou ſont reproduits par eux. „ L'univers „ qui eſt éternel, dit Ovide, en parlant de la doctrine „ de Pithagore, a de tout tems quatre corps élemen„ taires, qui ſont les principes de toutes choſes: l'é„ lément de l'eau & celui de la terre, étant plus pe„ ſans, que le feu & l'air, ſont ſitués au plus bas „ endroit, & comme ceux-ci ſont fort legers ils ſe „ ſont élevés en haut. Cependant quoique ces élé„ mens ſoient ſéparés, ils entrent dans la géné„ ration de toutes choſes, & tout s'en retourne, & „ s'abîme en eux. La terre quittant ſa condenſité „ ſe reſout en eau: l'eau qui devient ſpiritueuſe ſe „ change en air, & l'air depouillé de ſa peſanteur va „ luire dans la region du feu. Enſuite ces élémens re„ viennent par gradation dans leur état naturel, le „ feu s'étant épaiſſi ſe transmue en air, l'air ſe con„ vertit en eau, & l'eau condenſée redevient ter-

„re

voir les changemens, & qui peut les recevoir tous, eſt le premier en puiſſance pour le tact.

δεχόμενον τὰς μεταβολὰς, τὸ παυδεχὲς, καὶ τὸ δυνάμει πρῶτον πρὸς τὴν ἁφήν.

§. 13. Les changemens " qui ſe font dans les élémens ſe font ou de la terre en feu,

§. 13. Γίνονται δὲ αἱ μεταβολαὶ ἤτοι ἐκ γῆς εἰς πῦρ, ἢ ἐκ πυ-

„re. Dans cette viciſſitude la nature, qui ſe plait à „la nouveauté, varie les figures qu'elles a tirées d'ail„leurs. Rien ne perit dans ce monde, toutes cho„ſes paſſent de l'une à l'autre ſous une forme nou„velle, & ce qu'on apelle naître n'eſt qu'un être „qui eſt renouvellé ſous une figure diférente à cel„le qu'il a eue autre fois."

Quatuor æternus genitalia corpora mundus
Continet: ex illis duo ſunt oneroſa, ſuoque
Pondere in inferius, tellus atque unda, feruntur:
Et totidem gravitate carent, nulloque premente
Alta petunt, aër, atque aëre purior ignis.
Quæ quanquam ſpatio diſtent, tamen omnia fiunt
Ex ipſis, & in ipſa cadunt: reſolutaque tellus
In liquidas rareſcit aquas: tenuatus in auras
Aëraque humor abit; demto quoque pondere rurſus
In ſuperos aër tenuiſſimus emicat ignes.
Inde retro redeunt, idemque retexitur ordo.
Ignis enim denſum ſpiſſatus in aëra tranſit;
Hinc in aquas: tellus glomerata cogitur unda.
Nec ſpecies ſua cuique manet: rerumque novatrix
Ex aliis alias reparat natura figuras.

Ovid. metamorph. lib. XV. fab. 4.

ρὸς εἰς ἀέρα, καὶ ἐξ ἀέρος εἰς ὕδωρ, καὶ ὕδατος εἰς γῆν, καὶ τρίτον ὅταν τὸ ἐν ἑκάστῳ ἐναντίον φθαρῇ, καὶ καταλειφθῇ τὸ συγγενες καὶ τὸ σύμφυλον. ἡ μὲν οὖν γένεσις ἀποτελεῖται, ὅταν μία ἐναντιότης φθαρῇ. ἐπεὶ γὰρ τὸ μὲν πῦρ θερμὸν καὶ ξηρόν· ὁ δὲ ἀὴρ θερμὸς καὶ ὑγρὸς· καινὸν ἀμφοτέροις αὐτοῖς (τὸ) θερμὸν, ἴδιον δὲ πυρὶ μὲν (τὸ) ξηρὸν, ἀέρι δὲ τὸ ὑγρὸν. ὅτε οὖν τὸ ἐν τῷ ἀέρι ὑγρὸν ἐπιτρατήσει τοῦ ἐν τῷ πυρὶ ξηροῦ, μεταβάλλει τὸ πῦρ εἰς ἀέρα.

ou du feu en air, ou de l'air en eau, ou de l'eau dans la terre : *ces changements arrivent* quand le contraire, qui eſt dans chaque élément, eſt détruit, & que ce qui eſt homogene, ou de la même ſorte, demeure, la génération s'achevant entiérement lorsque les contraires ſont détruits : par exemple, le feu eſt chaud & ſec, & l'air eſt chaud & humide ; le chaud eſt par conſéquent commun à ces deux *élémens* ; mais le ſec eſt le propre du feu, & l'humide le propre de l'air ; donc lorsque l'humide qui eſt dans l'air ſurmonte le ſec qui eſt dans le feu ; le feu eſt changé en air.

§. 14.

§. 14. L'eau eſt humide & froide, & l'air humide & chaud; l'humide eſt commun à tous les deux; mais le froid eſt le propre de l'eau & le chaud eſt le propre de l'air; ainſi donc quand le froid qui eſt dans l'eau ſurmonte le chaud qui eſt dans l'air, le changement ſe fait de l'air en eau.

§. 14. Πάλιν ἐπεὶ τὸ μέν ὕδωρ ὑγρὸν. καὶ ψυχρὸν, ὁ δὲ ἀὴρ ὑγρὸς καὶ θερμός· κοινὸν ἀμφοτέροις αὐτῶν τὸ ὑγρόν, ἴδιον δὲ τοῦ μὲν ὕδατος, τὸ ψυχρόν, τοῦ δὲ ἀέρος, τὸ θερμόν. ὅτε οὖν τὸ ἐν ὕδατι ψυχρὸν ὑπικρατήσει τοῦ ἐν τῷ ἀέρι θερμοῦ, γίνεται ἐξ ἀέρος εἰς ὕδωρ μεταβολή.

§, 15. De même encore la terre eſt froide & ſeche, & l'eau froide & humide, & le froid eſt commun à tous les deux, mais le ſec eſt le propre de la terre & l'humide eſt le propre de l'eau: donc quand le ſec qui eſt dans la terre ſurmonte l'humide qui

§. 15. Πάλιν ἡ μὲν γῆ ψυχρὰ καὶ ξηρὰ, τὸ δὲ ὕδωρ ψυχρὸν καὶ ὑγρὸν, κοινὸν ἀμφοτέρων αὐτῶν τὸ ψυχρόν. ἴδιον δὲ τῆς γῆς ξηρὸν, ὕδατος δὲ τὸ ὑγρόν. ὅτε οὖν τὸ ἐν τῇ γῇ ξηρὸν ὑπικρατήσει τοῦ ἐν τῷ ὕδατι

ὕδατι ὑγροῦ, γίνεται ἐξ ὕδατος εἰς γῆν μεταβολή.

eſt dans l'eau, le changement ſe fait de l'eau en terre.

§. 16. Ἀπὸ γῆς δὲ ἄνω κατὰ τὸ ἐναντίον· ἡ δὲ κατ' ἐναλλαγήν, ὅτε ὅλον ὅλου κρατήσει, καὶ δύο δυνάμεις τὰς ἐναντίας φθείρουσι, μηδενὸς ὄντος αὐτοῖς κοινοῦ. ἐπεὶ γὰρ τὸ μὲν πῦρ ἐστι θερμόν καὶ ξηρὸν, τὸ δὲ ὕδωρ ψυχρὸν καὶ ὑγρὸν, ὅταν τὸ ἐν τῷ ὕδατι ὑγρὸν ἐπικρατήσῃ τοῦ ἐν τῷ πυρὶ ξηροῦ, τό δὲ ἐν τῷ ὕδατι ψυχρὸν ἐπικρατήσῃ τοῦ ἐν τῷ πυρὶ θερμοῦ, γίνεται ἐκ πυρὸς εἰς ὕδωρ μεταβολή.

§. 16. Le changement, qui ſe fait depuis la terre juſqu'aux élémens ſuperieurs, ſe fait d'une maniere contraire, de même que celui qui ſe fait par alternation ou par *échange* : ces changemens arrivent, lorsque le *tout* ſurmonte le *tout*, & que deux puiſſances détruiſent les puiſſances contraires, enſorte que rien ne reſte de commun à ces éléments. Par exemple puisque le feu eſt chaud & ſec, & l'eau froide & humide, lorsque l'humide qui eſt dans l'eau ſurmonte le ſec qui eſt dans le feu, le changement ſe fait du feu en eau.

§. 17.

§. 17. Pareillement la terre eſt froide & ſeche, & l'air chaud & humide ; donc quand le froid qui eſt dans la terre ſurmonte la chaleur qui eſt dans l'air, le changement ſe fait de l'air en terre.

§. 17. Πάλιν ἡ μὲν γῆ ἐσι ψυχρὸν καὶ ξηρὸν, ὁ δὲ ἀὴρ θερμὸν καὶ ὑγρόν. ὅταν οὖν τὸ ἐν τῇ γῇ ψυχρὸν ὑπερκρατήσῃ τοῦ ἐν τῷ ἀέρι θερμοῦ, τὸ δὲ ἐν τῇ γῇ ξηρὸν, τῷ ἐν τῷ ἀέρι ὑγρῷ, γίνεται ἐξ ἀέρος εἰς γῆν μεταβολή.

§. 18. Mais quand l'humide de l'air eſt détruit, & que le chaud du feu perit auſſi, le feu eſt cependant engendré de ces deux élémens ; parce qu'alors le chaud de l'air, & le ſec du feu ſont laiſſés. Or les qualités du feu ſont le chaud & le ſec.

§. 18. Ὅταν δὲ τοῦ μὲν ἀέρος φθαρῇ τὸ ὑγρὸν, τοῦ δὲ πυρὸς τὸ θερμὸν, γεννηθήσεται ἐξ ἀμφοτέρων αὐτῶν πῦρ. καταλείπεται γὰρ τοῦ μὲν ἀέρος τὸ θερμὸν, τοῦ δὲ πυρὸς τὸ ξηρὸν· τὸ δέ γε πῦρ ἐσι θερμὸν καὶ ξηρὸν.

§. 19. De même lorsque le froid de la terre & l'humide de l'eau périſſent, la terre ſera pourtant produite de ces deux élémens ; parceque le ſec

§. 19. Ὅταν δὲ τῆς μὲν γῆς φθαρῇ τὸ ψυχρὸν, τοῦ δὲ ὕδατος τὸ ὑγρὸν, γεννηθήσεται ἐξ ἀμφοτέρων αὐτῶν (ἡ) γῆ. καταλείπεται γὰρ τῆς μὲν γῆς

τὸ

τὸ ξηρὸν, τοῦ δὲ ὕδα- de la terre & le froid de
τος τὸ ψυχρόν. ἡ δὲ γῆ l'eau ſont laiſſés. Or la
ἐστὶ ψυχρὰ καὶ ξηρά. terre eſt froide & ſeche.

§. 20. Ὅταν δ' τοῦ §. 20. Mais lors-
ἀέρος φθαρῇ τὸ θερ- que le chaud de l'air
μὸν, καὶ τοῦ πυρὸς τὸ & le chaud du feu pe-
θερμόν, γένεσις οὐκ riſſent, il n'y aura point
ἔσται. τὰ γὰρ ἐναν- de génération, car les
τία καταλείπεται ἐπ' contraires, *c'eſt à dire*
ἀμφοτέρων, τοῦ μὲν l'humide de l'air & le
ἀέρος τὸ ὑγρὸν, τοῦ δὲ ſec du feu ſont laiſſés
πυρὸς τό ξηρὸν. τὸ dans tous les deux, &
δὲ ὑγρὸν τῷ ξηρῷ ἐναν- l'humide eſt le con-
τίον. traire du ſec.

§. 21. Καὶ πάλιν §. 21. Et encore
ὅταν τῆς γῆς μὲν φθα- quand le froid de la

ρῇ

[12] Nous n'étendrons pas plus loin ces courtes reflections ſur ce qui regarde la generation des premiers corps. Καὶ περὶ μὲν γενέσεως τῶν πρώτων σωμάτων τε καὶ τίνων ὑποκειμένων γίνεται, ἱκανῶς εἴρηται διὰ βραχέων. Mot à mot, *mais a été dit ſuffiſamment en peu de mots.* βραχέων ſub. λόγων. *touchant la generation des premiers corps comment & par quelles choſes ſupoſées elle eſt produite;* τίνων ὑποκειμένων γίνεται, *par quelles ch ſes couchées deſſous e le eſt produite.*

Nous avons deja remarqué qu'Ariſtote avoit adopté le ſiſteme qu'Ocellus établit ici ſur la maniere & les moïens, par lesquels la generation des êtres eſt produite par les premiers corps, c'eſt à dire par les élémens & par leur diférentes transmutations.

Voici

terre & le froid de l'eau periſſent il n'y a point de génération, le ſec de la terre & l'humide de l'eau ſont laiſſés, & le ſec eſt le contraire de l'humide. Nous n'étendrons pas plus loin ces courtes reflections [12] ſur ce qui regarde la génération des premiers corps, & ſur la maniere & les moyens par les quels elle eſt produite.

ρῇ τὸ ψυχρὸν, ὕδατος δὲ ὅμοιον, οὐδὲ οὕτως ἔσαι γένεσις. καταλείπεται γὰρ τῆς μὲν γῆς τὸ ξηρὸν, τῷ δὲ ὕδατος τὸ ὑγρόν. τὸ δὲ ξηρὸν τῷ ὑγρῷ ἐναντίον. καὶ περὶ μὲν γενέσεως τῶν πρώτων σωμάτων πῶς τε καὶ τίνων ὑποκειμένων γίνεται, ἱκανῶς εἴρηται διὰ βραχέων.

§. 22.

Voici la preuve de ce que nous avons dit. *Mox etiam ex igne aqua, & terra ex aëre; ac rurſus ex aqua & terra aër & ignis oriri poſſunt; quamvis id difficilius accidat nam plurimum requiritur mutatio. Si enim ignis ex aqua fieri debeat, ut humor & frigus corrumpantur neceſſitas cogit: item ſi aër ex terra frigus & ſiccitas interimendæ ſunt. Eadem ratione ſi ex igne & aëre terra & aqua gignantur, ambæ qualitates mutentur neceſſe eſt; atque hæc quidem longior & diuturnior habetur generatio. Ariſt. de ortu & interitu. Lib. cap. 26.*

Après avoir expliqué la doctrine des Pythagoriciens & des Peripateticiens ſur la nature des élémens, il eſt eſſentiel que nous remarquions ici, que

cette

cette opinion a trouvé de grands adverſaires parmi les philoſophes anciens, & quoiqu'elle ſoit ſoutenue aujourdhui par les Peripateticiens modernes & ſur tout par les Scholaſtiques, pluſieurs grands Phyſiciens & les plus célébres Chimiſtes l'ont combattue avec beaucoup de force. Voyons d'abord ce qu'ont dit contre ce ſentiment les philoſophes anciens, nous viendrons enſuite aux modernes. „ Si les choſes, dit „ Lucrece, étoient compoſées de principes périſſa- „ bles, la nature ſeroit détruite il y à longtems, mais „ comme depuis des ſiecles infinis ſes diſſipations „ ſont toujours reparées, il faut qu'elle ſoit redeva- „ ble de ſa conſervation à l'immortalité de ſes prin- „ cipes, & leur anéantiſſement doit être banni de „ l'opinion des hommes. Si les compoſés n'étoient „ pas d'une matiere éternelle, qui fit plus ou moins „ la liaiſon de leurs parties, la même force & la mê- „ me cauſe feroient leur desunion : & ſi leurs princi- „ pes n'étoient point éternels, la moindre attaque „ troubleroit l'econonie de leur aſſemblage, & la „ premiere violence ſeroit cauſe de leur deſtruction ; „ mais parceque les principes s'acrochent diverſe- „ ment entre eux, & que la matiere ne perit jamais, „ le compoſé ne ſouffre point d'ateinte, juſqu'à ce „ qu'il arrive une ſecouſſe aſſés forte, pour déranger „ l'harmonie de ſes parties ; rien par conſéquent n'eſt „ anéanti par la diſſolution.... Enfin il y a dans cha- „ que compoſé des limites pour la génération, l'aug- „ mentation & la conſervation de ſon être : dans les „ alliances des choſes, la nature leur a donné des loix „ proportionnées à leur force, ou à leur impuiſſan- „ ce, ſans que cet ordre puiſſe être changé.... Il eſt „ évident que l'eſſence des principes eſt immuable ; „ car ſi elle étoit ſujette au changement, de quelque „ maniere que ce fut, on ſeroit toujours incertain de

„ ce

„ ce qui pourroit être produit ou ne l'être pas... Les
„ premiers corps ſont donc ſolides dans leur ſimplici-
„ té, & ont de petites parties, dont l'union compa-
„ cte n'eſt point faite par aucun aſſemblage, c'eſt le
„ propre de leur éternelle ſimplicité; de ſorte que
„ la nature, pour conſerver aux êtres l'integrité des
„ ſemences, ne permet point qu'ils ſoient ſeparés ou
„ alterés."

Omnia enim debet, mortali corpore quæ ſunt,
Infinita ætas conſumſe anteacta, diesque,
Quod ſi in eo ſpatio, atque anteacta ætate fuere,
E quibus hæc rerum conſiſtit ſumma refecta:
Immortali ſunt natura prædita certe.
Haud igitur poſſunt ad nilum quæque reverti.
Denique res omneis eadem vis cauſaque vulgo
Conficeret, niſi materies æterna teneret
Inter ſe nexus, minus aut magis endopedite.
Tactus enim leti ſatis eſſet cauſa profecto:
Quippe, ubi nulla forent æterno corpore; eorum
Contextum vis deberet diſſolvere quæque.
At nunc, inter ſe quia nexus principiorum
Diſſimiles conſtant, æternaque materies eſt:
Incolumi remanent res corpore, dum ſatis acris
Vis obeat pro textura cujusque reperta.
Haud igitur redit ad nihilum res ulla.

Lucret. de rer. nat. lib. I. v. 233.

Denique jam quoniam generatim reddita finis
Creſcendi rebus conſtat; vitamque tuendi,
Et quid quæque queant per fœdera naturaï,
Quid porro nequeant, ſancitum quandoquidem
exſtat.
Nec commutatur quicquam quin omnia conſtant.

Id. ibid. v. 577.

- - - Nam ſi primordia rerum Com-

Commutari aliqua poſſent ratione revicta,
Incertum quoque jam conſtet, quid poſſit oriri;
Quid nequeat, *Lucret. ibid. v.* 584.

Sunt igitur ſolida primordia ſimplicitate:
Quæ minimis ſtipata cohærent partibus arcte,
Non ex ullorum conventu conciliate:
Sed magis æterna pollentia ſimplicitate:
Unde neque avelli quicquam, neque diminui jam
Concedit natura, reſervans ſemina rebus.
id. ibid. v. 602.

Les grands Chimiſtes modernes ſont du même ſentiment que les anciens Epicuriens, ils prétendent que les parties des premiers corps, qu'ils apellent élémens ſont ſi adherentes les unes aux autres qu'on ne ſauroit jamais les ſeparer. Toutes les recherches faites par le plus habile Chimiſte de ce ſiècle, (je parle du grand Boerhave) ſur le feu, ſur l'air, ſur l'eau, ſur la terre & ſur les diſſolvans, que la chimie emploïe, l'ont conduit par des experiences ſans nombre à decouvrir, qu'il y a pluſieurs corps élémentaires d'une ſimplicité parfaite, ou d'une telle ſimplicité qu'on ne peut les désunir.

Outre les quatre élémens connus, le ſel eſt encore de la même ſimplicité dans ſa nature primitive, & ne varie ſes effets, toujours ſurprenens, que par des aſſociations à d'autres diférentes natures.

Les metaux, le vif argent, ſont encore d'une égale ſimplicité, cependant entierément diférents entre eux, & abſolument diférents des autres corps.

On ne ſauroit jamais, par la transmutation des parties, former un metal avec une matiere qui n'eſt point metallique.

Ceux d'entre les corps élémentaires, qui ont le plus d'action & de force, comme l'air, le ſel, & le feu le

plus

plus ardent, n'agiſſent que ſur la ſurface des autres élémens, & ne peuvent que les dèsunir, ou les aſſembler, mais non les entamer & les changer.

Toutes les impulſions (ſi on admet l'impulſion) & toutes les atractions (ſi on admet l'atraction) peuvent mêlanger les principes élémentaires, les varier par ces mêlanges, les amalgamer, les diviſer, les amoindrir jusqu'à les rendre inſenſibles; mais toutes les natures ſimples, comme les chaux d'or, d'etain, & des autres metaux, l'eau, la terre &c. demeurent indeſtructibles, inebranlables à quelque action que ce ſoit d'un autre agent, de quelque eſpece qu'il ſoit. Or la chimie n'emploïant que des agens naturels, & ne pouvant aller plus loin que la force de ces agens, ne peut créer de principes élémentaires, mais elle eſt bornée à unir ou à décompoſer des natures faites, elle ne peut détruire ce qui eſt, ni le changer en ce qu'il n'eſt point, ni produire un ſeul grain d'une nature nouvelle. Il faut donc convenir qu'il y a des élémens pour chaque eſpece de corps, & ces élémens ſont indeſtructibles.

Voila quel eſt aujourdhui le ſentiment des plus ſavans Chimiſtes en général, je dis en général, car il y en a encore pluſieurs qui ſont perſuadés, que les élémens peuvent être ſuſceptibles de transmutation, & parmi ces Chimiſtes l'on doit placer tous ceux, qui cherchent la pierre philoſophale, & qui penſent pouvoir créer de l'or. Ces philoſophes ſont également la dupe de leur ſiſteme & de leurs travaux. Je leur conſeille, pour leur bonheur, d'avoir toujours prèſent à leur eſprit ce bel axiome de Boerhave: *Naſci ergo de novo nihil, renaſci omnia, mutari compoſita, neque interim elementa diſſolvi.* Aucune nouvelle creature n'eſt crée, mais

§. 22. Ἐπεὶ δὲ ἀνώλεθρος ὁ κόσμος καὶ ἀγένητος, καὶ οὔτε ἀρχὴν γενέσεως εἴληφεν,

§. 22. Puisque le Monde eſt impériſſable & improduit, & qu'il n'a pas eu un commencement de

OUTE

elle eſt reproduite, les ſubſtances compoſées ſont détruites, mais les élémens ne ſont pas diſſous & n'eſſuïent aucune transmutation.

Avant de finir cette note je ferai ici deux reflections. La premiere ſera ſur la modeſtie de Boerhave, qui ayant fait de ſi grandes découvertes dans la chimie, avouoit qu'il n'avoit cependant qu'une très-legere connoiſſance des premieres parties actives de la matiere, & que tout ce qu'il en ſavoit conſiſtoit dans quelques foibles notions, dont il étoit redevable à certains effets, produits par les premiers principes. Mais après avoir voulu éclaircir quelle étoit la cauſe, par la quelle les premiers principes produiſoient ces effets, il avoit été auſſi peu éclairé qu'avant de les avoir connus par les experiences, qui les avoient operés. Ecoutons parler ce grand homme: *Utcunque tamen doctrinam hanc colueris, intelliges nihil de indole horum principiorum, niſi quatenus tecta eorum natura reveletur per efectus, qui lumine experientiæ in ſenſus refulgent, atque docent, eſſe revera aliquid incogniti, cujus id ingenium, ut tales inde mutationes prodire queant, id ipſum vero quale ſit, qua vi eventa hæc efficiat, jam ut ante ignorabis: ita plane eſt, ut in cauſa, quam hic indagas, reperias nihil præter id quod ſenſu attingis; ideoque non ex cauſa efectum, ſed ex hoc aliquid illius ſubintelligis.* Boerh. *de comparando certo in phyſicis*, pag. 12.

Ma

génération, il n'aura jamais de fin. Il faut encore *admettre*, qu'une choſe qui opere la génération

οὔτε τελευτήν ποτε λήψεται, δεῖ ϗ τὸ ποιοῦν ἐν ἑτέρῳ τιϖὶ γένεσιν, ϗ τὸ γεννῶν ἐν ἑαυτῷ

Ma ſeconde reflection ſera ſur les avantages, dont certaines gens prétendent être doués. Voila Boerhave qui avoue, qu'il ne connoit que très peu de choſes de l'eſſence, & de la nature des premiers principes de la matiere, & les perſonnes, dont je parle, ſavent parfaitement toutes les qualités qui ſont dans cette matiere. Non ſeulement elles en connoiſſent toutes les proprietés; mais elles ſavent encore celles de l'ame. Heureux mortels, cheris du ciel, vos yeux percent également & dans les profondes tenebres de la matiere, & dans les incomprehenſibles eſſences ſpirituelles. Impartials journaliſtes de Trevoux, illuſtres auteurs d'un journal, non *chretien*, mais très devot, dans lequel le fiel, le menſonge, l'ignorance, la mauvaiſe foi & l'impudence ſe diſputent le premier rang: vertueux & diſcrets Ecrivains de la Gazette eccleſiaſtique, qui d'un ſtile tantôt fanatique, tantôt bas & rampant, repandés vôtre venin également ſur les grands hommes de vôtre nation, ſur vôtre Roi, ſur ſes miniſtres, & qui loués avec tant de raiſon & de modeſtie un tas de Seditieux & de miſerables Convulſionaires, dignes ou des priſons de Bicêtre ou des petites maiſons: vous tous vous êtes des Dieux ſur la terre, *vos eſtis Dii*, vous ſavez tout; & l'on ſeroit tenté de croire qu'à tant de belles connoiſſances vous joignés celle du bien & du mal, ſi l'on ne vous voïoit pas taire toujours le dernier, & ne jamais donner des marques que vous connoiſſiés le premier,

συνυπεῖναι ἀλλήλοις. τὸ μὲν ποιοῦν (ἐν ἑτέρῳ) τὴν γένεσιν, τὸ ὑπεράνω σελήνης ἐσὶ πᾶν. σύνεγγυς δὲ μᾶλλον ὁ ἥλιος κατά γε τὰς προσόδους ἢ τὰς ἀφόδους, μεταβάλλων τὸν ἀέρα συνεχῶς πρὸς λόγον ψύχους (τε) ἢ θερμασίας, ᾧ συνεπακολουθεῖ καὶ τὴν γῆν μεταβάλλειν, ἢ πάντα τὰ ὑπὸ γῆς.

dans une autre choſe, & une choſe qui engendre en ſoi, ſont deux ſubſtances différentes qui ſe prêtent mutuellement l'exiſtence. Or ce qui opere la génération dans une autre choſe, c'eſt toute la partie du monde, qui eſt au deſſus de la Lune: le Soleil, qui eſt dans cette partie, tantôt en s'approchant, tantôt en s'éloignant, fait le changement continuel de l'air ſelon la force du froid & du chaud; d'où il s'enſuit que la terre, & toutes les choſes qui ſont ſur la terre, changent à leur tour.

§. 23. Εὖ δὲ ἔχει ἢ λόξις τῶν ζῳδίων ἢ τοῦ πόλου πρὸς τὴν τοῦ ἡλίου

§. 23. L'obliquité des ſignes du Ciel s'accorde bien avec le cours du ſoleil, & cette obliquité eſt la

cauſe en général de la génération, & de l'arrangement de l'Univers, qui a en lui la puiſſance *active* & la *paſſive*. *Il faut donc établir comme un principe certain*; que la choſe qui engendre dans une autre, eſt ce qui eſt au deſſus de la Lune; & que la choſe qui engendre dans ſoi, eſt ce qui eſt au deſſous de la Lune. Or ce qui eſt compoſé de ces deux choſes, ou de ces deux ſubſtances, ſçavoir de la partie divine du monde, qui eſt toûjours dans un grand mouvement & *reſide au deſſus de la Lune*, & de la partie qui eſt produite, ſujette aux changements, & *placée au deſſous de la lune*, c'eſt l'Univers.

ἡλίου φοράν· αἰτία γὰρ καὶ αὐτὴ τῆς γενέσεως ἐσί. καθόλου δὲ ἡ τοῦ παντὸς διακόσμησις, ὥστε εἶναι ἐν αὐτῇ τὸ μὲν ποιοῦν, τὸ δὲ πάσχον. τὸ μὲν οὖν ἐν ἑτέρῳ γεννῶν, τὸ ὑπεράνω (τῆς) σελήνης ἐσί· τὸ δὲ ἐν ἑαυτῷ, τὸ ὑπὸ κάτω σελήνης. τὸ δὲ ἐξ ἀμφοτέρων αὐτῶν, τοῦ μὲν ἀεὶ θέοντος θείου, τοῦ δὲ ἀεὶ μεταβάλλοντος γεννητοῦ, κόσμος ἄρα ἐσίν.

Κεφάλαιον γ'. *Chapitre* III.

§. I. §. I.

Ἀνθρώπου δ' ἀρχὴ γενέσεως πρώτη μὲν γέγονεν ἐκ γῆς ὁμοίως τῶν ἄλλων ζώων, οὔτε φυτῶν, ἀλλ' ἀεὶ τοῦ διακοσμήσεως οὔσης ἀνάγκη καὶ τὰ ἐνυπάρχοντα καὶ τὰ ἐνδιακεκοσμημένα συνεῖναι. πρῶτον μὲν γὰρ ἀεὶ ὄντος τοῦ κόσμου, ἀναγκαῖον καὶ τὰ μέρη

Le premier commencement de la génération des hommes, des autres animaux, & des plantes n'a pas été produit par la terre, [1] mais l'arrangement & la durée en a été de tout tems. Car il eſt neceſſaire que les choſes, qui ſont dans le

[1] Αλλα αει της διακοσμησεως ουσης, *mais l'arrangement & la durée en a été de tout tems.* L'éternité de la génération des hommes, des plantes, & des animaux eſt une ſuite neceſſaire de l'éternité du monde, & dès que l'on admet l'un de ces ſentimens il faut admettre l'autre. Ariſtote, & ſes diſciples les Peripateticiens, tiroient même de la neceſſité de l'éternité de la génération des animaux, un de leurs plus forts arguments pour prouver celle du monde. Ils demandoient lequel, lors de l'arrangement de la matière, avoit été formé le premier, de l'œuf ou de l'oiſeau; car il ne peut y avoir d'œuf ſans oiſeaux ni d'oiſeaux ſans œuf; ainſi ils ſoutenoient, qu'il devoit y avoir une eſpece de cercle dans les ſemences, & que les œufs & les oiſeaux avoient toujours été engendrés, &

pro-

monde & qui ſont arrangées dans lui, coexiſtent avec lui. Le monde ayant toujours été, il faut donc que ſes parties aïent toujours coexiſtées avec lui.

μέρη αὐτοῦ συνυπάρχειν· λέγω δὲ μέρη, οὐρανὸν, γῆν, τὸ μεταξὺ τούτων. ὃ δὴ μετάρσιον καὶ ἀέριον ὀνομάζεται· οὐ γὰρ ἄνευ τούτων ἀλλὰ σὺν τούτοις, καὶ ἐκ τούτων ὁ κόσμος.

§. 2. J'appelle parties *du monde* le ciel, la terre, & l'intervale qui eſt entre eux, apellé la moyenne region, [2] *qui ont dû*

§. 2. Τῶν δὲ μερῶν συνυπαρχόντων, ἀνάγκη καὶ τὰ ἐμπεριεχόμενα συνυπάρχειν αὐτοῖς. οὐρανῷ μὲν ἤλιον,

produits alternativement l'un par l'autre, ſans que leur eſpece eut jamais eu ni origine ni commencement. Par conſéquent le monde, dans lequel s'étoit fait cette génération éternelle, devoit lui-même être éternel.

[2] Ὃ δὴ μετάρσιον καὶ ἀέριον ὀνομάζεται, *apellé la moyenne region*; mot à mot, δὴ ὃ ὀνομάζεται μετάρσιον καὶ ἀέριον, *qui eſt nommé ſublime & l'air.* Ariſtote ne s'eſt point ſervi du mot μετάρσιον pour ſignifier l'intervale qui eſt entre le ciel & la terre, il l'a emploié pour exprimer les choſes qui naiſſent, qui ſont engendrées, & qui paroiſſent dans cet intervale. Mais Philon le Juif l'a emploié dans le même ſens qu'Ocellus, dans l'ouvrage qu'il a ecrit ſur la durée du monde, περὶ ἀφθαρσίας κόσμου.

ον, σελήνην, ἀπλανεῖς τε ἀστέρας καὶ πλανήτας. τῇ δὲ γῇ ζῶα, φυτὰ, χρυσὸν, ἄργυρον· μεταρσίῳ δὲ καὶ ἀερίῳ πνεύματα, ἄνεμον, μεταβολὴν ἀπὶ τὸ θερμότερον, μεταβολὴν ἀπὶ τὸ ψυχρότερον· σὺν τούτῳ γὰρ οὐρανὸς σὺν τῷ τὰ περιεχόμενα ἔχειν, καὶ σὺν τούτῳ γῇ σὺν τῷ τὰ ἐπ' αὐτῆς φυόμενα καὶ βοσκόμενα ὑπεῖναι, καὶ σὺν τούτῳ μετάρ

toujours exiſter. Le monde ne pouvant ſubſiſter ſans ſes parties, mais ſubſiſtant par elles, & avec elles; donc toutes les parties du monde exiſtent néceſſairement avec lui; & il s'enſuit abſolument que les choſes, qui ſont contenues dans ces parties, coexiſtent avec elles: *par exemple* le ſoleil, la lune, les étoiles, les planetes coexiſtent a-

σιον

3 Μεταρσιω δε και αεριω πνευματα, ανεμον, μεταβολην επι το θερμοτερον, μεταβολην επι το ψυχροτερον. *Les vents, les changemens du chaud au froid, & du froid au chaud, ſont dans la moyenne region.* Mot à mot: *Et dans le ſublime & l'air (ſont) les ſoufles, les vents, le changement en plus froid.*

4 Τι γενος υπερεχον των αλλων. *Une certaine ſorte d'étres animés*, mot à mot, *une certaine race (d'etres) ſuperieurs aux autres.*

5 Εν μεν ουρανω το των θεων. *Savoir les Dieux dans le ciel*, ou bien, *la race des Dieux dans le ciel.* Lorſqu'Ocellus dit, que les Dieux ont été placés dans le ciel, il ne faut pas penſer qu'il ait entendu, par le mot ενιδρυται, *a été placé en dedans*; qu'il y

ait

vec la terre & les σιον ϗ ἀέριον, σὺν τῷ
vents, [3] les change- τὰ ἐν αὐτῷ πάντα τὰ
mens du chaud au γινόμενα γίνεσθαι.
froid, & du froid au
chaud dans la moyenne region. Ainſi donc le ciel exiſte & *a toujours exiſté* avec les choſes qu'il contient & de même la terre avec les choſes qui naiſſent d'elle & qu'elle nourrit, & la moyenne region avec les choſes qu'elle renferme.

§. 3. Une certaine [4] ſorte d'êtres animés ayant été placée, de tout tems, dans chaque intervale : ſçavoir les Dieux [5] dans le ciel, ſur

§ 3. Ἐπεὶ οὖν καθ' ἑκάσην ἀποτομὴν ὑπερέχον τὶ γένος ἐντέτακται τῶν ἄλλων, ἐν μὲν

 οὐρα-

ait eu un tems où les Dieux n'étoient pas dans le ciel, mais au contraire ils ont été toujours co-éternels avec lui & avec l'univers ; cette co-éternité des Dieux & du monde n'étoit point un ſentiment abſurde. Car un grand Saint, dont le genie étoit très-profond, a ſoutenu que le monde pouvoit être éternel, & Dieu être la cauſe premiere du monde ; tous ſes diſciples, qui compoſent aujourdhui un des plus reſpectables ordres de l'egliſe romaine, ſoutiennent cette opinion.

Dès que l'on admet une cauſe ſuffiſante, il eſt neceſſaire d'admettre un effet. Dieu eſt la cauſe ſuffiſante de la production des creatures : or cette cauſe ſuffiſante des creatures étant éternelle, il faut que

les

les créatures, qui ſont l'effet de cette cauſe, ſoient éternelles. Un être qui agit par ſa volonté ne retarde jamais l'action de cette volonté, ſi ce n'eſt parce-qu'il attend encore quelque choſe, qui n'eſt point dans le moment preſent, & dont le défaut arrête ſa puiſſance: ou bien qu'il manque de pouvoir, ou qu'il eſt obligé d'attendre un autre tems, & de diférer ce qu'il veut faire; mais ſi cet agent ne trouve aucun de ces obſtacles, d'abord l'effet ſuit ſa volonté, comme lorſqu'un homme veut mouvoir un membre, il le meut dans le moment, s'il n'y a aucune cauſe, exterieure ou interieure, qui s'opoſe à l'execution de ſa volonté, & s'il perſiſte toujours dans cette même volonté: or il eſt conſtant que tout ce que Dieu veut à preſent, il l'a voulu dans toute l'éternité, car Dieu ne peut être vacillant dans ſes reſolutions; il eſt auſſi certain que rien ne peut ni arrêter, ni s'opoſer à ſa volonté toute puiſſante; il eſt donc neceſſaire que Dieu ait crée le monde de tout tems, Dieu étant l'agent de la création de l'univers, & un agent qui agit par ſa volonté produiſant toujours ſon effet. *Agens per voluntatem non retardat ſuum propoſitum exequi de aliquo faciendo, niſi propter aliquid in futurum expectatum quod nondum adeſt: & hoc quandoque eſt in ipſo agente, ſicut cum expectatur perfectio virtutis ad agendum, aut ſublatio alicujus impedientis virtutem. Quandoque vero extra agentem, ſicut cum expectatur præſentia alicujus coram quo actio fiat: vel ſaltem cum expectatur præſentia alicujus temporis oportuni quod nondum adeſt. Si enim voluntas ſit completa, ſtatim potentia exequitur, niſi ſit defectus in ipſo: ſicut ad imperium voluntatis ſtatim ſequitur motus membri, niſi ſit defectus potentiæ motivæ exequentis motum: & per hoc patet quod cum aliquis vult aliquid facere, & non ſtatim fiat, quod*

vel

vel hoc ſit propter defectum potentiæ qui expectatur removendus, vel quia voluntas non eſt completa ad hoc faciendum. Dico autem complementum voluntatis eſſe, quando vult hoc abſolute facere omnibus modis. Voluntas autem incompleta eſt, quando aliquis non vult facere hoc abſolute, ſed exiſtente aliqua conditione quæ nondum adeſt, vel niſi ſubtracto impedimento quod adeſt. Conſtat autem, quod quicquid Deus nunc vult quod ſit, ab æterno voluit quod ſit: non enim novus motus voluntatis ei advenire poteſt, nec aliquis defectus vel impedimentum potentiæ ejus adeſſe potuit, vel aliquid aliud expectari potuit ad univerſalis creaturæ productionem, cum nihil aliud ſit increatum niſi ipſe ſolus, ut ſupra oſtenſum eſt. Neceſſarium igitur videtur, quod ab æterno creaturam in eſſe produxerit. S. Thomæ Aquinat. Summa catholicæ fidei. Lib. II. cap. 32. pag. 387.

Dieu a eu la volonté, pendant toute l'éternité, ou de produire l'univers ou de ne le pas produire; or il eſt manifeſte qu'il a eu la volonté de le produire; donc il l'a produit de toute éternité, l'effet ſuivant toujours la puiſſance d'un agent qui agit par volonté. *Aut igitur voluntas ſua eſt de hoc, quod nunquam creatura ſub æternitate ejus conſtituatur, aut quod ſemper conſtat. Non autem voluntas eius de hoc, quod nunquam creatura eius eſſe æterno conſtituatur: cum pateat creaturas voluntate eius eſſe inſtitutas. Relinquitur igitur de neceſſitate (ut videtur) quod creatura ſemper fuit. id. ibid.*

La bonté de Dieu étant infinie, & le bonheur des créatures dépendant de cette bonté, que Dieu leur communique, elle a dû leur être communiquée dans toute l'éternité, & non pas dans un certain tems determiné; car c'eſt l'eſſence de la bonté divine de faire toujours ce qui eſt le meilleur & le plus utile aux

crea-

creatures, *quia finis creaturarum est divina bonitas quæ in tota æternitate eodem modo se habet, in se*; c'est la reflection d'un habile Commentateur de St. Thomas. Mais ecoutons ce grand Saint parler lui même. *Cum bonitas divina perfectissima sit, non hoc modo dicitur, quod omnia à Deo processerunt propter bonitatem ejus, ut ei aliquid ex creaturis accresceret: sed quia bonitatis est ut seipsam communicet prout possibile est, in quo bonitas manifestatur. Cum autem omnia bonitatem Dei participent in quantum habent esse secundum quod diuturniora sunt, magis bonitatem Dei participant, unde & esse perpetuum speciei dicitur divinum esse: bonitas autem divina infinita est; ejus igitur est, ut se in infinitum communicet, non aliquo determinato tempore tantum; hoc igitur videtur ad divinam bonitatem pertinere, ut creaturæ aliquæ ab æterno fuerint.* id. 61. p. 389.

Les philosophes qui veulent, qu'il soit impossible que le monde puisse être éternel par la volonté de Dieu, aportent plusieurs raisons pour soutenir leur sentiment, je placerai ici les plus essentielles, & je n'emploierai pour les combattre que les reponses qu'y a fait S. Thomas.

I°. Il est demontré que Dieu est la cause de tous les êtres: or il faut que la caule soit premierement avant l'effet, car il ne peut point y avoir d'effet sans qu'une cause ait préexisté.

II°. L'on ne peut rien ajoûter à l'infini. Si le monde est éternel, il faut necessairement qu'on puisse ajouter à l'infini, ce qui est impossible. Il s'est écoulé dans l'éternité anterieure une infinité de jours & de revolutions du soleil, aux quels on doit ajoûter les revolutions, & les jours qui viendront à l'avenir, or rien ne peut être ajouté à l'infini, donc le monde ne peut être éternel.

Ces

Ces raiſons, dit St. Thomas, quoiqu'elles ne ſoient point deſtituées de toute probabilité, n'ont rien de concluant, encore moins d'évident, & doivent être refutées en deux mots: *Has autem rationes, quia usque quaque non de neceſſitate concludunt, licet probabilitatem habeant, ſufficit tangere.* Au premier argument S. Thomas repond, qu'il faut diſtinguer entre une cauſe, ou un agent qui agit, & produit ſon effet par le mouvement, & entre une cauſe qui agit dans l'inſtant & ſans mouvement. Car dans le premier cas, il eſt vrai que l'effet n'arrive, que lorsque la cauſe a agi par le ſecours de ce mouvement: mais cela n'eſt pas ainſi dans le ſecond cas, où l'agent produit ſon effet avec lui, & ſans le ſecours de la primauté du tems, comme lorsque le ſoleil paroit il porte avec lui la lumiere dans le même inſtant. Le ſoleil eſt la cauſe, & la lumiere eſt l'effet, produit par lui, mais la lumiere quoique l'effet a toujours coexiſté avec le ſoleil, & l'un n'a jamais été ſans l'autre; ainſi le ſoleil eſt bien la cauſe premiere de la lumiere, mais la lumiere a cependant toujours exiſtée avec lui. *Quod enim primo dicitur, agens de neceſſitate præcedere effectum qui per ſuam operationem ſit, verum eſt in his quæ agunt aliquid per motum, quia effectus non eſt niſi in termino motus, agens autem neceſſe eſt eſſe etiam cum motus incipit. In his autem quæ in inſtanti agunt, hoc non eſt neceſſe: ſicut ſimul dum ſol eſt in puncto orientis, illuminat noſtrum hemiſphærium.* id. ib. cap. 38. p. 498.

Quant au ſecond argument S. Thomas paroit n'en pas faire plus de cas que du premier Rien n'empêche, dit-il, que l'on ne puiſſe ajoûter au tems du côté où il eſt fini, car le tems eſt veritablement infini, ſi on le conſidere dans l'éternité anterieure; mais il ne l'eſt pas, ſi on le conſidere dans le mo-

ment

ment preſent, car le moment preſent eſt le terme du paſſé : or toute choſe qui a un terme n'eſt pas infini du côté de ce terme, donc l'on peut ajoûter de nouveaux jours à ceux qui ſe ſont écoulés dans l'éternité anterieure. J'ai un peu étendu la ſolution de S. Thomas, la voici en original. *Quod etiam quarto proponitur, debile eſt : nam nihil prohibet infinito ex ea parte additionem fieri, qua eſt finitum. Ex hoc autem quod ponitur tempus æternum, ſequitur quod ſit infinitum ex parte ante, ſed finitum ex parte poſt : nam præſens eſt terminus præteriti.*

L'opinion de la poſſibilité de l'éternité du monde, ſi telle avoit été la volonté de Dieu, a été defendue par de très-grands hommes. Le célébre Durand s'eſt conformé à l'opinion de S. Thomas, & le Cardinal Toleta, Jeſuite, remarque que cette queſtion eſt très-importante, par le merite de ceux qui l'ont ſoutenue & de ceux qui l'ont attaquée, *eſt autem quæſtio*, dit-il, *nimis gravis propter placita diverſa inſignium doctorum. & propter rationes validas ex utraque parte & propter rei ipſius magnitudinem.* Enſuite le même Cardinal recapitule les argumens de ceux, qui ont admis que le monde pouvoit être éternel par la volonté de Dieu ; & il dit ; Dieu a été de tout tems, & toujours également puiſſant, il a donc pû produire le monde de toute éternité, la conſequence eſt certaine, & l'antecedent eſt très-vrai. Or Dieu a connu & voulu le monde de tout tems, il a donc pu le produire, parcequ'il avoit autant de facilité à le produire qu'à le connoître & à le vouloir, & que la ſimple connoiſſance & la ſimple volonté de Dieu produiſent tous les Etres.

Si Dieu n'avoit pas pu produire le monde de tout tems, il s'enſuivroit qu'il ne l'auroit pas pû produire dans toute l'éternité anterieure à ſa création,

tion ; or l'éternité eſt un eſpace infini de tems, dans lequel Dieu n'auroit pas eu le même pouvoir, qu'il a eu lors de la création, ce qui eſt abſurde, donc Dieu a pû créer le monde de toute éternité.

Si le monde n'avoit pû être crée dans toute l'éternité, cela viendroit parceque la cauſe & l'effet ne peuvent être dans le même inſtant, mais il eſt faux que la cauſe & l'effet ne puiſſent être dans le même inſtant : car ſi le ſoleil étoit éternel, la lumiere ſeroit neceſſairement éternelle, & ſi le pied, qui imprime ſa marque, avoit toujours porté ſur le ſable, la marque auroit toujours coexiſté avec lui. Cependant la lumiere eſt l'effet du ſoleil, & la marque ou le veſtige l'effet du pied. Donc, lorsqu'une cauſe eſt éternelle, l'effet eſt coéternel avec elle, S. Thomas, le premier des Theologiens, a été de ce ſentiment, ſes Diſciples Durand, Gregoire & pluſieurs autres l'ont ſuivi. *Eſt autem quæſtio nimis gravis propter placita diverſa inſignium Doctorum, & propter rationes validas ex utraque parte, & propter rei ipſius magnitudinem. Imprimis eſt argumentum primum, quo probatur Mundum potuiſſe ab æterno eſſe. Deus ab æterno fuit jam omnipotens, ſicut cum produxit mundum ; ab æterno potuit producere mundum. Conſequentia certiſſima eſt, & antecedens verisſimum. Et hoc argumentum eſt præcipuum pro hac ſententia.*

Secundo. Deus ab æterno cognovit mundum, & voluit : ergo potuit mundum producere. Probatur conſequentia : Quia tantæ facultatis eſt ipſi mundum producere, quantæ cognoſcere & velle ; immo ſola cognitione & voluntate producit res has.

Tertio. Si ab æterno non potuiſſet mundum producere, ſequitur quod debuit exſpectare per æternitatem, ut mundum poſſet producere. Aeternitas autem

major

οὐρανῷ τὸ τῶν θεῶν, ἐν δὲ γῇ ἄνθρωπος· ἐν δὲ τῷ

la terre les hommes, & dans [6] la moyenne region les demons, ſi

major eſt quocunque tempore, & ſic exſpectaret per multum temporis; quod abſurdum eſt & impoſſibile.

Quarto. Si mundus non potuiſſet ab æterno eſſe, ex eo foret, quia non poſſunt eſſe in unico inſtanti ſimul cauſa & effectus, producens & productum, ſed hoc falſum eſt, ut colligitur ex his ſenſibilibus. Si enim ſol ab æterno eſſet, lumen ab æterno eſſet, & ſi pes, ſimiliter veſtigium. At lumen, & veſtigium effectus ſunt efficientis ſolis, & pedis; potuit ergo cum cauſa æterna effectus coæternus eſſe. Cujus ſententiæ eſt S. Thomas Theologorum primus, I. p. 9. 46. art. 2. *& cum eo ipſius diſcipuli. Similiter Durand.* 2. d I. q. 2. & Gregor. 2. Sen. d. 2. q. 3. *Franciſ. Toletæ &c; Commentaria, &c. in Lib. VIII. Phyſic. Ariſt. Cap.* 2. *quæſt.* 2. *fol.* 214. *Col.* I.

En voila je crois aſſés pour juſtifier un philoſophe, privé des lumieres de la revelation, d'avoir cru que les Dieux avoient toujours coexiſté avec le monde, & étoient coéternels avec lui: l'on voit qu'il n'y a aucune abſurdité dans ce ſentiment; & que même étant éclairés par la foi, les plus grands Saints, & les plus illuſtres Philoſophes ont ſoutenu, que l'univers pourroit être éternel, avoir toujours coexiſté avec Dieu, s'il l'avoit voulu de toute éternité; l'effet ſubit ſuivant toujours ſa volonté.

[6] Ἐν δὲ τῷ μεταξὺ τόπῳ δαίμονες *& dans la moyenne region les Demons*, mot à mot; *& dans le lieu ſublime les Demons.* Il eſt étonnant que les anciens phi-

l'on veut raiſonner conſéquemment, il faut convenir que la philoſophes aïent connu l'eſpece d'êtres qui ſe trouvent entre Dieu & les hommes, & qui forment, pour ainſi dire, une chaine entre la divinité & l'humanité. La race de ces demi-Dieux, ou demons τὸ γενος δαιμόνων, reſſemble parfaitement à ce que les premiers Peres de l'Egliſe ont dit de la nature des anges, jusqu'au ſiècle de S. Auguſtin & même après; ils ont tous prétendu, que les anges étoient formés d'une matiere plus ſubtile & moins craſſe, que celle dont les hommes ſont compoſés, mais plus groſſiere que celle qui faiſoit la nature divine. Ainſi ils étoient ſpirituels eu égard aux hommes, & corporels eu égard à Dieu, qui cependant étoit lui-même corporel mais compoſé d'une matiere ignée, d'un feu epuré & ſubtil. Origene établit cette diſtinction de la nature de Dieu, de celle des anges, & de celle des hommes; c'eſt ce que montre élégamment le célébre Mr. Huet dans ſon Commentaire ſur les ouvrages d'Origene. *Deus igitur, cui anima ſimilis eſt, juxta Originem reapſe corporalis eſt, ſed graviorum tantum ratione corporum incorporeus.* Voila la diférence de la ſubtilité de la matiere qui compoſe Dieu & l'ame humaine: & voici celle qui ſe trouve entre les anges & les hommes. *Angelos porro propter eximiam corporum ſubtilitatem ſpirituales dixerit, habita corporum noſtrorum ratione quæ craſſa ſunt. Huet. Origenian. lib. 2. quæſt. V. de Angel. art.* 5. Les philoſophes payens, qui admettoient les Demons, en faiſoient des intelligences, qui participoient tout à la fois à la nature divine & à l'humaine, ils étoient coéternels avec l'univers,

μονες, ἀναγκη τὸ γένος

νος τῶν ἀνθρώπων ἀϊ-διον εἶναι· εἴπερ ἀλη-

race des hommes eſt éternelle, *puiſque nous avons prouvé* que non

θῶς

nivers, exempts de la mort, mais ils étoient ſujets aux paſſions humaines, & pouvoient même contenter l'amour, qu'ils avoient quelquefois pour de ſimples mortelles.

Quelque fauſſe que fut cette opinion, les Peres de l'Egliſe, loin de la rejetter, la rendirent d'un plus grand poids, en ſoutenant que les Demons n'étoient que des anges qui avoient été punis, pour avoir connu charnellement des femmes. Il falloit donc que ces anges fuſſent des ſubſtances corporelles, car les actes amoureux, que leur faiſoient faire les Peres de l'Egliſe, ne ſe font point par des êtres immateriels: le contact corporel eſt abſolument neceſſaire à la génération. *In coitu*, diſent tous les medecins, *niſi fiat ejaculatio, nulla ſequitur generatio ab actu veneris*. Tous les Peres de l'Egliſe crurent donc jusqu'à S. Auguſtin, qui fut lui-même de ce ſentiment, que tous les anges, les bons ainſi que les mauvais, étoient corporels: Origene, Tertulien, S. Juſtin, Athenagore, Tatien, Lactance, S. Auguſtin, S. Baſile & pluſieurs autres. Je me contenterai d'expoſer ici aux Lecteurs, les ſentimens de ceux que je viens de nommer, & je montrerai enſuite, que le dogme de l'ange gardien a une grande reſſemblance avec celui des Demons anciens. Voïons d'abord la preuve, que preſque tous les Peres de l'Egliſe ont fait les anges corporels.

„ Les anges, *dit S. Juſtin*, aïant desobéi aux or-
„ dres, qui leur avoient été donnés, & ayant été
„ vaincus par les femmes, ils habiterent avec elles &

en-

seulement les parties du monde existent, & *ont toujours existé avec*

θῶς ὁ λόγος συμβιβάζει, μὴ μόνον τὰ μέ-

„ engendrerent des enfans, qui furent les Demons, & „ qui reduisirent le genre humain dans la servitude.“ Οἱ δὲ ἄγγελοι, παραβάντες τήνδε τὴν τάξιν, γυναικῶν μίξεσιν ἡττήθησαν, καὶ παῖδας ἐτέκνωσαν, οἵ εἰσιν οἱ λεγόμενοι δαίμονες. καὶ προσέτι λοιπὸν τὸ ἀνθρώπειον γένος ἑαυτοῖς ἐδούλωσαν. *Angeli autem ordinationem sive dispositionem eam transgressi, cum mulieribus, concubitus causa, & amoribus victi, tum filios procreaverunt eos, qui demones sunt dicti, atque insuper reliquum genus humanum in servitutem suam redegerunt.* St. Justini philosoph. mart. Oper. Apol. 1. pag. 44.

Athenagore est encore plus précis sur l'amour des anges avec les femmes, „ ils déchurent, *dit-il*, de „ leur état, les uns par la passion dont ils furent épris „ pour les femmes, & leur prince par la negligence „ & son peu de probité, dans les choses dont il avoit „ été chargé. Or des amours de ces anges naquirent „ les géans.“ ἐκεῖνοι (ἄγγελοι) μὲν, εἰς ἐπιθυμίαν πεσόντες παρθένων, καὶ ἥττους σαρκὸς ἐυρεθέντες, οὗτος δὲ, ἀμελήσας, καὶ πονηρὸς περὶ τὴν τῶν πεπιστευμένων γενόμενος διοίκησιν, ἐκ μὲν οὖν τῶν περὶ τὰς παρθένους ἐχόντων, οἱ καλούμενοι ἐγεννήθησαν γίγαντες. *Itaque a statu suo defecerunt angeli, amoribus capti virginum, & libidine carnis accensi: ipse vero princeps, tum negligentia, tum improbitate circa procurationem sibi concreditam; ex amatoribus igitur virginum gigantes, ut vocant, nati sunt.* Athenag. legat. pro Christian. pag. 27.

Selon Tatien „ les Demons ne sont pas composés „ d'une chair humaine, mais d'une matiere legere, „ telle que le feu & l'air, qui ne peut être aperçue

„ que

ϛη συνυπάρχειν τῷ κόσμῳ, ἀλλὰ καὶ τὰ *lui*; mais que les choſes, qui ſont contenues dans ſes parties,

„ que par ceux à qui Dieu donne ſon Eſprit, & non „ point par les autres hommes, qui n'ont que la ſim„ ple connoiſſance acquiſe par leur ame. " δαίμονες δὲ πάντες σαρκίον μὲν ἀ κέκτηνται, πνευματικὴ δὲ ἐϛὶν αὐτοῖς ἡ σύμπηξις ὡς πυρὸς, ὡς ἀέρος, μόνοις δὲ τοῖς πνεύματι Θεῦ φερομένοις ἐνσύνοπτα καὶ τὰ τῶν δαιμόνων ἐϛὶ σώματος. τοῖς λοιποῖς δὲ ἀδαμοῦ, λέγω δὲ τοῖς ψυχικοῖς. *Porro Dæmones omnes non carnea, ſed ſpirituali concretione conſtant, qualis eſt ignis & aër, quæ corporum conſtitutio a ſolis illis perſpici poteſt, qui ſpiritu Dei muniuntur, non item a ceteris hominum quos anima regit.* Tatiani Aſſirii Oratio contra Græcos pag. 154.

Nous venons de raporter, ce qu'Origene a dit de la nature des anges, ainſi nous ne le repeterons point ici. „ On peut aprendre dans les Saintes Ecritures, „ *dit Tertulien*, comment du pêché de certains an„ ges, qui par le déreglement de leur propre volonté „ ont laiſſé corrompre leur innocence, eſt ſortie la „ race des Demons, race encore plus corrompue, „ que ces malheureux anges dont elle tire ſon origi„ ne, & que Dieu a condamnée avec eux. " *Quomodo de angelis quibusdam ſua ſponte corruptis, corruptior gens dæmonum evaſerit damnata a Deo generis auctoribus apud literas ſanctas ordine cognoſcitur.* Tert. Apolog. Cap. 22.

„ Dieu, *dit Lactance*, envoia ſes anges pour avoir „ ſoin de la vie des hommes, & pour les garantir de „ tout mal, il ordonna en même tems aux anges de „ prendre garde de ne ſouiller d'aucune tâche leur „ nature angelique, mais ils furent trompés par le

„ Dïa-

ont de même toujours exiſté avec ces mêmes parties. τὰ περιεχόμενα τοῖς μέρεσι.

„ Diable, qui les porta à la volupté, & les pouſſa à „ ſe ſouiller avec les femmes. Ils furent condamnés „ & rejettés de Dieu à cauſe de ce pêché, ils perdi- „ rent le nom & la nature d'ange, & devinrent des „ ſatellites du Diable: " *Deus angelos ſuos miſit, ut vitam hominum excolerent, eosque ab omni malo tuerentur, his mandatum dedit ut ſe terrenis abſtinerent; neque labe maculati, honore ange ico mulctarentur. Sed eos quoque idem ille ſubdolus criminator, dum inter homines commorantur illexit ad voluptates, ut ſe cum mulieribus inquinarent: tum damnati ſententia Dei, & ob peccata projecti & nomen angelorum & ſubſtantiam perdiderunt; ita diaboli ſatellites facti.* Lact. Inſt. div. cap. XXVII. p. 50. edit. Cantabrig.

St. Ambroiſe établit, comme une verité autentique, l'opinion de la chûte des anges cauſée par les femmes. „ Lorsque l'Ecriture, *dit-il*, parle ainſi: „ *Il y avoit des Géans dans ces jours ſur la terre*, il „ ne faut pas croire qu'elle veuille, ſelon la maniere „ des poëtes, faire mention de ces géans, qu'ils di- „ ſent fils de la terre. L'Ecriture aſſure, que ces „ géans avoient été procrées par les anges & par les „ femmes; & elle les apelle des géans parcequ'elle „ veut exprimer la grandeur dont étoit leur corps." *Gigantes autem erant in terra in diebus illis: non poetarum more gigantes illos terræ filios, vult videri divinæ ſcripturæ conditor: ſed ex angelis & mulieribus generatos adſerit, quos appellat vocabulo, volens eorum exprimere corporis magnitudinem.* Ambroſius de Noe & arca Lib. un. cap. 4.

„ Dans

§. 4. Φθοραὶ δὲ καὶ μεταβολαὶ βίαιοι γίνονται κατὰ τὰ μέρη τῆς

§. 4. *Si l'on objecte,* qu'il arrive des destructions & des chan-

„Dans un autre ouvrage St. Ambroiſe compare „David aux anges, & dit qu'on doit lui pardonner „d'avoir cedé une fois à la tentation, aïant été nourri dès l'enfance au milieu des honneurs, des richeſſes & du pouvoir, puisque les anges du ciel, „ainſi que l'Ecriture nous l'aprend, ſe ſont ſouillés „du même crime que lui.“ *Non miraris hominem, & angelis adæquandum judicas, plurimum vitæ ſuæ, immo a pueritia, in divitiis, honoribus, imperiis demorantem, in multis tentationibus poſitum, ſemel tantum locum errori dediſſe, & ei errori quo etiam angeli cælorum, ut ſcriptura commemorat, de ſua virtute & gratia dejecti ſunt.* Ambroſ. Apolog. David. cap. I.

Voila une belle apologie pour les Rois, qui n'auront enlevé & ſeduit qu'une fois la femme d'un de leurs Sujets. On pourra les comparer aux anges, & ſe fonder ſur l'autorité d'un Pere de l'Egliſe. Il eſt vrai que ce Pere n'a pas penſé, que les anges furent changés en demons, pour avoir ſeduit des filles. Or la ſimple formication eſt un pêché bien moins grand, que l'adultere qu'avoit commis David, & qu'il accompagna du meurtre du mari, dont il enlevoit la femme. Je demande donc à S. Ambroiſe, quelle punition n'auroit pas du eſſuïer David, ſi Dieu l'avoit puni auſſi ſeverement, qu'il punit les anges changés en diables? *& nunc Reges intelligite.*

S'il faut en croire le même S. Ambroiſe, les anges n'ont jamais vû Dieu le Pere, ainſi qu'aucun homme; lorsque Dieu a aparu à quelque creature, c'eſt

le

gemens dans les parties de la terre, la mer prenant quelquefois le Fils & non pas le Pere qui s'eſt montré. *Et quid de hominibus loquimur, cum etiam de ipſis cœleſtibus virtutibus & poteſtatibus legerimus, quia Deum nemo vidit unquam, & addidit quod ultra cœleſtes eſt poteſtates. Unigenitus filius, qui eſt in ſinu patris, ipſe enarravit. Aut adquieſcatur igitur neceſſe eſt, ſi Deum patrem nemo vidit unquam, filium viſum eſſe in veteri teſtamento. Ambroſ. expoſitio Evangel. ſec. Luc. Lib. I. §. 25.*

τῆς γῆς· ὅτε μὲν ἀναλαμβανούσης χυσιν (τῆς) θαλάσσης εἰς ἕτερον

St. Macaire ne parle pas des amours des anges, mais ils les fait corporels, ainſi que tous les Peres qui les ont fait engendrer les géans, & il donne également un corps aux demons. „ Les anges, dit ce Pe„re, l'ame humaine & les demons ont des corps „ qui, quoique ſubtils, ont cependant une forme, „ une figure, & une ſubſtance ſelon la legereté de „ leur nature, de la même maniere que le corps des „ hommes a une forme, une figure & une ſubſtan„ ce dans une nature plus craſſe & ſolide.“ *Ἕκαστος γὰρ κατὰ τὴν ἰδίαν φύσιν σῶμά ἐσιν, ὁ ἄγγελος ἡ ψυχή, ὁ δαίμων. ὅτι καὶ λεπτὰ ἐσιν, ὅμως ἐν ὑποσάσει, καὶ χαρακτῆρι, καὶ εἰκονί κατὰ τὴν λεπτότητα τῆς φύσεως αὐτῶν, σώματα τυγχάνει λεπτὰ, ὥσπερ ἐν ὑποσάσει τοῦτο τὸ σῶμα παχύ ἐσιν. Quamvis enim ſubtilia ſint, tamen in ſubſtantia forma, & figura ſecundum tenuitatem naturæ eorum corpora ſunt tenuia, quemadmodum & hoc corpus in ſubſtantia ſua craſſum, & ſolidum eſt. Sancti Patris Macarii Egyptii homeliæ. Homel. IV. cap. 9. pag. 48. Edit. Lipſ.* „ La ſubſtance des an„ ges, dit St. Baſile, conſiſte dans un air leger, dans

„ un

ρον μέρος· ὁτὲ δὲ καὶ son cours dans un au-
αὐτῆς τῆς γῆς ἐυρυνο- tre lit, la terre étant
μένης καὶ διϊσαμένης elle-même tantôt élar-

ὑπὸ

„ un feu ſubtil, ſelon ce qui eſt dans les Ecritures,
„ *il a fait les anges ſes miniſtres, un feu brulant, c'eſt*
„ *pour cela qu'ils ſont dans un lieu, qu'ils peuvent être*
„ *viſibles lorsqu'ils veulent bien ſe montrer, dans la*
„ *forme de leur corps, à ceux qui ſont dignes de les*
„ *voir.*“ Itidem & in cœleſtibus virtutibus, ſubſtantia quidem earum, puta ſpiritus eſt aërius, aut ignis, juxta id quod ſcriptum eſt: qui facit angelos ſuos ſpiritus, & miniſtros ſuos ignem urentem: ea propter & in loco ſunt, & fiunt viſibles, dum iis qui digni ſunt aparent in ſpecie propriorum corporum. *St. Baſilii oper. tom. 2. de Spirit. ſanct. cap.* 14. *pag.* 181.

Selon St. Auguſtin l'homme eſt quelque choſe de moïen entre les bêtes & les anges. „ Car, *dit ce Pe-*
„ *re*, comme la bête eſt un animal ſans raiſon &
„ mortel, & l'ange un animal raiſonnable & im-
„ mortel; l'homme eſt entre les deux, au deſſous des
„ anges & au deſſus des bêtes; mortel avec les bê-
„ tes, & raiſonnable avec les anges, en un mot ani-
„ mal raiſonnable & mortel.“ *Sic ut homo medium quiddam inter pecora & angelos: ut quia pecus eſt animal irrationale atque mortale, angelus autem animal rationale & immortale, medius homo eſſet inferior angelis, ſuperior pecoribus; habens cum pecoribus mortalitatem, rationem vero cum angelis: animal rationale mortale.* Sanct. Aug. de civ. Dei lib. IX. cap. 13.
Le même Pere de l'Egliſe, après avoir fait trois différentes claſſes d'animaux, celle des anges, des hommes, & des brutes, dit dans un autre endroit du

gie, & tantôt ſéparée par les vents, & par les eaux qui la mi-

ὑπὸ πνευμάτων ἢ ὑδάτων, κρύβδην ἐπιφερομένων. παντελὴς δὲ

φθορὰ

même ouvrage, qu'il y a de l'impudence à nier, que les demons ne puiſſent avoir un commerce charnel avec les femmes. Ecoutons-le parler lui-même. „ C'eſt une choſe publique, & que pluſieurs ont ex- „ perimentée, ou apris de ceux dont la foi ne peut „ être ſuſpecte, que les ſylvains, les ſatires & les fau- „ nes, qu'on apelle ordinairement incubes, ont ſou- „ vent tourmenté les femmes, & contenté leurs paſ- „ ſions avec elles: & beaucoup de gens d'honneur „ aſſurent, que quelques demons, que les Gaulois „ apellent *Duſcins* tentent, & executent tous les „ jours ces impuretés, enſorte qu'il y auroit de l'im- „ pudence à le nier.“ *Creberrima fama eſt, multique ſe expertos, vel ab eis qui experti eſſent, de quorum fide dubitandum non eſt, audiviſſe confirmant ſilvanos & faunos, quos vulgo incubos vocant, improbos ſæpe extitiſſe mulieribus, & earum apetiſſe ac peregiſſe concubitum: & quosdam dæmones, quos duſios galli nuncupant, hanc aſſidue immunditiam & tentare, & efficere plures talesque aſſeverant, ut hoc negare impudentiæ videatur.* Auguſt. de civit. Dei. Lib. XV. cap. 23.

Nous venons de voir, qu'en général les plus illuſtres Peres de l'egliſe, & les plus ſavans ecrivains chretiens admirent, comme une verité conſtante, juſqu'au cinquieme ſiècle de l'egliſe, que les anges & les demons étoient corporels & capables de connoître les femmes charnellement. Les lecteurs ſeront peut être curieux de ſavoir, de quelle maniere les Peres de l'egliſe entendoient, que pouvoit ſe faire

un

un coït auſſi extraordinaire. Louis de Vives, dans ſon excellent commentaire ſur la Cité de Dieu de S. Auguſtin, nous explique cela fort au long : il remarque que Pſellus dit, que les demons repandent une ſemence, d'où ſort une eſpece d'animal fort petit. Ils ont des parties genitales diférentes de celles des hommes. Mais ces parties genitales ne ſont pas le partage de tous les demons, il y en a qui en ſont privés. Seroit ce par hazard les demons chanteurs, deſtinés à la muſique du prince des tenebres ? Si cela étoit, il ſeroit bien facheux que l'on imitat une pareille conduite à Rome, & que les hommes ſe traitaſſent dans la ville ſainte auſſi mal, que les diables ſe traitent entre eux. *Pſellus refert dæmones ſemen jacere, ex quo perpuſilla quædam oriuntur animalia, habereque membra genitalia, ſed non qualia homines; excrementum ex illis manare, quod tamen non omnibus dæmonum generibus contingat.* Lud. Viv. commentar. in civit. Dei. Aug. lib. XV. cap. 23.

Avant de finir ce qui regarde la nature des demons, il faut obſerver qu'il y en a de males & de femelles. On apelle les males des *incubes* & les femelles des *ſuccubes*. „ Il y a, *dit Louis de Vives*, encore aujourdhui „ des nations, qui font gloire de tirer leur origine „ des demons, qui ont connu des femmes ſous des „ formes humaines, ou qui ſe ſont accouplés avec „ des hommes ſous la figure des femmes. Cette ori„ gine me paroit plus honteuſe, que celle qui vient „ par les pirates, par les voleurs, & par les aſſaſſins „ les plus indignes.“ Je ne ſuis pas ici tout à fait du ſentiment de Louis de Vives, & je ne ſais pas ſi je n'aimerois pas mieux, qu'on me reprochat d'être deſcendu d'Aſtarot, ou de Belſebut, que de Guignard, de Malagrida, du Dominicain qui empoiſonna un Empereur en lui donnant la communion & de celui

qui

qui assassina Henri trois. Quoi qu'il en soit, voici ce que dit Louis de Vives: *Ab incubando demones qui mulieribus commiscentur, a superventu incubi dicuntur: qui viris, & patiuntur muliebria succubi: extant hodie nonnullæ gentes, quæ originem suam habere gloriantur a dæmonibus, qui coierint cum fœminis virili forma, aut cum viris fœminea: quod turpius esse mihi videtur quam referre nobilitatis suæ initia in piratas, aut latrones, aut sicarios insignes, quod multi faciunt.* Lud. Viv. in civ. Dei. Aug. lib. XV. cap. 23. Les lecteurs s'apercevront qne j'ai traduit ce passage le plus modestement qu'il m'a été possible, je suis très-mortifié que la dècence m'y contraigne, car il n'y a peut-être rien de si plaisant que des demons, *qui patiuntur muliebria*, quelle source de plaisanterie.

On ne doit pas être étonné de voir, que tant de Peres se soient trompés sur la nature des anges & des demons, jusqu'à ce que l'Eglise ait decidé que les uns & les autres étoient des êtres purement spirituels, & incapables d'aucun commerce charnel avec les femmes; car il y a un endroit dans l'Ecriture qui paroitroit encore établir le sentiment de ces anciens Docteurs, si l'Esprit de Dieu, qui nous instruit toujours par les décisions infaillibles des saints Conciles, ne nous avoit apris comment il faut expliquer cét endroit des Ecritures, qui avoit trompé les premiers Peres. Voici cet endroit de la Genese. „Comme „les hommes se furent multipliés sur la terre, & qu'„ils eurent engendré des filles, les anges de Dieu, „voïant que les filles des hommes étoient bonnes, „choisirent pour femmes celles qui leur plaisoient. „Alors Dieu dit, mon Esprit ne demeurera plus dans „ces hommes, car ils ne sont que chair, & ils ne „vivront plus que six vingt ans. Or en ce tems-là „il y avoit des géans sur la terre, & depuis les enfans

„de

„ de Dieu aïant commercé avec les filles des hom-
„ mes, ils engendroient pour eux mêmes, & ceux
„ qu'ils engendroient étoient ces Géans, qui étoient
„ si renommés dans le monde " *Et factum est, postquam cæperunt homines multi fieri super terram, & filiæ natæ sunt illis: videntes angeli Dei filias hominum quia bonæ sunt, sumpserunt sibi uxores ex omnibus quas elegerant. Et dixit Dominus Deus: non permanebit spiritus meus cum hominibus his in æternum, propter quod caro sunt, erunt autem dies eorum centum viginti anni: gigantes autem erant super terram his diebus illis. Et post illud cum intrarent filii Dei ad filias hominum, & generarent sibi, illi erant gigantes a sæculo homines nominati.* Genes. cap. VI. vers. 1. 2. 3. 4.

Il faut convenir de bonne foi, qu'il n'y a rien qui paroisse si clair que cet endroit, & qu'il étoit presque impossible que les Peres ne l'expliquassent pas à la lettre: mais ce qui sans doute les jetta encore plus dans l'erreur, c'est un passage de St. Paul qui paroit précisement apuïer celui, que nous venons de citer de la Genese. *L'homme*, dit cet Apotre, *n'a pas été crée à cause de la femme, mais la femme à cause de lui, la femme doit donc avoir une puissance sur sa tête à cause des anges.* „ Etenim non creatus est vir propter
„ mulierem, sed mulier propter virum, propter hoc
„ debet mulier potestatem habere supra caput pro-
„ pter angelos." Le grec est tout aussi précis & peut être plus expressif. Καὶ γὰρ οὐκ ἐκτίσθη ἀνὴρ διὰ τὴν γυναῖκα, ἀλλὰ γυνὴ διὰ τὸν ἄνδρα. Διὰ τοῦτο ὀφείλει ἡ γυνὴ ἐξουσίαν ἔχειν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς διὰ τοὺς ἀγγέλους. *D. Pauli Epist. ad Corinth. XI. v. 9. & 10.*

Il parut évident aux Ecrivains des quatre premiers siecles de l'Eglise, que S. Paul, parlant de la necessité que la *femme fut soumise à son mari, & qu'il étendit*

sa

ſa puiſſance ſur la tête de ſon épouſe à cauſe des anges, vouloit rappeller la chûte des premiercs femmes avec ces mêmes anges, & faire ſentir que, puisqu'elles avoient pû être ſeduites par des ſubſtances angeliques, elles pouvoient l'être bien aiſément par des hommes. Cet endroit à exercé la critique de tous les interprêtes de l'Ecriture, mais tous ceux qui ne l'ont pas expliqué comme les anciens Peres, n'ont rien dit de convainquant, & qui donne aucun jour à ce paſſage, qui eſt clair dés que l'on convient que S. Paul a cru une tradition, qui dura plus de quatre cens ans après lui; c'eſt le ſentiment de Jean Daviſius, Docteur en Droit & en Theologie, & un des plus ſavans écrivains de ces dernier tems; *hunc certe locum*, dit-il, *miſere vexarunt interpretes; at is clarus eſt & apertus, ſi Paulus eam traditionem in animo habuiſſe cenſeatur.* Jo. Daviſius commentar. in Epiſt. divin. inſtit. Lactant. cap. XXVIII. pag. 50.

Je viens actuellement à la ſeconde choſe que je me ſuis engagé de prouver, c'eſt la reſſemblance du dogme des demons des philoſophes, avec celui des anges établi par les théologiens anciens & modernes.

Les demons étoient ſelon les payens, des intelligences celeſtes, qui tenoient un milieu entre les hommes & les Dieux, & qui ſervoient de mediateurs aux premiers envers les derniers. Plutarque dit, que ſelon Platon les bons demons ſont comme les interprêtes, & les meſſagers entre les Dieux & les hommes, portant les prieres des hommes aux Dieux dans le ciel; & de là raportant ſur la terre les oracles & les revelations des choſes cachées & des futures, & les biens que les hommes reçoivent Ὅ τε Πλάτων ἑρμηνευτικὸν τὸ τοιοῦτον ὀνομάζει γένος καὶ διακονικὸν, ἐν μέσῳ θεῶν καὶ ἀνθρώπων, εὐχὰς μὲν ἐκεῖ καὶ δεήσεις ἀνθρώπων ἀπαπέμποντας, ἐκεῖθεν δὲ μαντεῖα δεῦρο καὶ δόσεις

σεις ἀγαθῶν φέροντας. *Plato hoc genus inter homines ac Deos interpretum administrorumque fungi muneribus ait : qui ab hominibus vota precesque ad Deos perferant, a Diis ad homines oratula & dona bonarum rerum.* Plut. de Isid. & Osi. pag. 36.

St. Bernard s'explique de la même maniere sur les anges gardiens, que Plutarque sur les bons Demons: afin, dit ce Pere, qu'il n'y ait rien dans les cieux qui ne soit employé à nôtre bien, Dieu nous envoie ses anges, il les charge du soin de nôtre conduite, & leur ordonne de nous servir de gouverneur, *& ne quid in cœlestibus vacet ab opera sollicitudinis nostræ, beatos illos spiritus propter nos mittit in ministerium custodiæ nostræ, deputat, jubet nostros fieri pædagogos.* St. Bernard. serm. XII. in Psalm. *qui habitat.*

Plusieurs philosophes crurent, que les Demons étoient punis, lorsqu'ils ne rempliſſoient pas bien l'emploi dont ils étoient chargés, & qu'ils commettoient quelques fautes. „ Empedocle, *dit Plu-*
„ *tarque*, prétend que les demons sont chatiés des
„ fautes & des offenses qu'ils font ; alors l'air les
„ précipite dans le fond de la mer, qui les rejette
„ sur la terre, la terre les renvoie dans le Ciel,
„ d'où le soleil les repousse dans la moïenne re-
„ gion. Ainsi ils sont chassés & punis par tous les
„ élémens, jusqu'à ce que leur faute étant expiée,
„ & ayant repris leur premier état, ils retournent
„ dans leur premiere demeure. Ἐμπεδοκλῆς δὲ καὶ δίκας φησὶ διδόναι τοὺς δαίμονας ὧν ἐξαμάρτωσι καὶ ϖλημμελήσωσιν,

Αἰθέριον μὲν γάρ σφε μένος πόντονδε διώκει,
Πόντος δ' ἐς χθονός οὖδας ἀπέϖλυσε, γαῖα δ' ἐσαῦθις
Ἠελίῳ ἀκάμαντος, ὁ δ' αἰθέρος ἔμβαλε δίνῃς·
Ἄλλος δ' ἐξ ἄλλου δέχεται, συγέουσι δὲ πάντες·

ἄχρις

ἄχρις οὗ κολασθέντες οὕτω καὶ καθαρθέντες, αὖθις τὴν κατὰ φύσιν χώραν καὶ τάξιν ἀπολάβωσι.

Empedocles genios etiam pœnas peccatorum delictorumque luere affirmat.

In mare namque illos adigit vis ætheris urgens
Expuit in terræ pontus ſola: terraque in almâ
Lampada propellit ſolis: ſol ætheris illos
Vorticibus celer immittit. Sic ordine longo
Unus poſt alium exoſos ſcelerum excipit ultor.

donec ſupliciis expiati ac luſtrati priſtinæ naturæ locoque ſuo reſtituantur. Plutar. de iſide & oſiride Tom. I. pag. 361.

Origene prétendoit, ainſi qu'Empedocle, que les anges étoient punis lorsqu'ils commettoient quelques fautes, comme cela étoit arrivé, & ateſté par les ſaintes Ecritures, mais il croioit qu'après avoir été chatiés, ils reprenoient leur premier état. „Origene, *dit S. Auguſtin*, penſe que le Diable même & „ſes anges, aprés avoir longtems ſoufert, ſeront à „la fin delivrés de leurs tourmens, pour être aſſociés „aux ſaints anges.“ *Miſericordior profecto fuit Origenes, qui & ipſum diabolum atque angelos ejus graviora pro meritis, & diuturniora ſuplicia ex illis cruciatibus eruendos atque ſociandos ſanctos angelis credidit. Aug. de Civit. Dei Lib. XXI. Cap. XVII.*

Beaucoup de perſonnes ſuivirent anciennement le ſentiment d'Origene, & il a encore aujourdhui bien des partiſans, on a, pour en être perſuadé, qu'à conſidérer ce qui ſe paſſe en Suiſſe, & ſurtout à Neufchatel. S. Auguſtin convient que le ſentiment d'Origene a été condamné, mais il ſemble qu'il ne lui paroiſſoit pas extraordinaire „L'erreur de ceux, *dit-il*, qui veulent, qu'il n'y ait que les damnés dont „les ſuplices finiſſent; pour jouir enſuite d'une felicité éternelle, eſt bien diférente de celle d'Origene.

„Ce-

„ Cependant ſi leur opinion eſt bonne & vraie, par-
„ cequ'elle eſt indulgente, elle ſera d'autant meil-
„ leure & plus vraie qu'elle ſera indulgente ; que cet-
„ te ſource de miſericorde s'étende donc jusqu'aux
„ anges reprouvés, au moins après pluſieurs ſiecles
„ de torture. Pourquoi ſe repand elle ſur toute la na-
„ ture humaine, & vient elle ſe tarir pour les an-
„ ges?" *Quæ ſententia ſi propterea bona & vera, quia miſericors eſt, tanto erit melior & verior quanto miſericordior fuerit, extendatur ergo ac profundatur fons hujus miſericordiæ usque ad damnatos angelos, ſaltem poſt multa atque prolixa ſecula liberandos: cur usque ad univerſam naturam manat humanum, & quum ad angelicam ventum fuerit, mox areſcit?* id. ib.

Le même S. Auguſtin examine enſuite dans un autre chapitre les raiſons, ſur les quelles ſe fondent ceux, qui ne faiſoient point les peines éternelles, il raporte tous les paſſages de l'Ecriture qui les favoriſent, entre autres celui-ci: *Dieu oubliera-t-il ſa clemence: & ſa colere arretera-t-elle le cours de ſes miſericordes?* „ Si l'on objecte, *dit S. Auguſtin*, que „ les menaces de Dieu ſont donc fauſſes, puisqu'il „ ne condamnera perſonne; on explique qu'elles ne „ ſont pas plus fauſſes, que celles qu'il fit à Ninive „ de la détruire, ce qui n'arriva pourtant pas quoi- „ qu'il l'eut menacée ſans condition: car le Prophe- „ te ne dit pas: Ninive ſera détruite, ſi elle ne ſe „ corrige & ne fait penitence; mais *encore quarante „ jours & Ninive ſera détruite.* Cette menace étoit „ donc vraie, parceque les habitans de Ninive me- „ ritoient ce chatiment, mais Dieu ne l'executa „ point, parceque *ſa colere n'arrêta pas le cours de „ ſa miſericorde*, & qu'il ſe laiſſa flêchir à leurs lar- „ mes. Si donc il pardonne alors, quoique cela dût „ affliger ſon Prophete, combien ſe rendra-t-il plus

„ favo-

„ favorable, quand tous ſes Saints intercéderont pour
„ des ſuplians. Ceux qui ſoutiennent, que les peines
„ ne ſeront pas éternelles, ajoutent que l'Ecriture n'a
„ point parlé clairement de ce pardon, afin d'en ef-
„ frayer pluſieurs par la crainte des ſuplices, & les
„ obliger à ſe convertir, & afin qu'il y en ait qui
„ puiſſent prier pour ceux qui ne ſe convertiront pas.
„ Cependant ils prétendent, que l'Ecriture n'a pas
„ gardé abſolument le ſilence ſur cet article, car à
„ quoi bon diſent-ils cette parole du Pſeaume: *Sei-*
„ *gneur que la douceur, que vous avez cachée à ceux*
„ *qui vous craignent, eſt grande & abondante*, ſi non
„ pour nous faire entendre, que cette douceur de la
„ miſericorde de Dieu eſt cachée aux hommes, pour
„ les retenir dans la crainte? Ils ajoutent, que c'eſt
„ pour cela que l'Apotre a dit, *Dieu a permis que tous*
„ *tombaſſent dans l'infidélité afin de faire grace à tous*,
„ pour montrer qu'il ne damnera éternellement per-
„ ſonne. Toutefois ceux qui ſont de cette opinion
„ n'étendent pas la miſericorde de Dieu juſqu'à Satan
„ & à ſes anges. Mais ceux qui l'accordent même
„ au prince des Demons & à ſes anges, portent en-
„ core plus haut qu'eux la miſericorde de Dieu.“ *Sic ergo iſti volunt judicii Dei comminationem non eſſe mendacem, quamvis ſit neminem damnaturus; quemadmodum ejus comminationem, qua dixit everſurum ſe eſſe Ninivem civitatem, mendacem non poſſumus dicere, & tamen non factum eſt, inquiunt, quod ſine ulla conditione prædixit. Non enim ait, Ninive evertetur, ſi non egerint pœnitentiam, ſeque correxerint: ſed hoc non addito pronuntiavit futuram everſionem illius civitatis. Quam comminationem propterea veracem putant, quia hoc prædixit Deus, quod vere digni erant pati, quamvis hoc non eſſet ipſe facturus. Nam & ſi pœnitentibus pepercit, inquiunt, utique illos pœniten-*

nitentiam non ignorabat acturos, & tamen absolute ac definite eorum eversionem futuram esse prædixit. Hoc ergo erat, inquiunt, in veritate severitatis, qua erant digni, sed in ratione miserationis non erat, quam non continuit in ira sua, ut ab ea pœna supplicibus parceret, quam fuerat contumacibus comminatus. Si ergo tunc pepercit, aiunt, quando sanctum suum prophetam fuerat parcendo contristaturus, quanto magis tunc miserabilibus supplicantibus parcet, quando ut parcat, omnes sancti ejus orabunt? Sed hoc quod ipsi satis cordibus suspicantur, ideo putant scripturas tacuisse divinas, ut multi se corrigant, vel prolixarum, vel æternarum timore pœnarum, & sint qui possint orare pro eis, qui se non correxerint, & tamen opinantur omni modo id eloquia divina tacuisse. Nam quo pertinet, inquiunt quod scriptum est: quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine, quam abscondisti metuentibus te, nisi ut intelligamus propter timorem fuisse absconditam misericordiæ divinæ tam multam secretamque dulcedinem? Addunt etiam propterea dixisse apostolum: concluſit enim Deus omnes in infidelitate, ut omnium misereatur, quo significaret, quod ab illo nemo damnabitur. Aug. de civit. Dei lib. XXI. cap. 18.

J'ai raporté ce long passage de S. Augustin pour montrer, que ce Pere parloit de la fin des peines des anges & des damnés, comme d'une opinion qui, loin d'être extraordinaire, n'étoit pas sans fondement, & trouvoit beaucoup de defenseurs. Si l'on regarde en philosophe le sentiment d'Origene, on conviendra qu'il est plus conforme à l'idée, que nous avons de la Divinité, que celui qui admet l'éternité des peines. Comment peut-on comprendre, que Dieu condamne des millions de creatures à un malheur éternel, lorsqu'il peut délivrer ces mêmes creatures après que leurs fautes auront été purgées & effacées?

facées ? Je ne crois pas qu'il y ait un Theologien, dans aucune religion, qui oſe ſoutenir que l'Etre tout puiſſant ne puiſſe effacer les ſouillures d'une ame, quelques grandes qu'elles ſoient. S'il deffend une pareille erreur, il faut le regarder comme un homme qui n'a non ſeulement aucune idée de la puiſſance de Dieu, mais qui n'en a pas davantage des regles de l'ordre en général. Eſt-il naturel de croire, que la ſouveraine bonté, qui eſt maîtreſſe d'impoſer des peines paſſageres, qui peuvent être utiles à ceux qui les ſouffrent, en ordonne de cruelles & d'éternelles qui ne ſervent à rien, ſi ce n'eſt à tourmenter des créatures infortunées ? Dieu pouvant terminer les peines des damnés, & les leur rendre utiles & profitables, pourquoi veut-on qu'il les rende éternelles & infructueuſes, & que pouvant faire du bien il faſſe du mal ? Admettre un pareil ſentiment, c'eſt ſoutenir & croire que la ſouveraine bonté, la ſouveraine juſtice, fait la plus horrible injuſtice, & la cruauté la plus inutile. Il faut convenir, ſi l'on veut raiſonner conſéquemment, que nous n'avons de veritables idées de la bonté & de la clemence, qu'autant que ces idées ſont conformes à ce que Dieu nous montre par le moïen de la raiſon, qu'il nous a accordée comme le ſeul flambeau, qui puiſſe ſervir à nous conduire dans l'obſcurité, où les préjugés & l'ignorance ne nous jettent que trop ſouvent. Or la lumiere naturelle nous fait connoitre, par l'idée que nous avons de la clemence & de la bonté, qu'il eſt contraire à la ſageſſe ſuprême d'infliger des peines éternelles infructueuſes, lorſqu'elle peut les rendre courtes & utiles.

Si l'on dit, que pour retenir les hommes dans la crainte, l'on a été obligé d'établir le dogme des peines éternelles, je reponds que bien loin que cette

croïance ſoit utile à la ſocieté, elle y eſt très nuiſible: car les peines éternelles étant contraires non ſeulement à la bonté de Dieu, mais même aux notions des hommes les plus ſimples, il s'enſuit que beaucoup de gens rejettent totalement la croïance de l'enfer, parcequ'ils ne voient aucune proportion entre les fautes paſſageres & les punitions éternelles. L'experience nous montre tous les jours cette verité, contre laquelle toutes les declamations des Theologiens ſont inutiles. Ne voit on pas un nombre infini de gens groſſiers, à qui l'étude n'a point inſpiré le mepris de l'enfer, qui ont cependant pour lui une indiférence outrée, qui n'eſt fondée que ſur l'impoſſibilité qu'ils penſent qu'il y a, que Dieu puniſſe éternellement une faute paſſagere. Lorsqu'on veut faire impreſſion ſur l'eſprit des hommes, il faut ne leur propoſer que des choſes, qui ne repugnent point à leur raiſon. Si on la heurte de front il arrive, ou qu'on ne trouve aucune croïance chez eux, ou que celle qu'on y acquiert eſt ſi chancelante, qu'elle ne produit aucun effet.

S. Auguſtin a beau dire, pour refuter les excellentes raiſons qu'il aporte contre l'éternité des peines; „ que ceux qui les nient, ſont touchés de compaſſion „ pour leurs ſemblables, & qu'ils plaident principale„ ment leur cauſe, parceque comme ils vivent dans „ le déſordre, ils ſe flattent de cette impunité généra„ le, qu'ils couvrent du nom de miſericorde." *Humana quippe circa ſolos homines moventur miſericordia, & cauſam maxime agunt ſuam per generalem in genus humanum, quaſi Dei miſerationem impunitatem falſum ſuis perditis moribus pollicentes; Aug. de Civit. Dei* lib. XXI. cap. 8. Tout ce que dit-là S. Auguſtin ſont des injures contre les gens, qui ne croïent pas l'éternité des peines, mais ce ne ſont pas des raiſons,

ſons, & malheureuſement pour ce Pere de l'Egliſe il n'en aporte point d'autres dans les deux chapitres, où il examine cette queſtion. D'ailleurs il n'y avoit rien de ſi aiſé que de prouver à S. Auguſtin, qu'il y avoit beaucoup de gens qui ne croioient pas l'éternité des peines, & qui cependant avoient des mœurs très-pures. Eſt-ce qu'Origene étoit un libertin, lui qui fut un Zelateur rigide de la chaſteté, de la temperance, & de la charité. On voit que S. Auguſtin devoit être perſuadé de cette verité, par la maniere dont il s'exprime en commençant l'examen du dogme de l'éternité des peines. „ Il eſt à propos, *dit-il*, de combat-„ tre maintenant avec douceur l'opinion de quelques „ uns des nôtres, qui étant fort tendres pour les mi-„ ſerables, ne veulent pas croire que les hommes, qui „ ſeront condamnés aux flammes par l'arrêt très-„ équitable du ſouverain juge, ſouffrent éternelle-„ ment." *Nunc jam cum miſericordibus noſtris agendum eſſe video, & pacifice diſputandum, qui vel omnibus illis hominibus, quos juſtiſſimus judex dignos gehennæ ſuplicio judicabit, vel quibusdam eorum nolunt credere pœnam ſempiternam futuram.* *Aug. Civit. Dei* lib. XX. Cap. 16. Pourquoi donc injurier les gens tendres pour les miſerables, après avoir annoncé qu'on vouloit les combattre avec douceur? N'eſt-ce pas les injurier que de dire, qu'ils ne ſoutiennent une opinion, que parcequ'elle flate le désordre dans le quel ils vivent? avouons que la grace efficace avoit manqué dans ce moment à S. Auguſtin. Ce qui me le fait croire encore plus, c'eſt qu'il n'a aporté, comme je l'ai deja remarqué, aucune raiſon pour ſoutenir ſon ſentiment; or je crois qu'il n'y a pas de preuve plus évidente du défaut total de la grace efficace, que de prendre dans la diſpute les injures pour des raiſons, & voila ce qui nous montre clairement, que jamais

les Ecrivains Jesuites n'ont eu cette grace efficace, qu'ils cherchent à détruire depuis si longtems.

Avant de revenir aux Demons des anciens, je dirai encore un mot sur la question dont je viens de parler. Les Theologiens conviennent, qu'il ne faut pas toujours s'en tenir au sens litteral de certaines expressions, pourquoi donc n'interprêtent-ils point ces paroles de *feu éternel*, de *tourmens sans fin*, d'une maniere qui ne détruise pas l'idée, que la raison nous donne de Dieu & de sa clemence? il faut toujours donner un sens au texte de l'Ecriture, le plus simple & le plus naturel qu'il est possible: par quelle raison ne pas expliquer les termes hebreux qui signifient *peines sans fin*, par les mots de *peines qui dureront très-longtems*, car plusieurs personnes soutiennent que les mots hebreux ne veulent pas dire autre chose? & dans la langue grecque, dans la latine, dans la francoise ne prenons nous pas souvent les mots *d'éternel* & de *sans fin* pour exprimer simplement l'idée d'une chose qui doit durer longtems? ne voïons nous pas dans tous nos livres, & ne disons nous pas tous les jours, je vous aimerai *éternellement*, je deffendrai *éternellement* mon opinion, les gens raisonnables *éternellement* obsedés par les disputes des Jansenistes & des Molinistes? dans la langue latine les mots *ex omni æternitate*, *ab infinito tempore*, *perpetuo*, *in sempiternum tempus* ne se prennent-ils pas pour exprimer un long espace de tems? *hujus viri laudem*, dit Ciceron, *ad sempiternam memoriam temporis calamitas propagavit*, le malheur des tems a éternisé la memoire de cet homme: & Terence ne dit-il pas? *Si perpetuam vis esse hanc afinitatem*: si vous voulez que cette alliance soit éternelle. Les grecs ont emploïé les mots ἀιπαθανατίζειν éterniser, αἰδίως éternellement, αἰδιος éternel, διηνεκὴς perpetuel, διηνεκές perpetuité, διηνεκᾶς per-

perpetuellement, ἀεὶ toujours, dans le même ſens que les Latins. Heſiode dit, ces gens-là étoient chargés d'un travail éternel, οἱ μὲν ἄρ ἀΐδιον εἶχον πόνον, *Heſ. ſcut. hercul* & dans Plutarque, il devient immortel par la memoire de ſa vertu ἀθάνατος μνήμη ἀρετῆς *Plut. in ſymb.* Les Grecs & les Perſes apelloient ἀθανάτοι *immortels* les ſoldats deſtinés à la garde du Roi de Perſe. Donnons encore un exemple; *afin que la ſource de cette fontaine fut éternelle.* πρὸς τὸ διηνεκὲς τῆς πηγῆς. *Greg.*

Avant de finir cette digreſſion ſur l'éternité des peines, qui n'eſt déja que trop longue, je crois devoir dire ici qu'ayant raporté, ce que l'on peut dire ſur cette queſtion, je conviens qu'aujourdhui il n'eſt plus permis de s'éloigner du ſentiment de S. Auguſtin, qui eſt devenu celui de l'Egliſe; après avoir raiſonné en philoſophe, un homme ſage doit ſe ſoumettre à ce qui lui eſt ordonné par ceux, à qui Dieu a accordé le pouvoir de le conduite, & de decider les points de ſa croiance. Ainſi en expoſant les objections, qu'ont fait certains anciens, & que font encore pluſieurs modernes contre l'éternité des peines, je ſuis très-perſuadé qu' elles ſont éternelles, parceque les Conciles l'ont ainſi decidé, & que c'eſt par ces Conciles que Dieu a revelé la verité aux chretiens. Une ſeule déciſion de l'Egliſe univerſelle vaut mieux, pour établir la réalité d'un article de foi, que tous les raiſonnemens des philoſophes, qui quelque bons qu'ils paroiſſent, n'ont jamais aſſés d'évidence pour détruire ce qui eſt veritablement revélé.

Je reviens actuellement aux bons demons des Payens & aux anges des Chrêtiens. Plutarque dit, „que lorſque les demons, qui préſident aux Oracles, „ & qui ſont chargés de les rendre dans certains lieux, „ viennent à les quitter, il s'enſuit neceſſairement

„ que les Oracles ceſſent ; mais lorſqu'ils retournent „ dans ces lieux, après un long eſpace de tems, les „ Oracles recommençent. Cette ceſſation & ce re- „ tour d'Oracles reſſemblent à des inſtrumens de mu- „ ſique, quand ceux qui en ſavent jouer les touchent."

Ἤδη γὰρ ἐπ' αὐτῷ γεγόναμεν, καὶ τετολμήσθω μετὰ πολλοὺς εἰρῆσθαι καὶ ἡμῖν, ὅτι τοῖς περὶ τὰ μαντεῖα καὶ χρηστήρια τεταγμένοις δαιμονίοις ἐκλείπουσί τι κομιδῇ συνεκλείπει τὰ τοιαῦτα, καὶ φυγόντων ἢ μεταστάντων ἀποβάλλει τὴν δύναμιν, εἶτα παρόντων αὐτῶν διὰ χρόνου πολλοῦ, καθάπερ ὄργανα φθέγγεται τῶν χρωμένων ἐπιστάντων καὶ παιόντων.

Jam enim eo perventum eſt, audeamusque id poſt multos alios ipſi quoque pronunciare, geniis qui oraculis ac vaticiniis præfecti ſunt, vel deficientibus omnino, etiam intercidere iſta, vel fugientibus, aut alio migrantibus vim ſuam amittere: rurſuſque longo poſt tempore reverſis iis, tamquam inſtrumenta ſonare fatidica loca, eorum ob præſentiam. Plut. Oper. *de Oraculorum defectu* tom. 2. pag. 418.

Les anges ceſſent ainſi quelquefois d'avoir ſoin des lieux, qui leur ont été confiés, & de produire les effets qu'ils operoient auparavant. Ainſi l'ange, qui deſcendoit autrefois, dans certains tems de l'année, pour remuer l'eau de la Piſcine, conſtruite auprès du temple, & dans laquelle (après que l'eau avoit été troublée) le premier malade qui y deſcendoit, obtenoit ſa gueriſon, ne retourne plus depuis longtems pour operer cette gueriſon. Les anges, qui avant Luther & Calvin avoient des autels dans ces egliſes, où pluſieurs miracles étoient operés par leur interceſſion, ont ceſſé d'en faire dans ces egliſes, dès lors qu'elles ſont devenues proteſtantes. Mais ſi elles redeviennent catholiques, les mêmes miracles, qui y ſont arrivés autrefois, peuvent y avoir lieu de nouveau.

Je

Je pourrois encore trouver un nombre d'autres choſes, dans les quelles la croyance, que les payens avoient des bons demons reſſembloit parfaitement à celle des chrêtiens pour les anges. Mais je me contenterai de celles que je viens de metre ſous les yeux des lecteurs, & je finirai cette remarque par deux reflections. La premiere, c'eſt que S. Auguſtin n'a pas eu raiſon de dire, que les payens avoient tort d'invoquer les demons, puis qu'ils les croïoient tous mauvais. „ Si Apulée, *dit ce Saint*, vouloit que l'on „ crut, qu'il y a de bons demons, il auroit mis dans la „ deſcription qu'il en fait quelque choſe, qui donne„ roit lieu de penſer qu'ils ont quelque part à la béati„ tude des Dieux, ou à la ſageſſe des hommes, mais „ il ne leur attribue rien de ce qui fait la diférence en„ tre les bons & les mauvais." *Proinde ſi (Apuleius) aliquos dæmones bonos vellet intelligi, aliquid etiam in ipſorum deſcriptione poneret, unde vel cum diis aliquam beatitudinis partem, vel cum hominibus qualemcunque ſapientiam putarentur habere communem.* Aug. de civit. Dei. Lib. IX. cap. 8. Comment S. Auguſtin a-t-il pû ſe reſoudre à avancer une opinion auſſi peu fondée; & auſſi aiſée à détruire, ſur tout dans un tems où il y avoit encore pluſieurs écrivains payens? Il n'y a qu'à lire le traité qu'Apulée a compoſé ſur le genie ou le demon de Socrate, pour voir qu'il admettoit des demons, qui n'étoient occupés qu'à faire du bien aux hommes; tel étoit celui de Socrate, qui le conduiſoit dans toutes les actions de ſa vie. Le ſentiment des philoſophes & des poetes ſe reuniſſoit ſur l'article de l'exiſtence des bons demons. Plutarque dit, „ que quelques demons, après un long eſpace „ de tems, aïant été entierement purifiés par leur „ vertu, participoient enfin à la divinité, & ſe pla„ çoient au rang des Dieux." *Ἐκ δὲ δαιμόνων ὀλίγοι μέν*

ἔτι χρόνῳ πολλῷ δι ἀρετῆς καθαρθεῖσαι παντάπασι θειότητος μετέχειν. *E geniis quasdam paucas longo tempore virtutis ope prorsus purgatas divinæ naturæ participes reddi.* Plut. Oper. Tom. 2. de Orac. pag. 415. Voila qui eſt déciſif contre S. Auguſtin. Il y a bien des accuſations contre les payens, dans la Cité de Dieu, qui n'ont pas plus de fondement que celle ici. On peut voir par-là, que de tout tems les plus grands hommes ont prêté aux gens, qu'ils n'aimoient pas & contre les quels ils écrivoient, des ſentimens qu'ils n'eurent jamais.

Je viens à ma ſeconde reflection. Après avoir parlé ſi longuement des bons, des mauvais anges & des demons, il eſt naturel de ſavoir où ſe trouvent aujourdhui toutes ces ſubſtances, qui par leur nature doivent neceſſairement toujours exiſter: quand aux anges nous ſavons en général leurs demeures, les uns ſont dans le ciel, les autres ſont ſur la terre occupés du ſoin de ceux dont ils ſont les anges gardiens. Ils les ſuivent aſſiduement dans quelque lieu qu'ils aillent, ils ſont toujours préſents, toujours attentifs. *In quovis diverſorio*, dit S. Bernard, *in quovis angulo, angelo tuo reverentiam habe: tu ne audeas illo præſente, quod vidente me non auderes.* S. Bernard. ſerm. in Pſalm. qui habitat. Dans le même Ouvrage St. Bernard dit, „ qu'avons nous à craindre ſous de pa-
„ reils gardiens, ils ne peuvent être ni vaincus, ni
„ ſeduits, ni ſeduire, & ils ſont nos conſervateurs
„ dans tous les évenemens de nôtre vie, toujours fi-
„ deles, prudens & puiſſants. Pourquoi craignons
„ nous donc? ſuivons-les ſeulement & ſoïons leur
„ fermement attachés.“ *Quid ſub tantis cuſtodibus timemus, nec ſuperari, nec ſeduci, minus autem ſeducere poſſunt, qui cuſtodiunt nos in omnibus viis noſtris: fideles ſunt, prudentes ſunt, potentes ſunt: quid trepida-*

pidamus, tantum ſequamur eos, adhæreamus eis. Id. ibidem.

La doctrine de S. Bernard ayant été aprouvée par l'Egliſe, il ne reſte plus aucune difficulté ſur ces anges habitans de la terre, & attachés à la perſonne & à la conduite des hommes. Il n'en eſt pas de même des demons. On nous aprend, dés nôtre enfance, que les demons ſont dans les enfers au milieu des flammes : lorsque nous ſommes parvenus dans l'âge de raiſon les Predicateurs nous tiennent le même langage : mais on nous dit ces ſortes de choſes fort legerement & ſans preuves, car l'Ecriture eſt contraire à ce ſentiment, elle nous aprent, en termes formels, que les mauvais anges ſont dans une region d'un air épais & groſſier, où ils habiteront juſqu'au jour du jugement. C'eſt ce que S Pierre & S. Jude nous diſent. Ecoutons d'abord S. Pierre. *Car ſi Dieu n'a pas epargné les anges qui ont peché, mais les aiant envoié dans des chaines épaiſſes & obſcures, les a livré pour être reſervés au jugement.* Εἰ γὰρ ὁ θεὸς ἀγγέλων ἁμαρτησάντων οὐκ ἐφείσατο, ἀλλὰ σειραῖς ζόφου ταρταρώσας, παρέδωκεν εἰς κρίσιν τηρουμένους. *Si enim Deus angelis peccantibus non pepercit, ſed catenis caliginis detrudens in tartarum tradidit in judicium ſervatos.* St. Petri Epiſt. ſecunda cap. 2. verſ. 4.

L'Apôtre S. Jude dit la même choſe que S. Pierre. *Il a reſervé ſous une épaiſſe obſcurité dans des liens éternels, juſqu'au jugement de la grande journée, les anges qui n'ont pas gardé leur origine, mais qui ont abandonné leur propre origine.* Ἀγγέλους τε τοὺς μὴ τηρήσαντας τὴν ἑαυτῶν ἀρχὴν ἀλλὰ ἀπολιπόντας τὸ ἴδιον οἰκητήριον, εἰς κρίσιν μεγάλης ἡμέρας, δεσμοῖς ἀϊδίοις ὑπὸ ζόφον τετήρηκεν. *Angelos non ſervantes ſuum principium, ſed relinquentes proprium domicilium, in iudicium magni diei, vinculis æternis ſub caliginem reſervavit.* Judæ Apoſt. epiſt. v. 6.

Il eſt donc certain que les Demons ne ſeront dans l'enfer qu'après le jugement dernier ; ils habitent actuellement dans un air épais & obſcur, & les plus grands theologiens en conviennent ; comment n'en conviendroient ils pas, puisque ſur cet article les Saintes Ecritures ſont ſi claires? Il reſte à ſavoir quelle eſt cette region, qui ſoit la demeure des Demons : or l'Ecriture ne nous donnant la deſſus aucun éclairciſſement, les plus célébres Docteurs, tant anciens que modernes, ſont forts embaraſſés. Pierre Lombard, Archevêque de Paris, apellé le Maître des ſentences à cauſe de la ſageſſe de ſes déciſions, & dont l'autorité eſt du plus grand poids chez tous les theologiens catholiques, dit qu'il n'eſt pas permis aux demons d'habiter dans le ciel, parceque c'eſt un lieu clair & gracieux, ni ſur la terre afin qu'ils n'y perſecutent point trop les hommes ; mais que, ſelon ce que nous en aprend l'Apôtre S. Pierre, ils demeurent dans un air épais & obſcur, qui leur eſt donné pour demeure juſqu'au jour du jugement dernier, d'où ils ſeront enſuite envoiés dans l'enter. *Non enim eſt eis conceſſum habitare in cœlo, quia clarus locus eſt, & amœnus : nec in terra nobiſcum, ne homines nimis infeſtarent. Sed juxtæ Apoſtoli Petri doctrinam, in epiſtola canonica traditam, aëre iſto caliginoſo, qui eis quaſi carcer usque ad tempus judicii deputatus eſt : tum autem detrudentur in baratrum inferni ſecundum illud : ite maledicti in ignem æternum, qui præparatus eſt diabolo & angelis ejus.* Petr. Lombardi Epiſc. Pariſ. ſentent. lib. IV. &c. Lib. 2. diſt. VI. pag. 130. Edit. Pariſ. 1548.

La plus part de mes lecteurs, qui ont toujours cru que les diables habitoient dans l'enfer, étant inſtruits à préſent du contraire, ſeront ſans doute bien aiſe de ſavoir

ſavoir à quoi ils s'occupent, & s'ils reſtent toujours dans leur demeure aërienne. Le Maître des ſentences les inſtruira lui-même & ſatisfaira leur curioſité. „On a coutume, *dit Pierre Lombard*, de demander „ſi tous les demons ſont tous dans cette region d'un „air épais & obſcur, ou s'il y en a deja quelques uns „dans l'enfer. Il eſt vrai ſemblable que tous les jours „il deſcend quelques demons dans les enfers, qui y „conduiſent les ames, qui doivent y être punies, & „qu'ils y tourmentent les damnés, & qu'ils ſe rélé„vent tour à tour dans cet emploi, deſcendant & „remontant des enfers." *Solet autem quæri utrum omnes in iſto aëre caliginoſo ſint, an aliqui jam ſint in inferno: quotidie deſcendant aliqui dæmomum veriſimile eſt, quia animas illuc cruciandas deducunt: & quod illic aliqui ſemper ſint, alternatis forte vicibus, non procul eſt à vero, qui illic animas detinent atque cruciant.* Id. ib. p. 131.

Cet endroit peut nous fournir d'excellentes reflections pour les égards, que nous nous devons les uns les autres dans la ſocieté, & doit nous inſtruire à nous aider, à nous entre-ſecourir, & à partager mutuellement nos peines & nos embaras; puisque nous voions que les diables, tout diables qu'ils ſont, ſoulagent mutuellement leurs tourments, ſe relévent les uns les autres pour deſcendre dans l'enfer, & ne ſouffrent point que leurs ſemblables ſoient perpetuellement dans cette demeure. Cependant nous voions tous les jours des hommes au milieu de l'opulence, nageant dans la joïe & dans les plaiſirs, n'avoir aucun égard aux maux de leurs concitoiens. Quel eſt le fermier général qui diminue un plat de ſa table, pour ſecourir tant de pauvres malheureux accablés ſous les impots, & ſous la miſere attachée à leur état? quel eſt le Général, qui enrichi par les contribu-

tions,

tions, & les preſens que la guerre lui raporte, penſe à ſecourir un ſoldat eſtropié, & quelque fois mendiant ſon pain dans les rues ? quel eſt le Conſeiller de grand Chambre, qui s'enrichiſſant des maux cauſés par la chicane, aide un plaideur indigent, & raporte ſon affaire ſans interêt, uniquement pour aider un malheureux ? Aucun de ces gens ſonge-t-il à pratiquer, je ne dis pas des vertus divines & humaines, mais des vertus diaboliques ? Ces dernieres ſont-elles donc encore trop ſeveres pour les courtiſans, pour les financiers, & pour les magiſtrats.

Je termine ici ces reproches pour venir à un article, qui ſans doute intéreſſe la tranquilité de l'eſprit de mes lecteurs ; après leur avoir montré tous les demons, habitant hors de l'enfer, je crains qu'ils ne ſe figurent, voiant tant de maux qui arrivent dans le monde, que le genre humain eſt en proïe à la malice des demons, & que les demons ſont les maîtres de la terre. Je dois donc les aſſurer, que le pouvoir des diables n'eſt point auſſi grand qu'ils pourroient le croire, & que les demons ont des ennemis qui les detruiſent tous les jours. Pour ſavoir comment cela ſe fait, écoutons parler un grand Theologien.

„ La puiſſance de tenter les hommes, *dit Pierre*
„ *Lombard*, eſt enlévée aux demons par les gens qui
„ vivent juſtement & chaſtement, enſorte que,
„ comme l'a remarqué Origene, tous les demons
„ qui aiant voulu tenter des juſtes en ont été vain-
„ cus, ne peuvent plus tenter d'autres perſonnes.
„ Mais il faut reſtraindre cela, au crime qu'un de-
„ mon voudroit faire commettre à un homme ver-
„ tueux : par exemple un diable qui veut induire un
„ Saint perſonnage au pêché d'orgueil & de vanité,
„ & qui a été vaincu par lui, ne peut plus tenter qui
„ que ce ſoit ſur l'orgueil & la vanité. On voit donc

„ qu'il

„ qu'il faut que chaque jour le nombre des ennemis „ du ſalut des hommes diminue." *Vincentes minuunt exercitum dæmonum.* Ecoutons parler Lombard plus amplement. *Aliis quoque, qui a ſanctis juſte & pudice viventibus vincuntur, poteſtas alios tentandi videtur adimi. Unde Origenes, puto, inquit, ſane quia ſancti repugnantes adverſus iſtos tentatores, & vincentes minuant exercitum dæmonum, & velut quam plurimum eorum interimant: nec ultra fas ſit illi ſpiritui, qui ab aliquo ſancto caſte & pudice vivendo victus eſt, impugnare iterum alium hominem, hoc autem putant quidam intelligendum tantum de illo vitio quo ſuperatus eſt: ut de ſuperbia aliquem virum ſanctum tentat & vincitur, ulterius non liceat in illum vel alium de ſuperbia tentare.* id. ib. p. 131.

Il reſte encore une difficulté, c'eſt que les gens, qui connoiſſent les hommes, & qui ſe ſont fait une étude du cœur humain, trouveront que ce ſecours eſt bien foible contre tous les Diables, qu'ils croïoient auparavant priſonniers dans l'enfer: Voions, diront-ils, choiſiſſons mille perſonnes parmi ceux qu'on conſidérera, par leur état, comme devant vivre *juſte & caſte.* Nous verrons que dans ce nombre il ne s'en trouvera peut-être pas dix, qui aïent jamais vaincu un demon. Prenons d'abord pour le pêché d'orgueil cent Jeſuites: qui peut ſe figurer qu'aucun de ces Reverends Peres eut jamais remporté pour la vanité le moindre avantage ſur le Diable? Actuellement choiſiſſons cent Janſeniſtes pour ce qui regarde la charité, la douceur, & l'amour de la paix, & ne faudroit-il pas ſe faire la plus forte illuſion, pour ſe perſuader, que des gens auſſi haineux aient jamais evité les pièges du demon, ſurtout ce qui peut flater leur aigreur, & favoriſer leur eſprit

de

de parti ? Venons au peché de la gourmandiſe & plaçons trois-cent Bernardins, vivant dans l'opulence comme des financiers, & n'attendant pas même que le Diable les tente pour faire leurs délices de la bonne chere ; enfin, augmentons le nombre jusqu'à cinq cent perſonnes priſes parmi des Cordeliers & des Carmes qui doivent vaincre les Diables, qui conſeillent le pêché de la chair ; qui eſt aſſés imbecile pour croire que parmi ces cinq cens combattans, enrollés dans la milice chrêtienne, un ſeul ait jamais triomphé du moindre Soldat de Belzebut ?

Je reponds à cette objection ; que ſi le nombre des ſoldats du Diable n'a pas diminué dans ces tems, il l'a été exceſſivement dans les ſiècles paſſés, où les Eveques vivant exemplairement n'étoient point des piliers de la Cour & des ruëlles, où les Eccléſiaſtiques étoient plus occupés de l'étude des ſciences divines que des écrits ennuyeux du Janſeniſme & du Moliniſme ; & où les Religieux & les Moines vivant dans des retraites champêtres, comme des ſolitaires attachés à la méditation des choſes céleſtes, n'avoient point quitté ces retraites pour venir inonder les Villes, en prendre les mauvaiſes mœurs, & les ſurpaſſer même s'il eſt poſſible. Voila le vrai tems où l'armée des Demons a été conſiderablement diminuée, & où il ſe trouvoit beaucoup de gens *qui minuebant exercitum dæmonum* : ſi nous n'avions pas eu de plus grand ſecours dans les anciens *juſtes & chaſtes* que dans les modernes, où en ſerions-nous aujourdhui ? mais la providence avoit prevu de tout tems cet inconvenient, & au ſecours que nous avons reçu des premiers chrêtiens, elle avoit encore ajouté celui de l'ange gardien qu'elle a donné à chaque particulier pour être ſon defenſeur contre les demons ; enſorte que nous ſommes

toujours assuré, si nous voulons bien vivre, de meriter la protection de nôtre gouverneur, & de trouver en lui un secours contre les attaques du Diable, ce qui ne nous est jamais refusé „ Toutes les fois, „ dit S. Bernard, que nous sentons une forte tenta- „ tation, ou qu'une grande tribulation nous ména- „ ce, invoquons nôtre gardien, nôtre aide, soit dans „ le bonheur soit dans le malheur." *Quoties gravissima cernitur urgere tentatio, & tribulatio vehemens immiscere, invoca custodem tuum, doctorem tuum, adjutorem tuum in oportunitatibus, in tribulatione.* S. Bernard. *Sermon.* XII. *in Psalm. qui habitat.*

Voila surement qui doit bien être capable de rassurer tous les catholiques, contre la crainte de la liberté que peuvent avoir les demons, hors des enfers, jusqu'au jugement dernier. Je conviens que cette raison ne paroîtra pas bien satisfaisante aux protestans, mais c'est leur faute, pourquoi sont-ils heretiques. Qu'ils cessent de l'être, & ils craindront beaucoup moins les demons. Je leur annonce ici avec S. Macaire, ce qui leur arrivera à l'heure de la mort. C'est dans ce tems, où ils se repentiront inutilement d'avoir cru le culte des anges criminel, & d'avoir voulu dans leurs prieres s'adresser toujours directement à Dieu, malgré le culte & l'intercession des saints & des anges, si sagement & si invinciblement établi par l'Eglise Romaine; qu'ils aprennent donc le sort qui les attend, & qu'ils sâchent ce qui leur arrivera lorsqu'ils expireront. „ Quand l'ame, „ *dit S. Macaire*, sort du corps, il s'éfectue alors un „ grand miltere. Si elle est coupable de quelque pê- „ ché, une troupe de demons, de mauvais anges, de „ puissances des ténébres s'en saisissent & la soumet- „ tent à leur domination. Personne ne doit s'étonner „ de cela; car si lorsqu'un homme vivoit son ame a

φθορὰ τῆς περὶ τὴν χῆν διακοσμήσεως, οὔ- minent, *nous repondrons à cela* que [7] *ces changemens ſont partite*

„ été ſoumiſe aux demons, & a été leur eſclave, „ combien à plus forte raiſon, quand elle ſort de ce „ monde, doit elle être ſous leur direction. Au con„ traire, ſi l'ame n'eſt ſouillée d'aucun crime, les an„ ges, les eſprits ſaints l'entourent, la gardent, & une „ foule d'intelligences angeliques la conduiſent à „ Dieu pour l'éternité des ſiècles.“ *Quando egreditur e corpore anima hominis, quoddam magnum illic perficitur. Si enim fuerit rea peccati, chori dæmonum, & angeli ſiniſtri, ac poteſtates tenebrarum, abripiunt animam illam, atque ſubjugatam in ſuas partes pertrahunt: nec debet quis propterea velut re quapiam inſolita in admirationem duci. Si enim, dum viveret homo, & in hoc ſeculo degeret, illis ſubjectus fuit & obtemperavit, ac ſervus illorum factus eſt, quanto magis cum egreditur ex mundo, detinetur ac ſubjugatur ab ipſis? Ex parte autem, quæ melioris eſt conditionis, potes cognoſcere, rem ita ſeſe habere. Sanctis ſiquidem ſervis Dei ab hoc tempore adſtant angeli, ac ſpiritus ſancti circumdant, easque cuſtodiunt. Cumque exierint e corpore, chori angelorum aſſumptas eorum animas in ſuam partem pertrahunt, in ſeculum perpetuum, & ſic adducunt eos ad Dominum. S. Macarii homiliæ, homil. XXII. pag. 33.*

Combien ne m'eſtimerai-je pas heureux, ſi les reflections, que je viens de faire ici, fortifiées par l'autorité d'un ancien Pere de l'Egliſe, pouvoient convertir, & ramener à la verité quelques uns de mes amis proteſtans qui s'en ſont éloignés: Je croirois jouir du même contentement, qu'aura un de nos

plus

culiers, & qu'ils n'arrivent jamais, [8] ni n'arriveront à toute la terre.

τε γέγονεν, οὔτε ἔσαι ποτέ.

I 2 §. 5

plus grands poetes, lorsqu'il mettra aux pieds du S. Peres ces Genevois, à la converſion des quels il travaille, & qu'il doit conduire à Rome dans deux ans, comme il nous l'aprend lui-même dans une Lettre ecrite à Mr.... à Boulogne, & publiée dans pluſieurs Journaux. Que diront alors ſes ennemis, qui lui reprochent depuis ſi longtems avec tant d'aigreur, ſa liberté de penſer: quoique ſes écrits ſoient remplis d'endroits également ſublimes & édifiants, comme on peut le voir dans cette même lettre? C'eſt une manie bien affreuſe, que celle des devots outrés & des hipocrites, ils n'ont jamais attaqué de grands hommes, qu'ils ne leur ayent fait le reproche de n'avoir point de religion; ils ont jugé que ce moyen étoit le plus court, & le plus ſur pour nuire à des gens, dont la gloire les offusquoit. C'eſt ainſi que pour tâcher d'acquerir quelque célébrité, une eſpece de Cuiſtre litteraire, qui s'eſt chargé de deffendre la religion pour quinze ſols par ſemaine, vomit tous les mois, dans une feuille periodique, les injures les plus groſſieres contre les gens les plus eſtimables, tels que Mrs. de Saintefois, de Monteſquiou &c. cet Ecrivain deshonoreroit par ſon ignorance la cauſe qu'il deffend, s'il étoit poſſible que quelque choſe d'auſſi reſpectable put l'être.

7 *Nous repondrons à cela que ces changemens ſont particuliers*. J'ai ajouté cette phraſe pour mieux lier le ſens.

8 Παντελης δε φθορα της περι την γην διακοσμησεως, ουτε γεγονεν, ουτε εσαι ποτε. *Ces changemens n'arriveront ja-*

§. 5. Διὸ καὶ τοῖς λέγουσι τὴν τῆς Ἑλ-
ληνικῆς ἱστορίας ἀρχὴν

§. 5. Quant à ceux, qui disent que l'Histoire grecque com-
mence

jamais, ni n'arriveront à toute la terre. Mot à mot *mais la destruction entiere de l'arrangement autour de la terre n'est pas faite, ni elle ne se fera jamais.*

Il est certain que nous voions, pour ainsi dire, renouveller la terre dans l'Histoire, par les différents changemens, qu'elle nous aprend être arrivés sur la planete que nous habitons; mais ces changemens, qui arrivent successivement, ne portent aucun dommage à la terre, qui en général reste toujours ce qu'elle a été, selon Ocellus, de toute éternité Si la mer gagne d'un côté, elle perd de l'autre, & laisse à découvert à peu près autant de terre, qu'elle en inonde d'un autre. L'on a vu par des tremblemens de terre des précipices s'ouvrir, des montagnes s'élever, & par de semblables tremblemens plusieurs hauteurs ont été aplanies, & plusieurs ouvertures ont été comblées. De notre tems l'Isle de Santorin s'est élevée dans l'Archipel au milieu d'un bouillonnement épouvantable des eaux de la mer, ensuite ces eaux s'étant calmées, la nouvelle Isle est devenue stable, & elle est habitée aujourdhui: on peut lire l'histoire de la naissance de cette Isle, c'est un petit ouvrage très-curieux & très-judicieusement fait. Ovide décrit élégamment la succession, des différents changements, qui arrivent sur la terre sans qu'elle en soit endommagée. „ J'ai vu, *dit-il*, des campagnes chan-
„ gées en mer, & des mers changées en campagnes;
„ il y a des endroits éloignés de la mer, où il reste
„ des coquilles, & l'on a trouvé sur des montagnes
„ de vielles ancres de vaisseaux. Les ravines d'eaux
„ font

mence à Inachus Argien, 9 on doit regarder cela non comme

ἀπὸ Ἰναίχου εἶναι τοῦ Ἀργείου, προσεκτέον οὕτως, οὐχ ὡς ἀπό

„ font des vallons au milieu des plaines, & il y a eu „ des montagnes transportées dans la mer par des tor- „ rens impetueux. On voit du sablon tout sec en des „ endroits qui ont été marécageux, & il y a main- „ tenant des marais qui se sont formés dans des sa- „ blonieres. La nature produit dans quelques endroits „ des fontaines nouvelles, & dans d'autres elle tarit „ des sources. Plusieurs fleuves ont pris naissance, „ & sont sortis des ruines des villes renversées par „ des tremblemens de terre, & plusieurs s'y sont „ desséches. C'est ainsi que le Lyque, Fleuve d'A- „ sie, s'abîme dans un énorme gouffre, & après un „ long cours sort ensuite de terre.

Vidi ego, quod fuerat quondam solidissima tellus,
Esse fretum, vidi factas ex æquore terras:
Et procul a pelago conchæ jacuere marinæ:
Et vetus inventa est in montibus ancora summis.
Quodque fuit campus, vallem decursus aquarum
Fecit: & eluvie mons est deductus in æquor:
Eque paludosa siccis humus aret arenis:
Quæque sitim tulerant, stagnata paludibus hument.
Hic fontes Natura novos emisit, & illic
Clausit: & antiquis tum multa tremoribus orbis
Flumina prosiliunt; aut exsiccata residunt.
Sic ubi terreno Lycus est epotus hiatu,
Exsistit procul hinc, alioque renascitur ore.

Ovid. metamorph. lib. XV.

9 Διο και τοις λεγουσι την της ελληνικης ιστοριας αρχην απο Ιναχου ειναι του Αργειου. *Quand à ceux qui disent que l'histoire grecque commence à Inachus Argien &c.*

Les

τινος ἀρχῆς πρώτης, un premier commen-
ἀλλὰ τῆς γενομένης cement, mais comme μετα-

Les philoſophes, qui ont cru que le monde avoit eu un commencement, & que ce commencement n'étoit pas éloigné, ont apuié leur ſentiment du peu de connoiſſance, qu'on a de ce qui s'eſt paſſé il y a un certain nombre de ſiecles: en effet ſi nous portons aujourdhui nôtre vue à plus de trois mille ans, nous n'avons plus aucun point fixe où nous puiſſions attacher notre croiance, & ſi nous allons juſqu'à quatre mille ans, nous entrons dans d'épaiſſes tenebres, où nous ne decouvrons plus rien. „ Si la terre & le ciel, „ *dit Lucrece*, ne ſont pas une ſuite de la génération, & „ ſi la nature eſt immortelle, d'où vient que la guerre „ de Thebes, & la ruine de Troye ſont les premiers „ exploits que les poetes ont chantés? pourquoi tant „ de belles actions, qui ont du préceder ces expédi- „ tions ſanglantes, n'ont elles pas fait le ſujet heroique „ de leurs poemes? c'eſt que la naiſſance de l'univers „ n'eſt point éloignée & qu'elle eſt peu ancienne. „ Pourquoi y a-t-il tous les jours des arts qui ſe perfe- „ ctionnent, & qui s'augmentent par les recher- „ ches qu'on fait, & par les ſoins qu'on ſe donne: on a „ perfectionné la navigation, la muſique excelle par „ des tons nouvellement inventés. Enfin l'on a pene- „ tré la nature, ſes miſteres ne ſont plus câchés."

Præterea, ſi nulla fuit genitalis origo
Terrai, & cœli; ſemperque æterna fuere:
Cur ſupera bellum Thebanum & funera Trojæ
Non alias alii quoque res cecinere poëtæ?
Quo tot facta virum toties cecidere? nec usquam
Æternis famæ monumentis inſita florent?
Verum, ut opinor, habet novitatem ſumma; recens-
que

Na-

un changement arrivé dans la Grece, qui

μεταβολῆς κατ' αὐτήν. πολλάκις γὰρ ἡ γέ-

γονε

Natura'ſt mundi, neque pridem exordia cepit.
Quare etiam quædam nunc artes expoliuntur;
Nunc etiam augeſcunt; nunc addita navigiis ſunt
Multa: modo organici melicos peperere ſonores
Denique natura hæc rerum, ratioque reperta'ſt.

Lucret. de Rer. nat. Lib. V. ℣. 325.

J'examinerai ici en detail toutes les raiſons, qu'aporte Lucrece, pour prouver le commencement de la génération de l'univers, elles me fourniront matiere à quelques reflections: je repondrai donc article par article.

I°. *D'où vient la guerre de Thebes, & la ruine de Troye ſont ils les premiers exploits, que les poetes ont chantés?* Je dis à cela, qu'il y a eu ſans doute d'autres Ecrivains avant Homere, mais dont les ouvrages ſe ſont perdus; ſi dans deux-mille ans, (ou ſans doute tous les mauvais poemes épiques, qu'on a fait avant ce ſiecle, ſeront dans la nuit éternelle,) on diſoit que la Henriade de Mr. de Voltaire, l'Homere françois, eſt le premier ouvrage où l'on ait chanté en France la gloire d'un Souverain, dans quelle erreur ne ſeroit on pas? Il n'eſt pas douteux qu'avant Agamemnon il n'y aient eu beaucoup de grands hommes; mais leur memoire eſt dans l'oubli, parcequ'ils n'ont point eu de poetes qui aient célébré leurs actions, ou s'ils en ont eu, ces ouvrages ont peri comme ceux de tant de nos auteurs, qui ayant à peine été faits depuis cent ans, ſont auſſi inconnus que s'ils n'avoient jamais exiſté.

Vixere fortes ante Agamemnona
Multi, ſed omnes illacrymabiles

Urgen-

Urgentur ignotique longa
Nocte, carent quia vate ſacro. Horat. l. 4. od. 9.

A ces premieres raiſons ajoutons en une encore un peu plus forte, c'eſt que quand même il auroit pû y avoir beaucoup de poetes auſſi bons qu'Homere, il faut neceſſairement que, dans la durée des tems, leurs ouvrages ſe perdent, comme ceux d'Homere ſe perdront à la fin dans le cours immenſe des ſiecles. Combien dans l'eſpace de dix-ſept ſiecles le tems ne nous a-t-il pas ravi d'excellens ouvrages? Les harangues d'Hortenſius; pluſieurs livres de Ciceron; entre autres, preſque tout le troiſieme de la Nature des Dieux; l'hiſtoire entiere de Saluſte ſi eſtimée, dont il ne nous reſte plus que deux morceaux; une bonne partie de celle de Tite Live; les trois quarts de celle de Diodore de Sicile; les deux tiers de celle de Dion Caſſe. Enfin tant d'autres livres, faits par les plus beaux genies de la Grece & de Rome, que nous avons perdus entierement, ou dont nous n'avons plus que des fragments. Si Conſtantinople eut été détruite & ſaccagée dans le cinquieme ſiecle, ainſi que Rome le fut deux ou trois fois par les Barbares, & ſi l'Empire d'Orient eut eſſuié alors le même ſort que celui d'Occident, nous n'aurions peut être pas un ſeul auteur grec & latin du bon tems d'Athenes & de Rome, il ne nous reſteroit que quelques theologiens; encore combien n'avons nous pas perdu d'ouvrages d'Origene, de Tertulien & de tant d'autres?

Nos meilleurs ecrivains qui, malgré leur merite & leur genie, ne peuvent ſe garantir des effets d'une vanité, qui leur cauſe ſouvent bien du chagrin, devroient penſer ſerieuſement au peu de fond, qu'on doit faire ſur cette reputation, & ſur cette immortalité, après la quelle ils courent avec tant de vivacité,

cité, pour ne pas dire de fureur; ils changeroient alors ſans doute de conduite. Qu'ils profitent de l'avis, que leur a donné un philoſophe, qui avoit lui-même fait tous ſes efforts pour obtenir cette immortalité, & qui dans la ſuite en connut la frivolité. „Je ſupoſe, *dit Cardan*, que vous écriviés, „& que vous faſſiés des ouvrages dignes d'être lûs, „qui peut vous aſſurer que chaque jour ils ne „perdront point de leur prix, que le tems ne les „detruira pas, ou ne les rendra pas mépriſables, „le goût des hommes étant ſi ſujet aux change-„mens? Mais établiſſons qu'ils auront une certai-„ne durée, de combien d'années ſera-t-elle? de „cent ans? de mille? de dix mille? où eſt l'ou-„vrage qui ait ſurmonté autant de ſiecles, quel exem-„ple en peut-on citer? Mais enfin puisque tout doit „finir, il importe peu qu'une choſe dure ſix jours, „ou dix millions d'années; ces deux objets de tems, „qui paroiſſent ſi diférents, ſont égaux lorsqu'on les „compare à l'éternité, dans la quelle ce qui n'aura „duré, eu égard à elle, qu'un inſtant ſera plongé dans „un oubli éternel." *Scribis, inquam, quo modo legenda, & de qua re præclara, & adeo tibi nota ut deſiderare legentes poſſint? quo ſtilo, qua ſermonis elegantia, ut legere ſuſtineant? ſit ut legant, nonne ævo præterlabente, in ſingulos dies fiet auctio, ut prius ſcripta contemnantur, nedum negligantur? at durabunt aliquot annis: quot? centum? mille? oſtende exemplum vel unum inter tot millia; atque omnino cum deſitura ſint, etiam ſi per reditum mundus renovaretur ... non minus quam ſi ut initium habuit, & finem accepturus eſt; nihil intereſt an poſt decimam diem, an decem millia myriadum annorum, nihil utrumque, & ex æquo ad æternitatis ſpatium.* Cardan. de vit. propria, c 9. p. 39.

γονε ϰὴ ἔσαι βάρβα- ſouvent a été barbare,
ρος ἡ Ἑλλὰς, οὐχ ὑπ' ιο & qui la ſera ſou-
ἀν-

II°. *Pourquoi y a-t il tous les jours des arts qui ſe perfectionnent, & qui s'augmentent par les recherches &c.* Les mêmes arts qui ſe perfectionnent aujourd'hui, par les ſoins de ceux qui les cultivent, avoient été pouſſés autre fois à une perfection encore plus grande, que celle où ils ſont aujourd'hui : les Grecs n'avoient-ils pas porté l'architecture, la peinture, & ſur tout la ſculpture au degré le plus éminent ? La barbarie des Gots & des autres Barbares introduiſit un mauvais goût, qui fit totalement oublier le bon. Enfin après douze cens ans, l'architecture, la peinture, & la ſculpture ſont ſorties de l'état déplorable où elles avoient été. Cette circulation dans les arts du bon au mauvais, & du mauvais au bon, a toujours duré & durera toujours.

N'avons-nous pas vu perdre, pour ainſi dire de nôtre tems, bien des arts qui refleuriront peut être dans trois mille ans. La peinture ſur le verre eſt negligée à un point qu'on peut la regarder comme oubliée. L'art de faire ce maſtic, qui lioit la pierre, & qui prennoit avec elle une dureté plus forte que celle du marbre, nous eſt inconnu. Je ne parlerai pas ici de ces galeres, ou vaiſſeaux à trois rangs de rames, dont nous avons même peine à concevoir l'idée, & qui fait depuis ſi longtems & ſi inutilement le ſujet des ſpeculations des Antiquaires, & des Conſtructeurs de nos vaiſſeaux modernes. Toutes ces connoiſſances perdues reviendront dans la ſuite des tems, & celles que nous avons aujourdhui ſe perdront, & auront enſuite leur retour.

III°. *Enfin l'on a penétré la nature, ſes miſteres ne*
ſont

vent encore. Ses ha- ἀνθρώπων μόνον γινο-
bitans ont changé non μένη μεταναίσαλος, ἀλ-
λὰ

ſont plus cachés : rien ne prouve plus la vanité de l'eſprit humain, que ce diſcours de Lucrece, qui croioit de ſon tems connoître les miſteres de la nature: heureuſement pour lui la vanité des philoſophes, qui l'avoient precédé, & celle de ceux qui l'ont ſuivi, font excuſer la ſienne. Democrite, Epicure crurent connoître les miſteres de la nature. Platon, Ariſtote, Zenon rejetterent les ſentimens de ces premiers & prétendirent avoir découvert ce que les autres n'avoient pas vu. Aux philoſophes payens ſuccederent les chretiens, qui ne furent pas plus d'accord entre eux ; dans ces derniers tems les Carteſiens ont aſſuré avoir *pris la nature ſur le fait*, pour me ſervir des expreſſions d'un de leurs grands partiſans (Mr. de Fontenelle). Neuton s'eſt moqué de cette prétendue ſurpriſe, & il a expliqué les miſteres câchés de la nature d'une maniere entierement opoſée à celle de Deſcartes. Les veritès, les erreurs, les doutes, les conjectures ſe ſuccedent les uns aux autres. Et l'on apelle une découverte ce qui dans l'infinité des ſiecles a été connu, & ignoré une infinité de fois.

10 Πολλακις γαρ και γεγονε και εσαι βαρβαρος η ελλας *Souvent la Grece a été barbare & elle le ſera ſouvent encore.* Voila une prophetie dont nous voions de nos jours l'accompliſſement, & il y en a très-peu dont on puiſſe prouver auſſi facilement la réalité. Mais chacun peut la faire hardiment de ſa patrie, dans quelque pais qu'il ſoit, ſans craindre d'être regardé comme un menteur. Combien de fois dans deux-mille ans l'Italie n'a-t-elle

pas

λὰ ἡ ὑπ αὐτῆς τῆς φύσεως ου μείζονος οὐδὲ μείονος ἀυτῆς γινομένης, ἀλλαὶ ἡ νεοτέρας ἀει, καὶ πρὸς ἡμᾶς ἀρχὴν λαμβανούσης. Περὶ μὴν τοῦ ὅλου καὶ παντὸς, ἔτι δὲ καὶ γενέσεως καὶ φθορᾶς τῆς ἐν ἑαυτῷ γινομένης, ὡς οὕτως ἔχει, καὶ ἕξει τὸν ἅπαντα αἰῶνα, τῆς μεν

seulement par des revolutions humaines, mais par les effets de la nature, qui à la verité n'eſt jamais ni plus puiſſante ni plus foible, mais qui eſt toujours plus nouvelle, & prend un commencement par raport à nous. Je crois avoir aſſez parlé de la nature du monde, de la génération, & de la deſtruction qui arrivent dans lui. Il me ſuffit d'avoir *établi* invinciblement; que tout ce qui eſt, ſera de toute

pas été barbare, & civiliſée par les arts & les ſciences. Sous ſes Rois, & ſous ſes premiers Conſuls Rome fut ſauvage & groſſiere; après qu'elle eut conquis la Grece elle en prit les mœurs & l'eſprit; ſous la puiſſance des Gots & des autres Barbares, elle retomba dans la barbarie; après la priſe de Conſtantinople, par le ſecours des Mediçis, elle reprit ſon ancienne gloire: elle la perdra de nouveau un jour, & la recouvrera comme elle l'a fait dans les tems paſſés.

éternité ; la nature étant toujours *d'un côté* active & en mouvement, & toujours *d'un autre côté* passive & *en repos* ; & encore toujours *gouvernante* d'un côté, & toujours *gouvernée* d'un autre côté.

μὲν ἀεικινήτου Φύσεως οὔσης, τῆς δὲ ἀειπαθοῦς, καὶ (τῆς) μὲν ἀεὶ κυβερνώσης, τῆς δὲ κυβερνωμένης, ἑκανῶς μοι εἴρηται διὰ τούτων.

Chapitre IV.

Κεφάλαιον δ'.

§. I.

§. I.

Je penſe qu'il eſt à propos de dire [1] quelque choſe touchant les générations des hommes, & de montrer comment, & par quelle

Περὶ δὲ τῆς ἐξ ἀλλήλων ἀνθρώπων γενέσεως, ὅπως τέ ἢ ἐκ τίνων ἔσαι, κατὰ τρόπον ἐπιτελούμενα, νόμῳ

[1] Περι δε της εξ αλληλων ανθρωπων γενεσεως, οπως τε και εκ τινων εσαι κατα τροπον επιτελουμενα, νομῳ τε και σωφροσυνης και οσιοτητος επισυνεργουσης, ταδε καλως εχειν οιομαι. *Je penſe qu'il eſt à propos de dire quelque choſe touchant les générations des hommes, & de montrer comment, & par quelles loix elles doivent être achevées :* Ocellus va nous dire ſur ce ſujet les choſes les plus importantes, & nous le verrons toujours parler dans ce chapitre en philoſophe digne d'être un grand Legislateur.

[2] Προ-

μῳ τε καὶ σωφροσύ- lui elles doivent être
νης καὶ ὁσιότητος ἅπ- achevées; la modeſtie
& la pieté devant beau-
σνερ-

[2] Πρωτον μεν τουτο διαλαβειν, οτι ουχ ηδονης ενεκα προσιεμεν, αλλα τεκνων γενεσεως. *Il faut d'abord convenir, que nous ne devons pas nous aprocher des femmes pour le ſeul plaiſir* &c. Voici la conſtruction μεν πρωτον διαλαβειν τουτο οτι προσιεμεν ουχ ηδονης αλλα γενεσεως τεκνων mot à mot *& d'abord il faut convenir, que nous ne nous aprochons pas des femmes à cauſe du plaiſir, mais de la génération des enfans.*

Ocellus avoit donc dit, plus de huit ſiecles avant les S. Auguſtins, les S. Ambroiſes; & tant d'autres Peres de l'Egliſe, cette verité importante au bien des Etats, & des familles particulieres; que le ſeul plaiſir n'eſt pas ce qui doit conduire les hommes à jouir des douceurs de l'amour, mais qu'en bons citoiens, ils doivent ſonger à donner des ſujets à leur Prince, & des concitoiens à leurs compatriotes, qui augmentent le nombre des gens vertueux, qui ſont utiles à la Republique.

Lorsqu'Ocellus dit, que ce n'eſt pas pour le ſeul plaiſir, mais pour la génération des enfans, qu'on doit s'aprocher des femmes, il ſe garde de bien prétendre comme l'ont fait pluſieurs Peres de l'Egliſe, qui ont pouſſé les choſes à l'extrême, que ce plaiſir ſoit criminel en lui même. Il ſavoit, qu'il ne peut y avoir rien de criminel dans les principes mechaniques, que la nature a établis dans le corps humain. Il vouloit ſeulement dire que le plaiſir, qu'on goûtoit avec les femmes, ne devoit pas être nôtre principal but. C'eſt ce que nous verrons dans la ſuite de cet ouvrage. Au contraire les Peres de l'Egliſe,

par

coup y contribuer; [2] il faut d'abord convenir, que nous ne devons pas par un ſentiment auſſi faux qu'extraordinaire, ont voulu que ce plaiſir par lui même fut un crime, qui ne devint pardonnable que par la dignité du mariage. S. Auguſtin eſt précis ſur cet article, car il dit: „l'accouplement conjugal, fait par la volonté à la „génération, n'eſt point un pêché, mais c'en eſt „un, s'il eſt fait par la concupiſcence; cependant „ce pêché n'eſt que veniel à cauſe du mariage." *Conjugalis concubitus generandi gratia non habet culpam: concupiſcentiæ vero ſatiendæ: ſed tamen cum conjuge, propter fidem tori, venialem habet culpam,* Aug. lib. de bono conjugal. Cap. VI.

συνεργούσης, τάδε καλῶς ἔχειν οἴομαι· πρῶτον

L'opinion, que le plaiſir dans l'acte de la génération n'étoit jamais exempt de faute, a fait examiner aux anciens Thologiens, ſi Adam auroit connu Eve dans le Paradis terreſtre s'il n'eut jamais pêché. S. Jerome dit, que cela eſt fort incertain, *quod ſi objeceris, antequam peccaret ſexum viri & fœminæ fuiſſe diviſum, & absque peccato eos potuiſſe conjungi: quid futurum fuerit incertum eſt. Hieron. contra Jovian. Tom. II. lib. I. p.* 37. S. Auguſtin n'a point été dans le doute ainſi que S. Jerome, il a examiné, comment eſt ce que, le plaiſir dans l'acte venerien étant toujours vicieux, Adam & Eve auroient pu *ſe joindre* enſemble ſans reſſentir la moindre atteinte de ce plaiſir. La queſtion eſt delicate & difficile à expliquer; voions comment la reſout S. Auguſtin. „Les hommes, *dit-il*, qui ne ſavent pas, qu'elle étoit la felicité du Paradis, s'imaginent qu'on n'y auroit pû „engendrer des enfans que par le moyen de cette con-

τον μὲν τοῦτο διαλα- nous aprocher des fem-
βεῖν, ὅτι οὐχ ἡδονῆς mes pour le plaiſir,
ἕνεκα

„ concupiſcence, dont nous voions que le mariage
„ même, tout honorable qu'il eſt, ne laiſſe pas de
„ rougir..... mais Dieu nous garde de croire, que
„ ces mariés qui étoient dans le Paradis, euſſent ac-
„ complis par cette concupiſcence, dont la honte
„ les obligeoit à couvrir leur nudité, ce que Dieu
„ leur avoit dit en les beniſſant: *croiſſés & multipliés*
„ *& rempliſſés la terre.* Car cette concupiſcence eſt
„ née dans le pêché..... l'homme donc eut repan-
„ du la ſemence, & la femme auroit reçu les parties
„ génitales, autant que le beſoin l'auroit exigé & les
„ parties de la génération euſſent été mues par la vo-
„ lonté, mais non point par la concupiſcence; car
„ nous ne remuons pas ſeulement à nôtre gré les
„ membres, où il y a des os & des jointures comme
„ les pieds, les mains & les doigts, mais auſſi ceux
„ où il n'y a que des chairs & des nerfs, & nous les
„ étendons, les plions, les accourciſſons ainſi qu'il
„ nous plait, comme cela ſe voit dans la bouche &
„ dans le viſage..... je laiſſe à part que certains ani-
„ maux ſont mouvoir leur peau quand ils veulent.
„ Il eſt vrai, que les hommes n'ont pas cette ſorte
„ de mouvement, mais niera-t-on que Dieu n'ait
„ pû la leur donner? Ne ſe pouvoit-il donc pas faire
„ que la partie, qui ne ſe meut maintenant dans le
„ corps que par la concupiſcence, ne ſe fut mue
„ que par la volonté." *Sed nunc homines profecto il-*
lius, quæ fuit in paradiſo, felicitatis ignari, niſi per
hoc quod experti ſunt. id eſt per libidinem, de qua
videmus ipſam etiam honeſtatem erubeſcere nuptia-
rum, non potuiſſe gigni filios opinantur.....

abſit

mais dans la vue d'engendrer des enfans.

ἕνεκα προσίεμεν, ἀλλὰ τέκνων γενέσεως.

§. 2.

absit itaque ut credamus illos conjuges, in paradiso constitutos, per hanc libidinem, de qua erubescendo eadem membra texerunt, impleturos fuisse, quod in sua benedictione Deus dixit: Crescite & multiplicamini & implete terram; post peccatum quippe orta est hæc libido. Aug. Civitat. Dei L. XIV. cap. 21. *Seminaret igitur prolem vir, susciperet fœmina, genitalibus membris, quando id opus esset, voluntate motis, non libidine concitatis. Neque enim ea sola membra movemus ad nutum, quæ compactis articulata sunt ossibus: sicut pedes, manus, & digitos; verum etiam illa quæ mollibus remissa sunt nervis, quum volumus, movemus agitando, & prorigando producimus, & torquendo deflectimus, & constringendo duramus: sicut ea quæ sunt in ore ac facie quantum potest voluntas movet..... Omitto quod animalibus quibusdam naturaliter insitum est, ut tegmen, quo corpus omne vestitur, si quid in quocunque loco ejus [illegible]serint abigendum, ibi tantum moveant ubi sentiunt..... numquid quia id non potest homo, ideo Creator quibus voluit animantibus donare non potuit.... neque enim Deo difficile fuit sic illum condere, ut in ejus carne etiam illud non nisi voluntate moveretur, quod nunc non nisi libidine movetur.* Aug. de Civit. Dei L. XIV. cap. 24.

Avant de refuter le sentiment de S. Augustin, & de prouver combien tout le fisteme, qu'il vient d'établir, est contraire aux notions les plus claires, & aux principes physiques les plus évidens, nous remarquerons que les Theologiens, qui ont vecu plusieurs siecles après lui ont adopté son sisteme. Ecoutons Pierre Lombard, le Maître des sentences. „ Il faut voir,

§. 2. Καὶ γὰρ αὐ- τὰς τὰς δυνάμεις, ἢ

§. 4. Il eſt certain que les puiſſances, les orga- τὰ

„ *dit-il*, comment nos premiers peres, s'ils n'avoient „ pas peché, auroient eu des enfans, & comment ces „ enfans ſeroient nés; quelques uns penſent que les „ hommes n'auroient pû avoir des enfans dans le Pa- „ radis, par un accouplement avec les femmes, ſi ce „ n'eſt après le peché; ils ſoutiennent que cet accou- „ plement n'auroit pû avoir lieu ſans la corruption & „ ſans la concupiſcence dans l'homme, puisque c'eſt „ par le peché que ces paſſions ont eu lieu, donc cet „ accouplement n'auroit pû ſe faire: il faut repondre „ à cela, que ſi les premiers hommes n'avoient point „ peché, ils euſſent procédé charnellement à l'acte „ de la génération, ſans corruption & ſans crime, il „ y auroit eu un accouplement immaculé, & un „ coit ſans concupiſcence, & les hommes euſſent „ commandés au membre génital, comme ils com- „ mandent à leurs autres membres, enſorte qu'ils „ n'auroient ſenti dans la partie, deſtinée à produire „ la génération, aucun mouvement illicite: de mê- „ me que la main, & les autres membres peuvent- „ être mus, ſans concupiſcence, de même auſſi le „ membre viril eut été remué ſans aucune deman- „ geaiſon de la chair, car cette maladie de deman- „ geaiſon a été communiquée par le peché aux par- „ ties de la génération. On auroit donc engendré „ dans le paradis par un coit immaculé & ſans cor- „ ruption. C'eſt pourquoi S. Auguſtin a dit, par „ quelle raiſon ne croirons nous pas, que les hommes „ avant le pêché auroient pû commander à leur „ membre viril, pour l'emploier à la procréation des „ enfans? car il n'eſt point incroiable que Dieu n'eût

pû

nes, & les désirs qui ont été donnés aux hommes τὰ ὄργανα, καὶ τὰς ὀρέξεις τὰς πρὸς (τὴν)

μίξιν,

„ pû faire de telle maniere leur corps, que s'ils n'a-
„ voient point pêché ils auroient commandé à leurs
„ parties génitales, ainsi qu'ils commandoient aux
„ autres parties du corps, comme par exemple aux
„ pieds. La semence eut donc été repandue sans plai-
„ sir, & l'accouchement fait sans douleur " *Videndum est qualiter primi parentes, si non peccassent, filios procreassent, & quales ipsi nascerentur. Quidam putant ad gignendos filios primos homines in paradiso misceri non potuisse, nisi post peccatum: dicentes concubitum sine corruptione vel macula non posse fieri. Sed ante peccatum nec corruptio, nec macula in homine esse poterat: quoniam ex peccato hæc consecuta sunt. Ad quod dicendum est, quod si non peccassent primi homines, sine omni peccato & macula in paradiso carnali copula convenissent, & esset ibi torus immaculatus, & commixtio sine concupiscentia: atque genitalibus membris sicut cæteris imperarent, ut ibi nullum motum illicitum sentirent; & sicut alia membra corporis aliis admovemus, ut manum ori, sine ardore libidinis: ita genitalibus uterentur membris sine aliquo pruritu carnis. Hæc enim letalis ægritudo membris humanis ex peccato inhæsit. Genuissent itaque filios in paradiso per coitum immaculatum, & sine corruptione. Unde Augustinus: Cur non credamus primos homines ante peccatum genitalibus membris ad procreationem imperare potuisse, sicut cæteris in quolibet opere sine voluptatis pruritu utimur? Incredibile enim non est Deum talia fecisse illa corpora ut, si non peccassent, illis membris sicut pedibus imperarent, nec cum ardore seminarent, vel cum dolore parerent.* P. Lombardi Sent. Lib. II. dist. 20.

Pour

μίξιν, ὑπὸ τοῦ θεοῦ δε- par la Divinité *pour en-*
δομένας τοῖς ἀνθρώποις, *gendrer*, ne leur ont
οὐχ

Pour repondre à toutes ces fictions plus poetiques que philoſophiques, il s'agit d'abord de ſavoir ſi, lorſqu'Adam & Eve étoient dans le Paradis, ils mangeoient ou ne mangeoient pas : or il eſt certain qu'ils mangeoient, car Dieu dit à Adam, tu mangeras à ta volonté du fruit de tous les arbres de ce Jardin ; *de fructu quidem omnis arboris hujus horti libere comedes.* Geneſ. chap. 2. verſ. 16. Et qu'on ne diſe point que cette nourriture étoit ſpirituelle, elle étoit faite pour le corps. L'Ecriture nous aprend, que Dieu avoit orné le Jardin d'Eden de tout ce qui pouvoit ſervir à la nourriture & à la commodité. „ Le Seigneur Dieu „ avoit orné un jardin de plantes dans l'Eden à l'o- „ rient, où il plaça l'homme qu'il avoit fait, & le „ Seigneur Dieu fit que la terre y portoit toutes ſor- „ tes d'arbres déſirables pour la vuë, & propres à la „ nourriture.“ *Ornavit autem plantis Jehova Deus hortum in Hedene ab oriente : ubi collocavit hominem illum quem finxerat ; feceratque Jehova Deus ut germinaret de terra illa, quævis arbor deſiderabilis ad aſpectum, & bona ad cibum.* Geneſ. chap. 2. verſ. 8. & 9. Il eſt donc certain qu'Adam mangeoit dans le paradis terreſtre, & qu'il lui fut permis de ſe nourrir de tous les fruits, excepté de ceux de l'Arbre de la Science du bien & du mal : *de fructu vero arboris ſcientiæ boni & mali non commedes.* Or ſi Adam mangeoit, il falloit que ce fut avec plaiſir ou ſans plaiſir : Si c'étoit ſans plaiſir il n'auroit point mangé, malgré la permiſſion que Dieu lui avoit donné de le faire, car la nourriture, lorſque l'on n'a point faim, non ſeulement eſt inſipide, mais elle eſt rebutante ; or nous voions

qu'il

point été accordés pour le plaiſir, mais pour la qu'il mangeoit, il falloit donc qu'il reſſentit du plaiſir à manger, & que les organes de ſon goſier, & la diſpoſition de ſon eſtomac lui fiſſent déſirer, & trouver bonne la nourriture; auſſi fut-ce le déſir de manger un fruit, qui étoit bon au goût, & agreable à la vue, qui ſeduiſit Eve, & après elle Adam. *Quum ergo videretur mulieri bonum eſſe fructum arboris illius in cibum & gratiſſimum eſſe illum oculis.* „ Le fruit de cet „ arbre étoit bon pour manger, & très-agreable aux „ yeux." Cela eſt clair, il falloit donc qu'Adam & Eve mangeaſſent avec plaiſir, puisqu'ils recherchoient un fruit parcequ'il étoit bon pour la nourriture *fructum bonum in cibum*, & qu'ils jugeoient qu'il devoit être tel par ſa beauté à la vue, *& gratiſſimum eſſe illum oculis.* Si Adam mangeoit avec plaiſir, ſes organes devoient être diſpoſés de maniere à recevoir les ſenſations, cauſées par les parties qui les affectoient, enſorte qu'en mangeant une figue il devoit y trouver un autre goût qu'à un citron; parceque les parties molles & rondes de la figue ne cauſoient point ſur ſon palais les picotemens, que les parties acres & coupantes du citron y auroient faits; or par la même raiſon, ſi Adam avoit repandu la ſemence, elle auroit produit ſur les glandes des parties de la génération, les ſenſations, que la ſtructure du corps humain exige neceſſairement. Prétendre qu'Adam dans l'acte du coit n'auroient eu aucun chatouillement, c'eſt ſoutenir qu'Adam n'auroit ſenti aucun goût en mangeant. S Auguſtin a beau dire, que le champ de la génération, qui eſt un vaſe crée pour cet uſage, auroit été enſemencé par les parties deſtinées à cela,

οὐχ ἡδονῆς ἕνεκα δὲ δόσθαι συμβέβηκεν, ἀλλὰ

de

ἀλλὰ τῆς εἰς τὸν ἀεὶ χρόνον διαμονῆς τοῦ durée de la race humaine, & pour la perpetuer

de même que la main répand les ſemences ſur la terre. *Ita genitale arvum vas in hoc opus creatum ſeminaret, ut nunc terram manus. Aug. de Civit. Dei Lib. XIV. Cap.* 22. Cette comparaiſon de S. Auguſtin cloche entierement, car dans l'ordre des ſenſations, indiſpenſables au corps humain par la maniere dont il eſt conſtruit, autre choſe eſt la ſenſation, que reçoit la main par l'atouchement du bled qu'elle jette ſur la terre, & celle que reſſentent les glandes de la génération par la preſſion qui s'y fait, lorsqu'elles expriment la ſemence.

Il ne reſte que deux reſſources à S. Auguſtin & à ſes partiſans : la premiere c'eſt de dire, que Dieu auroit arrêté par un miracle le cours des ſenſations naturelles à l'homme. Mais n'eſt-ce pas raiſonner bien peu philoſophiquement, que de vouloir établir un dérangement dans les loix générales de la Nature, par un miracle immediat de Dieu, toutes les fois qu'Adam ſe fut porté à l'acte de la génération ? Dieu fait toujours les choſes par les voïes les plus ſimples : & c'eſt une des plus grandes marques de ſa puiſſance. S'il avoit voulu qu'Adam eut repandu la ſemence, comme la main repand le bled ſur la terre, il eut organiſé d'une maniere diférente les parties génitales d'Adam lors de ſa création.

La ſeconde reſſource des partiſans de S. Auguſtin, c'eſt de dire qu'avant le peché les parties viriles d'Adam étoient diférentes de ce qu'elles furent après. Mais nous ne trouvons rien de tout cela dans l'Ecriture, & ce changement auroit été ſans doute aſſés conſiderable, pour qu'elle en fit mention ; elle dit au con-

éternellement. Comme γένους. ἐπειδὴ γὰρ il étoit impoſſible que ἀμήχανον ἦν θνητὸν

 φύν-

contraire, que la ſeule ſuite qu'eut le pêche d'Adam & d'Eve fut leur exil du Paradis : l'homme fut condamné à cultiver la terre à la ſueur de ſon front *in ſudore vultus tui veſceris cibo* : & la femme à enfanter avec douleur *in dolore paries liberos*. Peut-on ſe figurer, que s'il fut arrivé quelque changement dans la conſtruction des parties génitales d'Adam, l'Ecriture qui parle de la punition que reçurent celles d'Eve, par les douleurs de l'enfantement, n'eut pas dit un mot de la nouvelle conſtruction de celle d'Adam ? Il y a quelque choſe de plus pour détruire de fond en comble cette conjecture, c'eſt que lorsqu'Adam & Eve eurent mangé du fruit deffendu, ils eurent honte de leur nudité, & ſe couvrirent de feuilles de figuiers: *Tunc aperuerunt ſeſe oculi amborum, noverunt-que ſe nudos eſſe, & conſutis foliis ficulneis, fecerunt ſibi ſubligacula*. *Geneſ. Cap.* 2. *verſ.* 7. Il falloit donc qu'alors Adam, qui avoit apris la ſcience du bien & du mal, & qui étoit devenu ſujet à la concupiſcence, connut tout l'emploi & tout l'uſage de ſes parties génitales, puisqu'il les couvroit avec une feuille de figuier, & qu'Eve cachoit les ſiennes ſous un même voile : cela étoit avant qu'ils euſſent comparu devant Dieu pour recevoir leur punition ; donc on ne peut ſoutenir, ſans abſurdité, qu'Adam n'ait d'abord été crée dans le Paradis dans le même état, où il en ſortit ; & s'il a été crée dans le même état, il a dû être ſujet aux ſenſations attachées à l'organiſation, & dépendantes abſolument du corps humain.

S. Auguſtin ne dit donc rien de ſatisfaiſant pour expliquer, comment Adam & Eve euſſent eu des enfans ;

φύντα θείου (βίου) κοινωνῆσαι, τῆς τοῦ l'homme, né mortel, eut part à une vie divine, & que l'immortali-γέ-

fans: ils les auroient ſans doute eus, comme ils les eurent dans la ſuite, mais étant ſans peché ils auroient vecu heureux, & exempts des maux qui par leur crime ont inondés le monde. Si Dieu a ſanctifié le mariage depuis le peché, qui doute que l'accouplement dans le Paradis n'eut pu être très-ſaint, encore qu'il eut procuré du plaiſir aux époux? Il n'étoit pas plus contraire à la gloire du Seigneur qu'Adam en ſentit dans l'acte de la génération, que dans l'action de manger & de boire.

La ſource de l'erreur de S. Auguſtin, & des Peres qui l'ont ſuivi, a été de croire, que tout coit conſervoit toujours quelque choſe de criminel, dès qu'il étoit fait avec plaiſir, & que la ſainteté du mariage ne pouvoit entierement juſtifier la concupiſcence. Mais cette concupiſcence, lorſqu'elle n'eſt point dèsordonnée, eſt une des choſes les plus utiles à la génération; car ſans elle, quelque envie qu'un homme marié eut de faire des enfans, il n'en viendroit jamais à bout; c'eſt l'attrait du plaiſir qui porte l'homme à l'acte de la génération, la volonté ſeule ne peut rien dans cette affaire. S. Auguſtin en convient, & explique parfaitement ce qui arrive dans certaines occaſions à un homme, qui n'a que la volonté. „ Ceux „ qui aiment, *dit-il*, cette volupté, ſoit dans la con-„ jonction du mariage, ſoit dans un commerce hon-„ teux, ne ſont pas émus quand ils veulent, car quel-„ quefois ces mouvemens nous importunent malgré „ nous, & quelquefois il abandonnent ceux qui les „ déſirent avec ardeur: & tandis que leur eſprit eſt en

„ feu „

té ne pouvoit être le partage de l'humanité, Dieu a établi cette im-

γένους ἀθανασαίς φθειρομένης, καθ' ἕκασον

ἀιε-

„ feu, leur corps demeure glacé : ainſi il arrive ſou-
„ vent, que cette paſſion n'obeit pas non ſeulement
„ au déſirs de faire des enfans, mais même aux autres
„ déſirs dereglés de l'amour.“ *Sed neque ipſi amatores hujus voluptatis, ſive ad concubitus conjugales ſive ad immundicias flagitiorum, quum voluerint commoventur : ſed aliquando motus ille importunus eſt nullo poſcente, aliquando autem deſtituit inhiantem ; & quum in animo concupiſcentia ferveat, friget in corpore, atque mirum in modum non ſolum generandi voluntati, verum etiam laſciviendi libidini libido non ſervit. Aug. de Civit. Dei Lib. XIV. c.* 16.

Voila qui eſt clair. S. Auguſtin convient que la volonté ſeule, quelquefois même aidée de la concupiſcence, ne peut opérer l'acte de la génération ; que fera-t-elle donc lorsqu'elle en ſera privée ? rien du tout ; & la deſtruction de la moitié du genre humain s'enſuivra bientôt. Je le repete encore, une des plus grandes marques de la ſageſſe du Createur, c'eſt d'avoir donné aux creatures de diférent ſexe ce penchant & cette inclination, qu'elles ont les unes envers les autres ; & qui fait l'union & la propagation du genre humain. Il a plû à quelques Theologiens, enthouſiaſtes de la chaſteté, d'apeller ce principe fondamental du bonheur de la Societé une concupiſcence criminelle, & ſur cela ils ont debité, au ſujet du premier homme, toutes les fabuleuſes conjectures que nous venons de voir.

Pour mieux connoître l'utilité dont eſt dans l'univers cette concupiſcence, ſi condamnée par beaucoup

ἀνεπλήρωσεν ὁ θεὸς ἀκατάλληκτον ποιήσας mortalité en rendant continuelle & perpetuelle la génération. Il

καὶ

coup de Peres de l'Egliſe, ſupoſons ſix hommes, trois ſans concupiſcence avec la ſimple volonté de procréer des enfans, & trois avec la concupiſcence; les trois premiers reſtent ſans être d'aucun ſecours à la Societé, malgré leur bonne intention : rendus inutiles par le défaut des déſirs, qui ſeuls peuvent produire l'état où doivent être les parties viriles pour la génération ; les trois derniers au contraire, profitant de la concupiſcence & de la diſpoſition, que la nature a donnée aux hommes pour le coit, par le plaiſir qu'ils y trouvent, font toutes les années trois citoyens dans la Ville qu'ils habitent.

S. Auguſtin après être convenu que la ſeule volonté, même aidée de la concupiſcence, ne peut ſuffire pour l'acte de la génération, avoue que c'eſt cette ſeule concupiſcence, qui met en mouvement tous les organes de la propagation, & qu'elle les met même indépendamment de la volonté, tant elle a de pouvoir. „ Lorsqu'étant en colere, *dit ce Pere*, nous „ frappons ou injurions quelqu'un, c'eſt la volonté „ qui meut notre langue ou notre main, & elle les „ meut auſſi lors même que nous ne ſommes pas en „ colere. Mais pour les parties du corps, qui ſervent „ à la génération, la concupiſcence ſe les eſt tellement aſſujetties qu'elles n'ont de mouvements, que „ ceux qu'elle leur donne.“ *Nam quisquis verbum emittit iratus, vel etiam quemquam percutit, non poſſet hoc facere niſi lingua & manus jubente quodammodo voluntate moverentur, quæ membra etiam cum ira nulla eſt moventur eadem voluntate : at vero genitales*

cor-

faut donc établir d'abord, que la propagation n'a point été

και συνεχῆ ταύτην γένεσιν. ἐν οὖν τοῦτο πρῶτον

corporis partes, ita libido ſuo juri quodammodo mancipavit, ut moveri non valeant, ſi ipſa defuerit & niſi ipſa vel ultro, vel excitata ſurrexerit. Aug. de Civitate Dei Lib. XIV. cap. 19.

Après cela comment peut-on condamner comme un mal, & comme un peché la concupiſcence. Il eſt clair que le raiſonnement de S. Auguſtin ſe reduit à ceci : Dieu a ordonné aux hommes & aux femmes de s'accoupler, *Croiſſés & multipliés*, a-t-il dit, *creſcite & multiplicamini :* il ne leur a donné que la concupiſcence, qui puiſſe faire mouvoir les parties de la génération, *ut moveri non valeant ſi illa defuerit.* Sans ſon ſecours & ſans ſa determination la volonté de procréer des enfans ne ſert de rien, *ſi ipſa defuerit, & niſi ipſa, vel ultro, vel excitata ſurrexerit.* Cependant cette concupiſcence eſt criminelle, & ne doit entrer pour rien dans la génération ; ce doit être la ſeule volonté de faire des enfans. Voila un raiſonnement ſi abſurde, qu'il n'eſt pas neceſſaire de le refuter pour en faire ſentir le faux : Laiſſons donc dire à S. Auguſtin, & à ſes Diſciples, *que l'accouplement conjugal eſt ſans peché, lorſqu'il eſt fait par la volonté de la génération, mais que c'en eſt un s'il eſt fait par la concupiſcence. Conjugalis concubitus generandi gratia non habet culpam, concupiſcentiæ vero ſatiandæ.* Comment donc agir ſans cette concupiſcence, qui eſt le ſeul principe qui met en mouvement toutes les parties qui ſervent à la génération ? Il ne ſeroit pas plus étonnant de dire ; il eſt vrai qu'on ne peut jouer d'un Orgue, que l'on ne ſouffle du vent dans ſes tuïaux,

ce-

του δεῖ θεωρεῖν, ὅτι οὐχ ἡδονῆς ἕνεκα ἡ μίξις.

établie pour le plaiſir.

§. 3.

cependant il faut jouer de l'orgue, & ne point ſouffler dans les tuïaux.

S. Thomas raiſonne ſur cet article bien plus conſéquemment que S. Auguſtin. „ Il eſt abſurde, *dit-ce* „ *grand Philoſophe*, de croire que tout accouplement „ charnel n'eſt pas innocent : il n'y a de criminels que „ ceux qui ſont deffendus par les loix. Les membres „ du corps étant les inſtrumens de l'ame, chaque „ membre a une fin qui lui eſt propre, de même qu'à „ un autre inſtrument. Il y a dans le corps certains „ membres dont l'uſage eſt pour le coit : il s'enſuit „ donc que le coit à ſon tour eſt le but & la fin de ces „ mêmes membres ; or ce qui eſt la fin de quelque „ choſe de naturel, ne peut être un mal dans ſa natu- „ re, parceque tout ce qui eſt dans l'ordre naturel des „ choſes a été ordonné, & diſpoſé par la providence, „ pour la fin & le but de ces mêmes choſes. Il eſt „ donc impoſſible, que la conjonction charnelle ſoit „ un mal en elle même. Les inclinations naturelles „ ont été données aux êtres crées par Dieu, qui regit „ tout : il eſt donc impoſſible, que ces inclinations „ naturelles ſoient criminelles dans l'uſage de cela „ même pourquoi elles ont été données par Dieu : or „ dans tout animal parfait il y a une inclination natu- „ relle à la conjonction charnelle, il faut donc que „ cette conjonction ne ſoit jamais mauvaiſe en elle „ même. Une choſe, ſans la quelle une très excel- „ lente ne peut exiſter, ne ſauroit être mauvaiſe de ſa „ nature : la perpetuité de la génération de l'eſpece „ humaine, qui eſt un très-grand bien, ne pourroit „ être conſervée ſans l'accouplement charnel, donc

„ cet

§. 3. Il eſt enſuite neceſſaire de conſide-

§. 3. Ἔπειτα δὲ χὴ τὴν αὐτὴν τῷ ἀν-θρώ-

„ cet accouplement eſt un bien, & ne peut jamais „ être un mal dans ſa nature.“ *Sicut autem contra rationem eſt, ut aliquis carnali conjunctione utatur contra id quod convenit proli generandæ & educandæ: ita etiam ſecundum rationem eſt quod aliquis carnali conjunctione utatur ſecundum quod congruit ad generationem & educationem prolis, lege autem divina hæc ſolum prohibita ſunt, quæ rationi adverſantur, ut ex ſupradictis patet: inconveniens eſt igitur dicere quod omnis carnalis conjunctio ſit peccatum. Adhuc quum membra corporis ſint quædam animæ inſtrumenta, cujuslibet membri finis eſt uſus ejus, ſicut & cujuslibet alterius inſtrumenti: quorundam autem membrorum corporis uſus eſt carnalis commixtio: carnalis igitur commixtio eſt finis quorundam membrorum corporis: id autem quod eſt finis aliquarum naturalium rerum non poteſt eſſe ſecundum ſe malum: quia ea quæ naturaliter ſunt ex divina providentia, ordinantur ad finem, ut ex ſupra dictis patet: impoſſibile eſt igitur quod carnalis commixtio ſit ſecundum ſe mala. Amplius, naturales inclinationes inſunt rebus a Deo qui cuncta movet: impoſſibile eſt igitur quod naturalis inclinatio alicuius ſpeciei ſit ad id quod eſt ſecundum ſe malum: ſed omnibus animalibus perfectis ineſt naturalis inclinatio ad conjunctionem carnalem: impoſſibile eſt igitur quod carnalis commixtio ſit ſecundum ſe mala. Item, illud ſine quo non poteſt eſſe aliquid quod eſt bonum & optimum, non eſt ſecundum malum, ſed perpetuitas ſpeciei non conſervatur in animalibus niſi per generationem, quæ eſt ex commixtione carnali: impoſſible eſt igitur quod commixtio carnalis ſit ſecundum ſe mala. D. Thomæ ſummæ cathol. lib. III. cap. 126.*

ϑρώπῳ σύνταξιν πρὸς τὸ ὅλον, ὅτι μέρος ὑπ-

rer, que l'homme, dans l'arrangement des choſes qui le regardent,

Il eſt bon de remarquer, que le ſecond argument de S. Thomas détruit tout ce que peut dire S. Auguſtin, car ce déſir du plaiſir dans la génération, qu'il apelle concupiſcence, a été donné à l'homme dans l'ordre naturel des choſes & dans l'arrangement des organes. Ainſi il ne peut jamais être mauvais de ſa nature, comme le prouve S. Thomas. Il eſt vrai qu'il devient vitieux lorſqu'il ſort des loix, preſcrites par les regles de la pudicité & de la ſocieté, mais alors ce n'eſt pas par ſa nature qu'il devient vitieux, c'eſt au contraire parcequ'il va au delà de ſa nature.

En voila aſſés ſur cet article, qui a fait dire tant de choſes outrées à S. Auguſtin, & à pluſieurs autres Peres de l'Egliſe, contre le mariage, & par conſéquent contre le lien le plus utile à la ſocieté: c'eſt ce que nous verrons dans la remarque ſuivante. Mais avant de finir celle-ci, je dirai un mot pour contenter la curioſité de quelques uns de mes Lecteurs, qui déſireroieut peut-être de ſavoir, pourquoi Adam pouvant connoître Eve, il ne la connut pas dans le Paradis. Le Maître des ſentences dit, que ce fut parcequ'Adam n'en eut pas le tems, Dieu l'aiant chaſſé peu de tems après la creation d'Eve; *Cur ergo non coierunt in paradiſo? quia creata muliere, mox tranſgreſſio facta eſt, & ejecti ſunt de paradiſo.* P. *Lombard. Sent. Lib. II. diſt.* 20.

Il reſte encore une autre choſe à ſavoir, c'eſt comment auroient été, en naiſſant & dans l'enfance, les enfans qu'Adam eut eus dans le Paradis. On convient qu'ils ſeroient nés petits, car ſans cela comment Eve

doit être regardé comme ayant un raport direct avec l'arrange-

ὑπάρχων οἴκου τε καὶ πόλεως, καὶ τὸ μέγιστον

auroit elle pû les mettre au monde; c'eſt le ſentiment de Lombard; *Filios parvulos naſci oportebat propter materni uteri neceſſitatem, id. ib.* Quant aux enfans, le Maître des ſentences, apuié de l'autorité de S. Auguſtin, *dit* „ qu'il ſeroit arrivé de deux choſes l'une; „ ou qu'après leur naiſſance ils ſeroient devenus „ grands tout à coup, Dieu ayant bien fait d'une côte, qui étoit un petit morceau du corps d'Adam, „ une très-grande femme; ou qu'ils auroient été ſemblables aux petits poulets, qui dèsqu'ils ſortent de la „ coquille ont l'uſage des pieds, des jambes, courent „ & ſuivent leur mere: de même les enfans d'Adam „ auroient d'abord eu l'uſage de leurs membres, comme des gens formés, & auroient ſuivi Eve ſans lui „ être d'aucune incommodite." *Super hoc Auguſtinus ambigue loquitur. Movet nos, inquit, ſi primi homines non peccaſſent, utrum tales filios eſſent habituri, qui nec lingua, nec manibus, nec pedibus uterentur. Nam propter uteri neceſſitatem forte neceſſe erat parvulos naſci: ſed quamvis exigua pars corporis ſit Coſta, non tamen propter hoc parvulam viro conjugem fecit; unde & ejus filios poterat omnipotentia Creatoris mox natos grandes facere: ſed ut hoc omittam, poterat certe eis præſtare, quod multis animalibus præſtitit quorum pulli, quamvis ſint parvuli tamen mox ut naſcuntur currunt & matrem ſequuntur.* P. Lombard. II. Diſt. 20.

C'eſt bien dans cette occaſion que l'on peut dire *abiſſus abiſſum invocat*, un mauvais raiſonnement en amene un autre; & pourquoi ſi les enfans d'Eve devoient tout à coup devenir grands après leur naiſſance,

ce,

γιϛον κόσμου, συμπληροῦν ὀφείλει τὸ ἀποφενόμενον τούτων ἔκγονον, ἐὰν μέλλῃ μήτε

ment de l'Univers: enſorte qu'étant partie d'une famille, d'une ville, & principalement du monde, il doit

ce, ou bien reſſembler à de petits poulets, avoir l'uſage de leurs jambes pour courir, de leurs bras pour ſe donner à manger, Dieu avoit il fait des tetons à Eve? ce n'étoit pas ſans doute, ſelon S. Auguſtin, pour exciter la concupiſcence: à quoi ſervoient ils donc ſi Eve ne devoit pas nourrir ſes Enfans? Dieu avoit diſpoſé l'organiſation du corps d'Eve, pour renfermer le lait dans ſon ſein, comme il avoit arrangé ſon *uterus* pour recevoir la ſemence de la génération: or il ne fait jamais rien envain, pourquoi donc Eve ne devant faire aucun uſage de ſon ſein en avoit elle, puisque Dieu ne produit rien ni ſans cauſe, ni par neceſſité, mais par ſa ſcience & ſa volonté? *Deus res omnes in eſſe produxit non neceſſitate naturæ, ſed per intellectum & voluntatem. D. Thomæ ſumm. fid. cath. lib. III. cap. 66. pag.* 135. Convenons donc que ces enfans, formés tout à coup comme des poulets ſortant de la coque, repugnent non ſeulement à la conſtruction de la nature humaine, mais encore à la ſageſſe de Dieu, qui eut donc inutilement organiſé le corps d'Eve, pour y former le lait, propre à la nourriture de ſes enfans.

Finiſſons cette longue remarque par obſerver, qu'Ocellus a eu raiſon de dire, que la procreation des enfans fait le but de la génération; mais ce ſage philoſophe s'eſt bien gardé de prétendre, que le plaiſir qu'on y goûtoit eut quelque choſe, qui ne fut pas dans l'ordre de la nature ni conforme à la vertu: il raiſonnoit

ſupléer à ce qui vient à y perir, s'il ne veut pas manquer à la ſocieté, à la politique, & à la divinité.

τε συγγενικῆς ἑσίας λειποτάκτης γενέσθαι, μήτε πολιτικῆς, μήτε μὴν τῆς θείας.

§. 4.

noit conſéquemment, & il ſavoir que ce plaiſir avoit été donné à l'homme par l'auteur de la nature, ainſi que tous les autres qui lui ſont procurés par ſes organes.

3 Εαν μέλλη μητε συγγενικης εσιας λειποτάκτης γενεσθαι, μητε πολίτικης μητε μην της θειας. *S'il ne veut pas manquer à la ſocieté, à la politique & à la divinité*, voici la conſtruction, εαν μητε μελλη γενεσθαι λειποτάκτης εσιας συγγενικης μητε πολιτικης μητε της θειας, mot à mot *s'il ne veut pas être deſerteur de ſon foyer domeſtique & divin.*

Voila, dans ce ſage precepte d'Ocellus, la condamnation de tant de faux principes, que les anciens Theologiens ont debités ſur le mariage, c'eſt à dire ſur le nœud le plus fort & le plus eſſentiel de la ſocieté. Il n'a pas tenu à eux de détruire les Etats, en faiſant un crime de ce qui entretient le nombre des citoiens, enfin, pour me ſervir des termes d'Ocellus qui contiennent tout ce qu'on peut dire à ce ſujet, d'induire tous les hommes à manquer à la ſocieté, à la politique, & à la divinité. A la ſocieté en diminuant, par leur entouſiaſme outré pour la chaſteté, l'union qui ſe forme entre les diférentes familles à proportion de la quantité des mariages qui s'y font. A la politique, en introduiſant dans l'Etat une maxime, qui lui donne un deſavantage conſiderable ſur tous les autres païs, qui ne pratiquent point cette même maxime: on en voit aujourdhui la preuve évidente;

§. 4. Οἱ γὰρ καθάπαξ μὴ διὰ παι- §. 4. Ceux qui ne voyent pas leur fem- δοποι-

il y a en France plus de deux cens mille Prêtres ou Moines, ou simples Ecclesiastiques, ou Abbés qui sont inutiles à l'agriculture, aux armes, au commerce, aux manufactures, à tous les metiers, & qui pis est, à la propagation des enfans. Si le quart de ces gens, qui sont tous d'un âge fait, avoit été emploié à deffendre le Canada, le Cap Breton, le Guadaloupe, Marie-galante, la Gorée, le Senegal, Bengale, Ponticheri, enfin les Indes orientales, S. Dominique & Belle-Isle; on auroit eu une armée de cinquante mille hommes, qui eut empêché la conquête de tant de païs.

L'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande contiennent à peine la moitié des habitans de la France, mais par la diférente maxime de ces païs sur le mariage, l'Angleterre regagne, pour le moins, l'utilité qu'elle retireroit de deux millions d'habitans de plus: car sur un million d'ames on ne peut guere emploier que cent mille ames dans le commerce & à la guerre. Il faut d'abord partager un million entre cinq cens mille femmes ou filles, & cinq cens mille hommes; ensuite il faut conter deux cens mille garçons sur les cinq cens mille hommes, & sur les trois cens mille qui restent il y a les vieillards, les malades, & les gens destinés à la magistrature. Ainsi après avoir ôté toutes ces personnes, on verra qu'il reste à peine sur un million d'ames, cent mille hommes qui puissent être emploiés dans les armées, sur les flottes, & à l'agriculture. Il s'ensuit delà, qu'il est clair que le celibat de tant d'Ecclesiastiques & de Moines nuit autant à la politique dans les païs catholiques, qu'il sert à

cette

me dans la vue de la procréation des en-

δοποιῖαν συναπτόμενοι, ἀδικήσουσι τὰ τιμιώ-

 τατα

cette même politique dans les païs proteſtans. Par exemple, ſi la France a dix-huit millions d'habitans, il faut conter qu'elle ne peut faire que les mêmes efforts, que feroit une Puiſſance proteſtante qui en auroit ſeize.

Après qu'Ocellus a remarqué, que ceux qui dans les Republiques ne travaillent point par la propagation des enfans à leur ſoutien & à leur agrandiſſement, pêchent contre la ſocieté, contre la politique, il ajoute *& contre la divinité*. Il ſembloit qu'Ocellus prévit le fanatiſme, qui s'éleveroit pluſieurs ſiecles après lui contre le mariage. En effet peut on donner un autre nom, que celui de fanatiſme, à cette opinion de S. Juſtin, qui regarde le mariage *comme un uſage illegitime, par le quel on ſatisfait le deſir de la chair* : il aprouve ceux qui étant mariés vivent comme s'ils ne l'étoient pas. N'eſt-ce pas là détruire de fond en comble la ſocieté ? n'eſt-ce pas rompre le nœud qui lie toutes les familles ? & quelqu'un qui diroit, qu'il faut étouffer les enfans au berceau, feroit-il plus de mal que celui, qui exhorte les gens mariés à ne pas les mettre au monde ? l'un & l'autre ne font-ils pas le même mal à la ſocieté ? Les idées de chaſteté & de virginité avoient ſi fort échauffé la tête de S. Juſtin, qu'il ſe figuroit qu'il étoit très poſſible, que le genre humain put être conſervé ſans le ſecours des femmes. „ La ſeule raiſon, *dit-il*, pour la „ quelle nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt eſt né d'une „ Vierge, a été pour abolir la génération qui ſe fait „ par un déſir illegitime, & pour montrer que Dieu „ peut former un homme ſans aucun commerce

„ char-

ταται τῆς κοινωνίας συ- fans, violent le ſiſtem
σήματα. εἰ δὲ ἡ γεν- le plus eſſentiel de la
νήσου-

„ charnel.“ Καὶ ὁ Κύριος δὲ ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστος οὐ δὲ ἄλλο τι ἐκ παρθένου ἐτέχθη ἀλλ' ἵνα καταργήσῃ γένεσιν ἐπιθυμίας ANOMOY, καὶ δείξῃ ὅτι καὶ δικαιοσυνοσίας ἀνθρωπίνης δυνατὴν εἶναι τῷ θεῷ τὴν ἀνθρώπου πλάσιν. Juſtin. Spicileg. tom. 2, pag. 180.

Tertullien étoit auſſi contraire au mariage & à la propagation des hommes que S. Juſtin; voici comment il écrivoit à ſa femme. „Si nous liſons dans „les Ecritures, qu'il vaut mieux ſe marier que brû- „ler, quel cas doit-on faire, je vous demande, d'un „ bien qui n'eſt bien qu'eu égard au mal? S'il eſt per- „ mis de ſe marier, ce n'eſt qu'autant que cela eſt „ moins mauvais que de bruler; mais combien n'eſt- „ il pas plus ſalutaire, & plus heureux de ne point ſe „marier & de ne pas bruler? *Quod denique ſcriptum eſt*, melius eſt nubere quam uri; *quale hoc bonum eſt, oro te, quod mali comparatio commendat? ut ideo melius ſit nubere, quia deterius eſt uri. At enim quanto melius eſt, neque nubere, neque uri? Tertull. ad uxorem, lib. I. Cap. III. pag.* 162. Qu'on introduiſe ces maximes de Tertullien dans un Etat, dans vingt ans il eſt détruit de fond en comble, ou s'il y reſte des citoyens ce ſeront des fanatiques, qu'il faudra exterminer plutôt que de ſouffrir qu'ils paſſent dans d'autres republiques, pour y repandre leurs pernitieux ſentimens.

Les Peres, qui vinrent après Tertullien, furent auſſi peu raiſonnables que lui ſur l'article du mariage. Mais S. Jerome, S. Ambroiſe, & S. Auguſtin pouſſerent leur ſentiment à l'excès.

S. Jerome dit en termes exprès; „que ſi une jeune „ veu-

Societé. Car ceux qui engendrent avec bruta-

νήσουσιν οἱ τοιοῦτοι μεθ' ὕβρεως, ἢ ἀκρα-

σί-

„ veuve ne peut, ou ne veut pas garder la continen-
„ ce, elle doit prendre un mari plutôt que le Diable.
„ La belle choſe & bien à ſouhaiter, où il faut choi-
„ ſir entre cette choſe & Satan! *Ideo adoleſcentula vidua, quæ ſi non poteſt contineri, vel non vult, maritum potius accipiat quam diabolum. Pulcra nimirum, & adpetenda res, quæ ſatanæ comparatione ſuſcipitur! Hieron. ad Salvinam, de ſervanda viduit. Serm. I. pag. 77. Edit. Baſil.* 1537. Si le ſentiment de S. Jerome avoit été établi, voila ſix à ſept cens mille femmes en France, (car il y a bien ce nombre de veuves) qui ſeroient devenues inutiles à l'Etat, & qui n'auroient eu d'autre choix, ſi elles avoient voulu contribuer à le peupler, que de choiſir entre le Diable, & le mari qu'elles auroient épouſé; plaiſante comparaiſon d'un eſprit échauffé par la retraite, & par le climat du païs qu'il habitoit! Qu'on ne penſe pas que S. Jerome s'arrête à l'odieuſe comparaiſon *du mari & du Diable*, il n'auroit pas tenu à lui, s'il en avoit eu le pouvoir, de flêtrir d'infamie une femme qui ſe ſeroit remariée: c'eſt à dire qui au lieu d'être un fardeau inutile à la ſocieté & à l'Etat, auroit voulu être utile à tous les deux. „ Conſiderez, *dit* „ *S. Jerome*, qu'une veuve qui a eu deux maris, „ quelque vieille & quelque indigente qu'elle ſoit, „ ne merite point d'être aſſiſtée des charités de l'Egliſe. Si elle eſt privée du pain de l'aumône, ne devroit elle pas l'être à plus forte raiſon du pain du „ Ciel, qui fait la condamnation de ceux qui le mangent indignement? " *Simulque conſidera, quod quæ duos habuit viros, etiamſi anus eſt & decrepita & egens,*

egens, Eccleſiæ ſtipes non meretur accipere. Si autem panis illi tollitur eleemoſynæ, quanto magis ille panis qui de cœlo deſcendit? quem qui indigne comederit, reus erit violati corporis & ſanguinis Chriſti. Hieronym. contra Jovinian. Tom. 2. Lib. pag. 28.

Comment peut-on lire cet endroit de S. Jerome, & ne pas être ſaiſi de la plus forte indignation? quoi un homme à qui l'on a accordé le nom de Pere de l'Egliſe, dit fort expreſſement qu'il faudroit priver de la communion une femme qui ſe remarie, parce-qu'elle eſt dans le cas de ceux, dont ce pain de vie fait la condamnation, & qui le mangent indignement! En voiant de pareils excès & des opinions auſſi monſtrueuſes, auſſi directement contraires au bien du genre humain, je ne puis m'empêcher, en ſongeant au Pere Hardouin, de ne plus trouver ſi extraordinaire, qu'il ait regardé les Ecrits de presque tous les Peres de l'Egliſe comme ſupoſés, & qu'il ſe ſoit figuré, qu'ils avoient été compoſés ou par des Moines, dont le genie s'étoit trop échauffé, ou par des gens qui avoient voulu nuire à la Religion, en faiſant dire aux Peres, dont ils empruntoient les noms, des choſes erronées, & capables d'introduire les ſentimens les plus faux. *Incredibile ac ſimile portenti eſt, quantam falſorum ſcriptorum ſegetem de rebus tum ſacris, tum profanis, execranda & deteſtabilis una quædam, ut cæteras ſileam, ante annos fere quinquaginta, officina effuderit. Harduin. Chronologia ex nummis antiquis reſtituta proluſio, de nummis Hadrian. pag.* 68.

Je ſçais que le ſiſteme du Pere Hardouin eſt faux, & qu'il eſt inſoutenable de toutes manieres; mais j'ajoute à cet aveu, que lorsqu'on lit bien des choſes dans les anciens Peres, il ne reſte que deux partis à prendre: le premier, c'eſt de dire que les écrits de pres-

presque tous les Peres, dans les quels on trouve des erreurs grossieres, également contraires à la societé & à la justesse du raisonnement, ne sont point parvenus jusqu'à nous dans leur entiere pureté, qu'ils ont été interpolés par les copistes, qui y ont glisse des sentiments que les Peres n'ont jamais eus, & des expressions dont ils ne se sont jamais servis : le second parti, c'est de dire, ainsi que les Protestans, que tous les Peres de l'Eglise n'aiant été que de simples hommes, tels que les Theologiens de ces derniers siecles, & presque toujours beaucoup moins savans qu'eux, ont soutenu très-souvent des opinions erronées, & ne doivent être consultés que comme l'on consulte les auteurs modernes, qu'on estime plus ou moins, selon le degré de justesse d'esprit qu'on trouve dans leurs écrits, & non pas selon leur ancienneté, leur titre, leur chasteté, & leur devotion, tout cela ne valant pas, pour établir la verité d'une question, un seul bon argument.

S. Ambroise étoit aussi ennemi, que S Jerome, de la multiplication du genre humain, & s'il avoit dependu de lui, il auroit même fait vivre dans le celibat les femmes mariées. „ J'enseigne dites-vous, „ *ecrit ce Pere*, à garder la virginité, & je viens à bout „ de persuader plusieurs personnes. Plut à Dieu que „ je fusse assez heureux, pour que cela fut vrai ! j'em- „ pêche que les filles, qui s'étoient devouées pour un „ tems au service des autels, ne viennent ensuite à se „ marier ; que ne puis-je empêcher encore toutes les „ autres de se marier, que ne puis-je arracher au ma- „ riage toutes celles qui y sont destinées, & changer „ leur voile de noces en un voile de virginité ! " *Virginitatem, inquis, doces & persuades plurimis. Utinam convincerer „utinam tanti criminis probaretur effectus . . .! Initiatas, inquis, Sacris Mysteriis,*

&

& consecratas integritati puellas, nubere prohibes. Utinam possem revocare nupturas! Utinam possem flammeum nuptiale pio integritatis velamine mutare. Ambros. de Virgin. Lib. III. col. 101.

Quel est celui, qui doit être le plus honoré dans la societé, ou un Legislateur, tel que Solon, qui rend les Etats heureux, les familles contentes en prescrivant des preceptes pour faire fleurir les uns par l'accroissement des autres ; ou un Theologien, tel que S. Ambroise, qui se glorifie d'être le plus grand ennemi de ce qui peut faire le bonheur du peuple & du Souverain ? Car qu'est-ce qu'un Souverain dont le nombre des sujets va tous les jours en diminuant ? & qu'est-ce qu'un peuple qui se détruit, & dont le petit nombre le conduit peu à peu à être le partage, & le butin du premier ennemi qui voudra profiter de sa foiblesse ? Convenons donc que les Legislateurs payens ont raisonné bien plus sensément sur le mariage, que beaucoup de Peres de l'Eglise, & que bien des Theologiens, qui les ont suivis, & qui ont vecu plusieurs siecles après eux.

Pierre Lombard, fondé sur l'autorité de S. Augustin, veut que des qu'une femme est enceinte elle ne puisse plus coucher avec son mari sans commettre un peché veniel. *Reddere enim debitum conjugale, nullius est criminis, exigere autem ultra generandi necessitatem culpa est venialis. P. Lombard. Sent. lib. 4. Dist.* 311. Ce sentiment est la ruine totale de l'union des gens mariés, car ce qui l'entretient c'est le plaisir de l'amour, que les maris & les femmes peuvent goûter innocemment. Plaisante & ridicule opinion que celle, qui leur fait un crime de leur tendresse reciproque!

Voila comme les erreurs se perpetuent. Les Ecri-

vains

vains qui ſe ſuccedent les uns aux autres, s'aproprient les opinions erronées de ceux qui les ont dévancés, & en deviennent les deffenſeurs.

Dans ces derniers tems, où l'eſprit philoſophique a tant fait de progrès, les Theologiens ont parlé d'une maniere beaucoup plus décente du mariage: cependant les Janſeniſtes repandent encore, dans leurs ecrits, le germe des principes de S. Auguſtin ſur le mariage, & ſi jamais cette ſecte, qui de nos jours a renouvellé le fanatiſme, & enfanté les Convulſionaires, venoit a prendre le deſſus, on verroit bientôt établir, & deffendre ces mêmes propoſitions, qui feront éternellement le mepris d'un philoſophe, & l'indignation d'un bon citoyen.

Les Moliniſtes & les Jeſuites ont raiſonné, ſur ce qui regarde le mariage, en gens ſenſés? il faut convenir, que malgré tout ce que Paſcal a reproché juſtement à quelques uns de leurs Caſuiſtes, dans toutes les choſes qui regardent le bien de la ſocieté, & la tranquillité des familles, les Jeſuites ont établi de très ſages principes: j'excepte ceux, où ils ſe ſont efforcés d'étendre le pouvoir de la Cour de Rome, & de diminuer celui des Rois; mais ces queſtions regardent la politique, & ne concernent en rien la regle des actions ordinaires des particuliers. Les crimes des Moliniſtes prennent leur ſource dans la vanité, & ceux des Janſeniſtes dans le fanatiſme. Or la vanité, conduite par l'eſprit, n'embraſſe que de grands objets, & le fanatiſme ſe repand ſans diſtinction ſur les grandes & les petites choſes. Voila pourquoi les ſentimens des Jeſuites ſeront toujours raiſonnables ſur tout ce qui regardera les mœurs du peuple; & les Janſeniſtes au contraire établiront des opinions qui à la fin te-

ront des Convulſionaires, & qui les rendront le mepris non ſeulement de leurs concitoyens raiſonnables, mais de toutes les nations de l'Europe, ainſi qu'ils le ſont aujourdhui.

Après avoir établi que les Théologiens de ces derniers tems avoient écrit très-ſenſément ſur la dignité, ſur l'utilité, & ſur la ſainteté du mariage, dont les plaiſirs dans tous les cas ſont toujours également innocents & exemps de faute; nous placerons ici ce que dit à ce ſujet un des plus grands Theologiens, que les Confeſſeurs & les Avocats regardent comme le guide le plus aſſuré dans toutes les queſtions, qui concernent le mariage, & auquel on ne peut reprocher que d'avoir examiné certaines choſes, qui arrivent très rarement, & qui étant fort indécentes à traiter, auroient dû être plutôt ſuprimées qu'agitées auſſi longuement, & auſſi clairement que l'a fait cet auteur, qui en cela eſt abſolument inexcuſable.

„ Il y a, *dit Sanches*, outre quelques heretiques „ qui ont cru les noces illicites, pluſieurs Docteurs „ catholiques, qui enſeignent que l'acte conjugal ne „ peut jamais être totalement exempt de faute: il n'en „ eſt pas moins certain cependant que c'eſt une ve„ rité catholique, que l'acte conjugal eſt par lui mê„ me licite, & qu'il peut s'exercer ſans la moindre „ faute, ce qui ſe prouve ainſi: premierement, par„ que lorsque l'uſage d'une choſe eſt un mal, il faut „ que la choſe ſoit un mal en elle-même: or ſi l'uſage „ de l'acte conjugal eſt un mal, il faut donc que le „ mariage qui eſt la cauſe de cet acte ſoit un mal: ce „ qui eſt une hereſie manifeſte, puisque le mariage a „ été inſtitué par Dieu pour la propagation du genre „ humain. Secondement l'acte conjugal eſt une det„ te qu'on rend aux perſonnes, à qui cette dette eſt

„ due

„ due par l'accord fait dans le mariage, qui a été or-
„ donné par Dieu pour la multiplication du genre
„ humain ; donc c'eſt un blaſpheme de dire qu'un
„ acte ordonné par Dieu puiſſe jamais être mauvais
„ par lui même." *Præter nonnullos hæreticos, qui nuptias illicitas eſſe teſtati ſunt, quos late confutat Belarminus, non deſunt ex Doctoribus catholicis, qui doceant actum conjugalem non poſſe absque culpa, ſaltem veniali, exerceri .... cæterum veritas catholica eſt, actum conjugalem eſſe ex ſe licitum, poſſeque absque omni culpa exerceri. Quod conſtat primo, quia cum res, cujus per ſe uſus eſt malus, iniqua ſit, ſi actus conjugalis, qui eſt per ſe matrimonii uſus, malus eſſet, neque abſque culpa exerceri poſſet, matrimonium ipſum iniquum eſſet. Quod manifeſta hæreſis eſt: cum ſit inſtitutum a Deo ad generis humani propagationem. Secundo, quia actus conjugalis reddendi debitum eſt actus virtutis juſtitiæ, cum reddatur conjugi debitum ex pacto matrimoniali contractum: præterea, tam in petente, quam in reddente, ordinatur ad propagandam ſobolem ad cultum Dei, conſervandamque ſpeciem: ad quod ipſa naturalis ratio inclinat. Inſuper is actus ſacramentali ſanctitate gaudet, ex ſignificatione conjunctionis Chriſti cum Eccleſia. Et quamvis aliqua detrimenta videatur afferre, ea tamen compenſantur bono fidei, prolis, ac ſacramenti: ut late explicuimus libr. 2. diſp. 29. fere per totam: ergo actus conjugalis eſt bonus. Tandem, quia Deus optimus maximus protoparentibus noſtris actum conjugalem præcipit*, Geneſ. 2. Creſcite & multiplicamini: *blaſphemum autem eſſet credere, actum de ſe malum præcipi a Deo. Diſput. de ſancto matrimonii ſacramento*, Auctore Thom. Sanches. lib, 9. diſput. 1.

Il y a autant de ſageſſe dans les deciſions de ce Theologien moderne, que d'erreurs dans celles des an-

ront des Convulſionaires, & qui les rendront le mepris non ſeulement de leurs concitoyens raiſonnables, mais de toutes les nations de l'Europe, ainſi qu'ils le ſont aujourdhui.

Après avoir établi que les Théologiens de ces derniers tems avoient écrit très-ſenſément ſur la dignité, ſur l'utilité, & ſur la ſainteté du mariage, dont les plaiſirs dans tous les cas ſont toujours également innocents & exemps de faute; nous placerons ici ce que dit à ce ſujet un des plus grands Theologiens, que les Confeſſeurs & les Avocats regardent comme le guide le plus aſſuré dans toutes les queſtions, qui concernent le mariage, & auquel on ne peut reprocher que d'avoir examiné certaines choſes, qui arrivent très rarement, & qui étant fort indécentes à traiter, auroient dû être plutôt ſuprimées qu'agitées auſſi longuement, & auſſi clairement que l'a fait cet auteur, qui en cela eſt abſolument inexcuſable.

„ Il y a, *dit Sanches*, outre quelques heretiques „ qui ont cru les noces illicites, pluſieurs Docteurs „ catholiques, qui enſeignent que l'acte conjugal ne „ peut jamais être totalement exempt de faute: il n'en „ eſt pas moins certain cependant que c'eſt une ve„ rité catholique, que l'acte conjugal eſt par lui mê„ me licite, & qu'il peut s'exercer ſans la moindre „ faute, ce qui ſe prouve ainſi: premierement, par„ que lorsque l'uſage d'une choſe eſt un mal, il faut „ que la choſe ſoit un mal en elle-même: or ſi l'uſage „ de l'acte conjugal eſt un mal, il faut donc que le „ mariage qui eſt la cauſe de cet acte ſoit un mal: ce „ qui eſt une hereſie manifeſte, puisque le mariage a „ été inſtitué par Dieu pour la propagation du genre „ humain. Secondement l'acte conjugal eſt une det„ te qu'on rend aux perſonnes, à qui cette dette eſt

„ due

„ due par l'accord fait dans le mariage, qui a été or-
„ donné par Dieu pour la multiplication du genre
„ humain ; donc c'eſt un blaſpheme de dire qu'un
„ acte ordonné par Dieu puiſſe jamais être mauvais
„ par lui même." *Præter nonnullos hæreticos, qui nuptias illicitas eſſe teſtati ſunt, quos late confutat Belarminus, non deſunt ex Doctoribus catholicis, qui doceant actum conjugalem non poſſe absque culpa, ſaltem veniali, exerceri .... cæterum veritas catholica eſt, actum conjugalem eſſe ex ſe licitum, poſſeque absque omni culpa exerceri. Quod conſtat primo, quia cum res, cujus per ſe uſus eſt malus, iniqua ſit, ſi actus conjugalis, qui eſt per ſe matrimonii uſus, malus eſſet, neque abſque culpa exerceri poſſet, matrimonium ipſum iniquum eſſet. Quod manifeſta hæreſis eſt: cum ſit inſtitutum a Deo ad generis humani propagationem. Secundo, quia actus conjugalis reddendi debitum eſt actus virtutis juſtitiæ, cum reddatur conjugi debitum ex pacto matrimoniali contractum: præterea, tam in petente, quam in reddente, ordinatur ad propagandam ſobolem ad cultum Dei, conſervandamque ſpeciem: ad quod ipſa naturalis ratio inclinat. Inſuper is actus ſacramentali ſanctitate gaudet, ex ſignificatione conjunctionis Chriſti cum Eccleſia. Et quamvis aliqua detrimenta videatur afferre, ea tamen compenſantur bono fidei, prolis, ac ſacramenti: ut late explicuimus libr. 2. diſp. 29. fere per totam: ergo actus conjugalis eſt bonus. Tandem, quia Deus optimus maximus protoparentibus noſtris actum conjugalem præcipit*, Geneſ. 2. Creſcite & multiplicamini: *blaſphemum autem eſſet credere, actum de ſe malum præcipi a Deo. Diſput. de ſancto matrimonii ſacramento*, Auctore Thom. Sanches. lib, 9. diſput. 1.

Il y a autant de ſageſſe dans les deciſions de ce Theologien moderne, que d'erreurs dans celles des an-

σίας, μοχθηροὶ (οἱ) γενόμενοι, καὶ κακο- lité 4 & avec intem- perance, procréent des dai-

anciens Peres, que nous verrons dans la remarque ſuivante ne pas raiſonner plus conſequemment ſur les plaiſirs innocents du mariage, que ſur la nature de ce lien ſacré de la ſocieté. Je placerai encore ici quelques reflections du Theologien, que je viens de citer, qui autoriſe ſon ſentiment de celui d'un grand nombre de célébres Docteurs: „ Le plaiſir, *dit-il*, „ dans l'accouplement nuptial n'eſt point un mal par „ lui-même, car la nature l'a attaché fort à propos à „ cet acte, pour le bien de la géneration, & pour que „ les hommes attirés par ſes attraits ſe portent d'avan- „ tage à la multiplication, afin que l'eſpece ſoit tou- „ jours conſervée dans les Etats. La nature dans ce „ point a fait auſſi ſagement, que lorsqu'elle a attaché „ du plaiſir à la nourriture pour la conſervation de „ notre individu: il faut donc établir, que le plaiſir „ n'eſt pas un peché dans les careſſes conjugales, ex- „ cepté qu'on ne cherchat à le porter à l'excès: il n'y „ a point de crime d'uſer du mariage en goûtant les „ plaiſirs, que la nature y a attachés dans la vue d'une „ fin honnête & neceſſaire: & c'eſt le ſentiment de „ pluſieurs auteurs graves. *Delectatio vero non eſt in ſe prava, imo natura ipſa ſagaciter adjunxit illi actui, propter bonum prolis, ut ejus generationi avidius homines vacarent, ſicque ſpecies conſervarerur: ſicut in ciborum eſu delectationem poſuit, ob individui conſervationem. Quare dicendum eſt omni vacare culpa, niſi nimius voluptatis exceſſus procuretur. Quia multa eſt culpa, uti matrimonio fruendo delectatione, quam natura adjunxit propter honeſti finis neceſſitatem. Atque ita docent alii. Idem, ibidem Diſputat. II.*

enfans qui ſont mé- δαίμονες ἔσονται, καὶ
chans, qui naiſſent mal- βδελυροὶ ὑπό τε θεῶν,
καὶ

4 Εἰ δὲ καὶ γεννήσουσιν οἱ τοιοῦτοι μεθ' ὑβρεως, καὶ ἀκρασιας, μοχθηροὶ (δι) γενομενοι καὶ κακοδαιμονες ἐσονται, καὶ βδελυροι υπο τε θεων, καὶ δαιμονων, καὶ ανθρωπων, καὶ οικων, καὶ πολεων. *Ceux qui engendrent avec brutalité, & avec intemperance, procréent des enfans, qui ſont mechans, qui naiſſent malheureux, abominables aux Dieux, aux Demons, aux hommes, & odieux aux familles & aux villes.* Il y a dans le grec, *ceux qui engendrent avec injure & intemperance.* μεθ' ὑβρεως καὶ ακρασιας.

Sous les mots *d'engendrer avec injure*, Ocellus entend toutes ces générations produites par la debauche, qui ſe font dans de mauvais lieux, & qui ne donnent ordinairement, comme il le dit, que des ſujets à l'Etat, qui ſont également reprouvés de Dieu & des hommes. Que peut-on eſperer de bon d'une génération produite par la crapule la plus honteuſe, par le libertinage le plus effrené? ajoutés à cela l'éducation que reçoivent la plupart de ces enfans procrées dans la débauche, élevés dans l'infamie, & nourris dans le crime: voila la pepiniere de tant de voleurs, de receleurs, de protecteurs de mauvais lieux, de fainéans à charge à l'Etat. Il eſt vrai que dans les hopitaux des enfans trouvés on tâche de corriger par l'éducation le mauvais germe de la génération, mais il y a parmi ces enfans trouvés plus de legitimes, que la miſere y fait porter, que de bâtards nés dans de mauvais lieux; les femmes, qui les y ont mis au monde, les conſervant & les nourriſſant auprès d'elles autant qu'il leur eſt poſſible, pour s'en ſervir ſi ce ſont des

gar-

καὶ δαιμόνων, καὶ ἀν- heureux, abominables
θρώπων, καὶ οἴκων καὶ aux Dieux, aux De-
πό-

garçons, comme d'apuis dans leur veilleſſe, & ſi ce ſont des filles, pour les vendre & les proſtituer dès que l'âge pourra le permettre.

Quant aux générations faites avec intempérance, Ocellus comprend parmi elles, non ſeulement toutes celles qui ſont produites dans la débauche, mais encore celles, qui ſont crées dans le mariage, où l'ivrognerie, la groſſiereté, & pour ainſi dire la brutalité, ont plus de part qu'une bonnête tendreſſe: il n'eſt pas douteux, que de pareilles générations ne ſoient presque auſſi contraires à la ſocieté, que celles qui ſont produites par la crapule. Nous en verrons les raiſons phiſiques dans les notes ſuivantes. Au reſte, il faut bien ſe garder de croire que par le mot *d'intemperance* ἀκρασίας Ocellus ait voulu condamner les plaiſirs, que les maris recherchent dans les careſſes de leur épouſe, & ceux que les femmes trouvent dans celles de leur mari, ni qu'il ait auſſi voulu reſtreindre ces careſſés à certains jours, & à un petit nombre; il étoit bien éloigné de ce ſentiment, & penſoit au contraire que les plaiſirs dans l'accouplement amoureux étoient très utiles à la propagation, *pourvu qu'on ne les goutat pas à la maniere des bêtes*, comme il dit lui-même en termes exprès, *mais en penſant à eux comme à un bien neceſſaire*. Ταυτα ουν προδιανοουμενους δει ομοιως τοις αλογοις ζωοις προσερχεσθαι τοις ἀφροδισιοις, αλλ' ὡς ἀναγκαιον καὶ καλον ηγουμενους.

Les Peres de l'Egliſe ſe ſont encore ici éloignés des idées ſimples & naturelles pour ſe jetter dans des ſpeculations, qui ne leur ont fait produire que des opi-

mons, aux hommes, πόλεων. Ταῦτα οὖν
& odieux aux famil- προδιαννουμένους οὐ δεῖ
ὁμοίως

opinions capables de détruire toute l'amitié des époux, & de les conduire dans la débauche: ils ont prétendu, que les maris ne devoient plus voir leur femme dès qu'elle étoit enceinte; & lorsqu'elle ne l'étoit pas, il ont reduit les jours, où les époux pouvoient se faire d'innocentes caresses, à un si petit nombre que s'ils en avoient été crûs, ils auroient fait perdre au mariage tout l'avantage qu'il a, pour empêcher les gens mariés de tomber dans la fornication, en trouvant dans leur femme de quoi faire cesser leurs tentations. „ Que doit-on penser, *dit S. Ambroise*, de la cupidité des hommes, lorsqu'on voit „ les bêtes, qui par un espece de langage muet, „ montrent qu'elles s'accouplent, non pas pour satisfaire leurs désirs, mais pour engendrer." *Quid mirum de hominibus, si pecudes quoque muto quodam opere loquuntur, generandi sibi studium, non desiderium esse coeundi. Siquidem ubi semel senserint genitali alvo semen receptum, jam nec concubitu indulgent, nec lascivium amantis, sed curam parentis assumunt. D. Ambros. Comment. in Cap. 1. Evangel. Luc.*

Cette déclamation puerile est prise presque mot à mot d'une pareille de S. Clement d'Alexandrie. „ Les „ Betes, *dit ce Saint*, qui sont privées de la raison, „ n'ont qu'un tems pour s'accoupler: or s'aprocher „ de sa femme, lorsqu'on ne peut pas faire des enfans, c'est faire outrage à la nature." *Aliquod tempus ad seminandum oportunum habent quoque rationis expertia animalia. Coire autem non ad liberorum procreationem, est facere injuriam naturæ.* Pedagog. Lib. II. Cap. X. pag. 225. Edit. Oxon.

S. Je-

ὅμοίως τοῖς ἀλόγοις ζώοις προσέρχεσθαι τοῖς les & aux Villes: il faut donc considerer ἀφο-

S. Jerome n'a pas manqué de s'exprimer encore plus fortement. Tout ce qui pouvoit fletrir le mariage, en interdire les plaisirs innocents, lui paroissoit trop essentiel pour le negliger : „ La procrea-„ tion des enfans, *dit ce Pere*, a été accordé au ma-„ riage, mais le plaisir qu'on prend doit être reservé „ aux courtisanes & non point aux épouses, chez „ qui ces plaisirs sont un crime : que tout homme & „ que toute femme qui lit ceci aprenne, que dès que „ la grosseſſe commence à paroître, il faut plutôt „ songer à la priere qu'au lit nuptial. C'est ce que la „ nature nous montre dans les bêtes, qui ne voient „ plus leurs femelles, dès qu'elles ont conçu." *Liberorum ergo, ut diximus, in matrimonio opera concessa, voluptates autem, quæ de meretricum capiuntur amplexibus, in uxore damnatæ. Hoc legens omnis vir & uxor intelligat, sibi post conceptum magis orationi quam connubio serviendum, & quod in animalibus & bestiis ipso naturæ jure præscriptum est, ut prægnantes ad partum non coeant. Hieronym. Tom. I. pag.* 140.

Cela est vrai ; les chiens ne voient plus une chienne qui cesse d'être en chaleur ; mais ils en vont chercher d'autres. Les Peres de l'Eglise vouloient-ils, que les maris allassent faire des enfans à d'autres femmes que la leur, dès qu'elle auroit été enceinte? C'est sans doute ce qui arriveroit, si les plaisirs du mariage ne leur fourniſſoit dans tous les tems dequoi éviter l'adultere & la fornication, & ne leur donnoit un remede assuré contre les mouvemens que la nature inspire, & qu'elle rend plus ou moins forts

selon

ces choſes, & goûter ἀφροδισίοις, ἀλλ' ὡς les plaiſirs de l'amour, ἀναγκαῖον καλὸν ἡγεμέ-

ſelon le moins ou le plus de vigueur & de tempere-ment qu'elle a donné aux hommes. Bien loin que l'exemple des bêtes prouve, que les hommes ne doivent connoître leur femme que dans un certain tems, il montre au contraire que Dieu a voulu, qu'ils puiſſent en jouir toujours, puiſqu'il leur a donné un déſir continuel, qui n'eſt que momentané dans les bêtes; & ce déſir eſt une des plus grandes marques de la ſageſſe de la divine providence. Elle a voulu former entre le mari & la femme, entre deux creatures douées de raiſon, un lien qui conſervat toujours leur union & leur tendreſſe reciproque, qui ſervit à entretenir & à renouveller leur amitié mutuelle. J'ai dit en quelque endroit, & je le repete encore ici, que les Peres, qui écrivoient ſur le mariage, en parloient comme les aveugles des couleurs, & ne connoiſſoient guéres l'interieur des menages. Quiconque eſt marié ſçait aſſez, par expérience, combien le déſir, que Dieu a donné aux hommes, de rendre le devoir conjugal a leur femme dans tous les tems, eſt utile à la paix, au bonheur, à l'union des familles; & c'eſt, comme le remarque ſagement Ocellus, la proſperité des familles qui fait celle de l'Etat entier.

Voions encore ici comme les Theologiens modernes raiſonnent, ſur ce point, beaucoup plus ſagement que les anciens. „ Je penſe, *dit Sanchès*, qu'un mari „ ne fait aucun peché, lorſqu'il rend le devoir conju-„ gal à ſa femme quand elle eſt enceinte, parceque je „ ne trouve en aucun endroit que cela lui ſoit deffen-„ du. Lorsque la neceſſité ne l'exige pas, il eſt inu-

μένους. εἴπερ ἀναγ-
καῖον καὶ καλὸν εἶ-
ναι νομίζουσιν οἱ ἀγα-
θοὶ τῶν ἀνθρώπων, τὸ
μὴ μόνον πολυανδρεῖ-
σθαι

non pas comme les bêtes brutes, mais en penſant *à ces plaiſirs* comme à un bien neceſſaire ; puisque les gens vertueux croyent

„ tile de chercher à multiplier le nombre des pechés,
„ & l'on ne doit pas reduire le mariage à l'eſclavage :
„ ſi c'étoit un peché veniel de voir ſa femme, lors-
„ qu'elle eſt enceinte, comme une épouſe peut être
„ la plupart du tems dans cette ſituation, il faudroit
„ donc qu'un mari s'abſtint, presque toute ſa vie, de
„ rendre le devoir conjugal, ou cette vie même ne
„ ſeroit qu'un tiſſu compoſé d'une infinité de pechés
„ veniels." *Dico probabilius eſſe, culpam venialem in ea debiti exactione non inveniri. Quia nullam prohibitionem reperio, & ubi neceſſitas non cogit, multiplicare culpas non oportet, eo vel maxime, quod matrimonium laqueum iniiceret, ſi hæc eſſet culpa venialis; cum enim magna temporis matrimonii parte uxor gravida ſit, vel abſtinendum eſſet conjugibus fere ſemper à debiti exactione, vel innumera eſſent venialia admittenda.* Sanches de Matrim. Lib. IX. p. 229.

Voila la raiſon qui parle, devant la quelle il faut que le prejugé s'éclipſe. Toutes les vaines déclamations, toutes les triviales comparaiſons des hommes avec les bêtes, tout cela disparoit, & ne peut plus trouver aujourdhui de croiance, que dans le cerveau de quelques perſonnes, qui n'ont qu'un pas à faire pour entrer en convulſions, & pour repreſenter dans quelque grenier les mêmes tours de force, que les baladins font tous les jours à la foire.

qu'il eſt bon, que non ſeulement les familles, mais les plus grandes Villes de la terre ſoient peuplées & ſurtout de bons citoyens ; car

σθαι τοὺς οἴκους, καὶ τὸν πλείονα τῆς γῆς τόπον πληροῦσθαι. ἡμεῖ- ρώτατον γὰρ πάντων καὶ βέλτιστον ζῶον ὁ ἄν-

Ajoutons aux raiſons des Theologiens, favorables à l'union des familles, celles des grands Medecins qui prouvent, par l'organiſation du corps humain, la neceſſité des careſſes des gens mariés pour la conſervation de la ſanté des femmes, à qui la nature a rendu neceſſaire, dans tous les tems, l'uſage moderé des plaiſirs du mariage. „ Si les femmes, *dit Hipo-* „ *crate*, couchent avec leur mari, elles jouiſſent „ d'une meilleure ſanté que lorsqu'elles n'y couchent „ pas, car la matrice devient plus humide dans l'ac- „ couplement, & ſi elle eſt trop ſeche, elle vient à „ ſe contracter, & de cette contraction il s'enſuit „ toujours de grandes douleurs dans tout le corps.“ Ἔχει δὲ τόδε οὕτως πῆσι γυναιξὶν, ἢν μὲν μίσγωνται ἀνδράσι, μᾶλλον ὑγιαίνουσι, ἢν δὲ μὴ, ἧσσον. ἅμα μὲν γὰρ αἱ μῆτραι ὑγραλέαι γίνονται ἐν τῇ μίξει, οὐ καὶ ξηραὶ ἐοῦσαι μᾶλλον τοῦ καιροῦ συρέφονται ἰσχυρῶς. *Mulieres ſi cum viris coeant, magis ſanæ ſunt: ſi non, minus: nam & uteri ſimul humidi fiunt in commiſtione; qui enim ſicci ſunt, magis quam convenit, fortiter contrahuntur.* Hipocrat. oper. omnia T. I. *de genitura pag.* 129. Voila la voix de la nature, qui ſe joint à celle de la raiſon, & qui toutes les deux, d'un commun accord, ne laiſſent à l'opinion des Theologiens, opoſés aux plaiſirs du mariage, que le ridicule qu'elle merite.

ἄνθρωπος, ἀλλὰ καὶ τὸ μέγιστον, ἐυανδρεῖσθαι.

l'homme eſt l'animal le plus doux ⁵ & le meilleur de tous.

§. 5.

⁵ Ἡμερώτατον γὰρ πάντων καὶ βελτίστον ζῶον ὁ ἄνθρωπος. *Car l'homme eſt l'animal le plus doux & le meilleur de tous.*

Je ne ſais comment Ocellus a pu avancer un paradoxe auſſi difficile à ſoutenir. Pour le rendre croyable il faudroit prouver, que les hommes du tems d'Ocellus étoient entierement diférents de ceux qui vivent aujourdhui. Quant à moi, je ſuis très convaincu que non ſeulement l'homme n'eſt pas le meilleur des animaux, mais je crois au contraire qu'il eſt le plus mechant: j'ajouterois volontiers qu'il ſe trouve ſouvent pluſieurs hommes, qui ſont auſſi mauvais & auſſi mépriſables que tous les animaux enſemble; enſorte que dans une ſeule perſonne ſe trouvent réunis les défauts particuliers à chaque animal.

C'eſt ce qu'a remarqué & exprimé élégamment un Pere de l'Egliſe. „ Tous les diférents animaux, „ *dit S. Chryſoſtome*, ſont enclins à certain défaut qui „ leur eſt propre, comme le loup à la rapine, le ſer„ pent à la ruſe, l'aſpic à repandre ſon venin; mais „ un méchant homme eſt voleur comme le loup, „ trompeur comme le ſerpent, mauvais & répan„ dant ſon venin comme l'aſpic, enfin il renferme en „ lui tous les vices des diférents animaux." Καὶ τὸ δὴ χαλεπώτερον ὅτι τῶν μὲν ἀλόγων ἕκαστον ἓν ἐλάττωμα ἔχει: ὁ λύκος εἰς τὸ ἁρπακτικὸν, ὁ ὄφις εἰς τὸ δολερὸν, ἡ ἀσπὶς εἰς τὸ ἰῶδες, ἐπὶ δὲ ἀνθρώπου πονηροῦ οὐχ ἕνι τοῦτο. οὐδὲ γὰρ ἓν ἐλάττωμα πολλάκις κεκλῆται ὁ ἄνθρωπος ἀλλὰ καὶ ἁρπακτικὸς, καὶ δολερὸς, καὶ ἰώδης, καὶ τῶν ἀλόγων κακίας εἰς

τὸ

§. 5. En obſervant la modeſtie & la pieté dans la génération, les

§. 5. Διὰ γὰρ ταύτην τὴν αἰτίαν καὶ τὰς πόλεις ἐυνομυμένας

οἰκήτὴν ἑαυτοῦ συνάγει ψυχήν. *Idque eo gravius eſt, quod unaquæque bellua una conditione prædita eſt, veluti lupus ad rapinam natus eſt, anguis ad dolum, aſpis ad venenum dandum, in homine autem improbo hoc non ineſt. Non enim una varietas naturæ ſæpe ineſt in homine; ſed ſimul & rapax eſt, & dolo agit, & virus ſpargit, vitiaque beſtiarum in animum ſuum concludit.* Homil. D. Chryſoſt. in Pſ. XLVIII.

Si nous voulions ici examiner les diférents états de la vie, nous trouverions dans tous beaucoup de gens ſemblables à ceux dont parle S. Jean Chryſoſtome, mais nous nous contenterons, pour prouver nôtre ſentiment, de choiſir parmi les hommes ceux qui naturellement doivent avoir le plus de vertu: nous connoîtrons par leurs défauts ce que nous devons penſer de ceux des autres hommes, qui ſont privés des ſecours, que ces premiers ont pour ſe conduire dans toutes les actions de leur vie. Mes Lecteurs voient ſans doute que je veux parler des gens de Lettres, qui ayant plus de lumieres, que les autres foibles mortels, & prenant le nom de philoſophe ou d'amateur de la ſageſſe, doivent ſans doute ſe conduire avec plus de bonne foi & de vertu: cependant dans quels excès ne les voions nous pas donner tous les jours! ils ſont ſi grands que l'on peut dire qu'il y a plus de décence dans les diſputes des Courtiſanes, plus de bonne foi dans la conduite des Sauvages, que dans les demêlés & les actions de la plûpart des gens de Lettres. Pour mieux prouver ce que j'avance ici, j'exa-

οἰκήσουσι, καὶ τοὺς hommes habiteront
ἰδίους οἴκους κατὰ des Villes bien poli-
τρό-

j'examinerai ſeparement les deux points que je viens d'établir.

On voit rarement que les disputes des Courtiſanes ſortent des mauvais lieux, où elles prennent naiſſance: ces femmes, à propos d'un gain mal partagé ou d'une jalouſie peu fondée, ſe donnent mutuellement les noms qu'elles meritent, ſe diſent les injures, ſi l'on veut les plus groſſieres, cependant ces disputes reſtent entre elles: quoiqu'elles aient perdu toute pudeur, elles ont encore aſſés de honte pour ne pas vouloir rejouir le public à leurs depends. Mais les gens de Lettres n'ont pas même cette retenue, ils font aujourdhui imprimer, & repandre dans toute l'Europe les infamies les plus honteuſes, ils s'apellent Giton, voleur, eſcroc, adultere, renegat, athée. Si l'on jugeoit la plûpart des écrivains par ce qu'ils publient les uns des autres, les magiſtrats n'auroient point aſſés de boureaux pour punir tant de crimes. Ce qu'il y a de plus honteux, c'eſt que pluſieurs auteurs très reſpectables par leurs connoiſſances, & par leur eſprit, tombent non ſeulement dans ce défaut affreux, mais y conduiſent un nombre de perſonnes qui, n'aiant que très-peu de merite, croient ſe faire un nom en entrant dans les demêlés des hommes célébres; enſorte qu'aujourdhui, dès que deux écrivains connus commencent à s'injurier, ils appellent à leur ſecours un nombre de ſcribes ſoumis à leur ferule, qui inondent le public de miſerables brochures; ce ſont des goujats, qui ſe battent à coup de poing pour divertir le peu-

ple,

cées ; ils ne feront pas τρόπον οἰκονομήσουσι, de folles depenſes, ils καὶ τοῖς φίλοις αὐ-

 τοῖς

ple, tandis que les Gladiateurs combattent à outrance aux yeux des Senateurs & des Chevaliers romains.

Il y a eu dans tous les tems des gens de Lettres qui ont manqué à la décence, & qui ſe ſont appellés ignorans, imbeciles, mais il étoit reſervé à nôtre ſiecle de voir des acuſations, dans les ouvrages des philoſophes, qu'on ne trouvoit autrefois que dans les procédures de ceux qu'on conduiſoit aux galeres. Ce qu'il y a de plus affreux, c'eſt que dans tous ces reproches odieux, faits de part & d'autre avec tant d'aigreur, il n'y en a pas un de veritable. Le même homme qu'on traite de Giton eſt auſſi éloigné de l'être, que celui au quel il reproche d'avoir fripponné eſt incapable d'une pareille baſſeſſe; il n'y a rien de vrai dans ces injures reciproques, que l'horreur qu'en ont tous les honnêtes gens.

Je viens actuellement au ſecond point; c'eſt qu'il y a plus de bonne foi dans les actions des Sauvages, que dans celles d'une grande partie des gens de Lettres. Les Sauvages vivent en paix dans les bois avec ceux de leur nation, ils ne font la guerre qu'à leurs ennemis, mais les auteurs attaquent également, & ceux dont ils ont à ſe plaindre, & ceux qu'ils ne connoiſſent pas; il ſuffit pour leur devenir odieux, qu'on ait du merite, & qu'on ſoit applaudi du public. Ce n'eſt pas ſeulement les mauvais écrivains qui tombent dans ce défaut, les plus grands y ſont enclins comme les plus petits.

Nous pourrions ici prouver cette verité par un grand nombre d'exemples, ſi nous ne nous étions pas

τοῖς κατὰ τὰς πολι- assisteront leurs conci-
τείας, καὶ τὰς πολι- toyens & leurs amis
τικὰς

interdit dans cet ouvrage tout ce qui peut regarder quelqu'un en particulier. Contentons nous donc de remarquer, qu'il n'y a pas un homme, illustre aujourdhui dans la Republique des Lettres, contre le quel on n'ait écrit beaucoup d'indécence, & qu'il y a très peu de savans qui aient repoussé ces attaques avec modestie: ils ont repondu injure pour injure, & par cette conduite ils ont considérablement diminué l'indignation, que le public avoit contre leurs adversaires.

Pourquoi imprimer tant d'horreurs contre l'auteur de la Comedie des philosophes? n'étoit-il pas assés puni aux yeux de tous les honnêtes gens, d'avoir calomnié des personnes, dont les mœurs étoient pures, & les talens superieurs? son crime avoit excité l'indignation publique dans toute l'Europe; je ne dis pas à Paris, car peut-on savoir le sentiment d'une ville, où l'on ne pense pas deux heures de la même maniere? On a trouvé le moyen par les injures atroces, qu'on a publiés contre lui, d'aneantir le mépris qu'on avoit conçu pour sa conduite, & ce mépris ne tombe presque plus que sur les magistrats qui ont souffert qu'on representat une comedie, qui rendoit le jouet d'une sorte populace des gens, qui honorent autant la nation, que la plûpart d'entre eux la dèshonorent par leur ignorance, par leur maniere de vivre scandaleuse, & par leurs airs étourdis, qui les rendent le sujet de la plaisanterie de tous les étrangers.

En France depuis quelque tems on imite si mal les Grecs; les Demosthenes, les Platons, les Pinda-

res

dans le gouvernement de l'Etat, dans les affaires, les Thucidides parisiens sont aujourdhui si éloignés des Atheniens; pourquoi faut-il donc que la seule chose, où nous égalions l'ancienne Grece, soit celle qui lui fait encore essuier les reproches du monde entier? Athenes ne se justifiera jamais d'avoir souffert qu'on insultat Socrate sur le theatre. O! vous sages Magistrats de la police, éclairés Directeurs des spectacles, que ne pouvés-vous entendre la voix de l'Europe, vous seriés assez punis; mais comment cette voix pourra-t-elle jamais parvenir jusqu'à vous, vous qui n'étes entourés que de lâches flateurs subalternes, aussi ennemis de la verité, que vous l'êtes des sciences que vous ignorés? Je conviens que vous avez des oreilles assez grandes pour entendre, Midas ne les eut pas d'une plus ample étendue; mais c'est de vous dont il est dit, ils auront des oreilles & n'entendront pas, ils auront des yeux, & ils ne verront pas. *Aures habent, & non audient, oculos habent, & non videbunt.* Ils seront enfin si mépriſables, qu'ils n'auront pas même les organes, dont jouissent les animaux les plus vils.

τινὰς πράξεις παρέξουσιν, ὅτε μὴ μόνον

Retournons à l'examen des actions des Sauvages, & de celles des gens de Lettres. Lors qu'un Iroquois croit avoir raison d'être faché contre un autre Iroquois, il n'a point recours pour se vanger, à des moyens cachés; il ne seduit pas par l'argent, par un vil interêt, ou par quelques autres motifs un de ses compatriotes, pour assassiner son ennemi. On ne voit que trop, dans la Republique des Lettres, l'affreuse coûtume de faire porter les coups les plus mortels,

sans

ſans paroître y prendre part. Combien n'y-a-t-il pas d'auteurs, qui ſemblables à ces Seigneurs Napolitains, qui entretiennent cinq ou ſix bandits pour aſſaſſiner ceux qu'ils n'aiment pas, ont ainſi que ces Nobles italiens trois ou quatre écrivains ſubalternes, gens mépriſés du public par leurs mœurs, qui attaquent pour de l'argent les perſonnes les plus reſpectables: ce qu'il y a de plus affreux, & qui tôt ou tard détruira abſolument l'honneur des Lettres dans l'eſprit du public, c'eſt que les auteurs qui emploient ces *bandits Litteraires*, connoiſſant leur peu de merite, & leur ignorance, qui égale leur mauvais caractere, ont cependant l'audace de les louer en public, & de leur promettre l'immortalité, pour les encourager par les louanges aux aſſaſſinats aux quels ils les deſtinent. Ces auteurs reſſemblent au vieux de la Montagne, qui par la fauſſe eſperance d'une heureuſe immortalité, dans l'autre monde, formoit les plus dangereux aſſaſſins dans celui ci.

Si les Sauvages ſe portent à quelqu'action cruelle envers leurs ennemis, c'eſt toujours pour une offenſe grieve: ils deffendent leur femme & leurs filles, contre l'impudicité d'un autre Sauvage, leurs biens, leurs cabanes qui pour eux ſont des palais; mais les gens de Lettres ne ſe déchirent, ne ſe dèshonorent, ne s'aſſaſſinent enfin, que par la jalouſie d'une vaine fumée de gloire. N'eſt-ce pas la choſe du monde la plus affreuſe de faire ſervir l'eſprit, le plus beau partage de l'humanité, le don le plus brillant après la raiſon, à denigrer ce qui merite d'être honoré, cheri, & reſpecté? cependant c'eſt ce que l'on voit tous les jours: combien de critiques ameres, ou plutôt combien de poiſons la preſſe ne repand-elle pas? & ces venins ſont plus ou moins dangereux, ſelon l'eſprit de celui qui les aprête;

en-

enſorte que la probité fait déſirer à ceux, qui liſent ces ouvrages, qu'il n'y eut que les ſots, ſi cela étoit poſſible, à qui la nature donnat l'inclination de nuire & de calomnier.

Si l'on veut s'arrêter à ce que diſent, pour juſtifier leur jalouſie cachée, certains Critiques, on doit les regarder comme des gens, à qui l'on eſt redevable de la connoiſſance de pluſieurs défauts, capables de détruire entierement le gout. Ils ſont bien éloignés de penſer, que les Lecteurs judicieux leur ſavent fort peu de gré de relever certaines fautes legeres, qu'on n'auroit pas aperçûes, & dont la connoiſſance ne ſert qu'à diminuer le plaiſir que donnent les beautés, qui ſont repandues en abondance dans le même ouvrage. Ces Critiques reſſemblent à des Empiriques, qui, par leurs drogues, rendroient aigues les plus petites incommodités, pour faire mieux ſentir à leurs malades tous les avantages de la ſanté.

Les auteurs ſe livreroient beaucoup moins aux mouvemens de leur jalouſie, s'ils connoiſſoient combien le public eſt en garde contre les déciſions, qu'ils portent ſur les ouvrages de leurs rivaux. Les lecteurs judicieux ſont accoutumés, depuis longtems, à ne faire aucun cas des critiques, que les écrivains font des ouvrages de leurs contemporains. Ils veulent juger par eux-mêmes, parceque l'experience leur a apris, qu'ils ſe tromperoient groſſierement s'ils vouloient s'en raporter à ce que diſent les auteurs les uns des autres, (& dans ce cas les meilleurs, & ceux qui ont acquis le plus de réputation ſont auſſi ſuſpects que les autres, & auſſi peu équitables que les plus mauvais.)

Pour mettre ce que je dis ici hors de toute replique, & dans la plus grande évidence, je me contenterai

rerai de faire voir en paſſant, la façon injurieuſe dont ſe ſont traités reciproquement les plus grands hommes, qui ont vecu depuis cinquante ans jusqu'aujourdhui. Si le public, toujours juſte, les avoit jugés ſur les critiques de leurs adverſaires, ils ſeroient tous également mépriſés. Au reſte par le mot *d'adverſaire*, je n'entends que les grands hommes, qui ont écrit contre de grands hommes; & mon deſſein n'eſt pas de faire mention de ces écrivains ſubalternes, qui s'acharnent toujours ſur les talens, & dont les critiques ſont trop mépriſables, pour qu'elles puiſſent jetter quelqu'un dans l'erreur.

Commençons par les philoſophes, qui ſont obligés à plus de moderation que les autres. Mr. Locke & Mr. de Leibnitz ſont regardés avec veneration par toutes les perſonnnes qui reſpectent le merite. Voions un exemple de la foibleſſe du dernier, & de la partialité de ſes jugemens. Lorſque M. Locke eut publié ſon *Eſſai ſur l'entendement humain*, Mr. de Leibnitz l'aprouva beaucoup, & en parla d'abord avec éloge dans des reflections, qui ne furent pas eſtimées par Mr. Locke. Mr. de Leibnitz changea alors de ton. Mr. Locke ne fut plus, ſelon lui, qu'*un très petit Metaphiſicien*. Voici comme il s'exprime dans une lettre, qu'il écrivit à ce ſujet à Mr. Remont. *Mr. Locke avoit de la ſubtilité, de l'adreſſe, & quelque eſpece de metaphiſique ſuperficielle qu'il ſavoit relever.* Voila Mr. Locke reduit, par Mr. de Leibnitz autrefois ſon admirateur, au ſimple rang d'un Profeſſeur Scholaſtique, à qui l'on accorde quelque ſubtilité, mais à qui l'on refuſe la profondeur de la metaphiſique.

Quand un homme lit que Mr. de Leibnitz a oſé dire, que Mr. Locke n'avoit qu'une metaphiſique ſuperficielle, doit on s'étonner que Le Clerc, après

avoir

avoir loué Bayle dans ſes premiers ouvrages, ait enſuite écrit dans les autres, que c'étoit un homme qui n'avoit abſolument aucun merite. Il lui a même refuſé celui d'être bon Dialectitien.

Si des philoſophes, nous paſſons aux poetes, nous verrons Deſpreaux injuriant Fontenelle & Perault, & les traitant comme des Cotins & des Linieres; Rouſſeau attaqué par Mr. de Voltaire, & Mr. de Voltaire accablé d'epigrammes & de ſatires par le même Rouſſeau.

Il ne ſert de rien, pour éviter les traits des poetes, ſuſceptibles de jalouſie, de joindre la douceur, la politeſſe, & la probité aux talents. Quelle perſecution le ſage La Motte n'a-t-il pas eu à eſſuier de la part de Rouſſeau; & quels chagrins n'a-t-on pas cauſé à Mr. de Crebillon; vieillard auſſi reſpectable par la ſimplicité de ſes mœurs, que par la ſublimité de ſes ouvrages?

Je m'arrête ici, parceque je craindrois (dans un ouvrage, où je m'éléve contre l'injuſtice de la critique, & contre l'indécence de ceux qui cherchent à rendre mépriſables les Lettres) de tomber dans le défaut que je condamne. Si j'allois plus loin, je ſerois obligé de publier les motifs ſecrets des longues perſecutions qu'ont ſouffert les Mairan, les Fontenelle, les Reaumur, & tant d'autres Savans, que l'Europe admire. Je me verrois contraint de développer les intrigues qu'on a faites contre les célébres auteurs de l'Encyclopedie. Couvrons d'un voile épais, s'il eſt poſſible, tant de manœuvres indignes. Oublions encore ces Libelles diffamatoires, dont l'on a vu l'Europe inondée; ces invectives ſanglantes faites par des auteurs, qui avoient rempli leurs premiers ouvrages des louanges de ceux, qu'ils dechiroient ſi impitoiablement.

ment. Que des écarts auſſi condamnables, dans les gens de Lettres, nous ſervent à être toujours en garde contre les jugemens, que les auteurs portent ſur leurs Contemporains. Regardons ces jugemens comme ſuſpects, presque toujours dictés par l'amour propre; & n'y donnons nôtre conſentement qu'après nous être murement aſſurés par nous mêmes qu'ils ſont équitables.

En parlant des dèsordres, que l'eſprit d'envie & dejalouſie produit dans la Republique des Lettres, je ne dois point oublier l'abus condamnable que l'on y fait des Journaux. Ces ouvrages, autrefois ſi utiles au public pour ſon inſtruction, ſemblent pour la plupart n'être faits aujourdhui que pour amuſer les gens dèsœuvrés, par le recit des querelles des auteurs. Les trois quarts des Journaux ſont devenus le champ de bataille des gladiateurs litteraires. C'eſt dans ces arenes qu'ils combattent tous les mois aux yeux du public. Les Journaliſtes, qui trouvent à cela leur profit, ſemblables aux anciens maîtres des animaux qu'on faiſoit déchirer dans le Cirque pour amuſer le peuple, donnent de tems en tems quelque coup d'aiguillon aux combattans qui, par la ferocité avec laqelle ils disputent, meritent bien d'être traités a la maniere des bêtes. Il arrive de cela qu'au lieu de s'inſtruire dans les Journaux, & d'y trouver, comme dans ceux de Bayle, de Le Clerc & de La Chapelle, des extraits de livres intéreſſants faits avec impartialité; on n'y voit que des combats, des injures, des cabales litteraires, & quelques extraits très ſuperficiels. Il eſt vrai que dans le nombre immenſe de Journaux, qui paroiſſent tous les mois, il y en a quelques uns qui ſe ſont garantis de ce mauvais goût: parmi ces Journaux on doit placer au premier rang celui des Savans. J'ai remarqué plu-

ſieurs

fieurs fois que les auteurs du Journal Encyclopedique ſupriment les perſonalités & les injures, dans les diférentes pieces que leur envoient les auteurs acharnés à s'entre-détruire. La Bibliotheque des Sciences & des Beaux Arts, qui s'imprime en Hollande, merite encore l'eſtime du public par ſon érudition & par ſon impartialité.

Aprés avoir prouvé évidemment la mechanceté, la ferocité, la fauſſeté, la haine implacable qui regnent parmi les gens de Lettres, qui par leur état doivent naturellement être les plus vertueux de tous les hommes, comment pourrai-je croire ce que dit Ocellus, & admirer l'homme comme le plus doux & le meilleur des animaux? Que ſeroit-ce donc ſi après avoir examiné le caractere des gens de Lettres, je paſſois à celui des financiers? quelle dureté, quelle rapacité, quelle indiférence pour le bien public, quelle envie de s'enrichir aux depends de la veuve & de l'orphelin n'y trouverois-je pas? Si du financier, je venois aux Magiſtrats; quelle ignorance, quel abandon des devoirs les plus ſacrés, quelle vanité, quelle injuſtice, quel mépris pour les loix, quelle facilité à ſe laiſſer ſeduire ne découvrirois-je pas du premier coup d'œil? Si enfin, je reflechiſſois ſur les courtiſans, c'eſt-là où je trouverois tous les vices reunis, & où je pourrois dire avec S. Chriſoſtome, même à celui qui ſeroit moins coupable que les autres. „ Vous êtes veritablement „ homme par le nom, mais non par la vertu; & je „ ne trouve en vous que les défauts de tous les animaux enſemble. Quand je vois que vous vous con„ duiſés dans le cours de votre vie comme un hom„ me privé de la raiſon, pourquoi ne vous appelle„ rai-je pas un bœuf plutôt qu'un homme? Quand „ je découvre que vous pillés les provinces, pour-

„ quoi

νον πολυπληθείαι ἀν- res politiques. Et non
θρώπων, ἀλλὰ καὶ seulement ils fourni-

ἐναν-

„ quoi vous donnerai-je le nom d'homme plutôt
„ que celui de loup? Quand je vous entends vous
„ glorifier de vos débauches & de vos impudicités,
„ pourquoi vous accorderai-je le nom d'homme,
„ au lieu de celui d'un animal immonde. Quand
„ j'aperçois vôtre ruſe, vôtre fauſſeté, d'où vient ne
„ vous regarderai-je pas comme un ſerpent? Quand
„ j'écoute vos mediſances, que je vois vos levres
„ couvertes de venin, pourquoi ne me paroitriés-
„ vous pas plutôt un aſpic qu'un homme? Quand
„ je connois que vous vous conduiſez comme étant
„ privé de la raiſon, pourquoi penſerai-je que vous
„ êtes un homme plutôt qu'un ane? Quand je vous
„ conſidere allant commettre des adulteres, & dés-
„ honorer les femmes que vous ſeduiſés, pourquoi
„ ne vous donnerai-je pas plutôt le nom de cheval
„ que celui d'homme? Enfin quand vous affectés
„ de ne rien croire, que vous niés les verités les plus
„ plus claires, pourquoi ne ſerai-je pas perſuadé que
„ vous êtes plutôt, par vôtre ſtupidité, une piere in-
„ ſenſible & inanimée qu'un homme?"

Ἄνθρωπός ἐσί, φησιν, ἀλλ' ἄνθρωπ@ μὲν τὸ ὄνομα πολλάκις, οὐκ ἄνθρωπος δὲ τὸ φρονημα. ὅταν γὰρ ἴδω σε ἀλόγως βιοῦντα, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ βοῦν; ὅταν ἴδω σε ἁρπάζοντα, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ λύκον; ὅταν ἴδω σε πορνεύοντα, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ χοῖρον; ὅταν ἴδω σε δολερὸν, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ ὄφιν; ὅταν ἴδω σε ἰὸν ἔχοντα, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ ἀσπίδα; ὅταν ἴδω σε ἀνόητον, πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ ὄνον; ὅταν ἴδω σε μοιχεύοντα, πῶς σε καλέσω

λέσω

ront une grande multi- ἐυανδρίῳ χαριγοῦν-
tude d'habitans [6], mais ται.
ils contribueront à leur perfection.

§. 6.

λέγω ἄνθρωπον, ἀλλ' οὐχὶ ἵππον θηλυμανῆ; ὅταν ἴδω σε ἀπιθῆ καὶ ἀσύνετον πῶς σε καλέσω ἄνθρωπον ἀλλ' οὐχὶ λίθον. *Homo eſt ſed homo quidem nomine plerumque, verum homo non prudentia. Cum enim te vitam a ratione alienam agentem videro, quonam modo te hominem nominabo, non bovem? Cum rapientem te animadverto, quomodo te hominem, non lupum vocabo? Cum ſtuprantem te video cur te hominem appellabo, non ſuem? Cum ex dolo & inſidiis agere te videro, quonam pacto hominem te, non anguem ac ſerpentem nuncupabo? Cum venenum tibi videro, quid eſt, quamobrem hominem te, non aſpidem nominem? Cum ſtultum te animadvertam, cur hominem te, non aſinum vocabo? Cum te cum aliena muliere concumbere cernam, quid te hominem, non in fœminas inſanientem equum appellabo? Cum incredulum & ſtupidum te videro, cur te hominem potius quam lapidem, aut ſaxum nuncupabo?* D. Joannis Chryſoſt. Homiliæ ſeptem ſelectæ, cum præfat. Joh. Wolffg. Jægeri &c. Tubingæ, anno 1755. Homil. V. pag. 227. Remarquons ici en paſſant qu'il y a dans l'Homélie de S. Jean Chryſoſtome, dont ce paſſage eſt tiré, des choſes admirables pour l'éloquence.

[6] Οτι μη μονον πολυπληθεια ανθρωπων αλλα και ευανδρια χορηγουνται, mot à mot *non ſeulement-ils fourniront à la grande multitude d'hommes, mais encore à leur perfection.* Οτι μη μονον χορηγουνται πολυπληθειαν ανθρωπων αλλα και ευανδρια. *Non ſeulement ils fourniront une grande multitude d'habitans, mais ils contribueront à leur perfection.* Ocellus a raiſon de ne pas bor-

borner le devoir d'un homme vertueux à augmenter le nombre des citoyens, il faut encore qu'il les rende bons ; ſans cela il ne remplit que la plus petite partie de ſon devoir. Tous les États, lorsque la vertu n'y domine point ſur le vice, doivent aller en périclitant : c'eſt envain que leur grande force, leur étendue, & leur richeſſe les garantiſſent, pendant un tems, de la deſtruction : le mal interieur, qui les mine, produit tôt ou tard ſon effet dangereux.

Le trop grand luxe, & la ſuperſtition ſont les vices les plus contraires à la proſperité des Republiques & des Royaumes. Le premier ſemble d'abord en augmenter la force par le commerce, & par la circulation de l'argent ; mais cet état, qui paroit ſi avantageux, reſſemble à l'embonpoint du corps humain, cauſé par un amas de mauvaiſes humeurs, qui en gatent inſenſiblement toutes les parties ; de même le trop grand luxe énerve le courage, rend les hommes incapables de ſe former à la fatigue, à la ſobrieté : ce ſont ces vertus qui font les ſoldats, les ſeuls ſoutiens de la patrie contre ſes ennemis. Pourquoi les Grecs vainquirent-ils les Perſes ? c'eſt qu'ils étoient moins adonnés au luxe, & par conſéquent meilleurs ſoldats. Quant à la ſuperſtition, elle eſt plus dangereuſe que le luxe, parcequ'elle produit plutôt ſon effet, & qu'il eſt encore plus certain. Eloignons toutes les idées, que pourroient nous donner les gouvernemens modernes, pour prouver les verités que nous établiſſons ici ; nous ne voulons déplaire à perſonne. Nous prendrons dans la chute de la Republique Romaine, & dans celle de l'Empire d'Orient, des exemples frapans des maux inévitables qu'entrainent le trop grand luxe & la ſuperſtition. J'entends par *ſuperſtition*, toutes ces diſputes eccleſiaſtiques, toutes ces ſéparations de diférentes communions, qui furent

rent inconnues aux Payens, & qui des Juifs ont passé aux Chretiens.

Jusqu'à la ruine de Carthage les Romains conserverent la pureté de leurs mœurs, mais quand ils se furent enrichis du bien de tant de nations qu'ils soumirent, le luxe qui s'introduisit dans Rome, y fut bientôt porté à un point excessif, & tous les différents états de la Republique perdirent également leur vertu. Rome, victorieuse de tant de Peuples, commença par se détruire elle même par les guerres civiles, & la tirannie des Empereurs. Les Empereurs, qui presque tous furent de méchans Princes, occasionnerent l'entrée des Barbares en Italie, qui détruisirent entierement une puissance, dont les troupes depuis long-tems avoient perdu toute discipline, & dont les peuples étoient plongés dans la molesse & dans le luxe.

Les Historiens, qui vecurent à la fin de la Republique, s'aperçurent des maux que le luxe avoit faits à Rome, & prédirent ceux qu'il lui causeroit encore dans la suite. „ Ce furent, *dit Florus*, les richesses „ qui corrompirent les mœurs du siecle, & qui abi„ merent la Republique dans ses propres vices, com„ me dans une sentine & dans un cloac, d'où elle ne „ put se retirer. Car pourquoi le peuple romain de„ demanda-t-il à ses Tribuns de nouvelles terres & „ des distributions de bleds, si ce n'est à cause de la „ faim & de la disette que son propre luxe lui à cau„ sées? .... mais ces superbes apareils des festins, „ & ses somptueuses & excessives, largesses qui les a „ donc introduits? n'est-ce pas cette trop grande „ opulence, qui ne manque jamais d'engendrer la „ pauvreté." *Illæ opes atque divitiæ afflixere sæculi mores: mersamque vitiis suis, quasi sentina, rempublicam pessum dedere. Unde enim populus romanus a*

tribunis agros & cibaria flagitaret, nisi per famem, quam luxus fecerat ..... Aut magnificus adparatus conviviorum, & sumptuosa largitio, nonne ab opulentia, paritura mox egestatem. Annæi Flori, Epit. de rebus gestis romanor. lib. 3. c. 12.

Voila ce qui ne peut pas manquer d'arriver dans les Etats, qui imitent le luxe des romains; sur tout dans un pais, où l'on enrichit aux depends du public un nombre de financiers, qui étant les promoteurs du luxe, excitent ceux qui sont riches à les imiter: ils font commettre cent mauvaises actions, à ceux qui sont pauvres & qui veulent goûter les mêmes plaisirs que le luxe procure aux autres. Nous voions dans certains Etats des exemples bien frapans de cette pernitieuse coûtume.

Il semble que les financiers aient été de tous tems les mêmes qu'ils sont aujourdhui, & qu'ils aient toujours cherché à disposer des impots, pour en faire un infame trafic, qui en ruinant le peuple leur donne d'immenses richesses. Ce défaut dans le gouvernement de Rome fut encore une des principales causes de la décadence de la Republique, comme le remarque judicieusement un de leurs Historiens. „ Pourquoi l'ordre des Chevaliers, *dit* „ *Florus*, auroit-il fait tant d'instances, pour avoir „ lui seul toute l'autorité des jugemens à l'exclusion „ du Senat: c'est à dire, pourquoi s'en seroit-il se„ paré, & se seroit-il fait attribuer à lui seul toute „ la puissance, & tout l'empire de l'Etat par les „ loix judiciaires, si ce n'avoit été par pure avari„ ce, & afin de pouvoir disposer à son profit des „ fermes, des impots, & de tous les revenus de la „ Republique, pour vendre ensuite ces mêmes ju„ gemens, & en faire un infame trafic.“ *Unde regnaret judiciariis legibus divulsus a Senatu eques*, *nisi*

nisi ex avaritia, ut vectigalia reipublicæ, atque ipsa judicia, in quæstu haberentur? Flor. lib. 3. c. 12.

Qu'il me soit permis ici de parodier le passage que je viens de citer; quelques peuples s'y reconnoitront si bien, qu'ils croiront qu'il a été fait par un Historien moderne & non par un ancien. „ Pourquoi les fermiers généraux ont ils fait tant „ d'instances pour avoir eux seuls toute l'autorité des „ jugemens, à l'exclusion de la Chambre des comp- „ tes & de la Cour des aides? pourquoi se sont ils fait „ attribuer toute la puissance de ces Cours Souve- „ raines? quoi, pour les depouiller de leur juris- „ diction, ont-ils fait établir dans plusieurs villes des „ tribunaux, qui jugent les contrebandiers, & les af- „ faires des fermes, si ce n'est par pure avarice, „ afin de pouvoir disposer à leur profit des fermes, „ des impots, de tous les revenus du royaume, & „ pour vendre ensuite ces mêmes jugemens, & en „ faire un infame trafic?" Les deux Sosies & les deux Amphitrions ne se ressemblent pas davantage que le passage de Florus, & l'imitation que j'en ai faite. L'Historien Romain nous aprend que le défaut, qu'il condamne, fut une des causes de la perte de la Republique, c'est donc aux peuples (qui pensent avoir chez eux le même vice) à redresser un grief aussi dangereux, s'ils ne veulent pas dire dans quelque tems, ce que disoit un poete, qui vivoit environ cinquante ans après Florus. „ Le luxe, plus redoutable que les armes, nous a „ accablé & vaincu." *Sævior armis luxuria incubuit.* Le même poete se plaint, que de son tems toute sorte de crimes & de debauches regnoient à Rome, depuis que le luxe en avoit banni l'honnête pauvreté, & que la délicatesse de Rhodes, de Milet, des Sybarites & tous les délices des voluptueux

tueux & pétulans Tarentins, parfumés de roſes & d'eſſences, s'étoient introduite dans la Ville.

Nullum crimen abeſt facinusque libidinis, ex quo Paupertas Romana perit. Hinc fluxit ad iſtos. Et Sybaris colles: hinc & Rhodos, & Miletos, Atque coronatum, & petulans, madidumque Tarentum. Juvenal. Sat. VI.

Ne diroit-on pas que Juvenal décrivoit les mœurs & les uſages de certains peuples, qui doivent ſe reconnoitre bien aiſément à ſa deſcription, quoiqu'ils vivent dix ſept cens ans après-lui.

Paſſons actuellement aux maux que cauſe la ſuperſtition, maux qui ſont encore plus à craindre que ceux que le luxe entraine après lui. La ſuperſtition conduit toujours au fanatiſme, & les horreurs de ce dernier vice ſont ſi connues, elles ont depuis deux cens ans fait de ſi grands ravages en Europe, qu'il ne faut que jetter un coup d'œil ſur l'hiſtoire, pour déteſter tout ce qui peut produire les malheurs, que tant de diſputes theologiques ont cauſés à l'Europe. C'eſt une verité conſtante, que ſi Dieu avoit voulu que les hommmes cruſſent tous les mêmes dogmes de religion, ces dogmes auroient été ſi clairs, qu'aucun d'eux n'auroit pû leur refuſer une entiere croyance. Pourquoi donc les Theologiens veulent-ils faire ce que la Divinité n'a pas jugé neceſſaire? la revelation n'eſt point claire ſur quelques points, ou du moins paroit-elle pouvoir recevoir un ſens diférent de celui, que nous lui donnons: faut-il pour cela bannir, égorger, bruler ceux qui ne ſont pas de nôtre ſentiment ſur quelque point de doctrine, & qui conviennent de tous ceux qui ſont eſſentiels à la morale & au bien de la ſocieté? Les erreurs de bonne foi, dès qu'elles ne bleſſent point les égards que les hommes ſe doivent les uns aux autres, doi-

vent

vent être détruites par le raiſonnement, & point du tout par les ſuplices. Si l'on eut toujours enviſagé de même les matieres de controverſe, il n'y eut jamais eu de ſchiſme ni d'excommunication, & l'on eut emploié à bien vivre, à fuir ce que tous les partis conviennent être un peché, la mediſance, le vol, l'impureté, le meurtre, la haine de ſon prochain &c, le tems que l'on a perdu à diſputer avec aigreur, ou à perſecuter avec fureur : ce tems eut été emploié à chercher les moyens de faire fleurir la morale & de détruire le crime. Si cela eut été ainſi, jamais l'Univerſité de Paris n'eut prononcé l'inſolent decret, qui délioit tous les ſujets de Henri III. du ſerment de fidelité, qu'ils avoient fait à ce Prince : le Dominicain, qui pour l'honneur & le maintien de l'Egliſe Romaine lui enfonça un poignard dans le ventre, l'auroit reſpecté & laiſſé vivre heureux ſur le trone : le Jeſuite Guignard n'eut point été pendu, pour avoir fomenté, par ſes écrits, les aſſaſſinats commis contre la perſonne de Henri IV ; & ce grand Roi n'auroit pas été bleſſé par Jean Chatel éleve des Jeſuites, & aſſaſſiné enfin par Ravaillac, emploié pour ce crime, par les Eſpagnols, par les Jeſuites, & par les Italiens qui étoient auprès de la Reine : car il eſt clair aujourdhui que toutes ces diférentes perſonnes eurent part à l'aſſaſſinat de ce grand homme.

C'eſt une choſe terrible, & qui prouve bien la verité de ce vers de Lucrece *Religio peperit ſceleroſa atque impia facta.* „*La ſuperſtition a été la cauſe des „plus grands crimes*“ que de voir dans l'Hiſtoire, que presque tous les aſſaſſinats, qui ont été commis contre la perſonne des Rois, n'ont eu d'autre principe que le fanatiſme, ou l'ambition des Eccleſiaſtiques. C'eſt par un Dominicain, que fut empoiſonné dans le vin de la communion, l'Empereur Henri

VII.; trois Rois de France ont été assassinés, le premier par un Jacobin; le second par un écolier & un pénitent des Jesuites. Il est très facheux pour ces Peres, que Damien ait vecu plusieurs années dans une de leurs maisons, & qu'il ait resté quelques jours dans celle d'Arras, lorsqu'il partit de cette Ville pour assassiner Louis XV. Enfin il paroit par les procédures,, que l'on a imprimées en France, & par plusieurs reponses de ce miserable aux interrogations des Juges, que le fanatisme entroit pour beaucoup dans l'action horrible qu'il commit. Quant à l'assassinat du Roi de Portugal deux choses y ont également concouru, l'ambition des Jesuites, au dèsespoir de voir leur credit tomber dans cette Cour, & l'abus pernitieux que le Pere Malagrida faisoit des exercices spirituels, aux quels il admettoit les principaux conjurés. On voit par toutes les declarations des criminels, qu'il les assuroit que non seulement il n'y avoit point de mal d'assassiner le Roi de Portugal, mais que c'étoit même faire une action très meritoire devant Dieu.

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici, en passant, la hardiesse des Journalistes de Trevoux, qui assuroient encore dans leur journal, un an après l'execution du Duc d'Aveiro, du Marquis de Tavora, enfin de tous les criminels, qui avoient découvert avant de mourir les secrets de la conjuration, que ce que l'on disoit en Europe à ce sujet, n'étoit que des discours vagues & sans fondement. Mr. de Voltaire avoit dit dans une petite, mais excellente Dissertation, qui est à la tête d'une Ode sur la mort à S. A. R. Madame la Margrave de Bareuth. „ Helas quel tems l'auteur du Journal de Tre-
„ voux, & ceux de son parti prennent-ils, pour ac-
„ cuser les philosophes d'être dangereux dans un
„ Etat!

„Etat! quelques philoſophes auroient-ils trempés „dans ces déteſtables attentats, qui ont ſaiſi d'hor- „reur l'Europe étonnée? auroient-ils eu part aux ou- „vrages innombrables de ces Theologiens d'enfer, „qui ont mis plus d'une fois le couteau dans des „mains parricides? atiſerent-ils autrefois les feux de „la Ligue, & de la Fronde? ont-ils.... Je m'arrê- „te: que le Gazetier de Trevoux ne force point des „hommes éclairés à une recrimination juſte & ter- „rible." Que repondit à cela le Journaliſte de Trevoux? le voici: *Mr. de Voltaire garde longtems ſa colere, il fabrique à loiſir ſes foudres. Mais ſi le Journaliſte a écrit il y a ſept à huit ans ſur cet objet, il n'a donc pas pris ce tems facheux, ni attendu les circonſtances de* 1759. *dont Mr. de Voltaire fait mention d'après beaucoup de bruits populaires, ſans compter les menſonges imprimés.* Il y a dequoi reſter dans la plus grande ſurpriſe en voiant cette reponſe des Journaliſtes de Trevoux. Quoi! ces Reverends Peres regardent l'execution des plus grands Seigneurs de Portugal, faite aux yeux de tout Lisbonne, & de tous les Ambaſſadeurs étrangers, qui ont informé leur Cour de cette conjuration, comme *des bruits populaires:* ils traitent les lettres du Roi de Portugal écrites au Pape, les procédures publiés par ordre de la Cour de Lisbonne, comme *des menſonges imprimés.* Il faut convenir, qu'en voiant l'air cavalier avec le quel les Jeſuites repondent à des accuſations auſſi atroces, mais malheureuſement auſſi bien prouvées, on tombe dans un étonnement dont on a peine à revenir. Si Mr. de Voltaire avoit reproché aux Journaliſtes de Trevoux, de ſe laiſſer ſeduire par quelque vue d'intérêt pour louer ou pour blâmer certains ouvrages, je leur aurois paſſé de dire, que Mr. de Voltaire pouvoit établir ce reproche ſur *des bruits*

populaires ſans compter les menſonges imprimés : mais eſt-ce ainſi qu'ils croyent démentir l'attentat contre la vie d'un bon & vertueux Roi, aimé de ſon Peuple, aſſaſſiné cruellement par les conſeils du Jeſuite Malagrida, & par les ordres de ſon Général ? Après-cela il ne reſte plus à la Societé que de dire, que les Livres que le Parlement de Paris vient de faire bruler, dans les quels la doctrine de l'aſſaſſinat des Rois eſt fortement établie, n'ont pas été faits par des Jeſuites : & ſi elle ne veut pas abandonner entierement ces ouvrages, dont elle peut ſe ſervir un jour pour le malheur des Etats, elle n'a qu'à dire, que les propoſitions, qu'on y a condamnées, ne s'y trouvent pas. Les Jeſuites n'ont ils pas ſoutenu que celles, qui n'étoient point dans Janſenius, y étoient ? pourquoi ne diront-ils pas de celles-ci, qu'elles n'y ſont pas, quoiqu'elles y ſoient ? ils ne faut pas plus de hardieſſe pour l'un que pour l'autre.

J'examinerai encore ici une reponſe des Journaliſtes de Trevoux à Mr. de Voltaire, qui vaut encore moins que celle dont je viens de parler. „ Les „ deux partis, les Janſeniſtes & les Moliniſtes, *dit* „ *Mr. de Voltaire*, ſi fameux longtems dans Paris, „ & ſi dedaignés dans l'Europe, ces champions de „ la folie, que l'exemple des ſages, & les ſoins pa- „ ternels du Souverain n'ont pû reprimer, s'acharnent l'un contre l'autre avec toute l'abſurdité de „ nos ſiecles de barbarie, & tout le rafinement d'un „ tems également éclaire dans le crime & dans la „ vertu. Qu'on me montre un philoſophe, qui ait „ ainſi troublé ſa patrie, en eſt-il un ſeul, depuis „ Confucius jusqu'à nos jours, qui ait été coupable, „ je ne dis pas de cette rage de parti & de ces excès „ monſtrueux, mais de la moindre cabale contre les „ Puiſſances, ſoit ſeculieres, ſoit eccleſiaſtiques? non,

„ il

„il n'y en eut jamais, & il n'y en aura point. Un „philoſophe fait ſon premier devoir d'aimer ſon „Prince & ſa patrie, il ſuit ſa Religion, ſans s'éle„ver outrageuſement contre celle des autres peu„ples, il gemit de ces diſputes inſenſées & fatales, „qui ont couté autrefois tant de ſang, & qui exci„tent aujourdhui tant de haines. Le fanatiſme allu„me la diſcorde, & la philoſophie l'éteint."

Il n'y a rien que de vrai dans ce ſage diſcours de Mr. de Voltaire, & les Journaliſtes de Trevoux n'y repondent que par de vaines déclamations, ils s'efforçent de trouver quelques philoſophes mediocres parmi les anciens, dont les noms ſont à peine parvenus juſqu'à nous, & qui condamnoient dans leurs diſcours la tirannie de quelques mauvais Princes, mais qui ſe gardoient bien de les faire tuer, encore moins de les aſſaſſiner eux-mêmes. *Sous Domitien*, diſent les Journaliſtes de Trevoux, *Apollonius de Thiane, philoſophe Pithagoricien, ſuſcitoit de tout ſon pouvoir des ennemis à l'Empereur*. Il eſt faux qu'Apollonius ait voulu jamais cauſer aucune revolte: il eſt vrai qu'il condamnoit les cruautés de Domitien, qui fut un auſſi grand Tiran, que le Roi de Portugal eſt un bon Prince; mais condamner les cruautés d'un Souverain ce n'eſt pas vouloir l'aſſaſſiner. Quand les Journaliſtes de Trevoux auront prouvé, que dans une ſeule ſecte de philoſophes, par exemple parmi les Carteſiens, parmi les Gaſſendiſtes, il s'eſt trouvé trente perſonnes, qui ont compoſé des ouvrages qui ont été condamnés par le Parlement de Paris à être brulés, *comme ſéditieux, deſtructifs de tout principe de la morale chretienne, enſeignant une doctrine meurtriere & abominable, non ſeulement contre la ſureté de la vie des citoiens, mais même contre celle des perſonnes ſacrées des Souverains*: (Ce ſont la les propres ter-

mes

mes de l'arrêt du Parlement) quand dis-je, les Journaliſtes auront prouvé cela, alors on leur paſſera que parmi les philoſophes il y a des gens dangereux, ainſi que parmi les Theologiens; mais on ne conviendra pas encore qu'ils le ſoient autant, parce-qu'ils n'auront point aſſaſſiné le Roi de Portugal, ni empoiſonné à la Chine le Cardinal de Tournon.

En attendant qu'il plaiſe aux Journaliſtes de reveler quelque grand crime, commis par un philoſophe, nous ſoutiendrons hardiment, qu'on ne nous montrera jamais dans l'Hiſtoire ancienne ou moderne, aucun philoſophe, qui ait cauſé une guerre civile dans ſa patrie, qui ait compoſé des livres pour autoriſer le meurtre des Souverains, qui ait ſoutenu qu'il étoit innocent de tuer un homme qui diſoit du mal des philoſophes, ait écrit des ouvrages pour aprouver le meurtre des hérétiques, c'eſt à dire des gens qui ne penſent pas comme lui, qui ait voulu faire périr tout le Parlement de Londres en le faiſant ſauter, à l'aide d'une certaine quantité de barils de poudre, très-ſaintement dispoſés pour cette pieuſe action, qui par ſes intrigues au Japon ait été cauſe de la mort de deux millions de Chretiens; enfin qui, pour faire recevoir une de ſes opinions, ait obtenu une bulle qui depuis ſoixante ans à plus occaſionné de troubles en France dans un ſeul jour, que toutes les diſputes ſur les idées innées, ſur la poſſibilité que la matiere puiſſe penſer, n'en ont cauſées depuis la creation du monde, & n'en cauſeront juſqu'au jugement dernier.

Ce ne ſont pas les diſputes philoſophiques, qui nuiſent aux Etats, ce ſont les diſputes theologiques qui ſont toujours ſuivies de triſtes cataſtrophes. Celles de Deſcartes, de Gaſſendi, de Newton, de Leibnitz, de Spinoſa & de leurs adverſaires, n'ont pas

fait

fait perdre à l'Europe un ſeul homme, n'ont pas détruit la fortune du moindre particulier. Combien les diſputes de Luther & de Calvin, combien les deciſions du Concile de Trente n'ont elles pas fait périr de malheureux mortels? que de millions d'hommes ces controverſes n'ont elles pas rendu malheureux, & combien n'en rendent elles pas encore tous les jours?

Je l'ai dit au commencement de cette note, rien n'accelere plus la ruine des Etats, que les demêles des Eccleſiaſtiques. L'Empire d'Orient périt par ces dangereuſes diſputes, autant que par les armes des ennemis: les Grecs étoient plus occupés des nouvelles opinions, que leurs Prêtres & leurs Evêques enfantoient preſque tous les jours, que de la deffenſe de l'Empire; ils perdoient l'Armenie, & ils diſputoient ſur l'eſſence de la lumiere, qui environnoit Jeſus Chriſt ſur le Tabor; les Mahometans prenoient l'Egypte, & ils agitoient le dogme du culte des images: enfin la fureur de disputer ſur des matieres theologiques s'étoit ſi fort emparée de leur eſprit, que leurs Prêtres diſputoient avec la même aigreur, lorsque Mahomet ſecond étoit aux portes de Conſtantinople. N'avons-nous pas vu en France, dans la guerre pour la ſucceſſion de la Couronne d'Eſpagne, les Moliniſtes & les Janſeniſtes plus occupés de leur bulle *Unigenitus*, que de ſavoir ſi les Hollandois & les Anglois accepteroient le paſſage qu'on leur avoit offert, au milieu du Royaume, pour aller détroner Philippe Cinq en Eſpagne, ou s'ils exigeroient, comme ils firent, que Louis XIV. emploiat ſes propres troupes à détroner ſon petit fils. Si l'on eut alors conſulté les philoſophes, qui vivoient en France, on auroit vû qu'ils étoient auſſi touchés des malheurs de l'Etat que les

Theo-

logiens y étoient peu ſenſibles. Arrêtons-nous ici, & ne pouſſons pas plus loin nos reflections: laiſſons à ceux, qui écriront dans un tems auſſi éloigné de celui-ci, que le moment où j'écris l'eſt de la guerre de ſucceſſion, à dire ce qu'ils penſeront de l'intérêt, que les Theologiens Moliniſtes & Janſeniſtes prennent aujourdhui au bien de l'Etat.

Avant de finir cette note, diſons un mot d'un ouvrage, où le fanatiſme eſt pouſſé au dernier point; il eſt écrit ſur la revocation de l'Edit de Nantes, & l'on y trouve une longue apologie de la journée de St. Barthelemi: l'indignation publique, que ce livre a excitée dans toute l'Europe, auroit bien du reveiller celle des Magiſtrats. Il eſt auſſi criminel de ſoutenir, qu'un pere peut faire aſſaſſiner ſon fils cadet par ſon fils ainé, que de prétendre que dans certaines occaſions un enfant peut très ſaintement empoiſonner ou poignarder ſon pere: voila où ſe reduit le point de la queſtion du maſſacre de la St. Barthelemi. De même que le Parlement s'eſt élevé avec horreur contre tant de livres, qui permettent & qui conſeillent dans certaines occaſions de tuer un Roi, de même auſſi auroit-il dû condamner aux yeux de l'univers un ouvrage, qui juſtifie un Souverain, qui fait aſſaſſiner ſes ſujets. Pourquoi le crime d'un homme, qui tue ſon Roi eſt-il ſi grand? ce n'eſt pas parcequ'il donne la mort à celui qui commande, à celui qui eſt le plus riche, le plus puiſſant de l'Etat, mais c'eſt qu'il tue le Pere commun du peuple, & par conſéquent le ſien; ſon crime eſt un parricide plus grand, que s'il tuoit ſon propre pere; tous ſes concitoyens ſont en droit de lui demander compte, non ſeulement du ſang de ſon pere, mais du ſang du leur. Lorſque les Preſidents, & les Conſeillers du Parlement de Paris firent pen-

dre

dre Guignard, & chafferent les Jeſuites, c'étoient des enfans qui puniſſoient les attentats commis contre la vie du pere de l'Etat, & par conſéquent du leur. S'il eſt donc clair, que ce qui rend les attentats contre la vie des Rois ſi criminels, c'eſt qu'ils ſont les peres de leurs ſujets; cette même qualité de pere, ne rend-elle pas horribles les aſſaſſinats que les Rois font executer, dans un ſeul jour, ſur une partie de leurs ſujets par l'autre partie? Ce crime n'eſt-il pas auſſi horrible que ſeroit celui d'un pere, qui aiant cinq enfans ordonneroit à trois de maſſacrer les deux autres, pendant qu'ils ſeroient endormis: & combien deviendroit plus affreux ce crime, s'il avoit aſſuré ſes enfans avant leur ſommeil de ſon amitié paternelle? Un auteur, qui feroit un pareil livre en Angleterre, ſeroit obligé de faire une reparation autentique à la nation, qu'il livreroit par ſon ſyſteme à la cruauté d'un Roi, qui pourroit un jour être auſſi méchant que Charles IX; & ſi un homme s'aviſoit de publier un ſemblable ouvrage dans les Etats du Roi de Pruſſe, je ne doute pas que ce Prince, un des plus grands hommes du monde, le plus illuſtre Souverain qu'il y ait eu depuis Jules Ceſar, le pere du peuple, l'ami des citoiens, le compagnon d'armes de ſes ſoldats, le protecteur des Lettres, l'apui de la Societé, enfin la gloire de l'eſprit humain malgré les croaſſemens de quelques frenetiques, & de quelques vils ſcribes mercenaires: je ne doute pas, dis-je, que ce Heros n'ordonnat qu'on mit cet auteur entre les mains de quatre Medecins, pour le traiter & pour le guerir de la freneſie & de la rage la plus dangereuſe. Les Journaliſtes de Trevoux ont donné de grandes louanges à cet écrivain, & en ont pris la deffenſe contre Mr. de Voltaire: j'en ſerois plus etonné, ſi je n'avois pas vû que dans le primitif

de

§. 6. Ὅθεν ἁμαρτάνουσι πολλοὶ μὴ πρὸς τὸ μέγεθος τῆς τύχης, μηδὲ πρὸς τὸ συμφέρον τῷ κοινῷ συνισάντες τοὺς γάμους, ἀλλὰ πρὸς τὸν πλοῦτον, ἢ τὴν ὑπεροχὴν τοῦ γένους ἀπο-

§. 6. Beaucoup de gens font des mariages ſans avoir [7] égard à la gloire & à l'utilité publique. Ils ne conſiderent que les richeſſes & la nobleſſe de la race, *à laquelle ils s'allient*, au lieu de prendre une jeune & belle

βλέ-

de l'arret, prononcé par le Parlement contre les auteurs, partiſans des aſſaſſins des Rois, les Journaliſtes de Trevoux y ſont nommés comme favoriſant cette affreuſe doctrine: voici les termes du primitif de l'arrêt, *en Août* 1729. *par les Jéſuites auteurs du Journal de Trevoux, contenant les éloges du Livre des dits Buſembaum & la Croix.* Il eſt encore fait mention une ſeconde fois des Journaliſtes de Trevoux dans cet arrêt. On doit donc être peu ſurpris de voir que des gens, qui permettent aux fils de tuer leurs peres, ne faſſent pas un crime aux peres de faire aſſaſſiner leurs enfans.

Voila les erreurs dans les quelles peut jetter le fanatiſme: parmi toutes les diférentes ſectes où il regne, il produit égalemeut des opinions, qui vont au renverſement de la ſocieté & de la tranquilité des Etats: c'eſt ce que remarque judicieuſement Mr. de Voltaire, en faiſant le portrait des auteurs des *Nouvelles Eccleſiaſtiques*, après avoir fait celui des Journaliſtes de Trevoux. Voici comment il s'explique. „ Si le Jour-
„nal de Trevoux excite le mépris & l'indignation, ce
„ n'eſt

femme ils en prennent une âgée; ou au lieu d'épouſer une perſonne, dont l'humeur reſſemble à la leur & ſimpatiſe avec elle, ils s'uniſſent à une femme illuſtre par ſa race & fort riche, mais enſuite diſputant bientôt tous

βλέποντες. ἀντὶ μὲν γὰρ τοῦ νέαν καὶ ὡραίαν συναρμόζεσθαι, συνηρμόσαντο ἂν τὴν ὑπερηλικεστέραν· ἀντὶ δὲ τοῦ συμπαθῆ τὴν ψυχὴν καὶ ὁμοιοτάτην, ἔνδοξον τῷ γένει, ἢ περιχρήματον.

τοι

„ n'eſt pas qu'on ait moins d'horreur pour ſes adver-
„ ſaires les auteurs de la Gazette eccleſiaſtique,
„ eux qui ont outragé ſi ſouvent le célébre Mon-
„ tesquieu & tant d'honnetes gens, eux qui dans
„ leurs libelles ſéditieux ont attaqué le Roi, l'E-
„ tat, l'Egliſe, qui fabriquent cette gazette ſcan-
„ daleuſe comme les filoux executent leurs larcins,
„ dans les tenebres de la nuit, changeant perpetuel-
„ lement de nom & de demeure, aſſociés à des
„ receleurs, fuiant à tout moment la juſtice, &
„ pour comble d'horreur ſe couvrant du manteau
„ de la religion, & pour comble de ridicule ſe
„ perſuadant qu'ils rendent ſervice."

7 Οθεν αμαρτανουσι πολλοι μη προς το μεγεθος της τυχης, μηδε προς το συμφερον τω κοινω συνισαντες τους γαμους. *Beaucoup de gens font des mariages ſans avoir égard à la gloire & à l'utilité publique.* Ce reproche d'Ocellus étoit ſans doute fondé dans ſon tems, mais il l'eſt bien plus aujourdhui; l'on peut dire que dans tous les diférents états il n'en eſt pas un ſeul, ou le bien de la patrie entre, pour la moindre choſe, dans

τοι γὰρ τοι ἀντὶ συμφωνίας διαφωνίαν, καὶ ἀντὶ ὁμοφροσύνης, διχοφροσύνην κατασκευάξουσι, περὶ ἡγεμονίας διαμαχόμενοι πρὸς ἀλλήλους. ἡ μὲν γὰρ ὑπερέχουσα πλούτῳ καὶ γένει καὶ φίλοις,

les deux ſur la préeminence de leur nobleſſe, au lieu de vivre dans la concorde & dans l'union, *ils paſſent leurs triſtes jours*, dans la diſcorde & dans la dèsunion. La femme ayant plus de richeſſes, de nobleſſe, & d'amis pré-

ἄρ-

les mariages que l'on contracte: l'argent eſt le but ordinaire qu'on s'y propoſe, & quelquefois la protection pour parvenir à de plus grands honneurs, que ceux dont on jouit. Qu'arrive-t-il de ces mariages faits purement par des vues d'intérêt? les dèſordres dans les familles dont parle Ocellus, & pluſieurs autres dont il ne fait pas mention, l'abandon total de l'éducation des enfans, l'adultere, la perte des mœurs, & le mépris de la vertu. Toute femme riche, dit Juvenal, qui épouſe un avare, jouit des privileges d'une veuve: elle a acheté la liberté de tout faire en préſence de ſon mari, & même d'écrire à ſon amant.

Inde faces ardent, veniunt a dote ſagittæ;
Libertas emitur: coram licet innuat, atque
Reſcribat; vidua eſt, locuples quæ nupſit avaro.
Juvenal. Sat. 6.

Les mêmes inconveniens ſe trouvent presque toujours dans les mariages faits pas des vues d'ambition; une femme, qui épouſe un homme d'une naiſſance inferieure à la ſienne, mépriſe ordinairement ſon mari:

tend comander à ſon mari contre la loi de la nature ; & le mari combattant juſtement, & voulant être dans ſa maiſon non le ſecond mais le premier, ne peut obtenir la primauté.

ἄρχειν τροαιρεῖται τοῦ ἀνδρὸς παρὰ τὸν τῆς Φύσεως νόμον· ὁ δὲ διαμαχόμενος δικαίως, ἢ οὐ δεύτερος, ἀλλὰ πρῶτος θέλων εἶναι, ἀδυνατεῖ τῆς ἡγεμονίας ἐφικέσθαι.

mari : elle veut en être reſpectée, toute idée d'égalité la bleſſe : il y a peu de bourgeois, ou de financiers, qui ayant épouſé une fille d'une maiſon diſtinguée, n'ait dit cent fois en ſa vie ; que n'ai-je pour femme une bonne bourgeoiſe, elle rendroit mes jours heureux, & la mienne avec toute ſa nobleſſe me donne envie vingt fois par jour de m'en ſeparer, la crainte de ſa famille me retient, & je ſuis obligé de dévorer en ſecret tous les chagrins que j'eſſuie. Combien n'y-a-t-il pas de maris à Paris qui pourroient dire avec Juvenal, s'ils étoient les maîtres de renvoier leur femme. „Je préfere une bonne „paiſane de Venuſe à vous Cornelie, mere des „Gracques, ſi avec toute votre nobleſſe vous me „regardés d'un œil mépriſant ; ſi pour dot vous ne „me paiés que des triomphes de vos ancêtres ; al„lez je vous prie conter ailleurs la défaite d'An„nibal, & de Syphax forcé dans ſon camp, allez „vous promener vous, & toute vôtre Carthage.

Malo Venuſinam, quam te, Cornelia mater
Gracchorum, ſi cum magnis virtutibus affers
Grande

§. 7. Ὧν δε γενομένων, οὐ μόνον τοὺς οἴκους κακοδαίμονας, ἀλλὰ καὶ τὰς πόλεις συμβαίνει γενέσθαι. μέρη γὰρ τῶν πόλεων οἱ οἶκοι, ὅλη δὲ τῶν μερῶν, ἡ τοῦ ὅλου ἢ

§. 7. Il arrive [8] de toutes ces diſputes que non ſeulement les familles particulieres, mais les Villes ſont malheureuſes, & *ces chagrins domeſtiques inondent pour ainſi dire l'Univers.* Car les familles ſont les parties des

Grande ſupercilium, & numeras in dote triumphos.
Tolle tuum, precor, Annibalem, victumque Syphacem
In caſtris, & cum tota Carthagine migra.
Juvenal. Sat. 6.

[8] Ὧν δε γινομενων ου μονον τυς οικυς κακοδαιμονας, αλλα και τας πολεις συνβαινει γενεσθαι. *Il arrive de toutes ces diſputes que non ſeulement les maiſons des particuliers, mais les villes ſont malheureuſes.* On voit toujours le bon ſens, la ſageſſe, & la verité marcher d'un pas égal dans les déciſions d'Ocellus ; partout il parle en homme inſtruit à fond de tout ce qui a raport au bien de la ſocieté, & c'eſt avec raiſon qu'il remarque que les diſputes, qui arrivent dans les maiſons des particuliers, les rendent non ſeulement infortunés, mais influent beaucoup ſur le bonheur ou le malheur des Villes. Combien n'y-a-t il pas eu de gens, qui demandoient une grace à un Miniſtre, renvoiés avec dureté, parcequ'il étoit dans ce moment de mauvaiſe humeur contre ſa femme? Combien de plaideurs ont été mal écoutés, rebutés, parceque le Magiſtrat

τοῦ

Villes, & ces mêmes parties entrent dans la compoſition du *Tout*, ou du monde; & il eſt naturel qu'un tout, qui eſt compoſé de parties *défectueuſes*, ſoit tel que le ſont ſes parties.

§. 8. De même que la conſtruction des pre-

τοῦ παντὸς σύνθεσις. εἰκὸς οὖν ὁποῖα τὰ μέρη τυγχάνουσιν ὄντα, ϗ τὸ ὅλον ϗ τὸ πᾶν τὸ ἐκ τοιούντων συντιθέμενον, τοιοῦτον εἶναι.

§. 8. Καὶ ἐν (ταῖς) πρώταις δὲ αἱ πρῶται οἱτο-

ſtrat, à qui ils avoient à faire, venoit de découvrir qu'il étoit cocu? Combien d'avocats, de procureurs ont negligé les cauſes de leurs parties, parceque leur épouſe avoit fait la veille, au bois de Boulogne, un ſoupé avec un de leurs clercs? Combien de militaires, utiles à l'Etat, ont quitté le ſervice pour éclairer de plus près la conduite de leur femme? Combien de financiers ont redoublé leurs rapines pour contenter l'orgueil, & le luxe des filles de condition qu'ils avoient épouſées? Combien de négocians ont fait banqueroute par la mauvaiſe économie, & par la dépenſe de leur femme? Combien de paiſans ont abandonné leur village, pour laiſſer la leur, & ſont allés ſe faire laquais, quittant l'état de laboureur, qui eſt le plus neceſſaire, pour augmenter celui qui eſt le moins utile, & dont on devroit avoir depuis long-tems retranché la moitié? Enfin que l'on parcoure tous les diférents ordres du Royaume, l'on verra toujours qu'il eſt de la derniere importance que l'union, que la paix, que la modeſtie ſoient culti-

vées

οἰκοδομαὶ μεγάλα συν-
εργοῦσι πρὸς (τὸ) κα-
λῶς ἢ κακῶς τὸ ὅλον
ἔργον συντελεσθῆναι.
οἷον ἔστι μὲν οἰκοδομίας,
θεμελίου καταβολή·
ἔστι δὲ ναυπηγίας, τρό-
πις· ἔστι δὲ συναρμο-
γῆς καὶ μελοποΐας,

mieres parties contribue beaucoup à la perfection ou au défaut d'un ouvrage; comme par exemple la poſition du fondement dans les édifices, la quille dans la conſtruction d'un Vaiſſeau, le relachement de la voix

τάσις

vées dans toutes les maiſons des particuliers, pour que ces vertus puiſſent ſe repandre enſuite dans le général de la ſocieté.

Les mariages des citoyens, ſurtout de ceux qui ſont en place, font un ſi grand objet pour l'Etat, qu'il devroit n'être permis à aucun Magiſtrat de ſe marier ſans le conſentement d'un tribunal, qui ſeroit établi pour juger, ſi ſon mariage peut être utile ou nuiſible au public. Lorsqu'un Conſeiller au Parlement voudroit épouſer une fille laide, boſſue, & très-riche, le tribunal lui diroit, on vous refuſe la permiſſion que vous demandés, parcequ'on prévoit que bien loin de vivre comme il faut avec vôtre femme, vous vous ſervirés de ſon argent pour entretenir une jolie fille; malheur au plaideur qui ne lui fera pas des préſens, & qui ne l'aura pas dans ſes intérêts. La même reponſe ſeroit faite à tous les gens en place. Mais les mariages, aux quels on auroit le plus d'attention, ce ſeroit à ceux des Miniſtres d'Etat: on leur choiſiroit des femmes vertueuſes, qui loin d'exciter l'orgueil & l'ambition de leur mari, leur repreſenteroient ſans

ceſſe

dans l'harmonie & dans la melodie : de même auſſi l'arrangement, & l'ordre des familles contribuent beaucoup à rendre un gouvernement bien policé ou mal adminiſtré.

§. 9. Ceux qui penſent à avoir des enfans

τάσις φωνῆς καὶ λῆξις. οὕτως οὖν καὶ ἐπὶ πολιτείας εὐνομουμένης τε καὶ κακονομουμένης, οἴκων κατάσασις καὶ συναρμογὴ μέγιστα συμβάλλεται.

§. 9. Περὶ γενέσεως οὖν σκοπουμένους, τάδε

ceſſe la chûte de leurs prédeſſeurs, leur feroient appercevoir le mépris que le public a pour les Miniſtres disgraciés, quand ils ont agi durement, qu'ils ont fomenté des diviſions pour ſe faire un parti qui les ſoutint ; & tout au contraire l'eſtime que l'on fait de ceux, qui n'ont emploié leur credit, que pour le ſoulagement des particuliers, pour l'honneur de la nation, tels qu'ont été les Machauts, & les Maurepas dont les noms ſeront toujours cheris des gens vertueux. S'il exiſtoit un tribunal, pareil à celui dont je parle, on s'apercevroit de ce que dit Ocellus, *qu'il eſt naturel qu'un tout, qui eſt compoſé de parties, ſoit tel que le ſont ſes parties.* Εικος γαρ οποια τα μερη τυγχανουσιν οντα και το ολον και το παν το εκ τουτων συνιθεμενον τοιουτον ειναι, & l'on verroit bientôt, non ſeulement quelques Villes ; mais tout l'Etat changer de face ; la vertu y regneroit autant que le luxe y domine aujourdhui, la modeſtie prendroit la place de l'inſolence, la fermeté raiſonnable celle d'une fierté cruelle, & la temperance celle d'une débauche qui va jusqu'à la crapule.

Καλο-

τάδε χρὴ πράτ]ειν. κα- doivent mettre en pra-
θόλου μὲν δὴ φυλάτ- tique les préceptes *que*
τεσθαι χρὴ πᾶν τό *je viens d'établir.* Il

ἀνό-

ϑ Καθολȣ μεν δη φυλαττεϲθαι χρη παν το ανομοιον καὶ ατελες. *Il faut qu'ils évitent ſoigneuſement tout ce qui eſt imparfait.* Il n'y a rien de plus contraire à la génération, que les mariages qui ſont contractés entre deux perſonnes d'un temperamment également foible, ou d'un age trop peu avancé. Dans l'accouplement, fait entre deux perſonnes débiles & incommodées, l'action de la génération n'acquiert jamais la force qu'elle doit avoir, les ſemences ſont défectueuſes, & ſi par hazard elles produiſent un enfant, il ſe reſſent toujours de la foibleſſe de ſon origine; la race des hommes dégénere, s'abatardit ainſi que celle de tous les autres animaux, dès qu'elle n'eſt pas ſoignée, & qu'on n'obvie pas à ce qui peut la détériorer. Les mariages, contractés dans un âge encore trop tendre, ſont auſſi infructueux à la ſocieté, ils accoutument au ſeul plaiſir les mariés dans un tems où les organes de la génération ne ſont point encore aſſés formés, ils uſent ces organes, qui n'aiant pas la force, qu'ils doivent avoir pour la génération, periclitent au lieu d'augmenter, & il arrive que quand l'homme & la femme parviennent à un certain âge, loin qu'ils acquierent la puiſſance neceſſaire à une parfaite génération, ils ſont déja énervés, & ne produiſent rien; ou s'ils ont des enfans, ces enfans ſont foibles & ſe reſſentent de la debilité de leur origine. „ Dans les „ jeunes gens, dit Hipocrate, les veines étant foibles „ & remplies, elles empêchent le paſſage de la gé- „ nération, & le chatouillement qu'ils ſentent n'eſt

„ pas

faut encore 9 qu'ils évitent ſoigneuſement tout ce qui eſt impar-

ἀνόμοιον καὶ ἀτελές. οὔτε γὰρ τῶν ζώων εὖ-

„ pas ſemblable à celui d'un homme formé : enſorte „ que l'humide n'eſt point aſſés ſecoué dans le corps „ pour produire la ſecretion de la génération." Τοῖσι δὲ παιδίοισι λεπτὰ τὰ φλέβια ἐόντα καὶ πληρεύμενα κωλύει τὴν γονὴν ἰέναι, καὶ ὁ κνησμὸς οὐχ ὁμοίως παραγίνεται, διὰ ταῦτα οὐδὲ κλονέεται ἐν τῷ σάρκατι τὸ ὑγρὸν ἐς ἀπόκρισιν τῆς γονῆς. *At vero pueris venulæ tenues, & repletæ exiſtentes, genituræ tranſitum impediunt, & pruritus ipſis non ſimiliter accidit; & propterea neque conquaſſatur in corpore humidum ad genituræ ſecretionem.* Hipocrat. Tom. 1. de genitura pag. 12.

C'eſt par la même raiſon, que les chatrés ne ſauroient être propres à la génération, & que par conſéquent tout mariage doit leur être interdit. „ Les „ Eunuques, *dit Hipocrate*, ne peuvent pas engen- „ drer, parceque le paſſage de la génération leur a été „ ôté : c'eſt par les teſticules que ſe fait ce paſſage ; il „ y a dans eux une quantité de nerfs delicats, qui ſer- „ vent par leur tenſion au coit, & par les quels la „ partie génitale eſt élevée & relachée enſuite. Or „ ces nerfs ſont coupés lorsque l'on chatre, & c'eſt „ ce qui rend les Eunuques inutiles à la génération, „ car ces nerfs étant briſés, la voie de la génération „ eſt bouchée & endurcie, il ſe forme un calus aux „ nerfs des teſticules, qui devenus durs & engourdis „ ne peuvent plus donner la tenſion, & la detenſion „ neceſſaire au membre viril pour la génération. Οἱ δὲ εὐνοῦχοι διὰ ταῦτα οὐ λαγνεύουσιν ὅτι σφέων ἡ δίοδος ἐμαλθύνεται τῆς γονῆς ; ἔστι γὰρ δι' αὐτῶν τῶν ὀρχίων ἡ ὁδὸς

καρπα γίνεται. ἀλλὰ δεῖ γενέσθαι τινὰ χρόνον

fait : car parmi les plantes & parmi les animaux les choſes im-

ἡ ὁδὸς, καὶ νεῦρα τείνει λεπτὰ καὶ πυκνὰ εἰς τὸ αἰδοῖον ἐκ τῶν ὀρχίων, οἷσιν ἀείρεται καλίεται; καὶ παῦται ἐν τῇ τομῇ, ἀποτέμνεται, διότι καὶ οὐχ ὑπαρχοῦσιν οἱ εὐνοῦχοι χρησοι. τῶν δὲ τάδε ἐκλιπόντων, ἡ ὁδὸς τῆς γονῆς ἐμπέφρακται. πωροῦνται γὰρ οἱ ὄρχιες, καὶ τὰ νεῦρα σκληρά καὶ μωρὰ γινόμενα ὑπο τοῦ πώρυ οὐ δυνατα τείνειν καὶ χαλᾶν.

Cæterum eunuchi propterea non coeunt quia genituræ tranſitus ipſis ſublatus eſt : eſt enim per ipſos teſtes via ejus, & nervi tenues ac crebri ex teſtibus in pudendum tendunt, quibus & elevatur, & demittitur : atque hi nervi in exſectione dum caſtrantur rescinduntur. Quapropter non ſunt utiles eunuchi, nam nervis ipſorum extritis, genituræ via obturata eſt, callus enim obducitur teſtibus, & nervi duri ac torpentes a callo facti pudendum neque tendere, neque laxare poſſunt. Hipocrat. T. 1. de genitura, pag. 16.

Les Theologiens ont beaucoup agité la queſtion de la validité du mariage des Eunuques. „ Les chaſtrés, *dit Sanches*, qui ont le membre génital ſain „ & entier, quoiqu'il leur manque un teſticule, peuvent ſe marier, puiſqu'ils repandent une ſemence „ parfaite. Un ſeul teſticule ſuffit pour exercer le „ miniſtere de la génération, retenant les eſprits, & „ pouvant mettre tous les membres en mouvement, „ de même qu'un ſeul œil donne à un homme l'acte „ complet de la vue : un ſeul teſticule ſert même „ quelquefois plus que deux, car la vertu ſeminale, „ qui ſeroit diſperſée dans les deux, eſt reunie en „ un ſeul, & en devient plus forte. Auſſi voit on „ ordinairement qu'un homme qui n'a qu'un teſti-

„ cule

parfaites ne ſont pas fertiles. Il y a un certain tems fixe pour la

νον πρὸς τὰς καρποφορίας, ὅπως ἐξ ἰσχυόντων

„cule eſt beaucoup plus vigoureux qu'un autre. *Quid ſentiendum ſit de matrimonio Eunuchorum, qui ſana & integra virilia habent, at altero ſeu utroque teſticulo carent? Et quidem quando ſolo altero teſticulo orbati ſunt, nemini dubium eſt, eos aptos eſſe ad matrimonium; quod verum ſemen idonuemque generationi emittant. Teſticulus enim ille poteſt miniſterium generationi neceſſarium exercere, ſpiritus ad illam requiſitos retinens, & tamquam follis membra commovens. Sicut alter ſolus oculus videndi actum perfecte exercet. Imo cum virtus unita ſit fortior ſe ipſa diſperſa, & in illum unum teſticulum omnes ſpiritus generationi neceſſarii coeant, qui in utrumque confluere deberent, ſolent ii ad generandum potentiores eſſe.* Sanches de Matrim. lib. 7. pag. 336.

„La difficulté conſiſte donc à ſavoir ſi les perſonnes, à qui les deux teſticules manquent, peuvent ſe marier: pluſieurs Docteurs ſont de l'opinion qu'ils le peuvent s'ils ont l'érection du membre génital, & qu'ils puiſſent le mettre dans le vaſe de la génération, quoiqu'ils n'y repandent pas la ſemence. Car la ſeconde fin du mariage eſt effectuée, puiſqu'ils peuvent ſatisfaire la concupiſcence de la femme: & quant à la premiere fin, qui eſt la procréation des enfans, elle n'eſt pas abſolument neceſſaire. D'ailleurs Ariſtote prétend, dans ſon Hiſtoire des animaux, que les teſticules ne ſont pas d'une neceſſité indiſpenſable à la génération, mais qu'ils la favoriſent beaucoup, étant comme les poids ſuſpendus au metier d'un tiſſeran, qui empê-

„chent

ὁντων τε καὶ τελειου μένων τῶν σωμάτων τὰ σπέρ-

production des fruits ; afin que ces fruits & leur ſemence ſoient

„ chent que le cours de la trame ne ſoit arreté & in-
„ terrompû. Ariſtote prouve ſon opinion par l'exem-
„ ple d'un bœuf qui étant chatré recemment, &
„ couvrant une vache la rend fertile. D'ailleurs les
„ ſerpens & les poiſſons engendrent ſans teſticules :
„ & l'on voit dans la Geneſe chapitre 37 que Puti-
„ phar, qui y eſt apellé Eunuque de Pharaon, engen-
„ dre cependant une fille que Joſeph épouſa. C'eſt
„ ſur ces autorités qu'une foule de graves Docteurs,
„ cités par Sanches, concluent que pourvu que la
„ femme y conſente les chatrés peuvent ſe marier.
Difficultas autem eſt de Eunuchis utroque teſticulo carentibus. Quidam cenſent hos ad matrimonium ineundum idoneos eſſe, ſi virgam erigere valeant, ac ſubinde coire, quamvis ſemen emittere nequeant. Ducuntur, quod hi ſatisfacere valeant concupiſcentiæ mulieris, & ita obtineatur finis matrimonii ſecundarius; nec primarius, nimirum generatio prolis, ad ejus valorem deſideratur, ut in ſterilibus conſtat. Secundo probari poteſt ex doctrina Ariſtotelis l. 1. de gen. anim. c. 4. *ubi tradit teſticulos non deſiderari ad generationem, quamvis expediant, tamquam pondera extrinis appenſa conferunt, ne liciatorii curſus inter ſtamina impediatur. Idque comprobat experientia tauri, qui recens caſtratus cum vacca coiens, illam prægnantem reddidit. Item quia ſerpentes & piſces coeunt : cum tamen teſticulis careant. Tertio perſuaderi poteſt, quod* Gen. 37. *Putiphar appelletur Eunuchus Pharaonis, cum tamen genuerit filiam, quam duxit Joſephus. Hugolinus de matrim. c.* 16 *.n.* 1. *cum hac limitatione, quando alter conjux id impedimentum novit, Id. ib.*

„ Il

σπέρματα ἢ παρπὸι γίνωνται. produits par les corps fortifiés & perfectionnés.

§. 10.

„ Il y a beaucoup d'autres Docteurs, qui demandent une condition de plus, que le consentement de la femme, pour la validité du mariage des chatrés; ils veulent, qu'ils puissent repandre une espece de semence, quoiqu'elle ne soit pas propre à la génération, parceque cela suffit dans le mariage, puisque les personnes steriles ne repandent qu'une pareille semence. (Or nous remarquerons ici en passant que presque tous les chatrés ont une semblable semence.) " *Alii vero docent eos valide contrahere, si possint aliquale semen emittere, quamvis ad generationem ineptum; quoniam vera copula semine intra vas emisso, quamvis inefficaci ad generationem, contenta est, ut in sterilium copula evenit.* Id. ib. pag. 337.

Après avoir examiné les diférents sentiments des Theologiens favorables au mariage des chatrés, Sanches, toujours guidé par la raison, conclud que malgré l'autorité de ces Docteurs tous les chatrés, privés des deux testicules, ne peuvent jamais contracter un mariage valable, parceque dans l'union conjugale „ il faut absolument que la semence, qui est repandue „ dans le vase de la femme, soit propre à la génération. Or quoique les chatrés aient l'érection du „ membre génital, & qu'ils repandent quelquefois „ une semence aqueuse, cependant cette semence ne „ peut jamais devenir parfaite; il ne se fait aucun „ mouvement dans les principaux membres du corps, „ par le défaut de testicules, qui sont comme des souf- „ flets qui mettent en mouvement tous ces mem- „ bres.

§. 10. Ὅθεν δεῖ τοὺς παῖδας καὶ τὰς παρθένους ἐν γυμνασί-

§. 10. C'eſt par cette raiſon qu'il faut élever les garçons & les

„bres. Car le cœur, le foye & le cerveau, qui ſont „les trois principales parties du corps, envoient leurs „eſprits aux teſticules, qui ont la vertu de retenir ces „eſprits, par les quels tout le corps eſt échauffé. „Mais ils ſe perdent par le manque de teſticules, & „la chaleur neceſſaire n'eſt plus repandue dans le „corps: c'eſt la principale raiſon qui rend les chatrés „incapables de la génération, ainſi que le prouve „Galien & pluſieurs autres célébres écrivains. Il „faut donc établir comme une verité conſtante, que „les eunuques ſont incapables de ſe marier. Le pape „Sixte-quint a deffendu expreſſement le mariage „aux chatrés, il écrit à ſon Nonce Apoſtolique: „*Nous chargeons Vôtre Fraternité, & nous lui man-* „*dons d'interdire toute ſorte de mariage aux chatrés,* „*privés des deux teſticules. Vous devez les en declarer* „*par nôtre ordre incapables, deffendre à tous les Prê-* „*tres de les marier, faire ſéparer d'abord ceux qui* „*pourroient l'être, & déclarer nul & invalable leur* „*mariage.*" *Sed indubitata ſententia eſt, Eunuchos u-troque teſticulo carentes eſſe matrimonii incapaces, ac proinde irritum eſſe matrimonium, quod inierint. Quia ad matrimonii veritatem deſideratur potentia verum ſemen intra vas femineum emittendi. Eunuchi quamvis membrum erigant, atque quandam aquoſam materiam emittant, ea tamen non eſt verum ſemen nec ejusdem rationis cum vero ſemine: nec agitatio fit in principalibus membris, deficientibus teſticulis, qui ſunt tanquam folles omnia membra commoventes. Nam cor, iecur & cerebrum, quæ ſunt tres noſtri corporis præcipuæ partes,*

trans-

filles dans des exercices convenables qui ſoient continués, & leur don-

οις τε καὶ καρτερίαις ταῖς προσηκούσαις τρέφειν, καὶ τροφὴν προσφέ-

transmittunt ſuos ſpiritus ad teſtes, qui virtutem habent hos ſpiritus retinendi, ex quibus totum corpus calefit. At ſi teſtes deficiant, ſpiritus non retinentur, ſed evaneſcunt illuc transmiſſi: nec calor per totum corpus reflectitur: unde frigidiores fiunt, & inepti ad verum ſemen emittendum, ut optime probant ex Galeni doctrina Ant. Muſa & Nicol. Florentinus. Atque Ariſtoteles vocat ſpadones ſeminis expertes. Sunt ergo Eunuchi incapaces matrimonii. Quare ita declaravit Sixtus V. in quodam motu proprio edito an. 1587. quem verbo ad verbum referunt Gutier. & Petrus de Ledesma ſtatim allegandi, cuius verba directa ſunt ad Nuntium Apoſtolicum, & ita ipſe declaravit. Verba hoc decidentia in eo motu proprio ſic ſe habent; Committimus Fraternitati tuæ, & mandamus, ut conjugia per dictos & alios quoscunque Eunuchos, & ſpadones utroque teſte carentes, cum quibuslibet mulieribus defectum prædictum ſive ignorantibus ſive ſcientibus contrahi prohibeas: eosque ad matrimonia contrahenda inhabiles auctoritate noſtra declares: & tam locorum ordinariis, ne hujusmodi conjunctione de cetero fieri quoquo modo permittant, interdicas: quam eos etiam qui ſic de facto contraxerint ſepari cures, & matrimonia ipſa ſic de facto contracta nulla, irrita, & invalida eſſe decernas. *Quare hodie dubitari nequit hos Eunuchos eſſe incapaces veri matrimonii, quamvis femina ejus defectus conſcia velit juri ſuo cedere.* Sanches Matrim. lib. 7. pag. 338.

Après avoir ſagement établi la nullité du mariage des chatrés, Sanches examine encore une queſtion, c'eſt

φέρεσθαι (τὴν) ἀρμό- ner une éducation τε
ζουσαν φιλοπόνῳ τε convenable à une vie

καὶ

c'eſt celle où un chatré repandroit une ſemence propre à la génération. Il y a des Docteurs qui pretendent qu'il ſeroit alors habile à contracter le mariage par la nature, mais inhabile par la déciſion de Sixte-quint : Sanches dit que ces Theologiens ſe trompent, car Sixte a ſeulement renouvellé l'ancienne loi, qui privoit les chatrés du mariage, & n'en a point établi une nouvelle, il a donné des forces au reglement, qui déclaroit incapables de ſe marier tous ceux, qui ne peuvent pas repandre une ſemence propre à la génération : cependant en admettant l'hipotheſe impoſſible, ajoute Sanches, qu'un eunuque put repandre une veritable ſemence, la loi de Sixte-quint ne le regarderoit pas : ainſi quelques auteurs ont raiſon de dire, que les chatrés, dont la ſemence eſt prolifique, ſont capables de ſe marier. Mais comme il eſt impoſſible que des chatrés privés des deux teſticules puiſſent jamais engendrer, la déciſion de Sixte-quint eſt fort juſte. *Non tamen approbo quod tradit* Enriquez lib. 12. de matrim. cap. 1. *nempe, ſi daretur aliquis Eunuchus verum ſemen emittens, eum non eſſe jure naturæ inhabilem ad matrimonium, ſed motu proprio Sixti V. eſſe matrimonii incapacem. Sed hoc non approbo: quod Sixtus V. in eo motu proprio nil novum ſtatuerit, ſed ſolum jus antiquum & naturale declararit, ut conſtat ex illis verbis :* Autoritate noſtra declares. *Item quia non ſola matrimonia in poſterum contrahenda irrita declaravit, ſed etiam jam contracta, quod pontificem efficere non poſſe conſtat, ſi valida fuerant. Quare mens Pontificis fuit declarare attento omni jure matrimonium Eunuchorum eſſe irritum, ac eos ſemper fuiſſe matrimonii incapaces : utpote qui verum ſemen emit-*

penible, ſage, & con- καὶ σώφρονι καὶ καρ-
ſtante dans la vertu. τερικῷ βίῳ.

§. 11.

emittere non poſſunt. At admiſſa hypotheſi impoſſibili, ut daretur quiſpiam rarus Eunuchus veri ſeminis emittendi compos, is non excluderetur jure antiquo à matrimonio, ac ſubinde nec eo motu proprio, qui nil denuo ſtatuit, ſed ſolum ius antiquum declarat. Quare Auctores n. 15. *relati verum dixere, aſſerentes Eunuchos, qui ſeminare poſſunt, eſſe aptos ad matrimonium: ſi quod ſupponunt eſſet verum. At cum id ſit impoſſibile, jure optimo Sixtus V. in univerſum matrimonia Eunuchorum utroque teſticulo carentium irrita eſſe declaravit.* Id. ib.

Sanches ſe trompe ici dans une choſe, à la verité très rare, mais qui n'eſt pas ſans exemple : il dit qu'il eſt impoſſible qu'un chatré, privé des deux teſticules, puiſſe jamais être propre à la génération. Il arrive quelquefois que certains hommes ont trois teſticules; or ſi on lui en avoit ôté deux, il ſeroit cependant capable du mariage par les raiſons, que Sanches allegue pour prouver qu'un chatré, qui a un teſticule, peut ſe marier. Lorsque j'étois à Rome, il y a trente deux ans, un chatré, fils d'un domeſtique du Cardinal Ottoboni, à qui l'on avoit ôté les deux teſticules, s'aperçut un jour d'un troiſieme, qui dans ſa jeuneſſe avoit été attaché à la racine des bourſes, & qui par la ſuite du tems s'étoit déraché, & avoit occupé la place d'un de ceux qu'on lui avoit enlevés. Cette découverte, à ce que l'on prétend, fit perdre la voix à ce chatré, qui pouvoit avoir vingt quatre ans lorsque ce nouveau teſticule parut.

10 Και τροφην προσφιρεσθαι (την) αρμοζουσαν φιλοπονω τε και σωφρονι, και καρτερικω βιω. Et leur don-

ner

§. 11. Πολλὰ δὴ τῶν κατὰ ἀνθρώπινον βίον

§. 11. Il y a beaucoup de choſes dans

ner une éducation convenable à une vie penible ſage, & conſtante dans la vertu, mot à mot *και προσφερεσθαι (την) τροφην αρμοζουσαν βιῳ φιλοπονῳ και σωφρονι και καρτερικῳ & leur porter la nourriture arangée à une vie penible, ſage, & perſeverante.*

Le plus bel heritage, que les peres de famille puiſſent donner à leurs enfans, c'eſt une bonne éducation, qui leur aprenne à cherir la vertu, qui eſt la principale reſſource, non ſeulement contre tous les maux de la fortune, mais contre ceux de l'âge. Quiconque eſt vertueux trouve toujours des ſecours dans toutes les diférentes ſituations de la vie, il a un préſervatif contre l'orgueil dans la proſperité, & un aide contre les chagrins dans l'adverſité. „ Lorsque l'on a cultivé la vertu, *dit Ciceron*, dans „ toute la ſuite de la vie, on en recueille de merveil„ leux fruits dans la vieilleſſe; & non ſeulement ces „ fruits ſont toujours preſents jusqu'au dernier mo„ ment de la vie, ce qui feroit toujours beaucoup „ quand il n'y auroit que cela ſeul, mais ils ſont ac„ compagnés d'une joie perpetuelle, que produit le „ temoignage d'une bonne conſcience, & le ſouvenir „ de tous les biens que nous avons faits.“ *Exercitationes virtutum quæ in omni ætate cultæ cum multum diuvixeris, mirificos efferunt fructus, non ſolum quia nunquam deſerunt, ne in extremo quidem tempore ætatis (quamquam id maximum eſt) verum etiam quia conſcientia bene actæ vitæ multorumque benefactorum recordatio jucundiſſima eſt.* Cicer. de Senect. cap. 3. pag. 14.

Si un pere laiſſe à ſon fils les biens les plus con-

fidé-

la vie humaine, au sujet des quelles la con-

βίον τοιαῦτα ἐστὶν, ἐν οἷς βέλτιον ἢ ὀψιμαθία.

sidérables, qui peuvent lui procurer la plus grande aisance, & les plus grands emplois; il ne lui donne rien, s'il ne l'a pas formé à la vertu, le plus précieux de tous les biens & de tous les honneurs. Y en a-t-il qu'on puisse mettre en comparaison avec une considération, qui est la recompense du merite? quel est l'homme raisonnable qui n'aime mieux avoir la reputation d'être juste, raisonnable, bon citoien, charitable envers les pauvres, attentif à tous les devoirs de la societé, que de jouir des revenus mal acquis de tant de financiers, ou d'avoir des emplois dans les quels le peuple malheureux encense malgré lui l'idole qu'il hait, & qu'il voudroit détruire? Mais, dira-t-on, la vertu, quelque grande qu'elle soit, n'est pas sans inquietude: j'en conviens, & je demande si les richesses & les dignités sont exemptes de troubles, & de chagrins. C'est au milieu d'elles qu'ils naissent & qu'ils séjournent. Voiés ce Général, qui croit être au comble de la gloire, disgracié de la fortune & de son Souverain au moment qu'il s'y attend le moins, dechiré par l'ambition, mortifié par la perte de sa gloire, & ne trouvant d'autre consolation, que l'esperance de voir bientôt ceux, qui lui ont succédé, aussi malheureux que lui. Considerés ce Ministre si fier, si hautain, dont la bouche distile le fiel de la plus cruelle plaisanterie, qui joint l'insulte au refus des graces, que le malheureux n'aproche qu'en tremblant, & dont le riche redoute les caprices; il tombe dans le moment où il se croioit le plus assuré; il emporte dans son exil le mépris du public, il ne lui reste pas

mê-

θία. διὸ καὶ πρὸς τὴν noiſſance tardive eſt la
τῶν ἀφροδισίων χρῆσιν meilleure. Il faut élé-
οὕτως

même la conſolation d'être plaint de ceux, qui par leur lache complaiſance avoient attiré ſes bienfaits. Mettés à la place de ces gens, tombés du faite des grandeurs, un philoſophe, qui à l'abri de tous les coups de la fortune cultive les Sciences, & cherit la verité dans un état mediocre, où il n'a que le neceſſaire, & jugés après cela, ſi les foibles inquietudes, que peut avoir la vertu, aprochent de celles des hommes à qui elle eſt, pour ainſi dire, inconnue.

Tous les bons citoiens, dans les Etats bien policés, n'ont jamais eu en vue, dans l'éducation de leurs enfans, les richeſſes & les dignités, mais la vertu de leur famille qu'ils ont cherché à conſerver: de même que leurs peres les avoient faits gens de bien par leurs inſtructions, il ſe ſont efforcés de laiſſer à leurs deſcendans le dépot ineſtimable de la probité. „Je demande, dit Ciceron, ſi ceux qui nous ont „transmis cette Republique, ſagement établie, pa„roiſſent avoir jamais penſé ni à l'argent, qui eſt „l'objet de l'avarice, ni à toutes ces diverſes ſortes „de délices ou de magnificence, que la molleſſe & „le luxe font rechercher, ni à ces délicateſſes de la „table dont la volupté ſe repait." *Quæro enim a vobis num ullam cogitationem habuiſſe videantur ii, qui hanc rempublicam tam præclare fundatam nobis reliquerunt, aut auri, aut argenti ad avaritiam aut amœnitatum ad delectationem, aut ſupellectilis ad delicias, aut epularum ad voluptates.* Cicer. paradox. I. Cap. 2. pag. 274.

Il eſt évident qu'il n'y a aucun bien, qui puiſſe l'emporter ſur la vertu, & qu'il ne peut y avoir d'heu-

ver les jeunes gens οὕτως ἄγεσθαι χρὴ τὸν à ne pas rechercher παῖδα, ὡς μηδὲ ἐπιζητεῖν

d'heureuſe vie que celle qui lui eſt conforme; c'eſt là une verité dont tous les hommes doivent être convaincus, mais que les philoſophes ſont obligés, par leur état, de mettre en pratique plus que les autres hommes: tous les inſtants de leur vie doivent être emploiés à ſuivre la vertu, & à la faire pratiquer aux autres, autant qu'il leur eſt poſſible, ſoit par leur exemple, ſoit par leurs inſtructions; auſſi voions nous que tous les philoſophes, même ceux qui ont nié la providence, comme les Epicuriens, ont cependant admis la vertu pour baſe de la Societé. „Celui, *dit Lucrece*, que nous devons regarder „comme le veritable Titie, dechiré par les oiſeaux, „c'eſt l'homme qui ſe laiſſe conduire par une paſ„ſion aveugle, & qui eſt tourmenté par ſes remords „& par ſes déſirs criminels. Syſiphe eſt encore pré„ſent à nos yeux, c'eſt celui là qui dévoré par l'am„bition demande ſervilement au peuple les faiſceaux „& les haches, & qui ſe livre à la triſteſſe parce„qu'il n'a pu les obtenir."

Sed Tityus nobis hic eſt, in amore jacentem
Quem volucres lacerant, atque exeſt anxius angor;
Aut alia quavis ſcindunt cupedine curæ.
Siſyphus in vita quoque nobis ante oculos eſt:
Qui petere a populo faſceis, ſævasque ſecureis
Imbibit: & ſemper victus triſtisque recedit.

Lucret. de rer. natur. lib. 3. v. 1005.

La morale des Epicuriens étoit ſi bonne, que S. Auguſtin dit, qu'il auroit préferé Epicure à tous les autres philoſophes, s'il eut cru l'immortalité de l'ame. *Epicurum accepturum fuiſſe palmam in animo*

meo

meo nisi ego credidissem post mortem restare animæ vitam, & tractus meritorum, quod Epicurus credere noluit. Aug. Conf. lib. 7. cap. 16. Epicure n'a pas été le seul philosophe, niant la providence, à qui les Peres de l'Eglise aient donné de grandes louanges par raport à la morale. S. Jean Chrysostome a proposé Diogene dans l'ouvage, qu'il a écrit contre ceux qui mépriſoient la vie monastique, comme un modele de beaucoup de vertus religieuses. S. Basile fait l'éloge du même Diogene, & le donne comme un exemple de moderation. „ Diogene, *dit-il*, „ n'a-t-il pas été justement loué, lui qui étoit si mo„ deré dans ses besoins, & si content des simples „ biens de la nature, qu'il cassa une tasse fort simple, „ dont il se servoit, après avoir vu un enfant qui bu„ voit, aiant baissé sa tête dans le creux de ses mains. Τὸν δὲ Διογένην οὐδὲ ἐπαύσατό ποτε θαυμάζων τοῖς παρὰ τῆς φύσεως μόνοις ἀρκεῖσθαι φιλοτιμούμενον· ὡς γὲ τὸ κισσύβιον ἀπορρίψαι ποτέ ἐπειδὴ παρὰ παιδὸς ἐδιδάχθη κοίλαις ταῖς χερσὶν ἐγκύπτων πίνειν. *Quin & Diogenem nunquam non celebravit, qui iis rebus tantum vivere ac contentus esse conatus est, quæ essent ex ipsa natura, ita ut & pastorale poculum abjecerit, cum a puero quodam concavis manibus deflexo capite bibere didicisset.* D. Basil. oper. Tom. II. Epist. pag. 954. Mais S. Justin va encore bien plus loin, que les Peres de l'Eglise que je viens de nommer; car après avoir dit que les philosophes, qui avoient suivi une bonne morale avoient été sauvés avant Jesus-Christ, & quoique athées devoient être regardés comme chretiens: il ajoute que ceux qui vivent bien après la venue de Jesus-Christ sont également chretiens, & ne doivent avoir aucune inquietude ni aucune crainte sur leur état. Il ne s'agit point ici de nier la verité de ce fait: voici les propres paroles de

S.

S. Juſtin ἢ οἱ μετὰ λόγου βιώσαντες χριστιανοί εἰσι, κἂν ἄθεοι ἐνομίσθησαν. *Et quicunque cum ratione vixere Chriſtiani ſunt, quamvis ἄθεοι & nullius numinis cultores habiti ſunt.* Voila la premiere propoſition de S. Juſtin, voici la ſeconde qui eſt auſſi claire. Οἱ δὲ μετὰ λόγου βιώσαντες, ἢ βιοῦντες, χριστιανοὶ καὶ ἄφοβοι, καὶ ἀτάραχοι ὑπάρχουσι. *At qui cum ratione vixerunt, atque etiam nunc vivunt, chriſtiani & extra metum & perturbationem omnes ſunt.* Juſt. Martyr. apolog. 2. pag. 83. edit. Col.

Quand je conſidere la tolerance, que S. Juſtin a eue pour les philoſophes qui l'ont précédé, & pour ceux qui vivoient de ſon tems, lorsqu'ils ont fait profeſſion d'une morale pure & ſans reproche, je ne puis aſſés blâmer les Theologiens de nos jours, qui pour quelques opinions philoſophiques ou theologiques, diférentes de celles qu'ils ſoutiennent, voudroient, s'il leur étoit poſſible, détruire la moitié de l'Europe. Un Inquiſiteur en Portugal, en Eſpagne, en Italie fait bruler un très galant homme, parcequ'il a mangé des pieds de cochon, ou des cotelettes de veau le vendredi, ou parcequ'il doute du miracle fait par les anges, qui transporterent l'Egliſe de *Lorette*: & S. Juſtin diſoit qu'un philoſophe, qui ne reconnoiſſoit aucune providence, pouvoit vivre, s'il étoit juſte, honnête homme, & ſuivant une bonne morale, ſans crainte & ſans inquietude: il le regardoit même comme un chrêtien. Οἱ δὲ μετὰ λόγου βιώσαντες καὶ βιοῦντες, χριστιανοὶ καὶ ἄφοβοι καὶ ἀτάραχοι ὑπάρχουσι. Cela eſt fort clair. Tous les ſectateurs de l'intolerance ont beau ſe tourmenter, malgré leurs cris & leurs injures les philoſophes qui croient, qu'il faut regarder tous les hommes comme freres, dès qu'ils ſont vertueux, qu'il faut les convaincre par la raiſon & non par les ſuplices, quand

même ils nieroient une providence, les philoſophes dis-je, auront toujours pour eux le ſentiment d'un des plus ſavans & des plus illuſtres Peres de la primitive Egliſe, & qui vivoit presque dans les tems apoſtoliques. Journaliſtes de Trevoux, auteurs vils de la Gazette eccleſiaſtique, vous ne reſſemblerés jamais en rien à S. Juſtin: du moins ſuis-je bien convaincu, que vous ne ſerés point martirs ainſi qu'il l'a été; ſi vous étes un jour conduits devant les Juges ce ſera, vous Journaliſtes de Trevoux, pour avoir favoriſé l'aſſaſſinat des Rois, en louant les livres qui en enſeignent la doctrine; & vous Gazetiers eccleſiaſtiques, pour avoir inſulté, calomnié vôtre Roi, ſes Miniſtres, les Eveques, & les plus reſpectables citoiens.

Après avoir montré par le temoignage des auteurs payens, & de pluſieurs Peres de l'Egliſe, que les anciens philoſophes, même ceux qui ont nié la providence, avoient cependant ſuivi & établi une morale auſſi ſaine que favorable à la ſocieté; j'avance ici hardiment, que parmi tous les modernes, je n'excepte pas ceux qui ont eu les opinions les plus condamnables ſur les dogmes de la religion, tels que Spinoſa, Hobbes, Toland, Collins, Pomponace, Berigard, Cardan, on ne pourra jamais en nommer un, qui n'ait pas condamné, avec autant de force que les Theologiens les plus auſteres, les vices que nous avons rangés dans nos catechismes ſous ſept claſſes diférentes; l'orgueil, l'avarice, l'impudicité, la gourmandiſe, l'envie, la colere, & la pareſſe. Qu'on parcoure tous les ouvrages des philoſophes, qui ont écrit le plus hardiment ſur les dogmes de ſpeculation, l'on verra toujours que tous ces vices, ſi contraires au bien de la ſocieté, y ſont fortement condamnés. Comment eſt-ce qu'un homme, qui a

de

de la raiſon, pourroit en faire aſſés peu d'uſage pour vouloir ne pas s'opoſer à des défauts, qui vont à la deſtruction de la ſocieté. Choiſiſſons parmi les philoſophes un Epicurien, & voions comment il parlera ſur la *gourmandiſe*. „ S'occuper perpetuellement, „ *dit Lucrece*, à ſatisfaire l'avidité de la nature ingra- „ te; lui donner avec profuſion toute choſe, ſans „ pouvoir remplir ſon inſatiabilité, épuiſer les ſai- „ ſons dans le retour reglé de leurs productions nou- „ velles, & de leurs beautés diférentes, ſans que ja- „ mais il naiſſe un moment raiſonnable dans l'hom- „ me, pour ſonger qu'il doit penſer à mourir après „ s'être ſi fort raſſaſié des commodités de la vie: „ c'eſt reſſembler aux Danaides occupées inceſſam- „ ment à verſer de l'eau dans un tonneau percé, qui „ ne peut jamais être rempli."

Deinde animi ingratam naturam paſcere ſemper,
Atque explere bonis rebus, ſatiareque nunquam,
Quod faciunt nobis annorum tempora, circum
Cum redeunt, fœtusque ferunt, variosque lepores,
Nec tamen explemur vitai fructibus unquam;
Hoc, ut opinor, id eſt, ævo florente puellas
Quod memorant, laticem pertuſum congerere in vas;
Quod tamen expleri nulla ratione poteſtur.

Lucret. de Rer. Nat. L. 3. V. 1026.

Ecoutons parler le même Epicurien ſur *l'orgueil*. „ Briguer un empire qui n'a que la vanité du nom, „ ſouffrir tout ce qu'il y a de plus indigne pour par- „ venir à l'autorité du commandement, n'eſt ce pas „ l'ouvrage laborieux de l'infortuné Siſyphe, qui rou- „ le au haut d'une montagne le rocher, que la pente „ fait redeſcendre dans la plaine?"

Nam petere imperium, quod inane'ſt, nec datur un-
quam,
Atque in eo ſemper durum ſufferre laborem,

Hoc eſt adverſo nixantem trudere monte
Saxum, quod tamen à ſummo jam vertice rurſum
Volvitur, & plani raptim petit æquora campi.
id. ib. v. 999.

Voions ce qu'un autre Epicurien dit de *l'avarice*.

„ Un déſir inſenſé d'amaſſer du bien trompe la plû-
„ part des hommes, on n'en a jamais aſſés, diſent-ils,
„ parceque l'on n'eſt eſtimé qu'à proportion de ce
„ que l'on eſt riche: que faire à ces gens là? le meil-
„ leur eſt de les abandonner à leur malheur, puisqu'ils
„ veulent être malheureux. Tel étoit un certain A-
„ thenien, homme fort riche & fort avare, qui ſe
„ mettoit peu en peine d'être la fable de la ville: le
„ peuple me ſifle, diſoit-il, & moi je m'aplaudis,
„ quand je ſuis chez moi, & que je contemple mes
„ écus. Tantale dans un fleuve ne peut ſe dèsalterer.
„ Qu'avez-vous à rire? ce Tantale de la fable c'eſt
„ vous; il n'y a qu'à changer de nom: étendu, la bou-
„ che béante, ſur des tas d'or & d'argent, vous n'o-
„ ſez non plus y toucher qu'à des choſes ſacrées.

At bona pars hominum decepta cupidine falſo,
Nil ſatis eſt, inquit: quia tanti, quantum habeas, ſis.
Quid facias illi? jubeas miſerum eſſe; libenter
Quatenus id facit. Ut quidam memoratur Athenis
Sordidus, ac dives, populi contemnere voces
Sic ſolitus; Populus me ſibilat, at mihi plaudo
Ipſe domi, ſimul ac nummos contemplor in arca.
Tantalus a labris ſitiens fugientia captat
Flumina: quid rides? mutato nomine de te
Fabula narratur: congeſtis undique ſaccis
Indormis inhians: & tanquam parcere ſacris
Cogeris, aut pictis tanquam gaudere tabellis.
Horat. Sat. I. L. 1.

Qui peut condamner plus fortement *la colere* qu'Epicure. „ Le Sage, *dit-il*, peut être outragé par la hai-

„ haine, par l'envie, & par le mépris des hommes;
„ mais il croit, qu'il depend de lui de ſe mettre au
„ deſſus de tout préjudice par la force de la raiſon. La
„ ſageſſe eſt un bien ſi ſolide, qu'elle ôte à celui qui
„ l'a en partage toute diſpoſition à ſortir de ſon état
„ naturel, & l'empeche de changer par la colere de
„ caractere, quand même il en auroit la volonté. A
„ la verité le ſage eſt ſujet aux paſſions, mais leur im-
„ petuoſité ne peut rien contre ſa vertu." Βλάβας ἐξ ἀνθρώπων, ἢ διὰ μῖσος, ἢ διὰ φθόνον, ἢ διὰ καταφρόνησιν γίνεσθαι. ὧν τὸν σοφὸν λογισμῷ περιγίνεσθαι. ἀλλὰ μὴν τὸν ἅπαξ γενόμενον σοφὸν, μηκέτι τὴν ἐναντίαν λαμβάνειν διάθεσιν, μηδ' ἐπαλλάττειν ἐκόντα. *Detrimenta quæ ex hominibus, ſive odii, ſive invidiæ, ſive contemptus cauſa fiunt, ſapientem autumat ratione ſuperare. Eum vero qui ſemel fuerit ſapiens, in contrarium habitum tranſire non poſſe nec ſponte variare. Perturbationibus obnoxium quidem fore: ſed nullo inde ad ſapientiam impedimento.* Diog. Laert. *de vitis & dogmatibus philoſophorum*, Lib. X. ſeg. 117. pag. 652.

Voions encore Epicure deffendre *l'adultere*, & même la *ſimple fornication*. „ Le Sage, *dit il*, doit
„ éviter d'avoir commerce avec toute femme, dont
„ l'uſage eſt prohibé par les loix: il doit même être
„ inſenſible aux aiguillons de l'amour, qui n'eſt point
„ envoié du Ciel ſur la terre; les plaiſirs de cette paſ-
„ ſion ne furent jamais utiles, au contraire on eſt
„ trop heureux lorſqu'ils n'entrainent point après
„ eux des ſuites, qu'on auroit ſujet de déplorer. Le
„ Sage peut cependant ſe marier pour procréer des
„ enfans, & avoir la conſolation de ſe voir renaî-
„ tre dans ſa poſterité." Γυναικί τε οὐ μιγήσεσθαι τὸν σοφὸν, ἢ οἱ νόμοι ἀπαγορεύουσιν . . . ἐρασθήσεσθαι τὸν σοφὸν οὐ δοκεῖ αὐτοῖς . . . οὐδὲ θεόπεμπτον εἶναι τὸν ἔρωτα.

πα . . . συνουσίαν δὲ (φασὶν) ὤνησε μὲν οὐδέποτε, ἀγεπτηδὸν δὲ εἰ μὴ κὴ ἔβλαψεν. *Mulieri item non congreſſurum ſapientem quam leges attingere vetant . . . amaturum ſapientem negant . . . neque a deo amorem immitti . . . concubitus, inquiunt, nihil quidem unquam profuit, optabile vero ſi non nocuerit.* Diog. Laert. lib X. ſeg. 118. & 119. Καὶ μὴν & γαμήσειν & τεκνοποιήσειν τὸν σοφόν. ὡς Ἐπίκουρος ἐν ταῖς διαπορίαις & ἐν ταῖς περὶ φύσεως. *Uxorem tamen ducturum, ac liberos procreaturum ſapientem, ut Epicurus in ambiguis, & in libris de natura.* id. ib.

Venons à *l'envie*. „ Le Sage, *dit Epicure*, n'eſt „ point jaloux de la ſageſſe d'un autre.“ Οὐ κινεῖται πὲ ἑτέρου ἔπρον σοφώτερον· *Non commotum iri ſi alter altero dicatur fuiſſe ſapientior.* id. ib. ſeg. 121. pag. 684. Quant à la *pareſſe*, elle à été condamnée ſi ſouvent dans les ouvrages de tous les philoſophes, qu'il eſt inutile d'en donner ici une preuve. Je dirai cependant qu'Epicure étoit ſi fort l'ennemi de l'oiſiveté, qu'il ne permettoit aux philoſophes d'acquerir du bien que par l'étude. „ Le gain, *dit-il*, eſt „ permis au ſage dans le beſoin, pourvu qu'il l'acquiere par la ſcience“ Χρηματίσεσθαί πε, ἀλλ' ἀπὸ μόνης σοφίας, ἀπορήσαντα. *Quæſtum facturum, ſed ex ſapientia ſola, ſi inopia laboret.* id. ib. ſeg. 121. pag. 684.

Voila donc quelle a été la morale des philoſophes qui ont nié la providence. On juge aiſement, que ceux qui l'ont connue ont eu des principes auſſi utiles à la ſocieté: c'eſt ce qu'on peut voir dans Ciceron, dans Epictete & dans Seneque. Quant aux philoſophes modernes, ils ont vecu dans des tems trop éclairés, pour ne pas avoir établi dans tous leurs ouvrages les fondemens de la plus rigide morale. On n'a qu'à voir, pour en être convaincu, ce que Spinoſa.

nosa, Hobbes & Collins ont écrit, quad ils ont parlé de la vertu.

Je vais repondre à la seule objection qu'on pourroit me faire, détruire en même tems les reproches amers, que le delire d'un écrivain a attirés depuis quelques années aux philosophes, & rendre inutiles tous ces libelles, qu'on a repandus & qu'on repand encore dans toute l'Europe, avec autant de mauvaise foi que de ridicule ostentation. On voit bien que je veux parler du Medecin La Mettrie. Cet homme, comme l'a sagement dit un philosophe qu'on avoit attaqué à son sujet, composa dans les accès de sa folie plusieurs livres, où les mœurs, la probité, & les regles les plus essentielles de la morale étoient attaquées. Ces ouvrages souleverent l'indignation du public. En effet quel est le bon citoien, qui ne fremisse d'horreur en lisant ces affreux sentiments?

„ O toi, qu'on apelle communement malheureux,
„ & qui l'es en effet vis à vis de la societé, devant
„ toi-même tu peux donc être tranquile. Tu n'as
„ qu'à étouffer les remords par la reflection, si elle
„ en a la force, ou par des habitudes contraires beaucoup plus puissantes. Si tu eusses été élevé sans
„ les idées qui en sont la base, tu n'aurois point eu
„ ces ennemis à combattre. Ce n'est pas tout, il
„ faut que tu méprises la vie, autant que l'estime
„ publique. Alors en effet, je le soutiens, parricide, incestueux, voleur, scelerat infame, & juste
„ objet de l'execration des honnêtes geus, tu seras
„ heureux cependant. Car quel malheur, ou quel
„ chagrin peuvent causer des actions, qui, si noires
„ & si horribles qu'on les supose, ne laissent aucune trace de crime dans l'ame du criminel? Mais
„ si tu veux vivre, prens y garde, la politique n'est
„ pas si commode que ma philosophie. La justice

„ est

„eſt ſa fille; les bourreaux & les gibets ſont à ſes „ordres; crains les plus que ta conſcience & les „Dieux.“ *La Mettrie Diſcours ſur le bonheur &c.* *pag.* 133.

Voila les raiſonnemens faux & inconſéquens d'un homme, que les ennemis de la philoſophie diſent être un philoſophe Epicurien. Détruiſons donc de fond en comble les ſentimens affreux de ce frenetique par ceux d'Epicure: dira-t-on après cela qu'il ait été ſon diſciple? „Le juſte, *dit ce ſage Philoſophe*, eſt „le ſeul de tous les hommes qui puiſſe vivre ſans „trouble & ſans déſordre: l'injuſte au contraire eſt „toujours dans la crainte & dans l'agitation.“ *Ὁ δίκαιος ἀπαραπτόπτος: ὁδ' ἄδικος πλείστης ταραχῆς γέμων. Juſtus a perturbationibus maxime liber eſt: injuſtus autem a plurimis perturbationibus obſidetur,* Diog. Laert. lib. X. pag. 668.

Avant que d'en venir à ce qui regarde perſonnellement ce fou, érigé en philoſophe par ceux qui étoient charmés de pouvoir faire retomber l'horreur, qu'inſpirent ſes ſentimens, ſur des gens qui les déteſtent, comparons encore ſes opinions avec celles de Lucrece ſur la volupté & ſur la tempérance. „Et toi voluptueux, *dit l'auteur frenetique*, puisque ſans plaiſirs tu ne peux parvenir à „la vie heureuſe, laiſſe là ton ame & Seneque, „chanſons pour toi que toutes les vertus Stoiques? „ne ſonges qu'à ton corps. Ce que tu as d'ame ne „merite pas en effet d'en être diſtingué. Les prévjugés, les pédans, les fanatiques s'armeront con„tre toi: mais quand tous les élemens s'y join„droient? . . . Que faiſoient à Tibulle dans les „bras de de ſa Cloris la pluie, la grêle & les vents dé„chainés; ils ajoutoient à ſa felicité qui les bravoit. „Prens donc le bon tems, quand, & partout où il

„vient

„vient, jouis du préſent, oublies le paſſé qui n'eſt „plus, & ne crains point l'avenir. Songes que le „bled, qui eſt ſemé hors du champ, eſt toujours „du bled; qu'un grain perdu n'eſt pas plus pour „la nature, qu'une goutte d'eau pour la mer; que „tout ce qui la delecte eſt plaiſir, & que rien „n'eſt contre elle que la douleur; que la pollution „& la jouiſſance, lubriques rivales, ſe ſuccédant „tour à tour, & faiſant nuit & jour fondre de „volupté, rendent ton ame, s'il ſe peut, auſſi gluan„te & laſcive que ton corps. Enfin puisque tu „n'as point d'autres reſſources? tires en parti: bois, „manges, dors, ronfles, reves; & ſi tu penſes „quelquefois, que ce ſoit entre deux vins, & tou„jours ou au plaiſir du moment preſent, ou au „déſir ménagé pour l'heure ſuivante. Ou, ſi non „content d'exceller dans le grand art des volup„tés, la crapule & la débauche n'ont rien de trop „fort pour toi, l'ordure & l'infamie ſont ton par„tage; vautres toi, comme font les porcs, & tu „ſeras heureux à leur maniere." *Diſcours ſur le bonheur, pour ſervir de préface au traité de la vie heureuſe de Seneque. pag.* 137.

Un fou né & élevé dès ſon enfance dans le plus mauvais lieu de Paris, pourroit-il parler autrement? O vous, qui cherchés à calomnier les philoſophes, comment pouvez-vous établir vos reproches ſur les diſcours d'un homme, dont la folie paroit à chaque penſée, & dont le ſtile démontre l'yvreſſe de l'ame. Ecoutés parler un veritable philoſophe ſur les mêmes matieres, qui ſont l'objet de vos reproches. „Il faut, *dit Epicure*, s'habituer à manger ſobrement „& ſimplement, ſans rechercher toutes ces viandes „délicatement preparées; la ſanté trouve dans cette „frugalité ſa conſervation, & l'homme par ce moyen

„de-

„devient plus robuſte, & beaucoup plus propre à
„toutes les actions de la vie. Cela eſt cauſe que s'il ſe
„trouve par intervales à un meilleur repas, il y man-
„ge avec plus de plaiſir : mais le principal, c'eſt que
„par ce ſecours nous ne craignons point les viciſſi-
„tudes de la fortune, parcequ'étant accoutumés à
„nous contenter de peu, quelque abondance qu'elle
„nous ôte, elle ne fait que nous remettre dans un état
„qu'elle ne nous peut ravir, par la louable habitude
„que nous avons priſe. Ainſi lorsque nous aſſurons
„que la volupté eſt la fin d'une vie bien heureuſe, il
„ne faut pas s'imaginer que nous entendions parler
„de plaiſirs, qui ſe trouvent dans la jouiſſance de
„l'amour, ou dans le luxe & l'excès des bonnes ta-
„bles, comme quelques ignorans l'ont voulu inſi-
„nuer, auſſi-bien que les ennemis de nôtre ſecte,
„qui en ont impoſé ſur cette matiere, par l'inter-
„pretation maligne qu'ils ont donnée à notre opi-
„nion. Cette volupté, qui eſt le centre de notre
„bonheur, n'eſt autre choſe que d'avoir l'eſprit ſans
„aucune agitation, & que le corps ſoit exempt de
„douleur ; l'ivrognerie, l'excès des viandes, le com-
„merce criminel des femmes & des garçons, la dé-
„licateſſe des boiſſons, & tout ce qui aſſaiſonne les
„bonnes tables, n'ont rien qui conduiſe à une agréa-
„ble vie, il n'y a que la frugalité & la tranquilité
„de l'eſprit qui puiſſe faire cet effet heureux ; c'eſt
„ce calme qui nous facilite l'éclairciſſement des
„choſes qui doivent fixer nôtre choix, ou de cel-
„les que nous devons fuir ; & c'eſt par lui qu'on
„ſe défait des opinions, qui troublent la diſpo-
„ſition de ce mobile de notre vie" Τὸ συνεθι-
ζειν οὖν ἐν ταῖς ἁπλαῖς καὶ οὐ πολυτελέσι διαίτοις,
καὶ ὑγιείας ἐσὶ συμπληρωτικον, καὶ πρὸς τὰς ἀναγ-
καίας τοῦ βίου χρήσεις ἄοκνον ποιεῖ τὸν ἄνθρωπον. καὶ
τοῖς

τοῖς πολυτελέσιν ὀκ διαλειμμάτων προσερχομένους κρείττονας ἡμᾶς διαλίθησι, κὴ πρὸς τὴν τύχην ἀφόβους παρασκευάζει· ὅταν οὖν λέγωμεν ἡδονὴν τέλος ὑπάρχειν, οὐ τὰς τῶν ἀσώτων ἡδονὰς κὴ τὰς τῶν ὀκ ἀπολαύσει κειμένας λέγομεν, ὡς τινες ἀγνοοῦντες κὴ οὐχ ὁμολογοῦντες, ἢ κακῶς ἐκδεχόμενοι, νομίζουσιν. ἀλλὰ τὸ μήτε ἀλγεῖν κατὰ σῶμα, μήτε ταράττεσθαι κατὰ ψυχὴν συνείρονλες. οὐ γὰρ πότοι κὴ κῶμοι, οὐ δ' ἀπολαύσεις παίδων κὴ γυναικῶν, οὐδ' ἰχθύων κὴ τῶν ἄλλων ὅσα φέρει πολυτελὴς τράπεζα, τὸν ἡδὺν γεννᾶ βίον, ἀλλὰ νήφων λογισμὸς, κὴ τὰς αἰτίας ἐξερευνῶν πάσης αἱρέσεως κὴ φυγῆς, κὴ τὰς δόξας ἐξελαύνων, ἀφ' ὧν πλεῖστος τὰς ψυχὰς καταλαμβάνει θόρυβος. *Itaque ſimplicibus & non magnifice paratis cibis aſſueſcere, & ſalubritatis efficiens eſt, & hominem ad neceſſaria vitæ miniſteria impigrum reddit: & ſumptuoſas ad epulas per intervalla accedentes meliores nos efficit, atque adverſus fortunam parat interritos. Cum itaque dicimus voluptatem finem eſſe, non luxurioſorum voluptates, easque quæ in fruendo ſunt poſitæ dicimus, ut quidam ignorantes, aut a noſtra ſententia diſſentientes, aut male eam accipientes arbitrantur; ſed non dolere, corpore animoque tranquillum eſſe conjungimus. Non enim convivia & comeſſationes, non puerorum mulierumque congreſſus, non piſcium eſus, & cæterorum quæ affert pretioſior menſa, ſuavem gignit vitam, verum ratio ſobria, cauſaſque perſcrutans cur quæque vel eligenda, vel fugienda ſint, opinionesque expellens, per quas animos ut plurimum occupat tumultus.* Diog. Laert. de vit. philoſoph. lib. 10. p. 657.

Voions encore une fois la comparaiſon des ſentimens de la raiſon avec ceux de la folie. „ Tous les „ mechants, *dit La Mettrie*, peuvent être heureux, „ s'ils peuvent être mechans ſans remords. J'oſe dire „ plus, celui qui n'aura point de remords dans une

„ telle familiarité avec le crime, que les vices ſoient „ pour lui des vertus, ſera plus heureux que tel au- „ tre, qui après une belle action ſe repentira de „ l'avoir faite.“

Voila le vice qui s'explique par la voix de la démence : voici la vertu qui va parler par l'organe de la ſageſſe. „ La philoſophie, *dit Epicure*, eſt la ſour- „ ce de toutes les vertus, qui nous enſeignent que la „ vie eſt ſans agrément, ſi la prudence l'honnêteté & „ la juſtice ne dirigent tous nos mouvemens ; mais „ en ſuivant toujours la route qu'elles nous tracent, „ nos jours s'écoulent avec cette ſatisfaction dont le „ bonheur eſt inſéparable ; car ces vertus ſont le pro- „ pre d'une vie pleine de felicité & d'agrément, qui „ ne peut jamais être ſans leur excellente pratique.“

Τούτων δὲ πάντων ἀρχὴ & τὸ μέγιστον ἀγαθὸν, ἡ φρόνησις ; διὸ & φιλοσοφίας τὸ τιμιώτερον ὑπάρχει ἡ φρόνησις, ἐξ ἧς αἱ λοιπαὶ πᾶσαι πεφύκασιν ἀρεταί· διδάσκουσαι ὡς οὐκ ἔστιν ἡδέως ζῆν ἄνευ τοῦ φρονίμως, & καλῶς, & δικαίως, ἄνευ τοῦ ἡδέως. συμπεφύκασι γὰρ αἱ ἀρεταὶ τῷ ζῆν ἡδεώς· & τὸ ζῆν ἡδέως, τούτων ἔστιν ἀχώριστον. *Horum autem omnium initium, maximumque bonum prudentia eſt. Quocirca ex philoſophiæ bonis prudentia antecellit, ex qua reliquæ virtutes omnes oriuntur : docentes quod jucunde vivere poſſit nemo, niſi prudenter, & honeſte juſteque vivat : nec contra prudenter, & honeſte, juſteque, quin & vivat jucunde. Virtutes enim jucundæ vitæ conjunctæ ſunt; jucundaque vita ſeparari a virtutibus nequit.* Id. ib. ſeg. 132. La Mettrie n'eſt donc pas un Epicurien. Et l'on a tort de le reprocher avec tant d'aigreur aux philoſophes. Cet homme reſſemble aux ſectateurs d'Epicure, comme le Pere Malagrida reſſemble aux Miniſtres d'Etat de la Cour de Portugal.

Après avoir démontré combien la ſaine morale d'un

d'un ſage eſt eloignée de celle d'un fou, qui en a voulu prendre le maſque; je prouverai que non ſeulement La Mettrie ne doit pas nuire aux philoſophes, mais qu'il n'a pu ſe nuire à lui-même parcequ'il étoit fou; mais fou au pied de la lettre: il n'y avoit aucune idée, quelque fauſſe & quelque extravagante qu'elle fut, qui ſe préſentat à ſon eſprit, qu'il ne ſuivit. Un jour il ſe figura, qu'il devoit prouver à toute l'Europe qu'un des plus ſcavants, des plus ſpirituels, & des plus vertueux Ecrivains, que l'Allemagne ait produit (c'eſt Mr. Haller) étoit un athée: ſur le champ, dans l'accès de ſa folie, il compoſa une hiſtoire, où il dit qu'il avoit eu occaſion de faire connoiſſance avec ce Savant dans un mauvais lieu, & que là il l'avoit aſſuré qu'il étoit athée. Ce que je dis ici paroîtra ſi extraordinaire & ſi ridicule aux lecteurs, qu'ils auront peine à y ajouter foi. Je raporterai donc les propres termes de cet inſenſé, érigé en philoſophe par les ennemis de la philoſophie. „Il n'y „a pas, *dit-il*, jusqu'aux Dames de l'Univerſité de „Gœttingen, chez qui nôtre Profeſſeur ſe montre „auſſi brillant que profond philoſophe. Je me ſouviendrai toute ma vie du dernier & ſingulier ſouper de filles, que nous fimes enſemble, La * * „H** & moi. La** m'y mena, il a toujours „aimé le beau ſexe; & d'ailleurs, ſectateur d'un „maître charmant, il ſe faiſoit un plaiſir de le ſuivre „partout, jusques en ces lieux où la volupté regne, „ſans ſentimens à la verité, mais auſſi ſans contrainte. Le célébre Docteur préſidoit à une table, „ornée par les Nymphes du Dieu des Jardins, avec „cette plaiſante gravité de Magiſter de Village, que „vous lui connoiſſez. Il fut d'abord queſtion des „preuves de l'exiſtence de Dieu par les merveilles „de la nature; j'avois ſous ma main deux de ces

„ preuves là; & nos P... ſe regorgeoient, croiant „ que c'étoit des leurs qu'on parloit: mais quel fut „ leur étonnement quand elles entendirent *leur gros* „ (comme elles l'appelloient) philoſopher, & ſe li- „ vrer à des reflections auſſi bien placées, que cel- „ les de Trimalcion ſur la mort."

Helas! diſoit H***, *plus on devine la nature, & plus ſon auteur diſparoit; le fil, au quel tenoit jadis ſon exiſtence, s'extenue de jour en jour, il ſe brule au flambeau de la phyſique, qui n'eclaire que l'incredulité. On a beau dire, faire, calculer même des* XXX; *ils ne prouveroient pas d'avantage, fuſſent ils algebraiquement multipliés à l'infini. En effet dans l'infinie combinaiſon du mouvement & des choſes, combien de fois les dez du hazard n'ont ils pas pu produire tout ce qui vous paroit ſi marqué au coin d'une intelligence, que nos yeux n'imaginent ou croient voir, que parcequ'ils ſont miopes & bornés. Telle fut auſſi l'opinion du Pere de l'ancienne philoſophie Epicure, que Lucrece prit pour ſon Dieu, n'en connoiſſant point d'autre. Quels genies, mes enfans, quels puiſſans genies que ces anciens! ils ont tout connu, juſqu'aux globules organiques de Buffon qui n'eſt qu'un nouvel Anaxagoras. Voyez Lucrece, voiez la ſavante préface, dont j'ai orné la traduction allemande de l'Hiſtoire naturelle de cet auteur françois, dont je fais cependant aſſez de cas.*

„ Enſuite entaſſant tous ces argumens rebattus, „ reſacés, ou plutôt refutés cent fois: *s'il y avoit une „ providence*, ajoutoit nôtre incredule Amphirrion," *les mechans ſeroient punis, les bons recompenſés*. les Mœurs *n'auroient pas été condamnés au feu, dans un païs où l'on ſe pique d'en avoir; l'homme machine n'auroit pas fait fortune, Boindin ſeroit mort, & Bacouill caſſé. Je ne ſais pas au reſte comment ſont gouver-*

vernés les autres mondes (s'il y en a:) mais il me paroit que celui-ci le seroit fort mal sans la ferule des Juges & des loix. Le merite encore, dans l'hypothese du Tien, comme parlent les Pré-Adamites Chinois, seroit autrement pensionné; les hommes utiles seroient mieux payés que des faiseurs de cabrioles, ou d'agréables marionettes, poursuivit-il, en regardant nos sœurs, qui penserent se fâcher; *& pour tout dire en un mot, moi Haller, moi, qui ai tant de lecture, de memoire; & de faits, quoique stériles, dans la tête, je le demande aux plus éclairés; pourquoi n'ai-je de reputation qu'en Allemagne? donc tout est hazard, donc rien n'est conduit, donc rien n'est gouverné.* „ Voyez „ si l'on peut juger des auteurs par leurs ouvrages! „ Qui eut cru celui-ci un Epicurien si déterminé, „ en voyant ce qu'il a si politiquement inseré ça & „ là dans ses écrits?" *Le Petit-homme à longue queue pag.* 42.

La surprise de Mr. Haller fut égale à son indignation, en voiant l'accusation & le roman imposteur de La Mettrie; mais l'horreur qu'en eurent tous les gens de Lettres le vangea mieux, que tout ce qu'il auroit pu faire & écrire.

On verra dans le passage, que je viens de citer, que La Mettrie affectoit de mépriser les allemands. Cet homme étoit de la plus grande ignorance, n'avoit aucune lecture; toute son érudition consistoit en quelques vers de Comedie. Il écrivoit en françois comme un énergumene, & savoit à peine assés de latin pour entendre les livres de medecine; ignoroit toutes les autres langues, surtout l'allemande, & jugeoit du merite des auteurs allemands. Et quel est le païs où il y ait aujourdhui plus de gens de merite dans les Lettres qu'en Allemagne? qui peut s'empecher d'admirer cet Haller, indignement outragé par La

Mettrie? qui unit les talens de Lucrece à ceux de Pindare & d'Anacreon; poete philoſophe, poete ſublime, poete galant; grand homme dans tous les diférents genres qu'il a également cultivés: phyſicien profond, habile Medecin, & célébre anatomiſte. Qui peut encore ne pas cherir ce Gellert, qui joint la brieveté & l'énergie de Phedre à l'eſprit de La Fontaine, & dont la modeſtie & la douceur égalent les talens? quel eſt l'homme de genie qui ne ſoit enchanté de Rabner, attaquant dans ſes ſatires ſi ſpirituellement le vice, ſans outrager, comme l'ont fait les autres ſatiriques, les particuliers qui ont le malheur d'y être enclins? Quelles obligations la phyſique n'a-t-elle pas à un Tralles, Medecin admiré de tous ceux, à qui l'art ſi utile & ſi difficile des Hipocrate, des Boerhave, & des Sidenham eſt connu? Ce Tralles ſi reſpectable fut encore l'objet des indécentes, & des inſenſées ſatires de La Mettrie. Quel eſt le ſavant qui n'admire les connoiſſances d'un Erneſti, & qui ne s'intéreſſe à la conſervation, & au bonheur d'une perſonne auſſi remplie d'érudition, & auſſi neceſſaire à la Republique des Lettres, dans un tems où un nombre de gens du bel air, & qui veulent donner le ton, font plus de cas de quelque mauvaiſes ſatires, ou de quelque roman ordurier, que de Sophocle & de Thucidide? Si la France a eu Vaugelas, l'Allemagne a Gottſched: & la langue françoiſe n'a pas plus d'obligation au premier que l'allemande n'en a au dernier. Quelle foule de ſavans ne trouverois-je pas, ſi je voulois placer ici tous ceux qui vivent aujourdhui en Allemagne, & dans les païs de la Suiſſe, où l'on parle allemand? un Euler, le rival de Neuton; un Bernouilli, admiré des plus profonds geometres; un Merian, joignant la plus grande érudition à la plus ſublime metaphiſique;

que ; un Sulzer, rendant les ſciences aimables & reſpectables par ſa probité, & par ſa douceur; un Marggraf élévant la chimie jusqu'au plus haut point de perfection ; un Meckel portant de nouvelles lumieres dans l'anatomie ; un Heinius, rival de l'érudition de l'éclairé Thomaſius, un Formey, uniſſant un nombre de connoiſſances, dont chacune ſemble devoir être le partage d'un ſeul ſavant; un Pot, aux yeux du quel la nature ſe décompoſe, lorsqu'il le veut ; un Pfaff détruiſant avec clarté & avec préciſion tous les ſophiſmes de l'élégant Schefmacher ; un Erman émule de Saurin ; un Sac, theologien éclairé, ſavant, modeſte, & ennemi de la perſecution ; un Cothenius, joignant à la pratique la plus ſure dans ſon art la theorie la plus ſavante. Enfin tant de grands hommes, qui ſont dans toutes les Univerſités, & dont un ſeul ſuffiroit pour honorer un pais moins fertile en ſavans que l'Allemagne. Les françois, tels que les L'Enfant, les Beauſobre, les La Croze, les Peloutier, les Achard, les Premontval, les Franchevile, qui ayant beaucoup de merite ſe ſont diſtingués par des talents diférents, ſe ſont bien gardés, en venant en Allemagne, d'en mépriſer les ſavans ; ils ſavoient trop, qu'ils meritoient l'eſtime des veritables connoiſſeurs : ce ridicule eſt le partage de quelques ignorants ſemblables à La Mettrie, dont l'érudition eſt puiſée dans le Mercure galant, dont le goût eſt formé par quelques feuilles volantes, & par quelques ſatires ; telles que les *quant*, les *mais*, les *car*, les *ſi*, &c. ſinguliere nation, que celle à qui tous les monoſillables de ſa langue ſervent à former des Dictionnaires d'injures, & de calomnie !

Revenons à La Mettrie : après avoir exercé ſa folie ſur les gens les plus reſpectables, il en fit tomber ſur lui les plus dangereux effets. Aiant pris une in-

digeſtion, pour avoir mangé exceſſivement d'un pâté, il prit la fievre; un Chirurgien lui conſeilla de prendre l'émetique: non, dit-il, je veux acoutumer l'indigeſtion à la ſaignée, & démentir tous les raiſonnemens des medecins allemands: il ſe fit donc ſaigner, quelque choſe que put lui dire le Chirurgien, quatre heures après la fievre redoubla, & devint inflamatoire, toute la nourriture, qui étoit dans l'estomac, aiant paſſé aiſément dans le ſang, par la facilité que la ſaignée lui en avoit donnée. Il vecut encore trois jours presque toujours dans le délire, & mourut dans la maiſon de l'Envoié de France plutôt plaint, que regretté des gens qui l'avoient connu. Dans les intervales de ſa folie il avoit pluſieurs vertus civiles, & dans la ſocieté il étoit amuſant, lorsque ſa gaieté n'étoit pas pouſſée jusqu'à l'extravagance, ce qui arrivoit aſſez ſouvent: il jettoit tout à coup ſa perruque par terre, & on l'a vu pluſieurs fois ſe dèshabiller, & ſe mettre presque tout nud au milieu d'une compagnie qui rioit de ſa folie, comme elle auroit fait de celle d'un inſenſé renfermé aux petites maiſons.

Voila quel a été l'homme, que les adverſaires des philoſophes leur reprochent tous les jours avec tant d'aigreur. A les entendre on diroit, que La Mettrie étoit un perſonnage tel qu'Epicure ou Platon, & qu'il avoit fait une ſecte conſidérable. Mais il n'étoit pas plus philoſophe qu'un certain fou, nommé Quiſant, qu'on a vu ſi longtems à Verſailles amuſer les Courtiſans, étoit Cardinal, quoiqu'il fut habillé de rouge, qu'il portat une épée & une Calotte de la même couleur, & qu'il ſe nommat *Cardinal d'épée*. Les philoſophes ne ſe croient pas plus offenſés de ce qu'un fou s'eſt apellé philoſophe, que les Cardinaux le furent de ce que le bouffon de la Cour de France

ſe

ſe diſoit être Cardinal. Quelle injuſtice n'y auroit-il pas, à faire repondre les Societés les plus reſpectables des folies d'un homme, qui publieroit qu'il eſt membre de ces Societés, quoiqu'elles ne le regardaſſent pas comme tel ?

On ne peut rien repondre à cela de raiſonnable; mais enfin pour finir toute diſpute, & pour anéantir à jamais les reproches de ceux, qui penſent rendre les philoſophes odieux, en leur imputant d'avoir eu La Mettrie parmi eux : qu'on nous diſe quel eſt l'Ordre le plus reſpectable, & l'état le plus ſaint où il n'y ait pas eu, dans le cours des ſiecles, pluſieurs hommes plus mépriſables par les mœurs & par les ſentimens que La Mettrie. Eſt-ce que le ſacré College des Cardinaux en doit être moins reſpecté, parcequ'il a eu dans ſon ſein le Cardinal Cocia, le Cardinal Du Bois, & pluſieurs autres qui leur ont reſſemblé ? Eſt-ce que les Pontifes, qui occupent la Chaire de S. Pierre, en doivent être moins en veneration à tous les catholiques, parceque beaucoup de Papes ont commis de fort mauvaiſes actions, & ſe ſont rendus indignes de la place qu'ils occupoient? Clement IV. perſuada à Charles d'Anjou Roi de Naples, de faire mourir Conradin, fils de Conrad IV, qui étoit venu en Italie pour ſe mettre en poſſeſſion de l'heritage de ſes peres. Ayant donné une bataille il la perdit, & fut pris en fuiant. Le Pape, Miniſtre de paix dans les tems de colere, oubliant ſon caractere, écrivit à Charles d'Anjou, *la vie de Conradin eſt la mort de Charles, & la mort de Conradin eſt la vie de Charles.* Etienne VII, homme d'un caractere violent & ſéditieux, fit deterrer le corps du Pape Formoſe, ſon avant-prédeceſſeur & ſon ennemi; après que par ſon ordre on l'eut depouillé de ſes ornemens pontificaux, & revetu d'habits

bits laiques, il le fit condamner juridiquement, on lui coupa la tête, & enſuite on le jetta dans le Tibre. Cette action rendit Etienne ſi odieux, que les citoyens ſe ſouleverent, le chargerent de fers, & l'étranglerent en priſon. Jean IX, élu Pape après Etienne, fit pêcher le corps de Formoſe, mais Sergius III. ennemi de Jean IX, & qui fut un de ſes ſucceſſeurs, fit rejetter Formoſe dans le Tibre. Ce Sergius III. eut, étant Pape, un fils de Maroſie ſa Maîtreſſe qu'il éleva publiquement dans ſon palais, & qui fut Pape dans la ſuite.

Après la mort de Sergius III. Maroſie, & Theodora ſa ſœur, procurerent la Chaire de S. Pierre à un de leurs favoris, nommé Landon: ce favori étant mort fort jeune, Theodora fit élire ſon amant Jean X. Evêque de Rome. Mais Maroſie, toute puiſſante dans cette ville, aiant conſpiré contre le Pape, ancien amant de Theodora ſa ſœur, le ſurprit, le mit aux fers, & le fit étouffer entre deux matelats: enſuite Maroſie, maîtreſſe dans Rome, fit élire un nommé Leon, qu'elle fit mourir en priſon au bout de quelques mois. Après elle donna le ſiege pontifical à un homme obſcur qui ne vecut que deux ans. Enfin elle plaça parmi les ſucceſſeurs de S. Pierre ſon propre fils, qu'elle avoit eu de ſon adultere avec Sergius III, & que ce Pape avoit fait élever publiquement dans ſon palais: ce bâtard, qui n'avoit que vingt quatre ans quand ſa mere le fit Pape, prit le nom de Jean XI. Un fils du premier lit de Maroſie, s'étant mis à la tête d'un parti contre ſa mere, la renferma avec le Pape ſon bâtard dans le chateau S. Ange, où il mourut empoiſonné. Etienne IX, allemand de naiſſance, élu Pape en 939, regna fort peu de tems: les Romains ne pouvant ſouffrir un Pape né en Allemagne, lui balafre-

rent

rent le visage dans une sédition, & ce Pontife balafré ne put jamais depuis reparoitre en public.

Quelque tems après un petit fils de Marosie fut élu Pape, à l'age de dix-huit ans, par le credit de sa famille, il prit nom de Jean XII, en memoire de Jean XI son oncle le bâtard, empoisonné par son frere uterin dans sa prison du chateau S. Ange. Ce Jean XII aiant voulu soulever les Romains contre l'Empereur Othon, ce Prince le fit dépoſer dans un Concile, pour avoir donné l'ordination à des Diacres dans une écurie, commis inceste avec ses deux sœurs, bû à la santé du diable, & imploré son secours en jouant aux dez. Leon VIII. fut élu à la place de Jean XII. mais l'Empereur étant retourné en Allemagne, Jean souleva les Romains, & fit à son tour dépoſer Leon VIII. dans un Concile. Un Cardinal, qui avoit écrit les accusations dans celui qui avoit depoſé Jean, eut la main coupée, on arracha la langue, on coupa le nez & deux doigts au greffier du Concile. Ce Pape auroit sans doute porté sa vangeance plus loin, mais il fut assassiné trois mois après être remonté sur la Chaire de S. Pierre, dans les bras d'une femme mariée, dont l'époux le surprit dans cet adultere. Je crois qu'il n'y a point d'ennemi des Philosophes qui ne convienne, que La Metrie auroit mieux figuré parmi ces Papes, que parmi Locke, Neuton, Leibnitz, Gassendi, Descartes, s'Gravesande, & Wolf.

Les désordres des successeurs de S. Pierre ne se sont pas bornés à ceux, que nous venons de parcourir succinctement. Dans ces derniers siecles, & peu de tems avant Luther & Calvin, l'on vit à Rome des Papes faire des cruautés plus grandes, que celles des Caligula & des Neron. Urbain II fit apliquer à la torture plûsieurs Cardinaux, & plusieurs Evêques qui

qui avoient voulu le quitter à Naples : il conduisit à Genes, sur les galeres de cette Republique, ces Evêques & ces Cardinaux estropiés & enchainés ; un de ces Evêques demi-mort ne pouvant gagner le rivage assez tôt, au gré du Pape, il le fit égorger sur le chemin, & lorsqu'il fut arrivé à Genes, il fit mourir par divers suplices cinq de ces Cardinaux prisonniers. Après tant de cruautés Urbain mourut paisiblement & sans remords à Rome. Voila un Pape, digne d'être l'éleve d'un philosophe, qui veut qu'on étoufe les remords. En voici un autre, qui pratiquoit les preceptes de la même philosophie. Le Pape Sixte IV. favorisa une conspiration, excitée par l'Archevêque de Pise contre Laurent & Julien de Medicis, qui furent assassinés à l'Eglise, dans le moment où le Prêtre levoit l'hostie. La mort des Medicis fut vangée par les Florentins, & l'Archevêque fut pendu aux fenêtres de la Maison de Ville.

Après Sixte IV. vint Innocent VIII. qui d'un caractere plus doux que son prédecesseur ne fit assassiner personne, & se contenta de piller les biens de l'Eglise, de tirer secretement une pension considérable de Bajazet Empereur des Turcs, pour retenir à Rome prisonnier Zizim son frere, qui s'étant retiré chez les Chevaliers de Rhodes avoit cru trouver un azile, & non pas l'esclavage, chez des gens qui se disoient les deffenseurs de la religion. Les Chevaliers de Rhodes conduisirent Zizim en France, & le Pape obtint de Charles VIII. que ce Prince lui seroit remis. Innocent avoit eu à Naples, avant son Pontificat, deux enfans d'une Demoiselle, il les laissa très riches, maria l'ainé à une fille de Laurent de Medicis : l'amour paternel, disent les Historiens, lui fit faire beaucoup de choses peu équitables. Il eut pour successeur Borgia, qui prit le nom d'Alexandre

dre VI. Ce Pape fut le plus mechant & le plus luxurieux des hommes. Il avoit un bâtard appellé Ceſar Borgia, qu'il vouloit faire Souverain. Il vendit des indulgences pour une grande ſomme, afin d'avoir l'argent neceſſaire pour paier l'armée, deſtinée à prendre dans la Romagne les places qu'il vouloit lui donner. Il n'y eut point de violence, de cruauté, ni de ſcelerateſſe que ce bâtard, veritablement digne de ſon pere, n'emploia pour reuſſir dans ſes deſſeins. Enfin Louis XII, pour obtenir du Pape la caſſation de ſon mariage, conſentit de donner à Oeſar Borgia une compagnie de cent hommes d'armes, une penſion de cent mille livres, & le Duché de Valentinois. Il lui fit enſuite épouſer Charlotte, fille du Seigneur d'Albret. Ce mariage étant fait, Ceſar Borgia envoia à Rome un courier à ſon pere pour lui aprendre, qu'il avoit rempli, la premiere nuit des noces, huit fois de ſuite le devoir du mariage. Cet acte de vigueur plut ſi fort au S. Pere, qu'il en fit faire des feux de joie dans toute la ville de Rome. L'Hiſtorien, qui raporte ce fait, étoit grand Maître de Ceremonies d'Alexandre VI, & il ajoute que ces feux de joie cauſerent un grand dès-honneur au très ſaint Pere & au ſaint Siege. *Feria quinta vigeſima tertia venit curſor ex Francia, qui nuntiavit ſanctiſſimo Domino noſtro Cæſarem Valentinum Ducem, filium ſuum, olim Cardinalem, contraxiſſe matrimonium cum magnifica Domina Allebreto a die preſentis menſis, & illud dominica duodecima ejusdem conſummaſſe, & feciſſe octo vices ſucceſſive. Fuerunt propterea ex mandato Pontificis facti multi ignes per urbem in ſignum lætitiæ, ſed in magnum dedecus, & verecundiam ſanctiſſimi Domini noſtri, & ejus ſanctæ ſedis.* Specimen Hiſtoriæ Arcanæ, ſive anecdotæ de vita Alexandri VI. Papæ„ ſeu excerpta ex Diario

Joan-

Joannis Burchardi Argentinenſis capellæ Alexandri Sexti Papæ Clerici Ceremoniarum Magiſtri, edente G. G. L. Hanovriæ MDCXCVI. pag 61.

Ce Pape avoit une inclination naturelle à ſe rejouir de tout ce qui pouvoit exciter les plaiſirs & les devoirs du mariage. Il couchoit avec ſa fille Lucrece, qu'il enleva ſucceſſivement à trois maris, dont il fit aſſaſſiner le dernier (Alphonſe d'Arragon) pour la donner enfin à l'heritier de la maiſon d'Eſte. Comme il craignoit qu'un époux, qui prenoit une femme qui avoit paſſé par tant de mains, n'eut pas l'ardeur requiſe pour la premiere nuit des noces, il voulut l'exciter dans ſon gendre. L'Hiſtorien Burchard, ſon grand Maître de ceremonies, nous a laiſſé la relation d'une fête, qu'il donna à ce ſujet. „ Le der„ nier Dimanche du Mois d'Octobre, *dit cet Au*„ *teur*, cinquante courtiſanes honnêtes ſouperent „ avec le Duc de Valentinois, dans ſon apartement „ au Palais Apoſtolique, (au Vatican) elles danſe„ rent après le repas avec les gens du Duc, & les „ autres perſonnes, qui étoient preſentes d'abord ha„ billées, enſuite toutes nues. Après qu'on eut ſoupé, „ on rangea par terre les chandeliers de la table, & „ l'on mit devant eux des chataignes, que les cour„ tiſanes nues ramaſſoient en paſſant entre les chan„ deliers. Le Pape, le Duc de Valentinois & Lu„ crece ſa ſœur étoient preſents, & regardoient avec „ attention. Enfin l'on expoſa les prix du combat, „ ce furent des étoffes de ſoie, des chauſſures faites „ en brodequin, diférentes coeffures qui devoient „ être diſtribuées à ceux qui connoitroient charnel„ lement le plus de ces courtiſanes, qui le firent à la „ vue de tous ceux qui ſe trouvoient dans le Palais, „ ſuivant la fantaiſie des combattans qui reçurent en„ ſuite le prix de leurs prouefſes.“ Convenons que

le

le philoſophe La Mettrie auroit été un excellent danſeur dans ce balet, mais que le pauvre Epicure y auroit joué un triſte perſonnage, ainſi que Lucrece & ſes autres diſciples. Je crois pouvoir encore aſſurer, que Spinoſa, Colins, & Hobbes ne s'y ſeroient gueres amuſé. Mais pour qu'on ne croie pas, que nous avons embelli la narration de cette fête, nous placerons ici, ſuivant nôtre coutume, les paroles originales de l'hiſtorien. *Dominica ultima menſis Octobris in ſero fecerunt coenam cum Duce Valentinenſi in camera ſua in Palatio Apoſtolico quinquaginta meretrices honeſtæ, corteſianæ nuncupatæ, quæ poſt cœnam choreârunt cum ſervitoribus, & aliis ibidem exiſtentibus, primo in veſtibus ſuis, deinde nudæ. Poſt coenam poſita fuerunt candelabra communia menſæ cum candelis ardentibus, & projectæ ante candelabra per terram caſtaneæ, quas meretrices ipſæ ſuper manibus & pedibus nudæ, candelabra per tranſeuntes, colligebant, Papa, Duce, & Lucretia ſorore ſua præſentibus & aſpicientibus: tandem expoſita dona ultimo, diploides de ſerico, paria caligarum, bireta & alia, pro illis quì plures dictas meretrices carnaliter agnoſcerent, quæ fuerunt ibidem in aula publice carnaliter tractatæ arbitrio præſentium, & dona diſtributa victoribus.* Id. ib. pag. 77.

Il falloit que cette petite fête galante eut produit un bon effet; car quelque jours après le très Saint Pere en donna encore une ſeconde, dans un gout diférent, qui n'étoit pas moins propre à faire naitre l'envie de remplir les devoirs du mariage. Voici la deſcription de cette nouvelle fête. „ Le 15. du mois „ de Novembre, un paiſan entra dans la Ville par la „ porte des jardins, conduiſant deux jumens chargées „ de bois: lorsqu'elles furent dans la place de S. Pier- „ re, les domeſtiques du Pape accoururent, coupe-

„ rent

„ rent le poitrail, enleverent les bats, mirent à terre
„ le bois que portoient ces jumens, & les conduisi-
„ rent ensuite dans la petite place, qui est entre le pa-
„ lais & la porte. Alors on lâcha quatre superbes
„ chevaux entiers, qui libres de tout frein coururent
„ auprès des jumens, & commencerent par un com-
„ bat entre eux, se battant avec les pieds & les dents:
„ ensuite ils monterent sur les jumens & les couvri-
„ rent, mais non pas sans les avoir blessées aupara-
„ vant. Le Pape étoit à la fenêtre de sa chambre, qui
„ donne sur la porte du palais; Lucrece sa fille étoit
„ avec lui, & tous les deux voioient ce spectacle avec
„ de grands éclats de rire & beaucoup de plaisir.“ Si le philosophe La Mettrie avoit été à cette scene, il auroit bien jetté sa perruque par terre & crié, voila qui est admirable! cela vaut mieux que la représentation du Misantrope: mais Epicure eut détourné les yeux d'indignation; Colins se fut sauvé du Vatican; Spinosa si modeste, dont les mœurs étoient si pures, eut regretté de n'avoir pas auprès de lui la piscine du Temple de Jerusalem, pour s'y plonger tout entier, & laver son corps de la souillure, que ses yeux auroient contractée. *Feria quinta undecima mensis Novembris intravit Urbem per portam Viridarii quidam rusticus, ducens duas equas lignis oneratas, quæ cum essent in plateola S. Petri accurrerunt stipendiarii Papæ, incisisque pectoralibus & lignis projectis in terram cum bastis, duxerunt equas ad illam plateolam, quæ est inter palatium juxta illius portam; tum emissi fuerunt quatuor equi cursorii liberi suis frenis & capistris ex palatio, qui occurrerunt ad equas, & inter se propterea cum magno strepitu & clamore morsibus & calceis contendentes adscenderunt equas & coierunt cum eis, & eas graviter pistarunt & læserunt; Papa in fenestra cameræ supra portam palatii & domina Lucretia cum exis-*

existente magno risu & delectatione præmissa videntibus. Id. ibid. pag. 78.

Alexandre VI. aimoit autant l'argent que les femmes. Il fit un traité avec Bajazet Empereur des Turcs, qui lui payoit une pension annuelle; il lui envoya un Ambassadeur, & lui écrivit pour l'avertir, qu'il devoit lui payer exactement la somme, qu'il lui avoit promise à condition qu'il retiendroit toujours prisonnier son frere Zizim; il l'avertissoit que le Roi de France Charles VIII. vouloit détroner Alphonse Roi de Naples, & après s'être saisi de son Royaume déclarer la guerre aux Turcs, & conduire le Prince Zizim à cette guerre. Voyons les propres termes des instructions de l'ambassadeur du Successeur de S. Pierre au Successeur de Mahomet. *Ideo hac de causa prædictus Rex Franciæ effectus inimicus noster, qui non solum properabit ut dictum Gem Sultan capiat & ipsum regnum acquirat, sed etiam in Græciam transfretare & patrias Celsitudinis suæ debellare queat prout suæ M. innotescere debet; & dicunt quod mittant dictum Gem Sultan cum classe in Turchiam. Et cum nobis opus sit resistere, & nos defendere a tanta Regis Franciæ potentia, omnes conatus nostros exponere oportet, & se bene præparare: quod cum jam fecerimus, opusque sit facere maximas impensas, cogimur ad subsidium præfati Sultan Bajazet recurrere sperantes in amicitia bona quam ad invicem habemus, quod in tali necessitate juvabit nos: quem rogabis & nomine nostro exhortaberis, ac ex te persuadebis, cum omni instantia, ut placeat quam citius mittere nobis ducatos quadraginta millia in auro Veneto pro annata anni præsentis, quæ finiet ultimo Novembris venturi, ut cum tempore possimus nobis subvenire, in quo Majestas sua faciet nobis rem gratissimam.* Id. ib. pag. 15 & 16.

Charles VIII. s'étant fait rendre Zizim, & l'ayant conduit avec lui à Naples, Alexandre VI. fut fidele à ſes engagemens avec Bajazet, & il fit empoiſonner ſon frere infortuné. Quelques uns diſent qu'il l'étoit deja lorsqu'il le rendit à Charles VIII. mais il y a aparence par ce qu'aſſure Burchard, que ce fut à Naples où ce Prince devint la victime de l'avarice du Pape; cet hiſtorien dit plaiſamment, moitié en gaulois moitié en latin, *le* 15. *de Febvrier le filz du grand Turc mourut à Naples ex uſu ſive potu, non convenienti naturæ ſuæ, & conſueto*; c'eſt à dire d'une nourriture ou d'une boiſſon qui ne convenoit pas à ſa nature & à ſa coutume.

Quoi que Bajazet eut paié cet empoiſonnement par des ſommes conſidérables: Alexandre VI. & ſon fils Borgia, toujours plus avides de richeſſes, reſolurent d'empoiſonner le Cardinal Adrien leur ami, pour s'aproprier ſon bien après ſa mort. Ils le firent prier à ſouper dans un jardin, mais, par l'imprudence de celui qui verſoit à boire, le poiſon fut donné au Pape, & à ſon fils Ceſar Borgia. Le S. Pere en mourut, & Ceſar en fit une longue maladie, qui le mit aux portes du trépas. Ainſi, dit le Cardinal Bembe, qui étoit contemporain de ce Pape, on voit la volonté & la juſtice des Dieux immortels, qui permit que ces deux hommes, qui avoient empoiſonné beaucoup de Princes & de leurs cliens, pour avoir leurs biens, périſſent par le poiſon, qu'ils avoient preparé, pour joindre leur hôte & leur éleve aux autres qu'ils avoient fait périr. *Alexander veneno, quod furtim dari Adriano Cardinali familiari ſuo juſſerat, cujus in hortis una cum Cæſare filio cœnabat, per miniſtri imprudentiam epoto, quinto decimo Calendas Septembris exceſſit e vita. Cæſar eodem hauſtu pene abſumptus, difficilem in morbum in-*

incidit. Qua in re Deorum immortalium mens & voluntas, visa est magnopere affuisse, cum ii, qui plurimos & Romanæ reipublicæ principes, & clientes suos, ut eorum opibus & thesauris potirentur, veneno necaverant, & tunc suum hospitem atque alumnum adjungi ad reliquos, necarique mandaverant, eo ipso in ministerio semet ipsos pro illo interficerent. Cardin. P. Bembi Historiæ Venetæ lib. sext. pag. 244.

Ce Cardinal Bembe, que je viens de citer, étoit un Savant illustre, il a écrit en latin & italien plusieurs beaux ouvrages, qu'il a donnés au public en l'une & l'autre langue. Il est vrai qu'il avoit un defaut, surtout pour un Cardinal, c'est qu'il ne croioit pas à la Religion. Monsieur de Thou dit pour excuser Bembe: „ Le Pape Leon X. son maître, dont „ les mœurs étoient trés-depravées, est la principa„ le cause des endroits licentieux, que l'on trouve „ dans certains ouvrages de Bembe." Quoi qu'il en soit, il est certain, que ni le Pape, ni le Cardinal ne croioient à rien. Leon X. se mocquoit de la Religion, & s'entretenant avec Bembe, il avoit coutume de dire, que la fable de Christ lui avoit été extremement utile & ptofitable. „ Ce Pape, *dit Teissier*, „ avoit été disciple d'Angelo Politio, qui étoit un „ homme fort savant, mais abandonné aux vices les „ plus infames, & qui préferoit les Odes de Pindare „ aux Pseaumes de David. Il disoit qu'il n'avoit lû „ qu'une seule fois l'Ecriture Sainte, & que le tems, „ qu'il avoit le plus mal emploié pendant sa vie é„ toit celui qu'il avoit mis à cette lecture. Après „ cela il ne faut pas s'étonner que Bembe, étant Do„ mestique & Secretaire d'un tel Pape, ait donné „ au public des écrits si peu dignes de son caractere, „ & du rang qu'il tenoit dans l'Eglise; qu'il ait en„ tretenu un commerce criminel avec une belle

„femme qui le rendit pere de trois enfans, &
„qu'il ait été accuſé de parler avec mépris des Epi-
„tres de S. Paul, les appellant *Epiſtolaccias*. L'on
„dit même, qu'il conſeilloit à un de ſes amis de ne
„les pas toucher, ou en cas qu'il eut commencé à
„les lire, de ceſſer cette lecture, s'il avoit de l'a-
„mour pour la politeſſe & pour l'éloquence.“
Eloges des hommes ſavans tirés de l'Hiſtoire de Mr. de Thou avec des remarques & des additions, par Ant. Teiſſier, Tome I. pag. 10.

Remarquons ici que l'envie que Leon X. eut de ramaſſer de l'argent, pour fournir à ſon luxe & à ſes plaiſirs, lui fit vendre les indulgences contre les quelles Luther s'éleva ſi fort, & qui furent cauſe que l'Egliſe Romaine perdit plus de la moitie de l'Europe.

Voila dans l'eſpace de cinq cens ans aſſés de mauvais Papes pour prouver, que dans les états les plus reſpectables il peut ſe trouver des hommes fort mépriſables, ſans que leurs vices puiſſent tomber ſur ceux, qui étant vertueux, ſont dans le même état, & dans le même poſte. Qu'importe donc à tous les philoſophes, qui de quelque ſecte qu'ils ſoient ont toujours eu une excellente morale, qu'il ſe ſoit trouvé parmi eux dans l'eſpace de trois mille ans un ſeul homme, qui ait permis le crime, qui ait encouragé & raſſuré ceux qui le commettoient. Mais les philoſophes n'ont pas beſoin de cette raiſon, quelque convaincante qu'elle ſoit, car ils nient avec juſtice que La Mettrie ait jamais eu la moindre notion de la philoſophie; ils le prouvent en montrant, que ſes ſentiments ſont directement opoſés à ceux de tous les philoſophes, au nombre des quels leurs ennemis veulent le placer.

C'eſt

C'eſt au contraire parmi certains Theologiens qu'il faut mettre La Mettrie, c'eſt avec un Samuel Sa avec un Delrio, avec un Aquapontanus, avec un Bellarmin, avec un Molina, avec un Salmeron, avec un Gregoire de Valence, avec un Mariana, avec un Scribani, avec un Jean Azor, avec un Gretzer, avec un Vasquez, avec un Suarez, avec un Jean Lorin, avec un Leſſius, avec un Tolet, avec un Santarel, avec un Tonner, avec un Becan, avec un Pirot, avec un Eſcobar, avec un Tirin, avec un Buſembaum, avec un La Croix, avec les Journaliſtes de Trevoux, apologiſtes & panegyriſtes des dits Buſembaum & La Croix, c'eſt parmi tous ces Theologiens, enſeignant qu'on peut tuer un Souverain, que La Mettrie doit être placé; car au lieu de parler comme les philoſophes, aux quels il a toujours éte opoſé, comme nous l'avons montré; il a préciſement ſoutenu le même ſentiment, que les auteurs de ces livres, convaincus par l'arrêt du Parlement, d'enſeigner qu'il eſt permis de tuer un Roi. Sur ce chapitre La Mettrie s'explique auſſi clairement que ces Theologiens. Ecoutons-le parler, nous croirons lire un paſſage de Mariana ou de Buſembaum. „ Prince, „ je ne t'arrache point au maudit penchant qui t'en„ traine. Eh le puis-je? il eſt la ſource de ton bon„ heur. Les ours, les lions, les tigres aiment à dé„ chirer les autres animaux; feroce comme eux, il eſt „ trop juſte que tu cedes aux mêmes inclinations. „ Je te plains cependant de te repaitre ainſi des cala„ mités publiques; mais qui ne plaindroit encore „ plus un état, où il ne ſe trouveroit pas un homme „ aſſez vertueux pour le délivrer, anx dépens même „ de ſa vie, d'un monſtre tel que toi?" *Diſcours ſur le bonheur* pour ſervir de préface au Traité de la vie heureuſe de Seneque, pag. 136.

τειν πρὸ τῶν εἴκοσιν ἐτῶν τὴν τοιαύτην χρῆ- l'uſage des plaiſirs amoureux avant l'âge de vingt ans. Et il [11] σιν,

Voilà qui eſt raiſonner en Theologien moliniſte; mais ſi La Mettrie avoit voulu parler en Philoſophe epicurien, il auroit dit avec Epicure, que le Sage ne doit point ſe mêler des affaires de l'Etat, & qu'il doit toujours obéir à ſon Prince. Οὐδὲ πολιτεύσεσθαι. οὐδὲ τυραννεύσειν; *neque acceſſurum ad rempublicam, neque tyrannidem quæſiturum.* Diog. Laert. de vit. philoſ. L. 10. S. 119. Καὶ μόναρχον ἐν καιρῷ θεραπεύσειν, *Principem in tempore obſequio culturum.* Id. ib. S. 121.

Terminons cette note par un paſſage des Lettres Juives. „ Peut-être me demanderas-tu juſqu'à quel „ point je crois que les ſujets doivent être fideles à „ leurs Rois? je te repondrai que je penſe qu'il ne „ leur eſt jamais permis de juger celui que Dieu a „ établi leur juge. C'eſt à cet Etre tout-puiſſant de „ punir les mauvais Rois. Les peuples doivent prier „ la Divinité de changer leurs défauts : mais contens „ de lever les mains au Ciel, ſi elle n'exauce pas leurs „ prieres, ils ne peuvent ſans un crime énorme ſe re- „ volter contre l'Oint du Seigneur. Dieu ſe ſert des „ mauvais Souverains comme d'un fléau ſemblable à „ la peſte & à la famine. Les tirans naiſſent pour la „ punition du genre humain. Il faut flechir ſous la „ main du Seigneur qui nous punit ou nous recom- „ penſe, ſelon que nous le meritons. La colere divi- „ ne fit regner les Caligula & les Neron dans Ro- „ me. Les excès où ces monſtres ſe porterent, fu- „ rent un chatiment des crimes des Romains.“ *Lettres Juiv. Tom. 2. pag. 243.*

[11] Αλλα

faut les acoûtumer, lorsqu'ils s'en ſervent; à s'en ſervir rarement.

σιν, ἀλλὰ χ̀ χρησάμενον, σπανίως χρῆσθαι.

11 Αλλα και χρησαμενον, σπανιως χρησθαι. *Il faut les acoutumer lorſqu'ils s'en ſervent à s'en ſervir rarement* Le trop grand uſage des plaiſirs de l'amour eſt nuiſible, non ſeulement à la ſanté, mais encore à la force de l'eſprit, qu'il énerve ainſi que le corps: le ſage doit donc uſer avec modération de ſes plaiſirs dans le matiage. Les Medecins ont remarqué, qu'il y a des ſaiſons qui ſont beaucoup plus propres que d'autres à l'acte de la génération. Celſe dit, que dans l'hiver Venus n'eſt point nuiſible, qu'elle eſt très favorable dans le printems, & qu'elle n'eſt point utile ni dans l'été ni dans l'automne: cependant elle eſt moins nuiſible pendant cette derniere ſaiſon, mais on doit y renoncer tout l'été ſi cela eſt poſſible. *Venus hyeme non perniciosa, vere tutissima: neque æstate vero neque autumno utilis est: tolerabilior tamen per autumnum est: æstate in totum, si fieri potest, abstinendum.* Aur. Cornel. Celſi oper. lib. 1. cap. 4. pag. 35.

Hipocrate entre dans un plus grand detail ſur les jours, qui ſont favorables ou nuiſibles aux plaiſirs de l'amour. „ Depuis le 12 de Novembre, *dit-il*, juſ-
„ qu'à la fin de Decembre, ce tems augmente la pi-
„ tuite; il faut faire uſage des bains, exciter la ſueur
„ par les exercices, & prendre les plaiſirs de l'amour;
„ depuis le premier de Janvier jusques au quinze ou
„ vingt de Mars, l'humidité & la quantité du ſang
„ s'accroiſſent, alors les alimens ſecs, les promena-
„ des, & les plaiſirs de l'amour ſont utiles; depus le
„ 24 de mars jusqu'au 13 de May le ſang eſt conſidé-

„ ra-

σθαι. ἔσαι δὲ τοῦτο, ἐὰν καλὸν καὶ τίμιον εἶναι

S'ils ſuivent ces maximes, & obſervent une continence louable-

„ rablement augmenté ; il faut boire du bon vin, faire de l'exercice, & goûter les plaiſirs de l'amour ; „ depuis le 13 de May jusques au 24 de Juin la bile „ jaune devient plus conſidérable ; il faut faire uſage „ de nourritures aqueuſes, tenir le ventre lache, „ s'abſtenir des travaux & des plaiſirs de l'amour ; depuis le 24. de Juin jusqu'au 25 de Septembre la „ bile noire eſt augmentée ; il faut prendre des nourritures froides & aqueuſes & ne faire aucun uſage „ des plaiſirs amoureux ; depuis le 25 de Septembre „ jusqu'au 12 de Novembre la corruption des humeurs s'accroit ; il faut ſe ſervir de nourritures aigres, faire de l'exercice & goûter les plaiſirs de l'amour." Hipocrate adreſſe ces préceptes, dont nous avons perdu l'original grec à Perdicas Roi des Macedoniens ; & l'aſſure que s'il les met en pratique, il paſſera le reſte de ſa vie exempt de triſteſſe & de douleur. *A vergiliarum occaſu ad hyemale ſolſtitium, dies unde-quinquaginta, hoc eſt a duodecimo Novembris ad finem Decembris, ſunt. Hi quidem dies pituitam ; balneis autem jejunus, ſudores excitando, detergendoque, & venereis ac laboribus uteris. Ab hyemali ſolſtitio ad vernale æquinoctium, dies quatuor & octoginta : a prima videlicet Januarii ad quintum ſupra vigeſimum Martii : hi dies humiditatum & ſanguinis exuberantiam peragunt, deambulationibus, & ſiccis quæ ad victum pertinent, deliciisque ac veneriis, beneque alentibus utendum. A vernali æquinoctio ad vergiliarum ortum, dies undequinquaginta : ſcilicet a vigeſimo quinto Martii ad tertiumdecimum Maji :*

hi

ble, ils se formeront un excellent tempera-ment.

εἶναι νομίζῃ τὴν εὐεξίαν ἢ τὴν ἐγκράτειαν.

hi dies sanguinem augent, redolenti vino, & venereis, ac laboribus uteris. A vergiliarum autem exortu ad æstivum solstitium, dies quadraginta duo: tertia decima Maji ad vigesimum tertium Junii: hi enim dies flavæ bilis augendæ facultatem obtinent, dulcibus & aquosis utendum, ducendæ alvi cura agenda, & a veneris, ac laboribus abstinendum est. Ab æstivo vero solstitio ad æquinoctium autumnale, dies nonaginta tres: ab vigesimo quarto Junii, ad vigesimum quintum Septembris, hi dies atram bilem augent, frigidis & aquosis, redolenti vino, ac salitis uti opus est: a venereis vero abstinendum censemus. Ab autumnali æquinoctio ad vergiliarum occasum, dies duodequinquaginta: a vigesimo quinto Septembris ad duodecimum Novembris: hi enim dies saniem augent: acetosis, acerbisque, & venereis, ac laboribus uti expediet.

Si ad hæc observanda curam, o Rex, impenderis, circa omnem tristitiam doloremque in reliquum vita frueris. Hipocr. de structura hominis ad Perdiccam Macedonum Regem. Hipocr. Oper. tom. 1. pag. 284.

S'il est dangereux, selon les plus grands Medecins, de se livrer trop, pendant certains tems, aux plaisirs amoureux, il ne l'est pas moins aux gens mariés de n'en pas faire usage dans les tems où ils sont utiles, & même necessaires. „ Si une trop grande continen-
„ ce, *écrit un fameux medecin*, empêche l'évacuation
„ des humeurs, elles s'arrêtent dans le corps & y cau-
„ sent plusieurs maladies; elles donnent des vapeurs,
„ elles occasionnent des maux de tête, des douleurs
„ d'estomac, & des foiblesses de cœur, elles affoi-
„ blissent

§. 12. Δεῖ δὲ καὶ παιδεύειν τὰ τοιαῦτα

§. 12. Il doit être deffendu [12] dans les villes grecques, (par τῶν

„ bliſſent tous les membres, & jettent le corps dans „ une eſpece de langueur, elles cauſent enfin autant „ de ravage qu'un venin ſubtil; celui d'une vipere ne „ fait pas un plus grand mal. Car il arrive quelque- „ fois à pluſieurs perſonnes (ſurtout aux veufs & aux „ veuves) qu'elles meurent ſubitement par une trop „ grande repletion de Semence." *Si ſuperfluitas aggregata in corpore ex ſpermate non egreditur per coitum, coarctatur in corpore, & generantur ex ea ægritudines. Male quidem eſt, quia coarctatione ſeminis generantur ex eo vapores mali, qui aſcendunt ad cor, & cerebrum, & ſtomachum, & corrumpunt ſanitatem illorum membrorum, & generant ægritudinem; & fortaſſis ex eo eſt aliquid ſimile veneno viperino, ſicut accidit ei qui conſuevit coitum, & dimittit eum longo tempore, ex debilitate appetitus cibi, & pigritia a motibus, a generatione humoris melancholici Et fortaſſe corrumpitur & exſiccatur ex eo quod eſt ſimile virtuti veneni, ſicut illud quod accidit viduis ex ſuffocatione matricis, & multis virorum qui moriuntur ex eo ſubito.* Hali Rodoan. Tertio Tegni, Commentar. XXXI.

Les préceptes de ce Medecin ſont puiſés dans les ſentiments d'Hipocrate: & tous les grands phiſiciens conviennent de leur ſolidité. Ainſi ſi nous voulons conſerver nôtre ſanté, nous devons ſonger, qu'il faut de la modération dans toutes choſes, & uſer des plaiſirs de l'amour dans le mariage, en reflechiſſant qu'ils ſont auſſi nuiſibles, lorſqu'ils ſont pouſſés à l'extreme, qu'ils ſont utiles & profitables, quand on les prend avec meſure.

Les

les préceptes qu'on donna aux jeunes gens dans leur enfance) τῶν νομίμων ἐν ταῖς Ἑλληνικαῖς πόλεσι, τὸ

Les Medecins ont regardé comme très essentiel de connoître non seulement le tems de l'année, mais celui de la journée, où les gens mariés pouvoient remplir le devoir du mariage avec le plus d'utilité; ils ont prescrit des regles sur cela. „ Aprés le „ travail, *dit Galien*, il faut boire & manger; après „ avoir bu & mangé il faut dormir; après avoir dor„ mi il faut remplir le devoir du mariage." *Post labores sequi debent cibi & potus, deinde somni, postea vero venerea.* Galen. II. de regimine sanitatis.

12 Δει δε και παιδευειν τα τοιαῦτα των νομιμων εν ταις Ελληνικαις πολεσι, το μητε μητρι συγγινεσθαι, μητε θυγατρι, μητε αδελφη. *Il doit être deffendu dans les villes grecques de coucher avec sa mere, avec sa fille, avec sa sœur.* Il étoit permis chez les Atheniens à un frere d'épouser sa sœur; c'est ce que nous voyons par l'exemple de Cimon fils de Miltiade, Athenien, qui avoit épousé sa sœur *Elpinice* non seulement par amour, mais parceque c'étoit la coutume du pais, qui permettoit à un frere de prendre sa propre sœur en mariage. *Habebat autem in matrimonio sororem germanam suam nomine Elpinicen, non magis amore, quam patriæ more ductus, nam Athenienſibus licet eodem patre natas uxores ducere.* Cornel. Nepos de vit. excellent. Imperat. in vit. Cimonis. Cependant Ocellus condamne cette coutume, non qu'il y eut rien contre la loi naturelle; (car ce si mariage avoit été criminel en lui même, Dieu ne l'auroit point permis dans les premiers tems, & il eut crée plutôt plusieurs hommes & plusieurs femmes;) mais c'est

qu'il

qu'il eſt contraire en général au bien de la ſocieté; parcequ'il faut établir autant qu'il eſt poſſible des loix, qui augmentent l'union parmi les diférentes familles, & qui raprochent tous les citoiens les uns des autres. C'eſt ce qu'a remarqué ſagement S. Thomas. „Il eſt neceſſaire, *dit il*, d'établir l'a-„mitié autant qu'il eſt poſſible dans la ſocieté: or „lorsque des perſonnes, qui ne ſont pas parens, ſe „marient, c'eſt une nouvelle amitié qui ſe forme; „donc il faut établir, que les mariages doivent ſe „faire entre les étrangers, & non point entre des „proches qui ſont deja liés d'amitié." *In ſocietate humana hoc eſt maxime neceſſarium, ut ſit amicitia inter homines, dum perſonæ extraneæ per matrimonia colligantur: conveniens fuit igitur legibus ordinari, quod matrimonia contraherentur cum extraneis perſonis, & non cum propinquis.* S. Thomæ ſumma catholicæ fidei l. 3. cap. 125.

Cette raiſon eſt trés bonne, & c'eſt auſſi celle qu'Ocellus a eu en vue. Mais S. Thomas en ajoute une autre, qui me paroit de très peu de poids. „Comme il importe, *dit-il*, que les hommes ne „ſoient pas adonnés exceſſivemenr aux plaiſirs „de l'amour, parceque la trop grande volupté dé-„truit la force de l'eſprit, il s'enſuivroit un trop „grand uſage de cette volupté, s'il étoit permis aux „perſonnes, qui habitent enſemble comme les fré-„res & les ſœurs de ſe marier entre eux. Il a donc „fallu deffendre cette union." *Adhuc delectatio coitus maxime corrumpit æſtimationem prudentiæ: multiplicatio igitur talis delectationis repugnat bonis moribus: talis autem delectatio augetur per amorem perſonarum quæ conjunguntur: eſſe igitur contrarium bonis moribus, propinquis conjungi, qui in eis conjungeretur amor, qui eſt ex communione originis, conjunctione*

Hone amoris concupiſcentiæ : & multiplicato amore neceſſe eſt magis animam delectationibus ſubdi. Id. ib.

S. Thomas ſe trompe, il n'y a rien qui diminue plus les plaiſirs de l'amour, que la liberté d'en jouir aiſément, & rien qui les rende plus vifs, que la difficulté de les obtenir. Si la coutume des mariages entre les freres & ſœurs ſubſiſtoit encore, on verroit plus de maris vivre froidement avec leur femme qu'on n'en voit aujourdhui, quoique le nombre malheureuſement pour la ſocieté en ſoit exceſſif. Quant au mariage entre les peres & les filles, les meres avec les enfans, outre qu'il eſt revoltant en lui-même, & qu'il fait, pour me ſervir des termes d'Ocellus, injure à la nature γενεσεις παρα φυσιν γινομενας μετα υβρεως, il détruit toute ſubordination neceſſaire dans la ſocieté. Il eſt contraire à la regle, dit S. Thomas, que quelqu'un ſoit uni par un lien d'égalité à une perſonne, à laquelle par la nature il doit être ſoumis. Or il eſt dans l'ordre de la nature, que l'on ſoit ſoumis à ſes parens : donc, il ne doit pas être permis qu'on contracte un mariage, qui forme un lien d'égalité avec ceux à qui l'on doit être ſoumis. *Inconveniens eſt ut illis perſonis aliquis ſocialiter conjungatur, quibus naturaliter debet eſſe ſubjectus : naturale autem eſt quod aliquis parentibus ſit ſubjectus, ergo inconveniens eſſet quod cum parentibus aliquis matrimonium contraheret, cum in matrimonio ſit quædam conjunctio ſocialis.* Id. ib. On n'a jamais vu de peuples, je ne dis pas policés, mais ayant ſimplement quelque idée de l'ordre, où les mariages entre les peres & les filles, les meres & les enfans n'ayent été en horreur. Cependant il y a eu pluſieurs peuples barbares, où cette coutume avoit lieu. Les Auſes, dit Herodote, n'ont point de femme en particulier ; mais ils les voient toutes indiférem-

ment

ment à la maniere des bêres. Il étoit impoſſible que dans ce mêlange, produit par le hazard, le fils pluſieurs fois ne ſe rencontrat avec ſa mere, & le pere avec ſa fille. Quinte-Curce parle auſſi d'un peuple barbare, qu'Alexandre ſoumit, où l'inceſte entre les filles & les peres, les meres & les fils n'étoit point interdit.

Ces horreurs montrent dans quels égaremens épouvantables tombent les hommes, quand ils ne ſont pas conduits par de bonnes loix. Que l'on vienne après cela vouloir établir les idées innées: n'eſt-il pas évident, que ſi Dieu avoit gravé dans l'ame des hommes un certain nombre d'idées & de principes de morale, il s'enſuivroit neceſſairement que tous les hommes donneroient unaniment leur conſentement à ces principes innés de morale, parcequ'ils ſeroient également & univerſellement repandus dans tous les diférents entendemens humains, étant eſſentiellement gravés par leur eſſence dans toutes les ames. Nous voions au contraire des peuples entiers, chez les quels les idées les plus claires de la morale n'ont pu percer l'obſcurité des préjugés & de la coutume; comment veut-on donc qu'il ſoit poſſible, que ces peuples ne paroiſſent avoir aucune notion d'une choſe, qui doit avoir été gravée dans leur ame? cela eſt abſurde, & auſſi directement contradictoire, que ſi l'on dit que la vue aiant été donnée aux hommes pour voir, & le goût pour ſavourer, il y a des peuples entiers qui marchent & agiſſent ſans ſe ſervir de leurs yeux, boivent & mangent ſans ſentir le moindre goût.

La raiſon que l'on aporte, pour excuſer l'oubli total de ces maximes de morale, eſt évidemment fauſſe, c'eſt, dit-on, les paſſions, le libertinage, la débauche qui empêchent certains peuples de connoî-

noître, & de s'apercevoir des notions, qu'ils ont aportées en venant au monde. On peut d'abord repondre, que si les passions, les prejugés de la naissance peuvent offusquer les idées innées à un tel point, que des peuples entiers n'en aient aucune connoissance, il n'y a rien de plus inutile que ces idées, dont l'ame ne fait aucun usage. N'est-il pas naturel de croire, que si Dieu avoit voulu graver dans l'entendement des hommes certaines notions, pour être la base de toutes leurs connoissances, ils les auroit gravées de maniere, que rien n'auroit pu offusquer, encore moins détruire ces notions. Mais on n'a pas besoin de cette raison évidente pour détruire l'objection que l'on fait sur l'effet des passions, qui empêchent celui des idées innées. Car certains principes de morale les plus necessaires ont été entierement ignorés parmi des nations, qui aimoient la vertu, qui la respectoient, & qui même la déifioient. „ Les „ Nasomenes, peuple de la Libie, dit Herodote, „ ont ordinairement plusieurs femmes & ont con„ noissance devant le monde, presque de la même „ façon que les Massagetes, après avoir auparavant „ planté devant eux un baton dans la terre : leur cou„ tume est que quand ils se marient, la premiere nuit „ des noces la mariée va trouver tous ceux du festin, „ pour coucher avec eux, & quand chacun l'a con„ nue il lui donne le présent, qu'il a aporté avec lui „ de sa maison. Ils jurent par les hommes, qui ont été „ estimés chez eux les plus justes & les plus gens de „ bien, en mettant la main sur leur tombeau." Γυναῖκας δὲ νομίζοντες πολλὰς ἔχειν ἕκαστος, ἐπίκοινον αὐτέων τὴν μίξιν ποιεῦνται τρόπῳ παραπλησίῳ τῷ ϗ Μασσαγέται, ἐπεὰν σκίμπωνα προσήσωνται, μίσγονται· πρῶτον δὲ γαμέοντος Νασάμωνος ἀνδρὸς, νόμος ἐστὶ τὴν νύμφην νυκλῖ τῇ πρώτῃ διὰ πάντων διεξελθεῖν τῶν δικτυμόνων μισγομέ-

νην

νην· τῶν δὲ ὡς ἕκαστός οἱ μιχθῇ, δίδοῖ δῶρον τὸ ἂν ἔχῃ φερόμενος ἐξ οἴκου. ὄρκοισι δὲ κὴ μαντικῇ χρέωνται τοιῇδε. ὀμνύουσι μὲν τοὺς παρὰ σφίσι ἄνδρας δικαιοτάτους κὴ ἀρίστους λεγομένους γενέσθαι τούτους, τῶν τύμβων ἁπτόμενοι. Uxores plures ſinguli e conſuetudine habent, & cum eis in propatulo coeunt, eodem pæne quo Maſſagetæ modo, prius Scipione prætento. Naſamonibus mos eſt, quum quis primum ducit uxorem prima nocte ut ſponſa ſingulos convivas obeat concubitus gratia, & ut quisque cum ea concubuit donum det illi quod ſecum habet domo allatum. Jure-jurando ac divinatione tali utuntur: per eos viros, qui juſtiſſimi atque optimi apud illos fuiſſe dicuntur, jurant illorum ſepulcra tangentes.

Dira-t-on que des peuples, qui rendoient un culte à la vertu, dans les gens qui l'avoient pratiquée, cherchoient par leurs paſſions à étouffer cette même vertu, & rendoient par là inutiles les idées innées. Les Naſomenes n'ont pas été les ſeul peuples chez les quels ces coutumes, détruiſant totalement les notions des principes de la morale, aient été en uſage. Pomponius Mela nous aprend, que les Augilomanes les pratiquoient: plus une femme avoit été connue par diférents hommes la premiere nuit des noces, & plus elle s'eſtimoit honorée, après quoi elle vivoit avec ſon mari le reſte de ſa vie dans la plus grande retenue, devenant un exemple de chaſteté. *Augilomanes . . . . feminis eorum ſolenne eſt, nocte qua nubunt, omnium ſtupro patere, qui cum muneribus advenerint: & tum cum pluribus concubuiſſe maximum decus: in reliquum pudicitiæ inſignis eſt.* Pompon. Mela de ſitu orbis. lib. I. cap. VIII Si c'étoit le libertinage, qui empechat ſimplement les idées innées d'agir, elles devroient ſurement paroitre dans des femmes, qui ne ſe conduiſent

lent qu'une ſeule fois contre la morale, par la coutume qui les y détermine, mais qui enſuite vivent dans la plus grande pureté de mœurs : que font dans leur ame ces caracteres gravés, dont elles ne s'aperçoivent jamais ? Qu'eſt-ce qu'ils faiſoient dans celle de ces peuples, dont parle Pline, qui ſe nourriſſoient de la chair humaine ? Que font ces mêmes notions innées dans les peuples de l'Amerique, qui de nôtre tems boivent encore tous les jours à la ſanté des Anglois dans le crane d'un François, dans le tems qu'un autre peuple, fort abondamment pourvu d'idées innées, fait rotir un Anglois, qu'il mange en auſſi grande ſureté de conſcience, qu'un proteſtant mange le vendredi un gigot de mouton, & un Minime une carpe à l'étuvée ?

Il ne s'enſuit pas, dit-on, qu'une loi doive paſſer pour inconnue, parcequ'on la viole : cela eſt vrai ; mais ce n'eſt pas le cas dont il s'agit ici, car cette loi eſt au contraire entierement inconnue, & les peuples où le pere couche avec ſa fille, où le guerrier mange un autre guerrier, qu'il a pris à la guerre, loin de croire manquer à une loi, qui condamne leur conduite, ſont au contraire très perſuadés qu'ils ſe conforment à une loi très juſte Il eſt impoſſible, dit le ſage Locke, que les hommes puſſent violer, ſans crainte ni pudeur, de ſang froid, & avec une entiere confiance, une regle qu'ils ſauroient évidemment, & ſans pouvoir l'ignorer, être un devoir, que Dieu leur a preſcrit, & dont il punira certainement les infracteurs. Or c'eſt ce qu'ils doivent neceſſairement reconnoître, ſi cette regle eſt innée avec eux : car ſans une telle connoiſſance, l'on ne peut jamais être aſſuré d'être obligé à croire une choſe en qualité de devoir.

Dieu ne fait jamais rien d'inutile ; or il n'y a rien

de si inutile que ces idées innées, qui ne servent de rien à des peuples entiers, qui n'en ont aucune connoissance, & qui sont superflues aux nations qui font usage des principes qu'ils acquierent par les reflections, que leur fait faire la raison, & qui suffisent pour les faire vivre conformement à toutes les loix de la morale la plus pure. Car en niant les idées innées, on convient qu'il y a des verités si claires, que pour peu qu'on veuille y faire attention, on les apercoit aisément par la seule lumiere naturelle. Mais il y a toujours une grande diférence entre une loi innée, & une loi de nature; entre une verité qui doit avoir été originairement gravée dans l'ame, & une verité que nous ignorons, mais que nous pouvons découvrir aisément, en nous servant comme il faut des facultés de la nature. Or il n'y a aucune regle de morale, qu'on dit être innée, qui ne puisse s'acquerir par la simple raison; il est même évident, qu'on ne parvient que par cette même raison à la connoissance de ces loix, puisque ceux, qui n'en font pas usage, ont beau avoir toutes les prétendues idées innées gravées dans leur ame, ils ne viennent jamais cependant à les apercevoir, ils continuent de manger des hommes, & de coucher avec leurs filles.

En verité n'est-il pas ridicule & absurde de prétendre! que Dieu ait mis dans l'ame, dès sa formation, des notions qui lui sont si peu utiles pour la connoissance du bien & du mal? S'il y avoit dans l'esprit des idées innées, sans que l'esprit en eut une connoissance actuelle, il faudroit du moins qu'elles fussent dans la memoire, d'où elles pussent être tirées dans l'occasion par la voie de la reminiscence: c'est à dire, être connues lorsqu'on en rapele le souvenir, comme des perceptions qui ont été auparavant dans l'a-

me,

me. Mais c'eſt ce qui n'arrive pas, car il eſt impoſſible, que qui que ce ſoit donne un exemple de quelque idée prétendue innée, qu'il a pu rapeller dans ſon eſprit comme une idée deja connue, avant que d'en avoir reçu aucune impreſſion par la voie des ſens.

Concluons donc, que toute idée, que l'eſprit n'a jamais aperçue, n'a jamais été dans l'eſprit; & que toute idée qui eſt dans l'eſprit, eſt ou une perception actuelle, ou une perception qui a été aperçue autrefois par les ſens, qui peut & doit même redevenir actuelle par la memoire. C'eſt ce qui n'arrive jamais dans les idées innées, au grand détriment des hommes qui ſont mangés, des filles qui ſont engroſſées par leur pere, & des femmes qui ſont fatiguées la premiere nuit de leurs noces, par l'accouplement de tous ceux qui ſont priés au feſtin.

S'il y avoit quelque idée dans l'ame, ce devroit être celle de Dieu. Or l'idée de Dieu n'eſt point innée, donc toutes les autres ne le ſont pas. Pour que l'idée de Dieu fut innée, il faudroit qu'elle ſe trouvat univerſellement repandue dans l'eſprit des hommes, qu'elle fut reçue dans tous les païs du monde, & qu'elle fut connue généralement de tout homme, qui ſeroit parvenu à un age mur: or c'eſt ce qui eſt évidemment faux, car il y a eu anciennement des peuples, qui n'ont eu aucune idée de la Divinité, & qui vivoient ſur cet article comme des bêtes; c'eſt ce que nous voions dans Pline, & ce que nos meilleurs voyageurs, & les plus dignes de foi, nous atteſtent encore aujourdhui. „On a découvert, *dit* „*Mr Locke*, dans ces derniers ſiecles, par le moyen „de la navigation, des nations entieres, qui n'a„voient aucune idée de Dieu, à la Baye de Soldanie, „dans le Brezil, dans les Isles Caribes &c. Voici „les propres termes de Nicolas del Techo, dans les

„ Lettres qu'il écrit du Paraguai, touchant la con-
„ verſion des Caaigues : *reperi eam gentem nullum no-*
„ *men habere quod Deum & hominis animam ſignificet,*
„ *nulla ſacra habet, nulla idola.* „ J'ai trouvé que
„ cette nation n'a aucun mot qui ſignifie Dieu, l'ame
„ de l'homme, qu'elle n'obſerve aucun culte reli-
„ gieux, & n'a aucune idole." Ces exemples ſont
„ pris de nations, où la nature inculte a été abandon-
„ née à elle même, ſans avoir reçu aucun ſecours des
„ Lettres, de la diſcipline, & de la culture des arts &
„ des ſciences. Mais il ſe trouve d'autres peuples,
„ qui ayant joui de tous ces avantages dans un degré
„ très conſidérable, ne laiſſent pas d'être privés de
„ l'idée & de la connoiſſance de Dieu. Bien des
„ gens ſeront ſans doute ſurpris, comme je l'ai été,
„ de voir que les Siamois ſont de ce nombre. Il ne
„ faut pour s'en aſſurer, que conſulter *La Loubere*,
„ Envoyé du Roi de France Louis XIV. dans ce
„ pais-là, le quel ne nous donne pas une idée plus
„ avantageuſe à cet égard des Chinois eux-mêmes.
„ Et ſi nous ne voulons pas l'en croire, les Miſſio-
„ naires de la Chine, ſans en excepter même les Jeſui-
„ tes, grands panegyriſtes des Chinois, qui tous s'ac-
„ cordent unanimement ſur cet article, nous con-
„ vaincront que dans la Secte des Lettres, qui ſont
„ le parti dominant, & ſe tiennent attachés à l'an-
„ cienne religion du païs, ils ſont tous athées. Voyez
„ Navarette & le livre intitulé, *Hiſtoria cultus Si-*
„ *nenſium*, Hiſtoire du culte des Chinois." *Locke*
Eſſais ſur l'entendement humain. Liv. 1. *ch.* 3.

Voila des preuves évidentes que l'idée de Dieu n'eſt point innée, puisque des peuples entiers n'ont aucune notion de la Divinité. Mais quand il ſeroit vrai que toutes les nations euſſent eu une idée de Dieu, cela ne prouveroit pas que cette idée fut in-

née ; car pour qu'elle le fut, il faudroit qu'elle fut juſte, & conforme à la veritable nature de Dieu, & c'eſt ce qui n'eſt pas.

Si le conſentement général étoit la preuve de la verité d'une notion, ce conſentement auroit ſervi & ſerviroit encore à établir le dogme impie de la pluralité des Dieux ; car pendant pluſieurs ſiecles, tous les peuples de la terre, excepté les Juifs, qui n'étoient qu'un point dans le monde, s'accordoient univerſellement à ſoutenir, qu'il y avoit pluſieurs Dieux. Il faut donc convenir, que le conſentement général des nations, n'eſt point une marque de la verité d'une notion, ou ſoutenir l'abſurdité de la pluralité des Dieux. Et ſi l'on dit que le conſentement général n'a jamais eu lieu pour la pluralité des Dieux, puisque les Juifs empêchoient que ce conſentement ne fut général ; on repondra que jamais de même, le conſentement de l'exiſtence de Dieu n'a exiſté, puisqu'il s'eſt toujours trouvé des nations entieres, qui n'en avoient aucune idée.

Comment peut-on ſe figurer que les hommes aient une idée innée de Dieu, gravée par lui même dans leur ame, quand on voit toutes les notions ridicules, criminelles, & monſtrueuſes que presque tous les anciens ont eues de la Divinité, & qu'en ont encore tant de peuples aujourdhui ? Les uns ont cru honorer les Dieux en leur ſacrifiant des hommes, les autres en ſe proſtituant aux pieds de leurs autels, & y commettant les plus grandes impudicités. Dans quels travers honteux l'eſprit humain n'a-t-il pas donné, pour honorer, pour vanger, & pour deffendre la Divinité, comme ſi elle avoit beſoin des ſecours humains ? Que de ſang n'en a-t-il pas couté, je ne dis pas parmi les nations barbares, parmi les payens, mais parmi les chrêtiens, pour ſavoir

comment il falloit ſervir Dieu ? Quel eſt l'homme de bon ſens, qui refléchiſſant ſur tous ces excès, ne diſe avec Mr. Locke : peut-on ſe figurer que les idées, que les hommes ont de Dieu, ſoient autant de caracteres de cet Etre ſupreme, qu'il ait gravés dans leur ame de ſon propre doigt, quand on voit que dans un même païs les hommes, qui le déſignent par un ſeul & même nom, ne laiſſent pas d'en avoir des idées fort diférentes, ſouvent diamétralement opoſées, & tout-à-fait incompatibles ? dira-t-on qu'ils ont une idée de Dieu, de ce qu'ils s'accordent ſur le nom qu'ils lui donnent ?

Mais, diſent les partiſans des idées innées, il eſt convenable que tous les hommes aient une idée de cet Etre ſupreme : donc Dieu a gravé cette idée dans l'ame de tout le monde. Premierement je reponds, que ſi cela étoit abſolument convenable, tous les hommes auroient cette idée ; or ils ne l'ont pas, comme l'expérience nous le montre, donc elle n'eſt pas abſolument neceſſaire. Secondement, Dieu pour être connu des hommes n'a pas eu beſoin de graver ſon idée dans leur ame en caracteres innés, parcequ'il a donné à ces mêmes hommes des facultés, qui ſuffiſent pour leur faire découvrir, & connoître l'exiſtence d'une Divinité, & des autres choſes qu'il leur importe de ſavoir. Quand un homme refléchit, qu'il fait uſage de ſa raiſon, dans quelque païs qu'il ſoit né, il viendra bientôt à découvrir la neceſſité de l'exiſtence d'une Divinité : tout l'annonce à celui qui veut bien la connoître, la nature entiere n'a qu'une voix ſur cet article, *Cœli enarrant gloriam Dei.* Dans toutes les parties du monde les ſages ont connu la Divinité par la ſeule lumiere naturelle.

Je ne ſais pas à propos de quoi certains Theologiens,

giens, ignorans & perſécuteurs, ont depuis quelques tems voulu faire un crime à ceux, qui n'admettent point les inutiles idées innées; eſt-ce que ces Theologiens ignorent que le dogme, qui rejette les idées innées, a été ſoutenu par tous les philoſophes anciens, ſurtout par Ariſtote, & que l'opinion de ce philoſophe, que rien n'eſt dans l'eſprit qui n'ait été auparavant dans les ſens, *nihil eſt in intellectu quod primum non fuerit in ſenſu*, a été reçue par tous les anciens Theologiens. C'eſt la doctrine de S. Thomas, que Gaſſendi a ſoutenue contre Descartes, avec l'aprobation de la Cour de Rome, dans la diſpute qu'il eut avec ce philoſophe, & alors les Medirations de Descartes furent miſes à Rome à l'Index. Il faut bien avoir envie de trouver des crimes dans les gens, pour leur en imputer d'auſſi faux, que celui de chercher à détruire les preuves qui favoriſent la religion, parcequ'ils penſent, comme S. Thomas, & qu'ils diſent avec Gaſſendi, un des plus vertueux philoſophes qu'il y ait jamais eu: „ toute „ idée, qui eſt dans l'eſprit, tire ſon origine des ſens. „ C'eſt pourquoi celui qui eſt né aveugle n'a aucune „ idée des couleurs, parcequ'il eſt deſtitué du ſens „ de la vue; celui qui eſt ſourd n'a aucune idée „ du ſon, parcequ'il eſt privé du ſens de l'ouïe. „ Enſorte que ſi un homme étoit privé de tous les „ ſens, (ce qui ne ſe peut pas, car celui du tact eſt „ même neceſſaire à la vie) alors il n'auroit aucune „ idée, & n'en pourroit imaginer aucune. C'eſt „ donc ici qu'il faut établir ce fameux axiome; *il n'y* „ *a rien dans l'eſprit qui n'ait été premierement dans* „ *les ſens*. Il faut donc regarder l'ame d'un enfant, „ qui vient au monde, comme une table raſe, dans la „ quelle il n'y a encore rien de marqué ni de peint: „ car quant à ceux qui diſent, que la nature a gravé

„certaines idées, qui ne ſont pas acquiſes par les „ſens, ils n'aportent pour prouver leur opinion au- „cune raiſon, qui ait l'ombre de vraiſemblance. *Idcirco enim, qui eſt cæcus natus, nullam habet ideam coloris quia ſenſu viſus deſtituitur, cujus interventu eam habeat; qui ſurdus natus, nullam ſoni, quia caret ſenſu auditus, cujus ope illam acquirat. Adeo proinde, ut ſi eſſe poſſet, qui omni privatus ſenſu viveret (ſed nempe non poteſt ſaltem ſine tactu, qui unus animalibus intra uterum competit) is nullius rei ideam haberet, ſicque nihil imaginaretur. Huc proinde ſpectat celebre effatum*; nihil in intellectu eſt, quod prius non fuerit in ſenſu. *Spectat & quod dicunt intellectum, ſeu mentem, eſſe tabulam raſilem, in qua nihil cælatum depictumve ſit. Quippe qui illi eſſe dicunt ideas a natura impreſſas, neque per ſenſum acquiſitas, ii quod dicunt, minime probant.* Gaſſend. Inſtit. log. part I. cap. 2. p. 6. edit. Londin.

Il eſt fâcheux pour l'auteur du Journal chrétien, deffendant la Religion pour trente ſols par ſemaine, grand partiſan des idées innées, que S. Thomas & Gaſſendi faſſent ſi peu de cas des idées innées. Ne pourroit-il pas dire chrétiennement quelques injures groſſieres, dans l'occaſion, à ces deux grands hommes, il excelle ſi fort dans l'art des harangeres? Il ſeroit à ſouhaiter, qu'il poſſédat auſſi bien les connoiſſances, qui ſont neceſſaires à un homme, qui veut s'ériger en ſavant, & qui plus eſt en cenſeur. Quand on le voit faire l'homme d'importance, les gens qui le liſent ou qui le connoiſſent diſent d'abord: *Spectatum admiſſi riſum teneatis amici.*

Un ſentiment de S. Auguſtin ſur la nature de l'ame a été cauſe, que pluſieurs Theologiens de ces derniers tems; (ſurtout les Janſeniſtes, qui ont voulu faire regarder comme des verités même les erreurs

reurs de ce Pere) ont ſoutenu les idées innées avec plus d'opiniatreté que de raiſon, avec plus de zele que de reuſſite. S. Auguſtin a prétendu, que de même que l'ame connoit les choſes corporelles par le ſecours des ſens, de même elle a des notions des choſes incorporelles par elle-même: il s'enſuit donc qu'elle ſe connoit elle-même, par elle-même, puis qu'elle eſt incorporelle. *Mens ſicut corporearum rerum notitias per ſenſus corporis colligit, ſic incorporearum rerum per ſemet ipſam: ergo & ſe ipſam, & per ſe ipſam novit quoniam incorporea eſt.* Auguſt. de Trinit. Voila le germe de toutes les prétendues idées innées. C'eſt ce paſſage que l'auteur Janſeniſte de *l'Art de penſer*, a commenté avec tant d'étendue: mais S. Thomas a refuté invinciblement cette opinion, & je m'étonne, qu'après ce qu'il a dit à ce ſujet, il ſe ſoit encore trouvé des Theologiens, qui aient mieux aimé s'égarer dans des ſpéculations creuſes, que de ſe rendre à la raiſon. Si l'ame ſe connoit par elle même, dit S. Thomas, comme tous les hommes ont une ame, il faut qu'ils aient tous une connoiſſance de leur ame, or c'eſt ce qui eſt évidemment faux. Secondement une connoiſſance que nous avons naturellement dans nous, doit paroître dans toutes les occaſions, & nous devons en avoir une idée claire, comme nous en avons des principes certains, que nous connoiſſons par la lumiere naturelle; par exemple, un & un font deux; le tout eſt plus grand que ſa partie. Si nous avons une connoiſſance de l'ame par elle même, nous devons donc la connoître avec autant de clarté, que nous connoiſſons ces principes: car dans les notions, que l'on aperçoit naturellement, perſonne ne peut ſe tromper; ainſi, il s'enſuit, que ſi notre ame ſe connoit par elle-même, perſonne ne doit ſe trom-

τὸ μήτε μητρὶ συγ- de coucher avec ſa
γίνεσθαι, μήτε θυγα- mere, avec ſa fille,
τρὶ, μήτε ἀδελφῇ, avec ſa ſœur. Il faut
μήτε
per à ſon ſujet, & tout le monde doit avoir une idée claire de ſa nature & de ſon eſſence: c'eſt ce qui eſt manifeſtement faux, puisque les uns on dit que l'ame étoit un corps, les autres l'ont cru un rapport de nombre, pluſieurs l'ont regardé comme une harmonie, quelques autres comme un feu, un air ſubtil &c. *Si anima per ſe ipſam cognovit de ſe quid eſt: omnis autem homo animam habet: omnis igitur homo cognoſcit de anima quid eſt: quod patet eſſe falſum. Amplius, cognitio quæ fit per aliquid naturaliter nobis inditum, eſt naturalis: ſicut principia indemonſtrabilia quæ cognoſcuntur per lumen intellectus agentis. Si igitur nos de anima ſcimus quid eſt, per ipſam animam hoc erit naturaliter notum. In his autem quæ naturaliter nota ſunt, nullus poteſt errare: in cognitione enim principiorum indemonſtrabilium nullus errat: nullus igitur erraret circa animam quid eſt, ſi hoc anima per ſe ipſam cognoſceret: quod patet eſſe falſum, quum multi opinati ſint animam eſſe hoc vel illud corpus: & aliqui numerum vel harmoniam: non igitur anima per ſe ipſam cognoſcit de ſe quid eſt.* S. Thomæ Sum. Cathol. fid. contra gentiles, lib. 3. cap. 46. pag. 134.

13 Μηπε εν ιεροις, μηπε εν φανερω τοπω' *Il faut encore qu'il ne ſoit pas permis de jouir des plaiſirs de l'amour dans les temples & dans les places publiques.* Il ſemble qu'Ocellus avoit prévu, ce qui arriva quelque tems après lui; c'eſt qu'il y auroit des gens, qui abuſant de la logique, autoriſeroient leur impudence par quelques miſerables ſophiſmes. Diogene faiſoit

pu-

encore [13] qu'il ne soit pas permis de jouir *du plaisir de* πῳ. μήτε ἐν ἱεροῖς, μήτε ἐν Φανερῷ τόκαλόν γάρ ἐστι καὶ

publiquement ses fonctions naturelles, celle de manger aussi-bien que les autres, & il s'excusoit en disant. S'il n'est pas déplacé de prendre ses repas, il ne l'est pas non plus de les prendre en plein marché: or il n'est pas malhonnête de manger, donc il ne l'est pas de manger en public. Après avoir établi ces principes, les Cyniques les poussèrent encore plus loin. Ils dirent, ce qui est innocent & louable peut se faire en public, or le devoir du mariage est innocent, donc il peut se rendre en public. Fondés sur ces sophismes, on vit les Cyniques connoitre leur femme à la vue de tout le peuple, & célébrer leurs noces sous les Portiques publics. S. Augustin prétend, que dans ces accouplemens, faits aux yeux de „ tous les assistans, Diogene & ceux qui l'ont suivi, „ imitoient plutôt les mouvemens des personnes, „ qui font l'acte du mariage, qu'ils n'en rempliſſoient „ veritablement les fonctions: & qu'il trompoient „ par ces mouvemens les yeux des spectateurs, qui „ ne savoient pas ce qui se passoit sous le manteau, „ étant impossible de pouvoir jouir d'un plaisir veri„ table dans l'accouplement, à la vue de ceux qui „ nous regardent. Ensorte que ces philosophes ne „ rougissoient pas de paroître vouloir faire des cho„ ses, où la concupiscence même avoit honte de „ prêter son ministere." *Inde & illum*, (Diogenem) *vel illos qui hoc fecisse referuntur potius arbitror concumbentium motus dedisse oculis hominum nescientium, quid sub pallio geretur, quam humano premente conspectu potuisse illam peragi voluptatem. Ibi enim phi-*

καὶ πρόσφορον τὸ ὡς πλεῖσα κωλύματα γί- *l'amour* dans les places publiques. Car il eſt beau & utile que

νεσθαι

philoſophi non erubeſcebant videri ſe velle concumbere, ubi libido ipſa erubeſceret ſurgere. Et nunc videmus adhuc eſſe philoſophos Cynicos : hi enim ſunt, qui non ſolum amiciuntur pallio, verum etiam clavum ferunt : nemo tamen eorum audet hoc facere : quod ſi aliqui auſſi eſſent, ut non dicam ictibus lapidantium, certe conſpuentium ſalivis obruerentur. Aug. de Civit. Dei lib. XVI. cap. XX.

Je penſe que S. Auguſtin ſe trompe, & que les Cyniques ont fait réellement, ce qu'il croit qu'il ne faiſoient que faire ſemblant d'executer. Nous avons deja vu, dans la remarque précedente, pluſieurs peuples, entre autres les Naſomenes, qui ayant différentes femmes, en avoient connoiſſance devant tout le monde, les Maſſagetes ſuivoient la même coutume. Pomponius Mela dit: „ Les Garamen-
„ tes n'ont point de femme qui leur ſoit propre,
„ mais ils ſe ſervent de toutes à meſure qu'ils les ren-
„ contrent, & qu'ils en ont beſoin. Ceux qui nais-
„ ſent d'un accouplement auſſi tumultueux & auſſi
„ confus, reconnoiſſent pour leur peres les hom-
„ mes aux quels ils reſſemblent d'avantage." *Apud Garamantas nulli certa uxor eſt ; ex his qui tam confuſo parentum coitu paſſim incertique naſcuntur, quos pro ſuis colant, formæ ſimilitudinis agnoſcunt.* Pompon. Mela de ſitu orbis, lib. I. cap. VIII. Si des peuples entiers ont pu s'acoutumer à braver les regards de tous leurs conciroiens dans l'acte de la génération, pourquoi quelques hommes n'auroient-ils pas fait ce que faiſoient des Nations entieres?

Quand

les obſtacles à ces plaiſirs ſoient en très-grand nombre.

νεσθαι τῆς ἐνεργείας ταύτης.

§. 13.

Quand à ce que dit S. Auguſtin, que de ſon tems, on voioit encore tous les jours des philoſophes Cyniques, mais que ſi quelqu'un d'eux avoit été aſſés effronté pour faire quelque choſe de ſemblable, on l'auroit lapidé ou du moins ont lui eut craché au nez, cela eſt vrai; mais du tems de S. Auguſtin les Empereurs & les principaux Magiſtrats étoient chrêtiens, ainſi ceux qui auroient maltraité les philoſophes Cyniques n'auroient eu rien à craindre. La choſe étoit diférente lorsque la ſouveraine puiſſance étoit dans les mains des payens, qui auroient puni quiconque eut inſulté un Cynique, puisqu'il étoit citoien, & par conſéquent libre de s'attacher à quelle ſecte de philoſophie il vouloit.

Il eſt des tems, où la même action, qui a pu ſe faire tranquilement, & ſans cauſer le moindre trouble, feroit ſoulever dans d'autres tout le peuple. Si aujourdhui un homme ſe dèshabilloit tranquilement tout nud, en préſence de ſon Evêque, & qu'il quittat ſa chemiſe devant tout le clergé de ce Prelat, on le mettroit aux petites maiſons: c'eſt cependant ce que fit S. François d'Aſſiſe, dans un mouvement, s'il faut en croire ſon Hiſtorien, de la grace efficace. „ Ce pere terreſtre & charnel, dit S. „ Bonavanture (parlant du pere de S. François,) „ après avoir ôté l'argent au fils de la Grace, tachoit „ de le mener devant l'Evêque de la ville, afin qu'il „ renonçât entre ſes mains à tous les biens paternels, „ & qu'il rendit tout ce qu'il avoit. François le fit;

„ &

§. 13. Καθόλυ δὲ δεῖ περιαναιρεῖν τάς τε παρὰ Φύσιν γενέσεις, nature, ou faites avec

§. 13. Les générations faites contre

καὶ

„il rendit même à ſon pere ſes habits, ſous les quels „on trouva un cilice, dont il maceroit ſa chair. „Enſuite, pouſſé par une admirable ferveur d'eſprit „dont il étoit enivré, il ſe dépouilla tout nud devant tous les aſſiſtans, & tint ce langage à ſon pere: „Jusqu'ici je vous ai apellé mon pere ſur la terre; „mais dèſormais je pourrai dire avec ſureté: *nôtre „pere qui es aux cieux*, puisque j'ai mis tout mon tré„ſor & toute ma confiance en lui.“ *Ferand Reponſe à l'apologie pour la Reform. pag.* 361.

Voila des actions qui actuellement paſſeroient, auprès de tous les gens ſenſés, pour auſſi folles, que celles que font les Convulſionnaires. Mais il faut toujours regarder les hommes, lorsqu'on veut en juger, ſelon le tems où ils ont vecu. Si un fondateur d'Ordre aujourdhui ſe rouloit tout nud dans la neige, comme S. François, s'il ſe faiſoit, comme lui, une femme & des enfans de glace, il ne parviendroit pas à raſſembler quatre hommes capables d'être Capucins, quelque mépriſables qu'ils ſoient, même aux yeux de tous les catholiques. Ce nombre conſidérable de Moines mandians, à charge à tous les états, ayant la craſſe des anciens Cyniques, ſans en avoir les connoiſſances, ne ſe ſoutient encore, que parceque dans ce ſiecle éclairé on ſe contente de condamner les abus, ſans avoir aſſés de force pour les détruire. Ajoutons ici, que Diogene ſe vautroit auſſi, comme S. François d'Aſſiſe, tout nud dans la neige, & qu'ils étoient vetus tous les deux de la

mê-

injure à la nature, doivent être ſuprimées avec autant de ſoin, même maniere, quoique vivant dans des tems bien diférents.

καὶ τὰς μεθ' ὕβρεως γινομένας. καταλιπεῖν δὲ τὰς κατὰ φύσιν,

14 Καθολὸυ δὲ δεῖ περιαιρεῖν τὰς τε παρὰ φυσιν γενεσεις, καὶ τὰς μεθ ὑβρεως γινομενας. *Les générations faites contre nature, ou faites avec injure à la nature, doivent être ſuprimées.* Il faut conſiderer ce paſſage d'Ocellus, comme diſant la même choſe de deux manieres diférentes. Ainſi par les générations faites contre nature, ou faites avec injure à la nature, Ocellus entend également les creatures qui naiſſent de l'accouplement de l'homme avec quelqu'autre animal. Il eſt donc certain qu'Ocellus, a cru, que la production des monſtres étoit poſſible par le mêlange de la ſemence humaine avec celle d'une bête. Je crois qu'il ſe trompe, & je penſe ſur ce ſujet comme les philoſophes Epicuriens, qui nioient abſolument que cela fut poſſible. „ Les Centaures, „ *dit Lucrece*, ne furent jamais qu'une fiction. Ja„ mais la Maîtreſſe des choſes n'a ſouffert, parmi ſes „ êtres, une double nature, un double corps formé „ de membres d'eſpeces diférentes; parcequ'on pour„ ra connoître, ſans beaucoup de pénétration, que „ la force & les facultés de ces prodiges n'auroient „ point eu de rapport, pour le mutuel concours de „ leurs actions & de leurs mouvemens. Un cheval „ de trois ans fournit impétueuſement une cariere, „ & à cet âge un enfant ne ſe peut presque encore „ ſoutenir; & dans le ſommeil même le ſouvenir de „ ſa premiere nourriture lui fait chercher les mamel„ les, qui l'ont alaité; le cheval auſſi n'a pas plutôt

„ per-

φύσιν, ϗ μετὰ σω- qu'il en faut aporter
φροσύνης ἅπὶ τεκνο- pour conſerver celles
ποιᾷ σώφρονί τε καὶ qui, conformes aux
νομί-

„ perdu ſa force par la vieilleſſe, que ſes membres de-
„ viennent languiſſans, & qu'il court à ſa fin, pen-
„ dant que le même enfant croit & ſe perfectionne,
„ & que ſes joues ſe couvrent d'un poil follet, que
„ fait naitre la floriſſante jeuneſſe; Ne vous imagi-
„ nés donc pas qu'il puiſſe naître un Centaure d'une
„ ſemence melangée de deux eſpeces diférentes, ni
„ qu'il y ait tant d'autres monſtres de cette ſorte à
„ qui l'on donne des membres ſi disproportionnés,
„ qu'ils ne peuvent ſe perfectionner enſemble ni
„ augmenter également, encore moins ateindre à
„ la vieilleſſe.

Sed neque Centauri fuerunt, nec tempore in ullo
Eſſe queat duplici natura, & corpore bino
Ex alienigenis membris compacta poteſtas,
Hinc illinc par vis ut non ſic eſſe potis ſit.
Id licet hinc quamvis hebeti cognoſcere corde.
Principio, circum tribus actis impiger annis
Floret equus, puer haud quaquam; quin ſæpe etiam num
Ubera mammarum in ſomnis lactantia quærit.
Poſt ubi equum validæ vires ætate ſenecta,
Membraque deficiunt fugienti languida vita:
Tum demum pueris ævo florente juventas
Occipit, & molli veſtit lanugine malas:
Ne forte ex homine, & veterino ſemine equo-rum
Confieri credas Centauros poſſe, nec eſſe:
Aut rapidis canibus ſuccinctas ſemimarinis
Corporibus Scyllas, & cetera de genere horum;

Inter

loix naturelles & à la νομίμῳ γινομένῃ. Δεῖ
temperance, produi- δὲ πάλιν πρόνοιαν ποι-
ſent des enfans ſobres, εἶσθαι τοὺς τεκνοποι-
ουμέ-

Inter ſe quorum diſcordia membra videmus,
Quæ neque floreſcunt pariter, neque robora ſu-
munt
Corporibus, neque proficiunt ætate ſenecta.
Lucret. de rer. nat. L. 5. v. 176.

Il y a encore pluſieurs raiſons, puiſées dans les principes de la meilleure phyſique, qui montrent l'impoſſibilité de l'exiſtence de ces monſtres, car la nourriture, qu'ils prendroient, en ſubſtantant une partie de leur corps à la quelle elle ſeroit propre, tueroit l'autre, pour qui elle ſeroit un venin mortel : les chevres par exemple trouvent une graſſe nourriture dans la cigue, pendant que les hommes y rencontrent un violent poiſon ; au contraire les chevres periroient, ſi on leur donnoit des nourritures où il y eut des ſucs de viande, & les hommes trouvent dans ces ſucs leur plus excellente nourriture : comment donc nourrir un animal, de qui la moitié du corps doit recevoir une nourriture qui eſt contraire à l'autre?

La nature a preſcrit des loix aux ſemences des différents animaux ; enſorte que l'union de ces ſemences, lorsqu'elles ſont reçues dans un vaſe qui ne leur a pas été deſtiné, ne peut jamais rien produire. Chaque génération eſt neceſſairement effectuée par les regles de ſa premiere diſpoſition, & il n'y a rien dans la nature qui ne garde un ordre fixe, dans l'obéiſſance des loix qu'elle même a établies.

Mais dira-t on, beaucoup d'anciens auteurs prétendent qu'il y a eu des Satyres, qui étoient moitié homme & moitié chevre, & des Centaures qui é-

toient

ουμένους τῶν ἐσομένων τέκνων. πρώτη μὲν οὖν

& engendrés légitimement. Ceux qui veulent procréer des enfans, mê-

toient moitié homme & moitié cheval. S. Jerome l'assure dans la vie de S. Antoine. „ Ce Saint solitaire, *dit-il*, allant rendre une visite à S. Paul l'Anachorete, rencontra un centaure moitié homme & „ moitié cheval; saisi d'étonnement il fit d'abord le „ signe de la croix, ensuite il dit au centaure, aprends „ moi où reste le serviteur de Dieu; ce monstre prononçant quelques paroles, mal articulées, chercha „ à prendre un ton doux, après quoi il montra à S. „ Antoine de sa main le chemin qu'il falloit suivre, „ & prit ensuite la fuite au grand galop. *Conspicit hominem equo mixtum, cui poetarum Hippocentauro vocabulum indidit. Quo viso salutaris impressione signi armat frontem. Et heus tu, inquit, quanam in parte hic servus Dei habitus? at ille barbarum nescio quid infrendens, & frangens potius verba quam proloquens, inter horrentia ora, senis blandum quæsivit eloquium, & dextræ prætentione manus cupitum indicat iter: & sic potentes campos volucri transmittens fuga, ex oculis mirantis evanuit.* Hieron. Epist. Lib III. de vita Pauli primi Eremitæ. Avant de faire aucune reflection sur ce passage de S. Jerome, nous verrons encore celui où il parle des Satyres, parceque ce que nous dirons sur l'un servira également de refutation à l'autre. „ A quelque distance de là, *dit S. Jerome*, „ Antoine aperçut un Satyre, tel que les peintres les „ dépeignent, ayant la tête & le corps d'un homme, „ les cuisses & les jambes d'une chevre. Le Saint sur„ pris d'une telle rencontre s'arma d'abord du bou„ clier de la foi. Le Satyre ne fut point épouvanté de

la

doivent avoir de la prévoiance, au ſujet de ces mêmes enfans; μεγίϛη φυλακὴ πρὸς γένεσιν τῷ τεκνοποιεῖν

βου-

„ la vue d'un homme, il s'avance vers Saint Antoi-
„ ne, pour lui offrir des fruits de palmier, en ſigne
„ d'amitié. Cet Anachorete lui demanda qui il étoit?
„ je ſuis un mortel, lui dit-il, & un des habitans des
„ forêts, que les payens ſeduits par leur erreur ado-
„ rent ſous le nom de Faunes, de Satyres, & d'Incu-
„ bes: je m'acquite auprès de vous de la deputation
„ de mon troupeau: nous vous prions tous, que vous
„ invoquiés en nôtre faveur le Dieu qui nous eſt
„ commun, que nous connoiſſons être venu pour
„ le ſalut du monde, & dont la reputation a rempli
„ toute la terre. Saint Antoine entendant ces diſ-
„ cours, mouilla ſon viſage de ſes pleurs, cauſés par
„ la joie qu'il reſſentoit. Il ſe rejouiſſoit de la gloire
„ de Chriſt, & de la défaite de Satan, admirant qu'il
„ pouvoit entendre le langage des Satyres; & fra-
„ pant la terre de ſon baton, malheur à toi, s'écria-
„ t-il, il, o Alexandrie qui honores des monſtres au
„ lieu du vrai Dieu! malheur à toi Ville corrom-
„ pue, dans la quelle tous les demons de l'univers ſe
„ ſont retirés! que diras tu maintenant? les bêtes par-
„ lent de Chriſt, & toi, tu rends à des monſtres
„ l'homage que tu dois à Dieu.“ *Nec mora inter ſaxoſam convallem haud grandem, homunculum videt, aduncis naribus, fronte cornibus aſperata cujus extrema pars corporis in caprarum pedes deſinebat. Infractusque & hoc Antonius ſpectaculo: ſcutum fidei & loricam ſpei bonus præliator arripuit. Nihilominus memoratum animal palmarum fructus eidem ad viaticum, quaſi pacis obſides, offerebat. Quo cognito gradam*

dum preſſit Antonius, & quisnam eſſet interrogans, hoc ab eo reſponſum accepit : mortalis ego ſum, & unus ex accolis Eremi, quos vario deluſa errore gentilitas Faunos, Satyrosque, & Incubas vocans colit. Legatione fungor Gregis mei : precamur ut pro nobis communem Deum depreceris, quem pro ſalute mundi veniſſe cognovimus, & in univerſam terram exiit ſonus ejus. Talia eo loquente longævus viator ubertim faciem lacrimis irrigabat quas magnitudo lætitiæ indices effuderat. Gaudebat quippe de Chriſti gloria & de interitu Satanæ : ſimulque admirans, quod ejus poſſet intelligere ſermonem, & baculo humum percutiens ajebat : Væ tibi, Alexandria, quæ pro Deo portenta veneraris : væ tibi, civitas meretrix, in quam totius orbis dæmonia confluxere. Quid nunc dictura es ? beſtiæ Chriſtum loquuntur, & tu pro Deo portenta veneraris. Id.ib.

Il eſt aiſé de voir, que tout ce que raconte là S. Jerome ſont des fables pieuſes, inventées pour occuper les jeunes veuves romaines, que ce Saint vouloit amuſer, pour les empêcher de ſe marier. Si on ne prenoit pas dans ce ſens tous les contes, que debite ſi gravement S. Jerome, il faudroit le regarder ou comme un homme de mauvaiſe foi, ou comme un eſprit foible, capable de ſe prêter à la croiance des contes les plus ridicules. Qui peut ſe figurer, qu'il y ait jamais eu un peuple de Satyres, qui ſavoit que Jeſus-Chriſt s'étoit incarné pour la redemption du genre humain, qui envoioit des deputés aux ſolitaires pour ſe recommander à leurs prieres ? mais ſi ce peuple *homme-chevre* a exiſté, ainſi que celui des centaures, que ſont devenus ces monſtres ? eſt-ce qu'ils ont imité dans leurs transmigrations les nations du Nord ? en abandonnant l'Egypte où ſe ſont ils donc retirés ? ſi l'on dit qu'ils ont peri, je demande comment cela a pu arriver, ſans qu'on ait eu aucune idée

de

de leur deſtruction, ſans qu'on ſache comment, pourquoi, d'où vient ils ont peri?

Nous voions que dans le tems même, où l'on parloit le plus de l'exiſtence de ces peuples fabuleux, non ſeulement les philoſophes s'en mocquoient: mais les plus habiles geographes, obligés par le genre de leur étude à aprofondir cette queſtion, en plaiſantoient. Strabon tourne en ridicule ce que l'on diſoit de tous ces peuples monſtrueux. Mais dira-t on, eſt il poſſible, que S. Jerome ait menti? pourquoi n'a-t-il pû le faire puisque S. Auguſtin, ou l'auteur des Sermons qui portent ſon nom, a bien avancé un menſonge dans le même goût & auſſi groſſier? Ce qu'il y a de pis, c'eſt que l'Evêque d'Hippone parle comme temoin oculaire, au lieu que S. Jerome ne ment qu'en qualité d'Hiſtorien. „J'étois deja, *dit* „*S. Auguſtin*, Evêque d'Hippone, lorsque je fis un „voyage en Ethiopie, accompagné de quelques „ſerviteurs de Chriſt, pour y prêcher l'Evangile. „Nous vimes dans ce pais beaucoup d'hommes & „de femmes qui étoient ſans tête, mais qui avoient „deux gros yeux ſur la poitrine, tous leurs autres „membres étoient faits comme les nôtres. Les prê-„tres de cette nation ſans tête étoient mariés, mais „ils vivoient dans une ſi grande chaſteté, que quoi-„qu'ils euſſent des femmes, ils ne s'en ſervoient „qu'une fois l'année, & ce jour ils ne ſacrifioient „pas. Nous vimes encore dans les païs les plus me-„ridionaux de l'Ethiopie un peuple, qui n'avoit „qu'un œil au front, dont les prêtres fuioient le „commerce des hommes, s'abſtenoient de tous les „actes de la concupiſcence pendant toute la ſemai-„ne, où ils offroient de l'encens à leurs Dieux, & „ne prenoient alors d'autre nourriture, qu'une cer-„taine quantité d'eau pure." *Ecce ego jam Epiſcopus*

Hipponenſis eram, & cum quibusdam ſervis Chriſti ad Ethiopiam perrexi, ut eis ſanctum Chriſti evangelium prædicarem, & vidimus ibi multos homines ac mulieres capita non habentes, ſed oculos groſſos fixos in pectore, cætera membra æqualia nobis habentes: inter quos ſacerdotes eorum vidimus uxoratos, tantæ tamen abſtinentiæ erant, quod licet uxores ſacerdotes omnes haberent, nunquam tamen niſi ſemel in anno eas tangere volebant, qua die ab omni ſacrificio abſtinebant. Vidimus & in inferioribus partibus Ethiopiæ homines unum oculum tantum in fronte habentes, quorum ſacerdotes a converſationibus hominum fugiebant, ab omni libidine carnis ſe abſtinebant, & in ſeptimana in qua diis ſuis thura offerre debebant, ab omni labe carnis abſtinebant ſe, nihil ſumebant niſi metretum aquæ per diem, & ſic contenti manentes digne ſacrificium diis ſuis offerrebant. D. Auguſt. ſermones ad fratres ſuos in eremo. Serm. XXXIII.

Comment S. Auguſtin, ou l'auteur qui pendant près de mille ans a emprunté ſon nom, & qui le porte encore aujourdhui, a-t-il pu ſe reſoudre à débiter un pareil conte, de la verité du quel il oſe ſe rendre garant aux yeux de l'Univers comme temoin oculaire ? Il eſt impoſſible (dès que l'on veut raiſonner en philoſophe) de croire à la creation d'Adam, & d'admettre l'exiſtence de ſemblables peuples, je ne parle pas d'une nation ſans tête, car cela eſt ſi abſurde qu'il ne merite pas d'être refuté; mais un peuple de Ciclopes, s'il y en a eu, n'avoit pas la même tige qu'un peuple à deux yeux: un ſeul œil au milieu du front change entierement l'ordre, l'harmonie, la configuration des parties du cerveau, & de tout l'interieur de la tête: une pareille organiſation n'a rien de ſemblable avec celle de la tête des hommes deſcendus d'Adam.

L'on

L'on dira peut-être qu'il y a des hommes dont la couleur eſt diférente. Je reponds à cela, que la couleur de la peau ne change en rien l'organiſation du corps : qu'un cheval ait le poil blanc, gris, noir, c'eſt toujours un cheval ; mais s'il n'avoit qu'un œil, placé au milieu de la tête, ce ſeroit une autre eſpece d'animal, puiſqu'il faudroit que toute ſa tête fut diféremment arrangée, que celle d'un veritable cheval ; la couleur noire dans les Negres doit avoir été produite par l'exceſſive chaleur du pais qu'ils habitent, & elle eſt devenue, par la ſuite des tems, comme naturelle à cette race d'hommes, chez qui elle a été transmiſe de génération en génération. L'on voit les hommes dans le Nord avoir le tein blanc, en France ils ſont bruns en général, en Eſpagne ils ont le viſage baſané, ſur les côtes d'Alger ils l'ont encore plus, enfin dans l'interieur de l'Afrique ils ſont noirs. On aperçoit la couleur humaine s'éclaircir ou brunir, ſelon que la chaleur du Soleil eſt forte ou moderée dans certains pais.

Mais, dira-t-on encore, nous voions des ſemences, qui ne ſont point homogenes, produire dans les bêtes des animaux, qui n'ont pas été crées dans l'arrangement général des choſes. Un ane, qui couvre une jument, & un cheval qui couvre une aneſſe, font également un mulet, qui eſt une eſpece de monſtre dans la nature. Je reponds à cela que les ſemences d'un cheval & d'une aneſſe ſont infinement moins heterogenes entre elles, que celles d'un homme avec celles de quelque autre animal que ce ſoit. L'homme eſt un animal à deux pieds ainſi que tous les oiſeaux, avec les quels il n'a rien autre choſe de commun : il eſt par ſa configuration, auſſi éloigné de la forme des animaux *quadrupedes* que de la figure des animaux *bipedes*, par con-

conſéquent ſa ſemence eſt totalement heterogene avec celle de toutes les autres creatures. Un cheval & un ane n'ont d'autre diférence que les oreilles un peu plus longues ou plus courtes, & la queue plus ou moins garnie de crain : il n'eſt pas étonnant que dans deux animaux, qui ſont presque les mêmes, il ſe trouve que les ſemences ne ſont point totalement heterogenes, & qu'elles peuvent produire quelque choſe, pour une ſeule & unique fois; car les nouvelles ſemences, qui viennent de ces premieres, n'ont plus aucune force, ſont ſteriles, parcequ'elles n'ont pas été produites par des ſemences parfaitement homogenes.

Les hommes ne pouvant jamais produire un monſtre par leur accouplement avec certains animaux : d'où venoient donc ces enfans, qu'on a montré pluſieurs fois dans toutes les villes, & dans les foires, qui avoient des pieds de chevres, quelquefois de brebis, & qui reſſembloient aux Satyres anciens? Je reponds, que ces monſtres n'avoient pas été crées par un mêlange heterogene de ſemences, mais qu'ils avoient été formés, tels qu'ils étoient, dans l'uterus d'une femme : les parties du fœtus ſont toutes ébauchées dans l'œuf, mais elles ne croiſſent pas toutes également, quelques unes ſe font voir en peu de tems, au lieu que d'autres ne paroiſſent que long-tems après, ou peut être jamais, ſi elles rencontrent quelques obſtacles qui les empêchent; ſi le fœtus eſt incommodé, les obſtructions privent aiſément quelques parties de leur nourriture, les quelles reſtent dans un état difforme ſans ſe perfectionner, dans le tems que les autres parviennent a l'état de perfection où elles doivent être; les pieds & les jambes par exemple, au lieu de prendre leur veritable conformation reſtent

à de-

à demi formés, & reſſemblent en quelque maniere aux jambes & aux pieds d'une chevre. En voila aſſés pour faire d'abord crier au monſtre, & pour établir l'exiſtence de dix nations de Satires & d'autant de Centaures.

La mechante configuration de la matrice eſt, ſelon Hippocrate, la cauſe d'un nombre de difformités monſtrueuſes. „ L'enfant dans la matrice, *dit ce* „ *grand homme*, ſera difforme, s'il n'a pas aſſés d'eſ„ pace pour y demeurer à ſon aiſe. Il reſſemble en „ cela à un vegetable, lequel trouvant une pierre ou „ quelque autre choſe, qui le gene dans ſon accroiſ„ ſement, croit peu à peu tortu, de travers, mince, „ entierement difforme d'un côté & épais de l'autre." Ἐπὴν ἐν τῇσι μήτρῃσι καλὰ τὸ χωρίον, καθ' ὅ, τι κὴ ἐπηρώθη σεινὸν ἔη, ἀνάγκη, ἐν σεινῷ κινευμένῳ τοῦ σώματος, πηροῦσθαι κατ' ἐκεῖνο τὸ χωρίον ὥσπερ κὴ τ' δένδρεων ὅσα ἐν τῇ γῇ ἐόντα μὴ ἔχῃ εὐρυχωρίην, ἀλλ' ὑπὸ λίθου ἢ ὑπό τινος ἄλλου ἀποληφθῇ, ἀναλέλον σκολιὸν γίνεται, ἢ πῇ μὲν παχὺ, πῇ δὲ λεπτόν. οὕτω δὴ ἔχει κὴ τῷ παιδίῳ γίνεσθαι, ἢ ἐν τῇσι μήτρῃσι καλὰ τι τοῦ σώματος σεινότερον ἔη τὸ ἕτερον τοῦ ἑτέρου. *Quum in utero, juxta locum in quo mutilatus eſt fœtus, anguſtia fuerit, neceſſe eſt corpus quod in anguſtia movetur mutilari juxta illum locum. Quemadmodum etiam arbores quæcunque in terra ſunt, & non habent ſatis amplum locum, verum a lapide, aut aliqua re impediuntur, quum emergunt, obliquæ ac tortuoſæ ſunt, aut hac parte craſſæ, altera tenues; ſic accidit etiam circa puerum ſi in utero juxta aliquam corporis partem, anguſtior altera uteri pars altera fuerit.* Hippocrat. de genitura Cap. IX. T. I. p. 132. Voila la ſeule & unique ſource, d'où ſortent tous ces prétendus monſtres, que la credulité populaire regarde comme la ſuite de l'accouplement d'un homme avec une bête. Les Medecins

βουλομένῳ, δίαιτα σω Φρονικὴ καὶ ὑγιεινή. la précaution la plus neceſſaire à celui qui veut faire un en-

ὡς

connoiſſent la cauſe veritable de ces difformités, mais euſſent-ils la voix & les poumons de Stentor, comment pourroient-ils ſe faire entendre à des gens qui ſe bouchent les oreilles, pour ne pas ouir la verité?

Si quelques enfans viennent au monde avec une reſſemblance de ſinge, de chien, ou de quelque choſe de pis, on doit l'attribuer à ce que les levres, & les joues ne ſont pas arrivées à leur perfection, la bouche eſt ouverte jusqu'aux oreilles dans les enfans qui ne ſont pas entierement parfaits, & les oreilles alors presque imperceptibles. C'eſt ce qu'a obſervé Harvey: *Oris rictus ad utramque aurem protenſus cernitur.* Harvei Exercit. 69. Le poil épais, qui reſſemble à une eſpece de laine, que l'on voit quelquefois ſur les jambes & ſur les pieds difformes de quelques hommes, provient des humeurs qui s'y portent, & ne trouvant pas aſſés de place pour s'étendre, & pour s'évaporer par la tranſpiration, à cauſe de la peau qui eſt prèsque toujours rude dans les parties défectueuſes, ces humeurs produiſent le même effet, que leur ſuperfluité cauſe ſur le mouton, & dans pluſieurs parties du corps, où le poil croit en plus grande abondance que dans les autres. C'eſt cette même quantité d'humeurs, qui forme dans les quadrupedes leur poil, dans les oiſeaux leurs plumes; ce qui fait dans ces derniers la diverſité de leurs couleurs, c'eſt la diférence des excrétions, qui ſervent de nourriture à leurs plumes, comme l'a fort bien remarqué Bacon: *Veriſſima cauſa eſt quod humor excre-*

fant, c'eſt un regime chaſte & ſain, & une ſage retenue dans la

ὡς μή τε πληρώσεως χρῆσθαι τροφῆς ἀκαίρου,

crementitius animantium, qui æque conſtituit plumas in avibus ac pilos in beſtiis, in avibus tenuiori & delicatiori colatura transmittatur, quam in beſtiis, plumæ enim tranſeunt pennas, pili vero cutem. Bacon. ſyl. ſylvar. Hiſt nat. cent. I. art. V. p. 4.

15 Πρωτη μεν ουν μεγιστη φυλακη προς γενεσιν τω τεκνοποιειν βυλομενω διαιτα σωφρονεκη και υγιεινη. ως μη τε πληρωσει χρησθαι τροφως ακαιρυ, μητε μεθη. *La précaution la plus neceſſaire à celui qui veut faire un enfant, c'eſt un regime chaſte & ſain, une ſage retenue dans la quantité des alimens, & une attention au tems où ces alimens doivent être pris; il faut encore éviter l'yvreſſe.*

Tous les plus grands Medecins conviennent, qu'il n'y a rien de plus capable d'alterer les ſemences & de les rendre même totalement défectueuſes, que l'intemperance dans les viandes & dans les boiſſons. Quand les fonctions de l'eſtomac ſe font avec peine, l'accouplement eſt non ſeulement pernicieux à l'enfant qui en eſt produit, & qui par ſa foibleſſe, ou par ſa ſtupidité, ſe reſſent toujours de l'imperfection de ſon origine, mais il eſt encore très nuiſible au pere. „ Si un homme, *dit un ſavant Medecin*, rempli de „ viandes & de vin s'accoûtume à faire uſage du coit „ dans cet état, il contracte une debilité qui affoiblit „ tout le corps: ſes nerfs ſe relâchent, il prend des „ douleurs dans les jambes, il ſe forme une opilation „ dans les viſceres, il diſſipe la chaleur naturelle, & „ accroit conſidérablement les mauvaiſes humeurs, „ ſa vue devient foible, & l'orbite de ſes yeux ſe

„ creu-

ξου, μήτε μέτῃ, μήτε ἄλλῃ τῇ ταραχῇ ἐξ ὧν quantité des alimens, & une attention au tems où ces alimens

„creuſe conſidérablement.“ *Si cibo homo repletus, aut potu, coitu utatur, debilitas ſit corpori, enervatio nervis, dolor in genibus, aliarumque continuationum ac viſcerum opilatio, generanturque exinde humores groſſi. calor naturalis diſſolvitur, tenebratur viſus, oculi fiunt concavi.* Hali Rodoan V. Theoriæ c. 36.

Hippocrate eſt précis ſur la neceſſité de la pureté des ſemences, & il remarque qu'elles ſe forment des ſucs de toutes les parties du corps, ſoit des molles, ſoit des ſolides, or les ſucs ou les humides ſont le ſang, la bile, l'eau, & la pituite. τὴν δὲ γονὴν φημὶ ἀποκρίνεσθαι ἀπὸ παντὸς τοῦ σώματος, καὶ ἀπὸ τῶν στερεῶν, καὶ ἀπὸ τῶν μαλθακῶν, καὶ ἀπὸ τοῦ ὑγροῦ παντὸς τοῦ ἐν τῷ σώματι. εἰσὶ δὲ τέσσαρες ἰδέαι τοῦ ὑγροῦ αἷμα, χολὴ, ὕδωρ, καὶ φλέγμα. *Porro genituram dico a toto corpore ſecerni, & a ſolidis & a mollibus partibus, & ab humido omni in toto corpore; ſunt autem humidi ſpecies quatuor, ſanguis, bilis, aqua, & pituita.* Hippoc. Tom. I. de genit. cap. 5. pag. 127. Si les ſucs, d'où ſe forme la ſemence, ſont alterés & gatés, il faut abſolument qu'elle conſerve dans elle les mêmes vices, qui ſe trouvent dans les parties qui la compoſent: c'eſt une choſe évidente, à la quelle tant de peres, qui procréent des enfans, qu'ils rendent malheureux dès le moment qu'ils les font, ne penſent gueres. Il y a presque autant de crime à donner la vie, par ſa propre faute, à une creature qu'on ſait devoir languir dans la foibleſſe, dans la douleur, dans la ſtupidité, & quelquefois dans la folie, qu'a l'oter à cette même creature: voila quel-

les

doivent être pris : il faut encore éviter l'yvreſſe, & tous les trouſont les triſtes ſuites du libertinage. O vous, qui vous dites hommes, vous avez la cruauté d'un tigre, & la brutale ferocité d'un ours, lorsque vous rempliſſez les devoirs du mariage, ſans être aſſurés auparavant, que vous n'allez pas mettre un malheureux ou une malheureuſe dans le monde! Il eſt plus eſſentiel à un homme, que la débauche a rendu malade, de connoître qu'il viole toutes les regles de la probité, tous les principes de la ſocieté en communiquant ſon mal à ſa femme, & à l'enfant qu'il va faire, que de ſavoir ſi la grace, qui l'empêche de commettre cette mauvaiſe action, eſt ſuffiſante ou efficace. Qu'importe de quelle eſpece elle ſoit, pourvu qu'elle garantiſſe du crime. Theologiens, qui avés bouleverſé & troublé tant de fois le plus beau Royaume de l'Europe, pour ſavoir quelle étoit la nature de ce qui nous rendoit bons, laiſſés nous être vertueux, cela nous ſuffira; au lieu de tant de livres, plus remplis d'injures contre vos ennemis, que de raiſons évidentes pour l'opinion que vous ſoutenez, faites un ouvrage ſur la pureté du coit: la ſocieté en profitera, & vous repareres envers elle les troubles, que vos diſputes ont cauſés. Le monde entier les a toujours mepriſées, la France ſeule a été aſſés malheureuſe pour y prendre part. Mais l'amour pour la nouveauté, qui a fait lire vos ouvrages à un peuple frivole, qui prend aujourdhui part, avec la même ardeur, aux demêlés des Theologiens, & demain à ceux des bouffons, fera bientôt tomber vos livres de con-

ὧν χείρους (αἱ) αὐτῶν σωμάτων ἕξεις γίνονται.

ται. μάλιϛα δὲ πάν- bles & les mouvements
των προσήκει φυλάτ- par les quels les habi-
τε tudes du corps ſont

σθαι

controverſe, & vos recueils d'injures reciproques dans cet oubli, où le bon ſens les a condamné dès le moment de leur naiſſance. Qu'importe à l'Europe, que la Mere Louiſe, que la Sœur Dorothée, & les autres Réligieuſes de Port Royal aient eu des images dans leurs cellules, ou n'en aient pas eu? que fait à cette même Europe, que le Pere Girard ait couché avec la Cadiere, ou que ce ſoit le Pere Carme? cela eſt auſſi important à éclaircir, que de ſavoir le reſultat de la fameuſe conſultation, faite pour tranquiliſer la conſcience d'une actrice de la Comedie, qui a excité ſi ſagement le zele de tous les Avocats, & attiré avec tant de raiſon l'attention du Parlement de Paris. O Anglois, ennemis éternels d'un peuple, plus aimable que vous, mais bien moins conſéquent dans ſes idées, que toutes ces pueriles & ridicules conteſtations doivent vous amuſer, pendant que vous prenez les Indes Orientales & Occidentales!

16 Μαλιϛα δε παντων προσηκει φυλαττεσθαι το της κα-
θεϛηκυιας της διανοιας τας μιξεις γινεσθαι. εκ φαυλων γαρ
και ασυμφωνων και παραχωδων εξεων μοχθηρα γινεται σπερ-
ματα. *Mais ce qu'il faut ſurtout obſerver, c'eſt de prendre garde, que dans le moment où la ſemence eſt repandue, l'on ait l'eſprit tranquille, car les ſemences ſont rendues mauvaiſes par les affections folles inconſtantes & fougueuſes.*

Les plus grands phyſiciens conviennent tous, que c'eſt dans le moment où la ſemence eſt repandue, que la reſſemblance de l'enfant au pere & à la mere

eſt

endomagées. Mais ce qu'il faut ſurtout obſerver, [16] c'eſt de

σθαι τὸ τῆς καθεσηκυίας τῆς διανοίας τὰς μίξεις

eſt produite, ſoit pour le corps ſoit pour l'ame. La penſée ou l'imagination, dit Pline, du male & de la ſémelle paſſant ſubitement par l'eſprit, forme la reſſemblance. *Cogitatio utriusque, (patris & matris) animum ſubito transvolans, effingere ſimilitudinem aut miſcere exiſtimatur.* Plin. Hiſt. natural. lib. VIII. cap. 12.

Il eſt aiſé à preſent de connoître la cauſe du genie de tous les diférents peuples, de leurs bonnes qualités & de leurs défauts, que la meilleure éducation n'a pas la force de corriger, parceque le principe original de ces défauts eſt trop invinciblement imprimé dans l'ame, dès le moment de la conception. Pourquoi voit-on en France dans tous les diférents états, même chez les Eccleſiaſtiques & chez les Magiſtrats, tant de petits-maîtres étourdis, & aſſez inſenſés, pour qu'on les prenne plutôt pour des ſinges que pour des hommes? c'eſt que leurs peres les ont procrées, l'eſprit rempli de l'amour des modes, occupés des diſputes frivoles ſur la muſique françoiſe & italienne, entouſiaſmés des entre-chats d'une danſeuſe, affectés de deux ou trois mauvaiſes ſatires, cabalans contre une piece de theatre, enfin aiant l'imagination vuide de toute idée raiſonnable. Il eſt impoſſible que de ſemblables peres ne produiſent des enfans, qui ſe reſſentent d'une origine auſſi défectueuſe. „ Tout ce „ que l'on a vu, *dit Pline*, tout ce que l'on a entendu, ou dont on s'eſt ſouvenu, & à quoi l'on a penſé „ au moment de la conception, contribue beaucoup „ à la reſſemblance.“ *Similitudinem quidem in mente repu-*

μίξεις γίνεσθαι. ἐκ Φαύλων γὰρ καὶ ἀσυμφώνων καὶ ταραχωδῶν ἕξεων μοχθηρὰ γίνεται τὰ σπέρματα.

§. 14. Μετὰ παίσης οὖν σπουδῆς καὶ προσοχῆς δεῖ καταβάλλεσθαι, ὅπως τὰ γενώμενα γίνηται χαριέ-

prendre garde, que dans le moment de la génération l'on ait l'esprit tranquile, car les semences sont rendues mauvaises par les afections folles, inconstantes, & fougueuses.

§. 14. On ne sauroit donc aporter trop de soins & trop d'aplication *à l'acte de la génération*, afin d'avoir des enfans bien sa-

reputatio est, & in qua creduntur multa fortuita pollere, visus, auditus, memoria haustæque imagines sub ipso conceptu. Plinius ibidem. Voila pourquoi un Anglois, dès la tendre enfance, parle deja de la gloire & de l'interêt de sa patrie, du maintien de la liberté de sa nation, de l'equilibre de l'Europe, de l'utilité du commerce: il est procrée d'un pere rempli de ces idées. Un Milord, qui en sortant d'une séance du Parlement, va souper à la taverne, & de là procréer un enfant, fait un courtisan politique, qui passe sa vie à trouver le juste degré de la puissance du Souverain & du droit des sujets. Un Duc & Pair, qui revenant de Versailles, se donne un successeur dans sa famille, produit un courtisan aimable, brave dans les combats, & galant dans la paix. Il en est des autres nations, ainsi que de ces deux premieres. Le

Ro-

nés, & enſuite bien élevés. Si ceux qui aiment les cheveaux, les oiſeaux, les chiens, ont ſoin de la génération de ces animaux, & obſervent comment, quand eſt-ce, & par quelle bête il faut les faire procréer, pour que la race ne vienne point à periclitер; n'eſt il pas honteux [17] que les hommes ne faſſent

σατα, καὶ γεννώμενα, καλῶς ἀνατραφῇ. οὔτε (δὲ) γὰρ δίκαιον, τοὺς μὲν Φιλίππους καὶ Φιλόρνιθας καὶ Φιλόκυνας, μετὰ πάσης ἐπιμελείας Φροντίδα ποιεῖσθαι τῶν γινομένων, ὡς δεῖ, καὶ ἐξ ὧν δεῖ, καὶ ὅτε δεῖ, καὶ πῶς διακειμένων γίνεσθαι τὰς μίξεις καὶ τὰς κοινωνίας, τοῦ μὴ ὡς ἔτυχε γίνεσθαι τὰ γεν.

Romain fait un fils, qui rit de voir les autres nations recevoir un joug dont il profite, & dont il ſe moque au fond du cœur; le ſage Venitien produit un enfant auſſi prudent que lui; le grave & brave Espagnol, eſclave des femmes, & des Inquiſiteurs, voit dans ſa famille la gravité, la valeur, la ſervitude pour le ſexe & pour l'Inquiſition; d'un Hollandois, attaché à liberté de ſa patrie, nait un zelé republicain; & d'un Allemand, nourri dans les armes & dans la diſcipline, vient le meilleur Officier de l'Europe, & le Soldat le plus exact à ſon devoir.

[17] Τους δε ανθρωπους μηδενα ποιεισθαι λογον των ιδιων εγγονων. *N'eſt-il pas honteux que les hommes ne faſſent aucun conte de leurs enfans.* Dans ces dernieres reflections d'Ocellus, on voit tout

γεννώμενα, τοὺς δὲ ἀν- aucun conte de leurs
θρώπους μηδένα ποιεῖ- propres enfans, qu'ils
σθαι λόγον τῶν ἰδίων les engendrent par ha-
ἐγγόνων, ἀλλὰ (καὶ) zard, & qu'ils ayent
γεννᾷν ὡς ἔτυχε, καὶ très-peu de ſoin de leur
γεννωμένων ὀλιγωρεῖν nourriture & de leur
καὶ τῆς τροφῆς καὶ éducation. La negli-
τῆς

ce que l'on peut dire de plus fort & de plus ſenſé, ſur l'obligation des parens à inſtruire leur famille, & à leur donner une éducation vertueuſe & convenable à leur état. Un pere qui abandonne à des étrangers le ſoin de ſes enfans, devroit être privé pour toujours par les loix du nom de pere, qu'il ne merite pas. Cependant combien peu y a-t-il de parens qui prennent ſoin eux-mêmes de l'éducation de leurs enfans? s'ils ont des garçons ils les mettent dans un Colege, s'ils ont des filles, dans un couvent, ou à peine les voient-ils deux fois dans l'année. Je conviens que les Ecoles publiques ſont néceſſaires, elles doivent aider un pere dans l'éducation de ſon fils, mais elles ne le diſpenſent pas de joindre les ſoins paternels aux ſoins étrangers mercenairement achetés, & par conſéquent toujours foibles & inſuffiſants, lorsqu'ils ſont ſeuls; l'âge de la jeuneſſe paſſe, & les défauts, qu'on y contracte, durent toute la vie, & ne doivent presque toujours être imputés qu'à la negligence des parens. Les gens vertueux devroient toujours avoir preſent à l'eſprit cette maxime de Platon, par laquelle nous finirons nos notes ſur la génération. Les

hom-

τῆς παιδείας. Ταῦτα γὰρ ἀμελούμενα, πάσης κακίας καὶ φαυλότητος παραίτια γίνεται, βοσκηματώδη καὶ ἀγεννῆ ἀποτελοῦντα τὰ γεννώμενα.

gence de ces choſes eſt la cauſe de la malice, & de la méchanceté humaine, & achevant de faire dégénerer l'eſpece des hommes la rend ſemblable à celle des bêtes.

hommes ſages ne prient pas les Dieux de leur donner des enfans immortels, mais bons & louables. Οὐκ ἀθανάτους σφίσι παῖδας ἔυχονται γενέσθαι οἱ γονεῖς, ἀλλ' ἀγαθοὺς καὶ ἐυκλεεῖς. *Non ſibi precantur parentes liberos immortales, ſed bonos & laudabiles.* Chreſt. Platon. pag. 40. art. III.

AVER-

AVERTISSEMENT
DE L'AUTEUR.

C'eſt avec la plus grande ſurpriſe que j'ai vu, que dans un petit dictionnaire, intitulé *La France Litteraire*, on m'a attribué un grand nombre de Livres, où non-ſeulement je n'ai aucune part, mais que je n'ai jamais lûs, & dont je ne connois pas même les auteurs. Voici quels ſont ces ouvrages: *Anecdotes hiſtoriques, galantes & litteraires du tems préſent: Lettres d'un ſauvage dépaïſé; Anecdotes Venitiennes & Turques, où Memoires du Comte de Bonneval; Avantures de la Ducheſſe de Vaujour; Lettres amuſantes, ou délaſſement de l'eſprit; Les Avantures de Donna Bella.* Les Libraires, qui ont imprimé ces ouvrages, doivent en connoître les veritables Auteurs, & auroient pû donner à celui de *La France Litteraire* des éclairciſſemens, qui l'euſſent empêché de ſe tromper. Quant aux autres livres, qu'on m'attribue dans ce Dictionaire, je reconnois en être l'auteur, excepté des pieces, qui dans les *Memoires de l'eſprit & du cœur* ne ſont pas ſous mon nom, aux quelles je n'ai veritablement aucune part. Mr. Formey, mon Confrere à l'Académie, doit avoir remarqué dans quelqu'un de ſes ouvrages, que l'auteur des *Lettres d'un ſauvage dépaïſé* vivoit à Amſterdam, & qu'il avoit compoſé quelques autres livres. Si lorsque Mr. Formey donna une nouvelle Edition de la *France litteraire*, il m'eut fait la grace de me conſulter ſur mon article, je l'aurois prié d'y mettre la déclaration que je fais ici; & s'il trouve à la placer dans quelque journal, dont il connoiſſe les auteurs, je lui en ſerai très obligé.

BSB Bayerische StaatsBibliothek
MDZ Münchener DigitalisierungsZentrum Digitale Bibliothek

Ocellus

Betrachtungen über die Welt

Utrecht 1762

A.gr.b. 2360
urn:nbn:de:bvb:12-bsb10236986-1
VD18 15314715-001